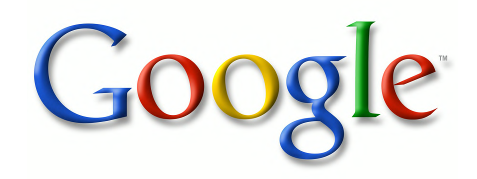
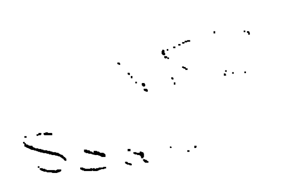





SCARRON

ŒUVRES

DE

SCARRON.

NOUVELLE ÉDITION,

Plus correcte que toutes les précédentes.

TOME PREMIER.

A PARIS;

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

M. DCC. LXXXVI.

Ce volume contient ;

Histoire de Scarron et de ses ouvrages.

Son portrait fait par lui-même.

Son testament.

Différentes lettres.

La Mazarinade et la Baronade.


SCARRON

ŒUVRES

DE

SCARRON.

NOUVELLE ÉDITION,

Plus correcte que toutes les précédentes.

TOME PREMIER.

A PARIS;

Chez JEAN-FRANÇOIS BASTIEN.

M. DCC. LXXXVI.

NOTICE RAISONNÉE

DES OBJETS

DE LIBRAIRIE

QUI SE TROUVENT

CHEZ J. FR. BASTIEN.

ŒUVRES DE PLUTARQUE, contenant les vies des hommes illustres et les traités moraux et philosophiques, suivant la traduction d'Amyot, dans lesquels sont renfermés les quatorze volumes imprimés par Vascosan, en 1567 et 1574, les supplémens donnés par différens auteurs, *dont un volume connu sous le nom de Décade*, ou *vie des dix empereurs*, *in-8 et in-4*, dix-huit volumes de six cent pages environ chacun, avec toutes les tables et indices chronologiques; des sommaires qui divisent les matieres en autant de chapitres, des additions marginales dans les œuvres morales et dans les œuvres mêlées, *qui forment, pour ainsi dire, un abrégé de l'ouvrage*, et une table très-détaillée de toutes les matieres contenues dans cet ouvrage, enrichie d'un vocabulaire pour l'intelligence des vieux mots, avec les portraits de Plutarque et d'Amyot, &c. &c.

Cette précieuse collection renferme les vies de quatre-vingt-quatre hommes illustres, et soixante et dix-huit traités moraux ou philosophiques, dont le détail et les noms sont à la tête du premier volume, où se trouve la distribution générale de l'ouvrage. Cette édition est bien au-dessus de celle de Vascosan, par la beauté des caracteres et du papier, par l'exactitude et la distribution des matieres, dont le détail est à la tête du premier volume, par le goût qui régne dans l'impression suivant les sujets, enfin par tous les supplémens que j'y ai ajoutés.

à

L'*in*-8 18 vol. pap. double d'Angoulême, br. en cart. et étiquetés, *dont il reste seulement* 220 *exemplaires de* 650, 135 l.

L'*in*-8. 18 vol. pap. de Holl. br. en cart et étiq. *dont il reste seulement* 5 *exemp. de* 13. 270

L'*in*-4. 18 vol. pap. doub. d'Angoul. br. en cart. et étiq. *dont il reste seulement* 75 *exemp. de* 150, 270

L'*in*-4. 18 vol. pap. de Holl. br. en cart. et étiq. *dont il reste seulement 6 exemplaires de* 13, 540

L'*in*-4 18 vol. papier vélin *de la fabrique du sieur Revillon*, br. en carton et étiquetes, *dont il reste 6 exemplaires seulement*, 648

Il n'a été tiré que 838 exemp. sur tous les différens pap. de ce grand et important ouvrage. Il a été imprimé avec une célérité et un soin qui ne sont pas ordinaires; j'ai rempli mes engagemens avec l'exactitude la plus scrupuleuse, et, sans être servile imitateur des idées d'autrui, j'ai évité tout ce qui pouvoit approcher du charlatanisme. Si j'ai employé la voie de la souscription, ce n'étoit seulement que pour en faciliter l'acquisition et la lecture aux personnes qui desiroient se le procurer, mais non pas dans les vues qui font ordinairement user de ce moyen, par lequel le public a presque toujours été trompé de façon ou d'autre.

Je répeterai donc ce que j'ai déjà dit, et ce qu'on ne devroit jamais perdre de vue lorsqu'on se charge d'une souscription, qu'*il faut faire une distinction bien essentielle entre les ouvrages périodiques et les ouvrages proposés par souscription; que chaque livraison des premiers dégageoit l'auteur d'une partie de sa dette, mais que l'auteur ou l'éditeur des autres étoit tenu de son obligation entiere jusqu'à la parfaite livraison* aux époques promises; *et que dans le cas où des événemens imprévus l'empêcheroient d'y satisfaire, il devoit restituer les fonds qu'il auroit reçus, et reprendre les volumes qu'il auroit pu fournir jusqu'alors, comme n'ayant pas rempli envers les souscripteurs les engagemens qu'il avoit contractés par son prospectus.*

C'est donc un ouvrage fini que j'annonce actuellement, et dont la jouissance ne peut être différée pour les curieux, qui rebutés avec raison des souscriptions, attendent toujours *prudemment* que les annonces soient remplies, avant

d'acquérir les ouvrages. Maîtres alors de les examiner, ils sont sûrs de ne pas être abusés par des promesses. C'est au moins le conseil que j'ai donné à beaucoup de ceux qui m'ont consulté à ce sujet, et auxquels j'ai offert de ne me remettre le prix de l'ouvrage, que lorsqu'il seroit totalement achevé.

Essais de Michel, seigneur de Montaigne, grand *in-8* 3 vol. pap. d'Angoulême, br. en cart. et étiq. 30 li.
Grand *in-8*. 3 vol. pap. de Holl. br. en cart. et étiq. 60
In-4 3 vol. pap. d'Ang. br. en cart. et étiquetés, 60
In-4 3 vol. pap. de Hollande, br. et étiquetés, 120

De la Sagesse, par Charron, gr. *in-8*, 2 vol. pap. d'Angoul. br. en cart. et étiq. *avec la fig. allégorique de la Sagesse, représentée par une belle femme nue, &c.* 15 li.
Grand *in-8* 2 vol. pap. de Holl. br. en cart. et étiq. 30
In-4, pap. d'Angoul. br. en cart. et étiquetés, 30
In-4. pap. de Holl. br. en carton, et étiquetés, 60

Œuvres de maître François Rabelais, grand *in-8*. 2 vol. pap. d'Angoul. br. en cart. et étiquetés, 18 li.
Grand *in-8*. 2 vol. pap. de Holl. br. en cart. et étiq. 36
In-4. 2 vol. pap. d'Angoul. br. en cart. et étiq. 36
In-4. 2 vol. pap. de Holl. br. en cart. et étiq. 96

Ces éditions, pour lesquelles on n'a rien épargné, sont ornées des portraits de leurs auteurs, et n'ont été tirées qu'à 550 exempl. gr. *in-8*. pap. d'Angoul.; à 50 *in-8* pap. de Holl.; à 75 *in-4*. pap. d'Angoul. et à 25 *in-4*. pap. de Holl., en tout 700 exemplaires.

Je n'entrerai dans aucun détail sur le mérite de ces ouvrages, et sur les soins que j'ai apportés à leur exécution. Les Journaux en ont rendu compte, et ont accordé les plus grands éloges soit à l'exécution, soit à l'exactitude de ces différentes éditions, *dont il reste un très-petit nombre, et pour lesquelles il n'y aura jamais de rabais à craindre pour MM. les libraires, ni à espérer pour le public.*

J'ai suivi pour toutes ces éditions, les textes les plus purs; je les ai vérifiés sur les copies qui passent pour les meilleures. J'ai conféré, à cet effet, avec des membres distingués de l'ordre le plus savant, et à qui les lettres ont les plus

grandes obligations; enfin je n'ai rien négligé pour établir un monument à la gloire de ces auteurs, et pour mériter le suffrage des savans et des amateurs. L'accueil distingué qu'ils ont fait à mon travail, me prouve que j'ai rempli leur attente.

Œuvres complettes de Paul Scarron, contenant sa vie, ses lettres, son roman comique, avec les deux suites et les nouvelles tragi-comiques, le Virgile travesti, avec les différentes suites, son Théâtre, ses pieces fugitives, un discours sur le style burlesque, &c. grand *in*-8. 7 vol. imprimés sur beau papier carré double, avec le portrait, br. en cart. et étiquetés, 36 l.

Lettres d'Héloïse et d'Abaillard, traduction nouvelle, avec le texte à côté, *in*-12. 2 vol. br. 5 l.

In-8 2 vol. br. 10

Il en reste encore 3 exempl. in 8. pap. de Holl. 2 vol. br. 20

C'est la premiere édition exacte et correcte qui ait été donnée dans ces lettres, soit pour le texte, soit pour la traduction. Cet ouvrage manquoit à la littérature : on ne pouvoit y suppléer que par un texte latin, assez fautif et très-cher, et par la traduction paraphrasée de Dom-Gervaise, qui avoit paru en 1723. Quant aux autres lettres supposées, en prose ou en vers, elles ne sont que le fruit de l'imagination des auteurs.

Nouveau Voyage sentimental, *in*-18. 1 vol. br. 1 l. 4 s.

Ce petit voyage, dans le genre léger, badin et philosophique, a eu un succès complet ; la premiere édition a été débitée sur-le-champ, et la seconde jouit du même avantage.

Conseils de l'Amitié, *ou* étude nécessaire au bonheur de l'homme, et à celui de la société, 1 vol. *in*-18, jolie édition, br. 1 l. 10 s.

C'est un de ces ouvrages avec le secours desquels on peut rendre l'homme meilleur, et dont on ne sauroit trop recommander la lecture à la jeunesse ; ce sont des pensées dé-

tachées et débarrassées d'un fatras de mots, dans lequel la plupart des livres élementaires ou de morale sont ensevelis.

JULIE, *ou* LE TRIOMPHE DE LA CONSTANCE, *in*-12. 2 vol. br. 3 l.

Cette histoire, revêtue de la forme d'un roman, présente le tableau malheureux d'une fille sacrifiée par sa mere, à l'amitié aveugle qu'elle a pour un fils dénaturé, qui lui cause les plus violens chagrins. La lecture en est intéressante : elle peut servir de leçon aux parens, qui, sans égard pour la vocation de leurs enfans, les forcent à prendre des états pour lesquels ils n'ont aucun goût, et qui les exposent par-là à déplorer leur existence, et à en maudir par la suite les auteurs.

LES DANGERS DE LE SYMPATHIE ; lettres de Henriette de Belleval, au baron de Luzy, et de différentes personnes qui ont eu part aux principaux événemens de sa vie, rédigées et mises au jour par M. N.***, 2 vol br. 3 l.

Ce Roman est une correspondance suivie, dont les matériaux ont été confiés à l'auteur. On y remarque une vérité et un naturel qui prouvent que ce n'est pas l'ouvrage de l'imagination. L'amour et les différentes passions éclatent dans ces lettres, et l'on voit que ces amans se livroient sans réserve à la douceur de ces entretiens.

LIVRES actuellement sous presse, et qui paroîtront dans le courant de cette année.

L'ANE D'OR D'APULÉE, traduction nouvelle, avec le texte à côté, et des notes intéressantes et curieuses à la fin de chaque livre, *in*-8., 2 vol. avec le portrait.

Malgré toutes les éditions latines de cet ouvrage, nous n'avions pas encore un texte pur et exact. On a conféré cette copie sur celles de Beroald, de Pricœus et de Colvius ; en sorte qu'on peut se flatter que celle-ci aura ces deux avantages. La traduction qui est à côté, favorisera la lecture de cet ouvrage charmant aux personnes qui n'entendent pas la langue latine ; on a táché d'y faire passer l'esprit de l'original.

Œuvres complettes de Lucien, avec des notes, des observations et des remarques littéraires et savantes sur cet auteur et ses ouvrages, *in*-8. et *in*-4. 4 vol. avec son portrait.

J'avois annoncé que je ferois réimprimer la traduction de Lucien, par Perrot d'Ablancourt, et je me disposois, pour ainsi dire malgré moi, à mettre l'ouvrage sous presse, lorsqu'on m'a procuré la connoissance d'un savant qui avoit traduit tous les ouvrages de Lucien, ce qui n'avoit jamais été fait jusqu'à ce moment. C'est donc un ouvrage absolument neuf et complet que j'imprime, et qu'il ne faut pas comparer aux traductions tronquées ou infidelles qui ont paru jusqu'à présent des ouvrages de cet auteur.

Œuvres de Brantome, grand *in*-8. 8 vol. avec le portrait de l'auteur.

Cette édition est purgée de toutes les fautes et de toutes les contradictions qui en rendoient la lecture embarrassante.

Œuvres de Seneque, traduction nouvelle, *in*-8. et *in*-4. 6 vol. avec sa vie et son portrait.

Cette traduction a été faite sur un texte vérifié sur les meilleures copies; elle est enrichie de notes très-curieuses et d'observations très-instructives.

AUX MANES DE SCARRON.

Il fut un tems où les hommes étoient véritablement gais ; moins choqués alors de la liberté des mots et des expressions, ils avoient peut-être plus de mœurs et de délicatesse d'ame : ils faisoient beaucoup de bien sans en parler.

Nous avons malheureusement changé ; notre gaieté n'est qu'un masque, il n'est pas même permis de paroître gai, sans se donner pour un homme de mauvais ton (*) ; *notre*

(*) Chaque insipide coterie, dit M. de Beaumarchais dans sa Préface de Figaro (c'est sous ce nom qu'il désigne ce que nous appellons société) a ses usages qu'elle nomme *le bon ton, bonne compagnie.* Ces mots ont un sens si étendu, qu'on ne sait ni où ils commencent, ni où ils finissent, et que *le bon ton* et la *bonne compagnie* varient suivant la coterie. Que de faussetés alors ne faut-il pas pour plaire, et que de métamorphoses auxquelles l'homme franc et libre ne sauroit s'assujettir ! Aussi l'ennui et le désœuvrement sont la ressource de presque toutes les sociétés actuelles, depuis que le jeu et la médisance ont remplacé le besoin de s'instruire, et que le mot *décence*, que l'on emploie sans en entendre la portée, et à tous propos, pour ainsi dire, étouffe cette franche et vraie gaieté qui part du cœur, et qui a toujours distingué notre nation.

délicatesse n'existe plus que dans les oreilles, et le peu de bien qui se fait actuellement, souvent même aux dépens des autres, est annoncé et célébré comme des actes héroïques.

La gaieté qui fait la base de mon caractere, retenue et contrariée à chaque instant par ce qu'on appelle ridiculement usage du monde, *ne s'en dédommage que par la lecture des ouvrages où regne cette gaieté spirituelle dont les vôtres sur-tout sont remplis.*

Recevez donc l'hommage que je vous fais de cette présente édition, comme le remerciment du plaisir que j'ai éprouvé à leur lecture.

BASTIEN,
Libraire, éditeur.

AVIS
DU LIBRAIRE,
ÉDITEUR SUR CETTE ÉDITION.

DEPUIS long-tems il manquoit une édition complette et exacte des ouvrages de Scarron : celles de Paris étoient totalement épuisées, et on ne pouvoit en trouver qu'une, imprimée en Hollande en 1752, dans laquelle il y a des fautes et des omissions considérables. On n'a absolument rien retranché dans celle-ci, mais on a, en vérifiant, corrigé les endroits défectueux; ensorte que cette édition peut être considérée comme la meilleure de toutes celles qui ont paru, jusqu'à présent, des ouvrages d'un des hommes les plus singuliers que la France ait produits.

« Les ouvrages de Scarron, dit un Cri-
» tique moderne, sont remplis de pensées
» naïves, d'expressions ingénieuses et de
» gaieté qui échappent par intervalles à

» sa muse bouffonne. Le Roman comique
» est d'une plaisanterie agréable et con-
» tinue, les caracteres en sont originaux,
» les détails facétieux, la narration pi-
» quante ; il est écrit aussi purement que
» les *Provinciales*, et n'a pas peu contribué,
» comme elles, à la perfection de notre
» langue. Ceux qui se plaindront qu'on ait
» prodigué tant d'esprit et d'imagination sur
» un sujet aussi mince que la vie des
» comédiens, ne savent peut-être pas que
» l'arme du ridicule étoit déjà nécessaire du
» tems de Scarron, pour corriger l'extra-
» vagance, et abattre l'orgueil de ces mes-
» sieurs, &c. &c. (*) ».

(*) Voyez les trois siécles de la littérature, au mot Scarron.

ORDRE
DES MATIERES
CONTENUES DANS LES SEPT VOLUMES
DES ŒUVRES DE SCARRON.

TABLE

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans ce premier Volume.

Fin de la Table du Tome premier.

A TRÈS-ENJOUÉ

A TRÈS-ENJOUÉ

ET

TRÈS-DIVERTISSANT

AUTEUR

PAUL SCARRON,

CI-DEVANT DOYEN DES MALADES DE FRANCE,

ET

PRINCE DES POËTES BURLESQUES, &c. &c. &c.

PAUL FILS DE PAUL;

C'est par un motif de reconnoissance que je vous dédie cette édition de vos ouvrages, soixante et seize ans après votre mort. Le cas de dédier à une personne qui

ne vit plus, ne paroîtra pas étrange à ceux qui sauront un peu l'histoire des dédicaces. Mr. de Fontenelle a dédié ses nouveaux Dialogues des morts *à Lucien, qu'il n'avoit jamais ni vu ni connu. Mr. de la Motte a dédié une de ses* tragédies *à un de ses patrons déjà enterré; et vous-même vous avez dédié vos nouvelles à Mr. Moreau déjà expiré, et sa mort ne vous a point empêché de faire imprimer l'épître que vous lui destiniez. Il est beau d'imiter de si grands modéles.*

Le plaisir toujours nouveau que j'ai pris à lire vos œuvres, est le principal pour ne pas dire l'unique motif qui m'a engagé à en procurer cette édition. Car enfin j'en ai toujours aimé la lecture, et je trouve ridicule le dégoût de certains Catons austères, qui méprisent souverainement tout ce qui a l'air d'enjouement et de badinage. Je préfére à leur misanthropie impertinente le jugement d'un des plus sages magistrats qu'ait eu la France, je veux dire le premier président Guillaume de Lamoignon. *Peut-être ne savez-vous pas qu'il passédoit*

parfaitement votre Virgile travesti , *et qu'en badinant familiérement avec les personnes de sa confidence, il vous empruntoit des vers, qu'il plaçoit proverbialement, afin d'égayer la conversation.*

Mais plus vos ouvrages me divertissoient, plus j'ai souffert en voyant le désordre qui régnoit dans l'arrangement; et je me suis souvent étonné que pas un éditeur n'eût songé à y remedier. Cependant on peut dire sans exagération, que les piéces de votre recueil n'y étoient pas mieux rangées, que le seroit une bibliothéque que l'on viendroit de jetter par les fenêtres. Je les ai tirées de ce cahos, et, pour me servir d'un de vos termes, j'ai renvoyé chacune à sa chacuniere. *Soit paresse, soit caprice, vous avez laissé imparfait votre* roman comique. *Peut être aussi avez-vous voulu imiter ce grand-homme de l'Antiquité, qui commença une Vénus sans l'achever. On a dit de lui:*

Si perfecisset, fecerat ille minus.

Quoi qu'il en soit de votre motif, vous avez eu le même succès. Un certain je ne

sai qui a voulu l'achever, et l'a fait je ne sai comment. Je me suis lassé de vous voir en si mauvaise compagnie, et j'ai hardiment purgé vos écrits d'une suite manifestement indigne d'une société si honorable pour elle, et si peu pour vous.

Il en a été de-même de votre Virgile travesti. U*n officier François entreprit de le continuer, et fit imprimer en Hollande ses plattes bouffonneries. Un rimeur de Paris ou d'ailleurs, (car je ne sai ni son nom ni sa patrie) n'en fut pas content, en quoi il eut raison : et fit une nouvelle continuation aussi ennuyeuse que la premiére, en quoi il eut tort. Pour moi, ne sachant laquelle des deux préférer, parce qu'en effet elles sont également mauvaises, je les ai rejettées également.*

Comme il y a des personnes d'assez mauvais goût pour regretter dans un livre le retranchement des choses mêmes les plus vicieuses, qu'à cela ne tienne qu'ils n'achetent cette nouvelle édition : ils trouveront toutes ces suites ensemble, à la fin, dans une espéce de hors-d'œuvre. J'ai d'ailleurs considéré qu'il importoit fort à votre gloire,

que l'on conservât avec soin des monumens qui prouvent que vous êtes un écrivain inimitable. Ainsi je les ai réservées pour un volume, que j'appellerois volontiers l'égoût de votre recueil. C'est-là que j'ai relégué la Baronade, *la* Mazarinade, *et la piéce en prose qui l'accompagne dans quelques éditions de Hollande. Peu s'en faut que je n'y aye aussi condamné une de vos Epithalames, où vous avez employé le libertinage des vers Fescennins. Mais j'ai cru qu'un ouvrage aussi court que celui-là, se cacheroit dans la foule.*

Quelqu'un vous aura peut-être dit que le burlesque est mort avec vous, et que d'une multitude d'ouvrages burlesques qui ont été faits à l'envi l'un de l'autre, il n'y a que les vôtres qui se soutiennent. Cela est vrai de ce burlesque dont vous étiez le modèle. Mais en récompense on en a inventé depuis quelques années une nouvelle espéce, que vous ne connoissez pas. C'est un burlesque déguisé, qui se soutient assez bien en France. Il y a des auteurs, et j'en sai dans l'académie, qui l'employent dans des ouvrages de morale et de piété,

dans des harangues d'apparat, et même dans des oraisons funébres. Ils se gardent bien de le nommer par son véritable nom; ils ne voudroient pas pour chose au monde, qu'il fût dit en leur présence qu'ils écrivent burlesquement: mais ils ne laissent pas de le faire. Ce qui distingue ce burlesque de celui dont vous vous étes servi, c'est qu'il est sérieux, et qu'il faut de la réflexion et du goût pour s'appercevoir que c'en est : au-lieu que le vôtre saute aux yeux et se fait sentir d'abord, par le sel réjouissant dont il est assaisonné. Ce qu'il y a de consolant pour vous, c'est que ce burlesque ne fait point de tort au vôtre, qui conserve toujours ses partisans.

La réparation que j'ai faite à votre recueil, n'y gâte rien. Au contraire, je vous ai rendu je ne sai combien d'ouvrages qui ne se trouvent plus que dans quelques anciennes éditions, où, par une négligence peu louable, les nouveaux Editeurs, tant de Hollande que de Paris, les avoient laissé. Vous y perdiez, par exemple, votre seconde légende de Bourbon, *qu'ils avoient entiérement négligée.*

Jouïssez de votre réputation, tandis que nous jouïrons de la gaieté qu'inspire la lecture de vos ouvrages. Je ne vous dirai point, à l'exemple de ceux qui dédient, que je m'abstiens de vous faire à vous-même votre éloge, pour ne vous pas faire rougir, et pour ménager votre modestie. Faire rougir un mort, et blesser la modestie d'un poëte, ne sont pas des choses qu'il faille jamais craindre; aussi n'ai-je aucune appréhension là-dessus. Mon but, en ne vous louant pas en face, est de réserver pour le Public le bien que j'ai à dire de votre esprit; et en cela je fais ce que font les honnêtes-gens, qui louent plus volontiers un ami en son absence qu'en sa présence.

Je suis

Votre très-obligé et très-reconnoissant
Editeur.

EUTRAPELOPHILE.

LETTRE
DE
M. DE BALZAC
A
M. COSTAR,
SUR LES ŒUVRES
DE SCARRON.

MONSIEUR,

Le livre que vous m'avez fait tenir de la part de monsieur Scarron, est un présent qui m'est bien cher, et que j'ai sujet d'estimer bien fort. D'abord, il m'a servi de reméde, et m'a soulagé d'une oppression de rate qui m'alloit étouffer, sans ce secours venu à propos. J'espére qu'il fera davantage, si j'en use plus souvent. Il se peut qu'il me guérira de mon chagrin sérieux, et de ma triste philosophie: peut-être que j'y apprendrai à rimer des requêtes et des légendes, et que je deviendrai gai par contagion. Voilà sans mentir un admirable malade! Il a je ne sai quoi de

meilleur que la santé : je parle de la santé stupide et matérielle ; car vous savez ce que les Arabes disent de la joie, que c'est la fleur et l'esprit de la santé vive et remuante. Puisque vous voulez savoir les différentes pensées que j'ai eues de ce malade, et que vous m'en demandez un chapitre, je dis, Monsieur, que c'est l'homme du monde le plus dissimulé, ou le plus constant. Je dis qu'il porte témoignage contre la mollesse du genre-humain, ou que la douleur le traite plus doucement qu'elle ne traite les autres hommes. Je dis qu'il y a de l'apparence que le bourreau flâte le patient. Je dis qu'à le voir rire comme il fait, au milieu du mal, j'ai quelque opinion que le mal ne le pique pas, mais que seulement il le chatouille. Je dis enfin, que le Prométhée, l'Hercule, et le Philoctète des fables, sans parler du Job de la vérité, disent bien de grandes choses dans la violence de leurs tourmens, mais qu'ils n'en disent point de plaisantes ; que jai bien vu en plusieurs lieux de l'antiquité des douleurs constantes, des douleurs modestes, voir des douleurs sages, et des douleurs éloquentes ; mais que je n'en ai point vu de si joyeuses que celle-ci ; mais qu'il ne s'étoit point encore trouvé d'esprit qui sût

danser la sarabande et les matassins dans un corps paralytique. Un si beau prodige mérite d'être considéré par les Philosophes curieux : l'histoire ne la doit pas oublier ; et s'il me prenoit fantaisie d'être historien, comme je suis historiographe, je ne le compterois pas pour le plus petit miracle de notre tems, qui a produit de si grands miracles. Ce n'est point mon dessein de diminuer la gloire des morts, avec lesquels même j'ai eu amitié : mais il y a différens degrés de gloire ; et quoique la qualité d'Apôtre ne soit pas un titre peu considérable dans une famille chrétienne, il faut avouer que le martyre du fils est quelque chose de plus rare que l'apostolat du pére. Quels seroient là-dessus les sentimens de votre Séneque, qui a pris autrefois tant de plaisir à traiter semblables matiéres, et qui en a cherché si souvent les occasions? N'est-il pas vrai que la fiére et orgueilleuse vertu, qu'il a tant louée, et qui se vantoit d'être à son aise dans le taureau de Phalaris, et de pouvoir dire qu'il y fait bon, n'a été que la simple figure de cette vertu si douce et si humble, qui sait mettre en œuvre les paradoxes de l'autre, et ne se vante de rien ? Concluons donc à l'honneur du MALADE DE LA REINE, ou qu'il

y a de l'extase et de la possession en sa maladie, et que l'ame fait ses affaires à part, sans être mêlée dans la matiére; ou qu'il y a de la fermeté et de la vigueur extraordinaire, et que l'ame lutte contre le corps, avec tout l'avantage que le plus fort a sur le plus foible.

Aut cœleste aliquid, Costarde, astrisque propinquum;
Morbus hic est, superoque trahit de lumine lucem;
Aut servant immota suum bona vera serenum,
Statque super proprias virtus illæsa ruinas.
Post tot sæcla igitur tandem, gens Stoïca regem
Cerne tuum: fasces tenero submittite vati,
Sublimes tragicique Sophi, Zenonia proles;
Nec pudeat decreta humili postponere socco
Grandia, et ampullas verborum et nomen honesti
Magnificum, ac veras audire in carmine voces.
Scarro æger, Scarro infando data præda dolori,
Non fatum crudele, Jovem non clamat iniquum;
Iratis parcit superis, sortique malignæ,
Et patitur sævos invicta mente labores,
Jucundumque effert dira inter spicula vultum;
Nec simulate gerit personam indutus honestam,
Vel mista ridet, veluti Mezentius, ira:
Sed purum, sine fraude et laxis ridet habenis.
Dicam uterum, neque sat semel est dixisse triumphos,

Qui læta, ingeniosa, ægre de pectore promit,
Qui ludit Cæcum, Enceladum, vastumque Typhœa,
Terrigenasque alios, festivo carmine, fratres;
Qui sedeat licèt æternum, mirabile dictu!
Perpetuos agitat Pindi per amœna choreas;
Proximus ille polo, fortunaque altior omni.
Scarro meus, mihi namque tuum, Costarde dedisti,
Magnus erit rex ille sui, quem prisca coronet
Porticus, et rigidi vox imperiosa Cleanthæ;
Ni sæclo invideat nostro rigidusque Cleanthes;
Priscaque dìs divûmque patri, se porticus æquans.

Je ne sai si la bigarrure de ce chapitre vous plaîra : pour le moins je ne veux pas que sa longueur vous déplaîse. Je vous donne le bon soir, et suis, &c.

DISCOURS
SUR LE STYLE BURLESQUE EN GÉNÉRAL;
ET SUR CELUI
DE SCARRON
EN PARTICULIER.

DISCOURS
SUR LE STYLE BURLESQUE
EN GÉNÉRAL,
ET SUR CELUI
DE SCARRON
EN PARTICULIER.

QUOIQUE le mot de *burlesque* ne soit pas plus ancien dans notre langue, que les ouvrages de Sarrazin qui a osé s'en servir le premier, il faut avouer que la chose qu'il signifie est beaucoup plus ancienne que lui, quoique les Grecs et les Latins de l'ancienne Rome n'ayent point connu ce que nous appellons aujourd'hui proprement le *style burlesque*.

Mon dessein est de faire voir l'origine et la signification de ce mot; les différentes sortes de burlesque, et en quoi celui de Scarron différe de celui des autres: et par-là j'aurai fait connoître pourquoi ses ouvrages se soutiennent après la chûte de tant d'auteurs burlesques ses contemporains, ou ses successeurs. Cette recherche n'est pas

fort importante à la vérité ; aussi n'en prétens-je pas une grande reconnoissance de la part du public. Je ne laisserai pas d'y placer des détails qui sont essentiels à l'histoire de la poésie Françoise.

Le mot de *burlesque* vient de l'Italien *burla*, qui est lui-même emprunté de la langue Castillane, dans laquelle il veut dire un *badinage*, une *malice*, quelque chose de *risible*. On appelle en Espagnol *burladores* ces jets-d'eau cachés qui mouillent tout-à-coup ceux qui ne s'y attendent point. Du mot *burlà* que les Italiens ont adopté, et qui signifie chez eux une *plaisanterie*, ils ont fait *burlesco*, *plaisant* ; *et burlare*, *plaisanter*. *Tal si burla, che si confessa*, disent les académiciens de la Crusca, c'est-à-dire, *tel plaisante, qui ne laisse pas de dire la vérité*. Ce mot *burla* signifie aussi ces petites comédies que l'on représente après une tragédie, et que l'on appelle *farces* ; et comme ces sortes de piéces sont écrites en un style très éloigné de l'élocution noble et sérieuse de la tragédie, et que les façons de parler les plus comiques, et même les plus grotesques y sont reçues, de-là vient qu'on a appellé *style burlesque* celui qui convient proprement aux farces.

Ce mot étoit encore nouveau un peu avant le milieu du siécle passé, c'est-à-dire entre les années 1640 et 1650. Ce n'est pas que le *style burlesque*, à prendre ce mot dans un sens un peu étendu, ne fût usité avant Scarron. Saint-Amant a composé une partie de ses vers dans un goût approchant de celui-là. Il s'étoit appliqué à recueillir ces façons de parler: on voit même dans *l'histoire de l'académie françoise* par Pellisson, que quand il y fut résolu que chaque académicien harangueroit à son tour, » Saint-Amant » demanda et obtint d'en être exempt, » à la charge qu'il feroit, comme il s'y » étoit offert lui-même, la partie comique » du dictionnaire, et qu'il recueilleroit les » termes *grotesques*, c'est-à-dire, comme » nous parlerions aujourd'hui, *burlesques*. » Mais ce mot de *burlesque*, qui étoit » depuis longtems en Italie, n'avoit pas » encore passé les Monts «. Ces paroles de Pellisson font voir que le mot de *burlesque* n'étoit pas encore en usage au mois de décembre 1637, lorsque Saint-Amant obtint ce qu'il demandoit. Ce que l'on a appellé depuis *burlesque*, s'appelloit alors *comique* ou *grotesque*. Pellisson ajoûte: » » monsieur Ménage remarque fort bien

» en ses *origines*, qu'il fut premiérement
» employé par monsieur Sarrazin, long-
» tems après«.

Que Sarrazin ait employé ce mot le premier, en quelque ouvrage qui est devenu public, à la bonne heure; Scarron conservera toujours l'honneur d'avoir fait connoître la chose même. Ils étoient amis, comme il paroît par les deux épîtres de Scarron adressées à Sarrazin; et le mot de *burlesque* pourroit bien être né chez Scarron, et avoir été en usage dans les conversations, quelque tems avant que d'être risqué par l'impression.

Avant Scarron il y avoit un *style familier*, *enjoué*, et vraiment *comique*, dont les beaux-esprits de ce tems-là s'étoient servis dans quelques poésies. On a un badinage élégant de ce genre dans plusieurs *épîtres* de Marot, de Boisrobert, &c.; mais ce n'est point-là le burlesque. Saint Amant secouant le joug avoit donné dans un badinage plus facile à exécuter, en admettant les phrases populaires, les expressions triviales dans des vers uniquement consacrés à la débauche. Ce n'étoit point encore là le vrai *burlesque*, tel que Scarron nous l'a montré. Monsieur de la Monnoye a donné le nom de *style niais*, à celui

de la chanson de monsieur de la Palisse. J'appellerois volontiers *style grivois*, le style de Saint-Amant. Ses saillies et le tour qu'il leur a donné, sentent plus le corps de garde que les bonnes compagnies.

La maniére de Scarron est originale; il n'a point eu de modéle à qui il se soit efforcé de ressembler; mais il a été lui-même le modéle de ceux qui ont tâché inutilement de l'imiter, et qui ont, pour ainsi dire, déshonoré le burlesque par le mauvais usage qu'ils en ont fait. De-même qu'on a donné le nom de *marotique* au style qui étoit propre à Marot, il y auroit eu de la justice à inventer un nouveau nom en faveur du burlesque de Scarron, pour le distinguer de celui de ses ridicules imitateurs.

Dès que les ouvrages de Scarron se répandirent dans le public, le François, toujours avide de la nouveauté, sur-tout de ce qui inspire la joie, les reçut avec un empressement prodigieux. Ils furent bientôt à la mode, et Paris ne manqua point d'auteurs qui remarquant la grande vogue que ce genre de plaisanterie avoit acquise en peu de tems, crurent que rien n'étoit plus aisé que l'imitation. Scarron

ne tarda guére à avoir une multitude de rivaux de tous étages.

Durant la guerre de Paris, le déchaînement général du peuple contre le ministére n'éclata pas seulement par les barricades : les satyres ne furent point épargnées au ministre ; et comme on vouloit le tourner en ridicule, le burlesque parut commode pour ce dessein. Tout se traitoit en ce style, selon la remarque d'un auteur de ce tems-là. On n'étoit pas fondé en raison, mais on rioit et on se consoloit ainsi des malheurs de la patrie. Ainsi Scarron, sans le vouloir, fut la cause occasionnelle d'un déluge de vers burlesques, dont la France fut inondée. La plupart de ces ouvrages ne devoient leur réputation qu'à la haine que l'on portoit au cardinal ministre : n'importe ; ils se soutenoient quelque tems, et même encore aujourd'hui il y a des bibliothéques où l'on en conserve d'amples recueils, plutôt par rapport à l'histoire, que par aucune autre considération. Les noms de la plupart des auteurs de ces obscures productions, sont aussi ignorés aujourd'hui que s'ils n'avoient jamais écrit.

L'auteur d'une lettre insérée dans un des journaux de Hollande, dit au sujet

des imitateurs de Scarron: » Nos François
» sont un peu moutonniers. Pareils aux
» ouailles de Dindenaut, ils se suivent et
» passent par où le premier a passé. Lors-
» que le P. Dubosc, cordelier, eut donné
» au public son livre de *l'honnête femme*,
» on vit bientôt paroître *l'honnête garçon*,
» *l'honnête fille*. Un écrivain s'avisa d'in-
» tituler *délices* la description d'un pays:
» à son exemple, on trouva des délices
» par-tout, jusques dans la Suisse. Nos
» poëtes avoient extrêmement négligé *l'ode*;
» à peine en cinquante ans tout le par-
» nasse françois en avoit produit assez
» pour faire un petit volume raisonnable:
» depuis que les odes de monsieur de la
» Motte ont paru, il en pleut de toutes
» parts, et tel qui n'a presque pas assez
» de force pour achever un magridal, ou
» un couplet de chanson, se pique de faire
» des odes, et qui pis est, des odes pin-
» dariques. Quand monsieur Rousseau a
» remis à la mode *l'épigramme marotique*,
» tout Paris en a été assassiné par des
» gens qui n'avoient pas assez de raison
» pour connoître qu'il leur manquoit le
» talent de les tourner comme lui.

Il en fut de-même du *burlesque*; dès qu'il parut, il fut goûté. J'entens ici par

burlesque une plaisanterie ingénieuse, telle qu'elle se trouve dans les trois ouvrages pour lesquels Balzac demandoit grace au cas qu'il fallût irrémissiblement que le stile de Marot et que le genre burlesque perissent, savoir les *avantures de la souris* par Sarrazin, la *requête* de Scarron au cardinal de Richelieu, et celle des *dictionnaires* à l'académie par Ménage : voilà ce que Balzac appelloit le *style marotique et le genre burlesque*, dans un écrit publié en 1644, c'est-à-dire la même année que le *typhon* parut, et environ deux ans après la *requête au cardinal*.

Monsieur Brossette, dans une note sur *l'art poétique* de Despreaux, concluď delà, que ni Balzac, ni le Pére Vavasseur qui a écrit contre le burlesque (*de ludicrá dictione*), n'ont point connu le véritable caractére du burlesque : car, dit-il, placer Marot parmi les poëtes burlesques, et donner aux trois piéces réservées par Balzac le nom de poésies burlesques, c'est confondre le naïf avec le bouffon, et l'agréable avec le ridicule, entre lesquels il y a une distance que l'on ne sauroit mesurer.

Il seroit aisé de justifier Balzac, en expliquant ce qu'il entendoit par *burles-*

que. Il appelloit ainsi un style gai et naïf, une agréable et ingénieuse bouffonnerie, propre à faire rire les honnêtes-gens. Telles sont les trois piéces qu'il vouloit sauver de la proscription. La *requête* de Scarron au cardinal de Richelieu n'a pas seulement du naïf, mais aussi du bouffon : c'en est un mêlange qui fait plaisir. Les deux *légendes de Bourbon* sont remplies de traits naïfs et bouffons en même tems, et Balzac en auroit parlé s'il les eût connues ; mais il écrivoit en 1644, et le recueil de Scarron où elles se trouvent, ne parut que l'année suivante. Le *typhon* qui fut imprimé à part en 1644, a quantité de ces traits naïfs ; et Despreaux, qui reléguoit ce poëme dans les Provinces, convenoit que les premiers vers en sont d'une plaisanterie assez fine. Je dirai ensuite les raisons qui l'empêchérent d'en parler plus avantageusement, il n'est pas encore tems d'examiner ses motifs.

Ce caractére naïf et agréable, resserré dans des bornes trop étroites, ne convenoit point à l'esprit libertin de Scarron. Il auroit pu se contraindre jusqu'à ne s'en point écarter, dans un ouvrage un peu court. Mais l'esprit bouffon l'emportoit dans un ouvrage de longue haleine, et il

falloit qu'il mêlât ces deux sortes de génies, qui paroissent à monsieur Brossette si opposés l'un à l'autre. Si ceux qui l'imitérent avoient eu l'esprit de les associer comme lui, l'inconvénient n'eût pas été si grand. Mais malheureusement le naïf leur manqua; ils ne ptirent de lui que le bouffon et le ridicule, qui n'étant plus assaisonnés du naïf, comme ils le sont dans ses ouvrages, ne purent se soutenir dans ceux qu'ils employoient. Le vrai burlesque, j'entends celui de Scarron, parut si aimable, qu'au-lieu de s'élever contre cette sorte de style, chacun s'empressa de l'imiter. Écoutons ce que dit Pellisson, en parlant du burlesque: » Alors on peut dire non seulement qu'il passa en France; mais encore » qu'il s'y déborda, et qu'il y fit d'étranges » ravages. Ne sembloit-il pas, ces années » derniéres, que nous jouassions à ce jeu, » où qui gagne perd; et la *plupart ne pensoient-ils pas que, pour écrire raisonnablement en ce genre, il suffisoit de dire des choses contre le bon-sens et la raison? Chacun s'en croyoit capable en l'un et en l'autre sexe*, depuis les dames et » les seigneurs de la cour, jusqu'aux femmes de chambre et aux valets. Cette » fureur de burlesque dont à la fin nous

» commençons à guérir, étoit venue si » avant, que les libraires ne vouloient rien » qui ne portât ce nom : que par ignoran- » ce, ou pour mieux débiter leur marchan- » dise, ils le donnoient aux choses les plus » sérieuses du monde, pourvu seulement » qu'elles fussent en petits vers : d'où vient » que durant la guerre de Paris en 1649, » on imprima une piéce assez mauvaise, » mais sérieuse pourtant, avec ce titre, » qui fit justement horreur à tous ceux » qui n'en lurent pas davantage, *la pas-* » *sion de notre seigneur en vers burlesques.* Pellisson a raison de remarquer que l'on donnoit alors le nom de vers burlesque aux vers pareils pour la mesure à ceux des deux *légendes de Bourbon*, du *Typhon*, du *Virgile travesti*, et de quantité d'autres.

L'usage d'appeller ainsi les petits vers, ne laissoit pas d'être fondé en raison. Car si *burla* veut dire *farce*, et *burlesco* ce qui appartient à la farce, quantité de farces anciennes, comme le *cartel de Guillot*, le *mariage de rien*, le *cocu battu et content*, et quantité d'autres petites comédies de ce tems-là, sont écrites en vers de cette mesure ; et de-même qu'on a appellé vers *héroïques*, les vers alexandrins ou de 12

à 13 syllabes, rien n'empêchoit qu'on n'appellât vers *comiques* ou *burlesques* les vers de 8 à 9, qui avoient été choisis par préférence pour les petites piéces comiques.

Le burlesque de Scarron n'étoit point borné à un certain nombre de syllabes dans les vers, puisqu'on en trouve dans son recueil de toute espéce. Il ne consistoit pas même, comme quelques-uns l'ont cru, dans un choix bizarre de mots grotesques. Son burlesque dépendoit beaucoup plus de la singularité des idées et des images, et de leur joyeux assortiment. Ce burlesque étoit encore plus dans la qualité de la pensée, que dans le tour de l'expression; comme quand il définit un pédant,

> Animal irrassasiable,
> En été même indécrotable.

Voici encore une des pensées burlesques de Scarron, qui ne laisse pas d'être telle, quoiqu'exprimée en termes qui n'ont rien de bouffon ni de comique par eux-mêmes. Un homme qui travailloit à un roman, lui fit connoître qu'il étoit en peine de trouver à son héros un dénouement neuf et surprenant. Cela est aisé, lui dit Scarron. Il n'y a qu'à le faire pendre en place

publique : ce dénouement étonnera tout le monde : vous pouvez compter qu'il est neuf, et que personne ne s'en est encore servi, que je sache. Cette idée, que Sarrazin nous a conservée dans son dialogue, est véritablement burlesque.

Pellisson au-reste a très grande raison de se plaindre du débordement du burlesque, et des étranges ravages qu'il fit. On vit en effet une multitude innombrable de poésies burlesques. Sous prétexte que Scarron avoit réussi, Paris fut rempli d'auteurs qui vouloient l'imiter. Je ne parle point seulement de toutes les piéces qui rouloient sur la guerre de Paris, encore moins de celles qui méritoient le nom de *burlesque* qu'à cause qu'elles étoient en petits vers. Je parle des froids rimeurs, qui, sur le modéle du *Virgile travesti*, entreprirent de tourner en burlesque les poëmes des anciens. Dassouci défigura de cette maniére le *ravissement de Proserpine*, poëme grave et pompeux de Claudien. Il rendit aussi ce mauvais office à une partie des *métamorphoses d'Ovide*, et en composa *l'Ovide en belle humeur.* Un nommé *Picou* travestit les deux premiers livres de *l'odyssée d'homére*, et y ajoûta *l'épître burlesque de Pénélope à Ulysse*,

tirée d'Ovide. Il me paroît que c'est le même qui avoit mis en vers burlesques trente-huit *odes d'horace*, c'est-à-dire, tout le premier livre. *Brebeuf* lui-même voulut essayer du style burlesque ; et ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il publia cette *pharsale burlesque* en 1655, c'est-à-dire quatre ans après que Pellisson eut fait tous ses efforts pour décrier cette maniére de défigurer les anciens, et de badiner en dépit de la raison. L'année précédente avoit paru *l'Hippocrate dépaysé*, ou la *version paraphrasée de ses aphorismes, en vers françois.* Cet ouvrage, quoique le titre n'en dise rien, n'est guéres moins burlesque que la traduction françoise de *l'école de Salerne*, à laquelle on a prétendu que le fameux Gui Patin avoit perdu quelques heures. Je passe, pour être plus court, quantité d'autres ouvrages qui contribuérent beaucoup à décrier le burlesque ; et, à dire le vrai, les meilleurs étoient si mauvais, qu'il falloit avoir bien envie de rire pour y trouver quelque chose qui déridât le front du lecteur.

Pellisson a très bien marqué l'origine de ce débordement : ce fut la facilité apparente des vers de Scarron, de laquelle ces auteurs furent les dupes. La plupart,

dit-il, ne pensoient-ils pas que pour écrire raisonnablement en ce genre, il suffisoit de dire des choses contre le bon-sens et la raison ? Après cela il n'y a rien de surprenant à ce qu'il ajoûte, que tout le monde s'en croyoit capable. Il n'est pas le seul qui ait attribué aux imitateurs de Scar ron, cette erreur sur la prétendue facilité de faire des vers comme les siens : dans le *Sorberiana*, Sorbiere en parle ainsi à l'article de Scarron :

» Je mets, dit-il, monsieur Scarron au » rang de ceux que feu monsieur Petit, » mon oncle, nommoit autrefois des ori- » ginaux, et qui sont en effet les premiers » de leur espéce. Il est sans exemple par- » mi ceux de notre nation, et il y en aura » peu de ceux qui le voudront suivre, qui » l'atteignent. IL SEMBLE POURTANT A » QUELQUES-UNS QU'IL N'Y A RIEN DE » SI AISÉ que de faire des vers à sa mode ; » et un gentilhomme a bien osé me dire, » que c'étoit-là le genre dans lequel le vul- » gaire excelloit naturellement ; et qu'ayant » commandé à ses valets de faire des vers, » ils firent d'excellens burlesques : mais il » se contentoit sans-doute de quelques » fausses pointes, et ne concevoit rien » au-delà des sots brocards et des mau-

» vaises railleries. Un certain autre dont
» les œuvres ont fait bruit au parnasse,
» me scandalisa de la même sorte: il me
» soutint que les poésies de monsieur Scar-
» ron n'étoient propres qu'à faire rire les
» crocheteurs. JE SUIS BIEN ÉLOIGNÉ DE
» LEUR SENTIMENT, et ne crois pas que
» des personnes sans littérature puissent
» goûter la fine raillerie, ni comprendre
» les belles allusions de cet incomparable
» burlesque. LA FACILITÉ avec laquelle
» il paroît que cette poésie coule de sa
» plume, est ce qui la rend plus excel-
» lente, et ce qui TROMPE ceux qui s'en
» proposent l'imitation comme fort aisée:

Sibi quivis
Speret idem: sudet multum, frustraque laboret
Ausus idem.

» Il ne suffit pas à ceux qui voudront
» suivre ses traces, d'avoir la rime à leur
» commandement, d'être riches en inven-
» tions; il faudra qu'ils ayent l'adresse de
» bien ranger leurs paroles, qu'ils possé-
» dent une connoissance parfaite des bons
» auteurs et des belles-lettres, et qu'ils
» dispensent avec jugement les traits de
» leur savoir et de leur éloquence. La fi-
» gure que nos écoles nomment *oxymo-*

ron

» *ron*, et qui est propre au style burles-
» que, est un chef-d'œuvre de l'art ora-
» toire, et ne peut être apperçue que par
» ceux qui s'y entendent. En effet, de-
» même que dans la peinture le griffonnage
» et les grotesques de Calot et de Rain-
» brandt, et de ces autres touches hardies,
» ne sont admirées que des maîtres de
» l'art, qui voyent la symmétrie des postures
» parmi le ridicule et l'irrégularité, qui
» seule est remarquée du vulgaire : aussi
» dans cette adroite ironie, dans ce jeu
» d'esprit, et dans cette folie pleine de
» sagesse, ce qu'il y a de bas et d'absurde
» est le plus en vue, ce qui frappe les yeux
» du commun, et ce à quoi il n'est pas
» mal aisé de prendre garde : mais les per-
» sonnes judicieuses et intelligentes décou-
» vrent sous cette écorce des pensées ex-
» quises, des connoissances profondes, et
» des raisonnemens d'une haute philoso-
» phie.

Prætulerim scriptor delirus, inersque videri,
Quàm sapere et ringi.

» Paul Scarron *sapit et ridet*, d'une mé-
» thode bien contraire à celle de quel-
» ques modernes, dont la tétrique sagesse
» affecte le tourment et la gêne de l'esprit.

» De moi, je leur laisserois volontiers
» l'usage de cette pénible façon de phi-
» losopher, et me tiendrois à cette autre
» douce et enjouée, quelque ridicule
» qu'elle paroisse aux yeux de ceux qui
» ne découvrent pas son intention. «

Il est remarquable que ce soit un philosophe de profession, qui nous ait donné cet éloge des poésies burlesques de Scarron. Mille gens avoient besoin qu'un homme de ce caractére les avertît d'y chercher ces connoissances profondes, et ces raisonnemens d'une haute philosophie. Sans cela ils ne se seroient peut-être jamais avisés de soupçonner qu'elles s'y trouvent. Raillerie à part, il y a pourtant un fond de vérité dans cet éloge. Il touche assez bien la trompeuse facilité, qu'on croit voir dans les œuvres de Scarron. Ce qu'il dit des grotesques de Calot et de Rainbrandt, est fort ingénieux : le peuple n'y voit que des marmousets qui le font rire, que des irrégularités qui le frappent : les connoisseurs y découvrent des beautés auxquelles eux seuls savent donner le vrai prix. Dans le burlesque de Scarron les lecteurs vulgaires n'y ont vu que le bouffon et le ridicule ; les bons-esprits ont été charmés d'y rencontrer l'agréable et le naïf.

D'où vient donc, me répondra-t-on peut-être, la conjuration que les meilleurs esprits qu'aît eu la France, ont faite entre eux pour décrier le burlesque ? On vient de voir avec quel mépris Pellisson en parle ; jusqu'à le regarder comme une maladie épidémique, dont il s'applaudit de voir déjà le déclin. Pellisson étoit ami de Scarron, et le voyoit fréquemment, dans le tems même qu'il écrivoit ainsi contre le burlesque. C'est, dira-t-on, une preuve qu'il étoit bien persuadé que le burlesque est mauvais ; puisque l'amitié qu'il portoit à un auteur dont toute la réputation étoit établie sur le burlesque, ne l'a pas empêché de le blâmer.

Il est aisé de répondre à cette objection, que Pellisson ne condamne pas le burlesque entiérement, ni celui de Scarron en particulier. Il condamne avec justice l'abus qu'ont fait de cet agréable modéle ses impertinens imitateurs ; et les ravages que leur style qui n'étoit que bouffon, a fait dans le goût de la nation, où tout le monde, jusqu'aux *femmes de chambre et aux valets*, se croyoit capable d'exceller dans ce genre, pourvu qu'on dît des choses contre le bon-sens et la raison. En vérité il avoit si peu tort, que Scar-

ron lui-même n'a pu s'empêcher de penser comme Pellisson. Voici le portrait qu'il fait des poëtes burlesques de son tems ; et, ce qui est à remarquer, c'est dans un ouvrage d'un an plus vieux que *l'Histoire de l'Académie Françoise*, par Pellisson.

Ils ont pour discours ordinaires,
Des termes bas et populaires,
Des proverbes mal appliqués,
Des quolibets mal expliqués,
Des mots tournés en ridicule,
Que leur sot esprit accumule
Sans jugement et sans raison;
Des mots de gueule hors de saison;
Allusions impertinentes,
Vrai style d'amour de servantes,
Et le patois des paysans,
Refuge des mauvais plaisans;
Equivoques à choses sales,
En un mot le jargon des halles,
Des crocheteurs et porteurs d'eau,
Nommé langage du ponceau.
Il n'est chose dont moins on rie
Que de cette plaisanterie,
Chez le beau monde de la cour,
Où la politesse en son jour
Très-difficilement tolére

Le jargon de la harangére.
Ils font des vers en vieux gaulois,
N'en pouvant faire en bon françois,
Et disent que c'en est la mode.
Quand l'article les incommode,
Ils le coupent sans hésiter.
L'autre jour on me vint conter
Qu'un de ces beaux rimeurs de neige,
Qui sentoit encor le collége,
Enquis si des vers il faisoit,
Parce qu'alors il en lisoit,
Fit une réponse grotesque :
Je n'écris, dit-il, *qu'en burlesque ;*
Mais pour des vers, je n'en fais point.
Nous sommes d'accord en ce point,
Ils en font comme je chemine,
Ou leurs vers ne sont que vermine :
Et moi-même tout le premier,
Je barbouille bien du papier ;
De quoi franchement je m'accuse,
Et suis d'avis, que sans excuse,
(Pourvu que l'on en fasse autant
De tout homme papier gâtant,)
Dans la riviére l'on me jette,
Comme un hérétique poëte ;
Ainsi l'on purgera l'état,
De maint ouvrage sot et plat.

Ce n'est pas seulement dans cette épître

que Scarron met ainsi tout son burlesque au rabais. Il en parle avec une ingénuïté admirable, dans sa dédicace à l'abbé des Landes-Payen, à qui il adresse le V. livre du *Virgile travesti.* » Je suis prêt, dit-il, » de signer devant qui l'on voudra, que » tout le papier que j'employe à écrire, » est autant de papier gâté, et qu'on auroit » droit de me demander aussi-bien qu'à » l'Arioste, *où je prends tant de coyon-* » *neries.* Tous ces travestissemens de livres, » et de mon *Virgile* tout le premier, » ne sont autre chose que des coyonne- » ries ; et c'est un mauvais augure pour » ces compilateurs de mots de gueule, » tant ceux qui se sont jettés sur le Vir- » gile et sur moi, comme sur un pauvre » chien qui ronge un os, que les autres » qui s'adonnent à ce genre d'écrire com- » me au plus aisé ; c'est, dis-je, un très- » mauvais augure pour ces très-brûlables » burlesques, que cette année qui en a » été fertile, et peut-être autant incom- » modée que de hannetons, ne l'ait pas » été en bled. Peut-être que les plus beaux- » esprits qui sont gagnés pour tenir notre » langue saine et nette, y donneront or- » dre ; et que la punition du premier mau- » vais-plaisant, qui sera atteint et con-

» vaincu d'être *burlesque* relaps, et com-
» me tel condamné à travailler le reste de
» sa vie pour le pont-neuf, dissipera le
» fâcheux orage de burlesque qui menace
» l'empire d'Apollon. Pour moi, je suis
» toujours prêt d'abjurer un style qui a
» gâté tout le monde. Et sans le com-
» mandement exprès d'une personne de
» condition qui a toute sorte de pouvoir
» sur moi, je laisserois le Virgile à tous
» ceux qui en ont tant d'envie, et me tien-
» drois à mon infructueuse charge de ma-
» lade, qui n'est que trop capable d'exercer
» un homme entier «.

Cet aveu de Scarron est d'un grand prix, il reconnoît que son exemple excite dans l'empire d'Apollon un fâcheux orage; mais je trouve en lui bien de la générosité, d'avoir conservé à la postérité la mémoire de ces efforts, que firent quelques poëtes de son tems pour lui enlever la gloire d'avoir seul travesti Virgile. Car enfin sans cela on ne sauroit point que ces écrivains obscurs travailloient sur le Virgile en même tems que lui: leurs travaux sont présentement oubliés; et on lui doit la mention, peut-être unique, qui en ait été faite dans des livres venus jusqu'à nous.

Un homme qui pense si modestement

sur un talent que toute la France avoit tâché de saisir par une émulation générale, méritoit bien qu'on le distinguât de ces *très-brûlables burlesques*, dont il parle. Quand son burlesque seroit moins agréable qu'il ne l'est effectivement, quand même il ne seroit pas de meilleur alloi que celui des singes qui l'ont copié, il seroit pourtant très-excusable, et il y auroit autant de raisons pour le justifier qu'il y en a pour le blâmer. Car enfin, si on examine son état, c'est un malade qu'il faut prendre sur son lit pour le mettre sur une chaise, comme un enfant. Plus stoïcien que ces philosophes orgueilleux qui prétendoient au triste honneur de se faire une insensibilité de théatre au milieu des maux les plus affligeans, il triomphe des siens, non pas en détournant son esprit, et en l'éloignant pour ainsi dire de son corps pour l'appliquer à la contemplation de la plus sublime philosophie; Scarron plus naturel sent ses maux, il les décrit; mais c'est avec une gaieté si plaisante, que l'on est réduit à rire de la maniére dont il exprime ses plaintes, quoiqu'on ne puisse se refuser à la pitié en apprenant ce qu'il souffre. Tout est plaisant en lui, jusqu'aux maladies, aux chagrins, à la pauvreté ; ces trois

choses qui abattent les esprits ordinaires, sont pour lui une source de raillerie et d'enjouement. Nous raillons aisément sur les maux d'autrui; mais plaisanter agréablement sur ses propres maux dans le tems même que l'on en est accablé, c'est ce qui paroîtroit impossible, si Scarron n'en avoit pas fourni la preuve pendant vingt-deux ans. Cet exemple sera vraisemblablement unique.

Qu'un homme dans la situation où étoit Scarron fasse des vers, qu'il y mette tout l'enjouement dont l'esprit humain est capable, qu'il donne à tout ce qu'il manie cet air de joie dont il semble pénétré en dépit de tous ses maux, il n'y a rien-là qui mérite d'être censuré : on doit même lui savoir gré, si mêlant à ce qu'il écrit un riche fonds de naïveté et d'agrément, il inspire à ses lecteurs la belle humeur qui le domine. C'est le vrai caractere de Scarron, c'est réellement l'effet que produit la lecture de ses ouvrages. J'avoue qu'il ne m'est jamais arrivé de les ouvrir, sans y trouver un prompt délassement qui en peu d'instans me remettoit l'esprit, fatigué par des études sérieuses et pénibles. J'ai vu des gens qui après m'avoir reproché comme une petitesse les momens que je donnois de tems

en tems à la lecture de Scarron, ne pouvoient garder leur sérieux, quand, pour me justifier, je prenois un de ses livres au hazard, et que je leur en lisois quelques lignes, ou quelques vers; ils étoient forcés de convenir qu'il faut avoir bien du Saturne dans la tête, pour être à l'épreuve des saillies de cet écrivain.

On ne manque point de beaux-esprits, qui, par l'heureux choix d'une matiére agréable par elle-même, se soutiennent sur cet appui, et présentent au lecteur des objets naturellement ornés par leur propre fond; mais Scarron n'a pas besoin de ce choix. Tout lui est bon, et la matiére la moins propre à être embellie ou égayée, est celle qui l'embarrasse le moins. Donnons-en un exemple. La goute lui avoit estropié la main dont il écrivoit; et son domestique à qui il auroit pu dicter, avoit pris congé. Voyons quelle tournure il donne à ces deux circonstances, qui n'ont rien de fort propre à être traitées en badinant. La voici:

De mes cinq doigts l'extrême région
De noirs démons loge une légion;
Et le valet que je faisois écrire,
Autre Démon qu'on ne vit jamais rire,
Et dont l'esprit indifférent et froid,

Eût fait jurer un chartreux tout à droit,
Cessant enfin d'être mon domestique,
M'a délivré d'un fou mélancolique, &c.

Il faudroit copier une grande partie de son recueil; si on vouloit rapporter ici tous les endroits, où une matiére séche, ou même désagréable par elle-même, prend un air riant sous la main de notre auteur. Mais je ne puis me dispenser de dire qu'une des choses qui plaisent en lui, ce sont certaines digressions imprévues auxquelles il se livre; et j'ai remarqué qu'elles font presque toujours un bon effet. La raison en est bien naturelle. Elles sont une preuve de la liberté d'esprit, qui sans s'assujettir à aucune gêne, se proméne avec un agréable loisir, et s'amuse plaisamment à tous les objets qui le retiennent. Ces sortes de digressions sont une source d'agrément pour quiconque sait les bien placer. La Fontaine et le pére du Cerceau, qui ont excellé dans le naïf et l'enjoué, en ont bien connu le prix, et les ont habilement employées. Scarron n'y manque guére, et il les met en œuvre fort heureusement. Il avoit été chez la comtesse de Fiesque; il aimoit les conversations où l'on s'anime, et où chacun soutient son sentiment; cela lui donnoit

occasion de dire mille choses tres-enjouées, quand il s'ennuyoit de ces conversations où une froide complaisance ne répond que par une approbation universelle à tout ce qui se dit. La comtesse de Fiesque l'avoit servi selon son humeur. Aussi prend-il occasion dans une épitre de lui dire :

Vous contestâtes à merveilles,
Au grand plaisir de mes oreilles.
On ne sauroit mieux contester ;
Je ne le dis point pour flater,
Et par une fausse louange ;
Vous contestâtes comme un ange ;
Et je vous cède de bon cœur,
Moi qui suis un grand contesteur.
La digestion est meilleure,
Lorsque l'on conteste un quart-d'heure
Un moment après le repas.
Je ne vous conseillerois pas
De contester une heure entiére ;
Toutefois selon la matière,
On peut par conversation
Passer en contestation
Le jour entier, mais à reprises ;
Sans en venir aux mines grises :
Car contester en querellant,
C'est mal user d'un beau talent.

Il a soin au-reste de rentrer dans son sujet

d'une maniére agréable; il ne s'appesantit point sur l'objet qui se présente : au-lieu que ses fades imitateurs ne sauroient revenir à leur matiére, quand ils en sont une fois sortis.

Je l'ai déjà dit, et ne puis me dispenser de le répéter. Quand les ouvrages de Scarron ne seroient pas aussi réjouissans qu'ils le sont, on devroit le pardonner à un malade qui a cherché à tromper les ennuis de sa solitude, et les chagrins de son état, par cet ingénieux amusement. Mais je ne vois rien qui puisse justifier les Poëtes qui de gaieté de cœur se sont jettés à corps perdu dans un genre d'écrire qui lui étoit propre, et qui étoit étranger pour eux. Rien ne vérifie mieux le grand sens de ces deux vers de Despreaux :

Chacun pris dans son air est agréable en soi :
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

Scarron dans son naturel est aimable, mais l'air de Scarron ne convient point à ses copistes. Cet air emprunté leur sied mal, et ils auroient moins deplu, s'ils s'en étoient tenus au talent qui leur étoit propre. En voici un exemple, auquel il n'y a rien à opposer.

Brebeuf enchanté de Lucain, dont il

avoit assez bien attrapé la versification pompeuse et bruyante, s'avisa de le traduire en notre langue. La *Pharsale* lui acquit une grande réputation. Ce n'est point cette variété d'harmonie qui se proportionne à la variété des matiéres; tout est à l'unisson, et le ton est toujours également élevé, toutes les images sont touchées avec des couleurs également fortes. C'est un grand défaut ; mais il n'est apperçu que des personnes qui ont un goût délicat, et le nombre de ces gens-là est toujours le plus petit. Ainsi il se trouva peu de connoisseurs qui sentirent ce manque de variété. En échange mille lecteurs furent enchantés d'un poëte, qui est toujours grand et élevé, et qui se soutient jusqu'au bout.

Qui soupçonneroit un pareil homme d'avoir voulu courir sur les traces de Scarron, et, qui pis est, d'avoir choisi Lucain pour le travestir ? Il avoit achevé la *Pharsale*, et jouissoit des honneurs qu'elle lui avoit attirés, lorsque, par un effet de la contagion qui régnoit alors, il se laissa infecter comme les autres à ce mauvais air. Il entreprit donc de travestir *Lucain* dans le tems que Scarron, rebuté de la décadence du burlesque, abandonnoit son *Virgile*. Quel fut le succès de cette extravagante

entreprise ? Réduit à avouer » que ce qui » tient du Burlesque a perdu la meilleure » partie de son agrément, et qu'il n'est plus » guéres le divertissement des esprits dé- » licats, » il croit bien racommoder les choses en n'appellant pas son livre un ouvrage en vers burlesques, mais *en vers enjoués*. Eh quel enjouement encore ? c'est un verbiage allongé qui ne finit point ; il employe cent soixante-deux vers pour exprimer les sept premiers vers de Lucain. Ce ne sont point les agréables saillies de Scarron, c'est un enjouement sans grace et sans vie ; tout y est morne, et laisse le lecteur aussi froid qu'il étoit en ouvrant le livre.

Je sai bien que l'on reproche aux poésies burlesques de Scarron, un défaut que je suis obligé de reconnoître. Il ne faut pas trop s'obstiner à les lire continuellement, il est aisé de s'en rassasier. Ce défaut leur est commun avec tous les ouvrages où les plaisanteries se suivent de près. La plaisanterie veut être dispensée avec un certain ménagement ; et on a remarqué le même défaut dans la *comédie des plaideurs* par Racine ; les bons-mots y viennent trop coup sur coup : il faut une économie qui laisse au lecteur le tems de se reposer. Mais il

y a ici un bon remède. Les poésies de Scarron ne sont pas faites pour être l'objet d'une lecture continuée : on les prend lorsque l'on veut rire , et se délasser d'une occupation sérieuse ; et dès qu'elles ont produit cet effet, et qu'elles cessent d'amuser aussi agréablement , on les laisse jusqu'à quelque autre moment de loisir : il est sûr qu'en y revenant de cette maniére , on y retrouve un excellent antidote contre la mélancolie.

Je ne parle que de ses poésies, car sa prose a quelque chose qui rassasie moins. Par exemple, quiconque aura entamé son *roman comique*, ou quelqu'une de ses *nouvelles*, ne pourra guéres les quitter sans une vive curiosité de suivre l'auteur jusqu'au bout. Tout y est narré plaisamment. Scarron possédoit le talent de raconter , à un degré éminent. Il peint au naturel , et met devant les yeux de son lecteur tout ce qu'il décrit : on croit voir le curé de Domfront dans son brancart, ou Ragotin à cheval sur son arquebuse, passée entre ses jambes , entre lui et la selle de son cheval. Je n'ai jamais vu personne lire cette derniére avanture, sans rire de tout son cœur ; et on peut dire que Scarron est unique pour ces sortes de traits.

Il

Il faut assurément que celui, qui sous le nom vrai ou supposé d'*Offray*, a travaillé après Scarron au *roman comique*, n'ait pas senti tout le mérite de notre auteur, ni toute la difficulté qu'il y a de l'égaler en cela. Il n'est pas possible que cet homme eût eu la témérité de le continuer, s'il eût connu la distance qu'il y avoit d'un si excellent original, à un conteur froid, et de mauvaise grace. Il a cru sans-doute, que quiconque auroit lu les deux parties que Scarron a publiées, seroit impatient de voir la fin et le dénouement de toutes ces grotesques avantures. En cela il a eu raison; mais il devoit songer que Scarron seul étoit capable de terminer ce roman d'une maniére uniforme. Quelle chûte pour un lecteur qui a quelque goût, quand après avoir lu ce qui est de Scarron, il tombe malheureusement dans les glaces du sieur *Offray*!

La même chose arrive à ceux qui ont lû le commencement du huitiéme livre du *Virgile travesti*, lorsqu'ils voyent que Scarron leur échappe tout-à-coup, et qu'au-lieu de ce burlesque vif et animé ils trouvent le style lâche et rampant de l'un de ses continuateurs. Il n'importe lequel des deux, et j'aurois de la peine à décider

lequel est le plus ennuyeux des deux auteurs qui ont osé continuer le *Virgile travesti.*

Tout le monde sait que l'un est un officier goguenard, qui a vécu en Hollande, à Hambourg, en Saxe, et ailleurs. Il se qualifioit en Hollande Messire *Jacques Moreau*, chevalier, Seigneur de *Brazey*, capitaine de cavalerie dans le régiment de cuirassiers Espagnols du comte de Louvignies. Il s'est fait appeller ailleurs le marquis ou le comte de *Brazey*, et a publié trois volumes de mémoires entrelardés de poésies, parmi lesquelles on trouve des imitations d'Horace, où cet ancien poëte n'est pas mieux imité que Scarron l'est dans cette suite du *Virgile travesti.* J'ignore de qui est l'autre continuation qui se trouve immédiatement après celui dudit Marquis : mais il est fâcheux que ces deux auteurs n'ayant pas assez de goût pour apprécier leurs ouvrages, il ne se soit pas trouvé au moins quelque ami qui les ait charitablement avertis qu'il y avoit bien de l'imprudence à eux de faire imprimer leur burlesque, à la suite de celui de Scarron, dans un même volume. Leur ouvrage étant seul, ne laisseroit pas d'être trouvé plat et ennuyeux. C'est encore pis, quand la comparaison avec leur modéle, fait encore mieux voir

la différence énorme qui est entre eux et lui. Jamais imitateurs ne méritérent mieux dans un sens la qualification que leur donne Horace :

O imitatores servum pecus !

Leur burlesque a une platitude, qui ne convient qu'à des valets. Mais c'est assez parler de ces désagréables copistes, revenons à Scarron qu'ils n'ont pu atteindre.

De toute cette foule innombrable de poëtes burlesques qui occupoient les presses de France du tems de Scarron, il est à peu près le seul à qui on fait l'honneur de réimprimer les ouvrages après sa mort ; il n'y a que les siens qui se soutiennent encore à-présent. En voici la raison. La plaisanterie chez lui coule de source : les autres ne sont plaisans, que parce qu'ils ont envie de l'être, et on sent les efforts qu'ils font pour faire rire. Scarron mêle le naïf avec le bouffon : ils se contentent du dernier, et de tout ce qu'une ivresse babillarde leur présente. Il est vif et serré, et dit en peu de vers, ce qu'ils étendroient en une longue kirielle de rimes. Prenons pour exemple les premiers vers de son *Typhon* :

Je chante, quoique d'un gozier
Qui ne mâche point de laurier,
Non Hector, non le brave Enée,
Non Amphiare, ou Capanée,
Non le vaillant fils de Thétys;
Tous ces gens-là sont trop petits,
Et ne vont pas à la ceinture
De ceux dont j'écris l'avanture.

A voir la maniére dont Brebeuf a multiplié les sept premiers vers de Lucain; il auroit employé plus d'une centaine de vers à paraphraser ce que Scarron met dans ces huit vers. Que Scarron ait dit un mot très-plaisant (comme, par exemple, les deux derniers vers que je viens de rapporter, où il est question d'une comparaison des Héros qu'il a nommés, avec les Géans dont il va décrire la guerre,) il passe d'abord à quelque autre chose, et va son chemin. Les autres poëtes burlesques ne se contentent point de cela: outre qu'ils commencent par noyer leur objet dans un déluge de paroles, ils le présentent de nouveau de plusieurs maniéres de suite; ils ne sauroient quitter une idée qui leur a paru plaisante. Cette superfluité de paroles rend le style lâche, et émousse la vivacité d'une pensée;

que l'esprit peut mettre dans un ouvrage, n'approchent pas de celles qui viennent du cœur. L'esprit pense, le cœur sent; et tous les ouvrages de sentiment l'emportent aisément sur ceux où l'on voit que l'esprit s'est étudié à dire de jolies choses. Il y a bien de l'esprit dans Benserade, cependant il perdra toujours beaucoup si on le compare avec la Fontaine. Benserade pensoit, la Fontaine sentoit.

Je demande *une expression fidèle de la nature.* On ne s'en écarte jamais impunément : quiconque l'abandonne, me fait soupçonner qu'il n'a pas eu assez de goût pour la connoître, ou assez d'habileté pour l'exprimer. Un écrivain plat et grossier n'arrive point jusqu'à elle; un écrivain qui se pique de bel-esprit la passe sans la reconnoître, va embrasser un fantôme au lieu d'elle, et ne nous donne que les illusions de son imagination échauffée. La représentation d'un objet ne mérite d'être appellée représentation, qu'autant qu'elle est conforme à la vérité.

Rien n'est plus opposé au naturel, et au naïf, que les pensées affectées, où l'on apperçoit l'effort qu'un bel-esprit a fait pour penser de cette façon. On se donne souvent la torture pour inventer quelque chose de

neuf; on veut briller à quelque prix que ce soit ; on parvient à coudre ensemble un bon nombre de traits petillans. Ces sortes d'ouvrages n'ont qu'un tems ; ce qui n'est point naturel lasse bientôt, on revient au simple et au naïf, dès que quelque écrivain de bon goût se présente. Rien ne plaît comme ces livres où tout coule de source.

Ce n'est pas assez que la pensée soit naïve, il faut que l'expression le soit aussi: un style empesé fatigue. Je consens qu'un auteur travaille ses ouvrages avec soin, mais je ne veux pas qu'il me fasse appercevoir du travail qu'ils lui ont coûté. Dès que les vers n'ont pas un tour aisé, le poëte doit renoncer à la qualité de naïf.

Après avoir établi ainsi l'idée du naïf, ajoûtons-y une dose d'enjouement et de gaieté ; et nous aurons le naïf de Sarrasin, de Chapelle, de Voiture, de la Fontaine, et de quelques autres. Ce sera même, si l'on veut, le burlesque de Balzac. Mais ce n'est point encore le burlesque de Scarron; cet enjouement étoit encore trop sérieux pour lui. Ses maux demandoient une médecine plus forte. Pour les combattre, il falloit non seulement cette joie douce qui se contente de dérider le front, mais des éclats de rire dans toutes les formes. Scar-

ron, sans renoncer au naïf, l'employoit aussi-tôt qu'il se présentoit, et il se présentoit souvent; mais il ne laissoit pas de s'accommoder d'une plaisanterie moins délicate, lorsque le naïf ne venoit pas assez tôt. Son *Virgile travesti* est un mélange du naïf, et de cette sorte de plaisanterie moins délicate que nous appellons bouffonnerie. Ses requêtes, ses épîtres sont pleines de traits admirables d'une délicate naïveté. La plupart de ses épigrammes sont d'un autre genre. Au-lieu du naïf qui y feroit un très-bon effet, on n'y trouve la plupart du tems qu'une bouffonnerie, souvent même assez grossiére.

Il y a donc dans les œuvres de Scarron un double burlesque. L'un est un badinage aisé en apparence, mais en effet si difficile à attraper, qu'il est quelquefois arrivé à Scarron lui-même de le manquer. L'autre genre de burlesque n'est pas si mal-aisé à saisir: il n'est question pour cela que de substituer des mots ridicules, à la place des termes qui conviennent proprement au sujet. C'est cette seconde espéce que les imitateurs de Scarron ont copiée, encore l'ont-ils fait avec un déchet considérable. Car si l'on excepte quelques endroits où Scarron s'oublie jusqu'à la grossiéreté, ce

qui chez lui n'est que bouffon ne laisse pas d'être en place; on le lui passe en faveur du naïf, qui vient bientôt au secours. Mais les autres auteurs ne sortent du bouffon, que pour tomber dans le plat et l'ennuyeux.

Je prévois que quelqu'un me fera cette objection. Si Scarron étoit tel que vous dites, Despréaux, le plus judicieux critique qu'ait eu la France en fait de poésie et de belles-lettres, auroit il proscrit si généralement le burlesque, et même celui de Scarron? car enfin, il ne ménage pas plus le *Typhon* de cet auteur, que tous les autres ouvrages de ce genre, et il renvoye bien expressément le burlesque aux plaisans du pont-neuf. Commençons par rapporter les vers où cette décision se trouve: quelques réflexions que j'y ajoûterai, éclairciront cette matiére.

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse:
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.
Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
On ne vit plus en vers que pointes triviales.
Le Parnasse parla le langage des halles.
La licence à rimer, alors n'eut plus de frein.
Apollon travesti devint un Tabarin.
Cette contagion infecta les provinces;

Du clerc, et du bourgeois, passa jusques aux princes:
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs;
Et jusqu'à d'Assouci, tout trouva des lecteurs.
Mais de ce style enfin la cour désabusée,
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée;
Distingua le naïf du plat, et du bouffon;
Et laissa la province admirer le Typhon.
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
Imitons de Marot l'élégant badinage;
Et laissons le burlesque aux plaisans du pont-neuf.

Cette censure n'est pas si injurieuse à Scarron, que l'on pourroit d'abord se l'imaginer. 1. Elle se trouve dans un livre commencé neuf ans après sa mort, et publié cinq ans plus tard, c'est-à-dire, quatorze ans après la mort de Scarron; dans un tems que d'Assouci, qui se qualifioit *Empereur du burlesque, premier du nom*, s'obstinoit à relever le burlesque décrédité, en accablant le public de ses poésies. 2. Despréaux détermine par l'épithéte d'*effronté* le burlesque qu'il attaque; il en a fait l'histoire, la description, et en montre les abus. Il le désigne encore mieux par l'*extravagance aisée* qu'il lui attribue. En effet rien deplus aisé que le burlesque de d'Assouci et de ses semblables; mais le burlesque naïf de Scarron étoit si peu aisé,

que de quelques milliers de poëtes qui l'ont cherché, pas un n'a pu l'attraper. 3. Boileau fait parfaitement bien sentir que la cour *distingua le naïf, du plat et du bouffon.*

Il se garde bien de flétrir Scarron, comme si toutes ses œuvres devoient être mises au rebut; il y distingue le naïf: et voilà ce dont ni la ville, ni la cour, ne se lasseront jamais, et ce qui soutient les principaux ouvrages de Scarron. Despréaux y distingue le bouffon, qui est proprement ce qu'il attaque; et comme le *Typhon* avoit fait beaucoup de bruit, et servi de modéle à un essaim de poëtes burlesques, il réduit les admirateurs de ce poëme à des provinciaux. Ce n'est pas qu'il n'y ait des traits bien naïfs dans le *Typhon*, mais malheureusement le bouffon y domine. Car pour le plat il est différent du bouffon; c'est un degré encore plus bas, quoique la distance en soit petite.

Despréaux ayant dessein de former le goût par des règles qui conduisissent vers la perfection ceux qui voudroient s'appliquer à la poésie, devoit s'élever contre un mauvais goût, qui, tout décrédité qu'il étoit, ne laissoit pas d'avoir encore ses partisans. Il ne devoit pas laisser croire par

son silence, qu'il approuvât le style plat et bouffon. Et en pareil cas, le plus sûr étoit de faire une proscription générale. Un art poétique en vers, ne permettoit pas d'entrer dans le détail des ouvrages de Scarron qui méritent d'en être exceptés. Des épîtres, des requêtes, et autres ouvrages, ne sont pas aisés à désigner dans un poëme. D'ailleurs, à parler sincérement, il ne pouvoit guéres louer aucun ouvrage de Scarron, sans détruire la leçon qu'il vouloit donner. Je m'explique.

Scarron a fait d'excellentes choses; le plaisir toujours nouveau qu'on prend à les lire, en fait le plus grand éloge : mais elles sont mêlées avec du médiocre, et même avec du mauvais, à apprécier le bouffon selon l'estimation rigoureuse d'une critique sévére. Eh! le moyen de dire à de jeunes gens : » prenez garde : Scarron a » des endroits impayables, le naïf y do» mine en quelques ouvrages; ce sont ces » ouvrages qui lui ont mérité la réputa» tion qu'il conserve encore aujourd'hui; » mais il y en a d'autres, d'un ordre in» férieur, qui peuvent vous amuser quel» quefois, et que vous ne devez pas mettre » au nombre de ceux qui sont dignes de » votre estime »? Ne voit-on pas qu'il y

avoit alors trop de risque à faire un pareil aveu, sur-tout dans un tems où la tentation d'imiter Scarron n'étoit pas encore passée? On dira que cet avis suffisoit pour faire que les gens se tinssent sur leurs gardes, et que pour peu qu'on eût eu de goût, on n'eût pas manqué de faire ce discernement.

Cela seroit bon, si ceux à qui on eût parlé de la sorte, eussent eu le goût déjà formé; mais on voit au-contraire, que ceux pour qui Despréaux a composé son *art poétique*, n'étoient point dans ce cas-là; puisqu'il travaille à le leur former par d'excellens préceptes. Ainsi dans la crainte d'une méprise dangereuse, il a bien fait de leur interdire à pur et à plein l'imitation d'un auteur, dont tant de gens n'avoient copié que ce qu'il a de moins louable.

Despréaux n'a jamais prétendu mettre les œuvres de Scarron au nombre des livres qui ne méritent pas d'amuser agréablement un galant-homme, lui qui a dit:

J'aime mieux Bergerac, et sa burlesque audace;
Que ces vers où Motin se morfond et me glace.

Il n'a voulu faire comprendre autre chose, sinon qu'on ne devoit pas imiter Scarron. En effet, Scarron a beau être aimable dans les endroits où il excelle;

Il n'est point fait pour être imité. C'est un original à part. C'est un modéle dangereux, comme l'ont éprouvé ceux qui ont voulu le contrefaire. C'est un génie unique : c'est un malade qui n'est ni chagrin, ni bourru, comme les autres. Sa gaieté lui fait honneur, on est charmé de le voir badiner sur un sujet aussi triste que le sont les douleurs de sa maladie. S'il pousse l'enjouement jusqu'à l'excès, c'est un cas si rare dans un homme aussi affligé que lui, qu'on est disposé à lui passer ce défaut avec moins de répugnance, qu'on n'en auroit à lui passer des lamentations mélancoliques conformes à son état.

Je sai qu'il y auroit eu un moyen de prévenir la censure que l'on pourra faire de quelques-unes de ses œuvres, auxquelles on reproche la grossiéreté : ç'auroit été de les retrancher de son recueil. Mais il y auroit eu bien de l'inconvénient à faire ce retranchement si long-tems après sa mort. Cela seroit bon, si, lorsqu'on l'a imprimé pour la premiére fois, des amis chargés de l'édition de ses ouvrages, lui avoient rendu ce bon office. Aujourd'hui il n'est plus tems; et de l'humeur dont est le public, c'est le servir selon son goût, que de lui donner sans distinction, tout ce que l'on

peut trouver d'un auteur pour qui il a témoigné de l'empressement. C'est aussi sur ce principe, qu'au-lieu de diminuer cette édition, on l'a faite beaucoup plus ample et plus complette que toutes celles qui l'ont précédée.

Ce défaut, si c'en est un dans une édition, de donner le bon et le mauvais d'un auteur, se trouve dans le recueil des œuvres de Clément Marot, autant que dans aucun autre. Quand Despréaux nous renvoie à l'imitation de Marot, il n'a pas prétendu que ce poëte fût modéle par-tout. Il avoit trop de goût et de jugement, pour faire une faute si contraire aux sages leçons qu'il donne dans l'*art poétique*. Marot est excellent par la naïveté qui régne en quelques-unes de ses épîtres, et dans quelques épigrammes; mais il lui arrive, comme aux autres, de tomber dans le style plat. Il y a des morceaux de sa façon, où l'on ne trouve qu'un badinage grossier, et un jeu de mots de fort mauvais goût. En voici quelques exemples. Il veut louer la ville de Lyon, il y a reçu des caresses; comment s'y prend-il? écoutons:

On dira ce que l'on voudra,
Du Lion, et sa cruauté;
Toujours, où le sens me faudra,

J'estimerai

J'estimerai sa privauté :
J'ay trouvé plus d'honnesteté
Et de noblesse en ce lion,
Que n'ay pour avoir frequenté
D'autres bestes un million.

N'avoit-il que cela à dire de la ville de Lyon, et des honnêtes-gens qui l'y avoient bien reçu ? Quelle froideur pour faire sentir à un nommé Grenouille, mauvais poëte, qu'il n'en estime pas les ouvrages ! il lui dit :

Bien ressembles à la grenouille,
Non pas que tu sois aquatique ;
Mais comme en l'eau elle barbouille ;
Si fais-tu en l'art poétique.

Il y auroit de l'inhumanité à chercher un plus grand nombre d'exemples du mauvais plaisant où Marot s'est quelquefois égaré. Ces fades endroits sont composés par des beautés vraies et naturelles, dont ses meilleurs ouvrages sont assaisonnés. Aussi Despréaux a-t-il judicieusement borné à l'élégant badinage de Marot, l'imitation qu'il en conseille. C'est effectivement en quoi Marot excelle. Mais de-même qu'on a été assez juste pour oublier ses mauvaises plaisanteries, en faveur de son élégant badinage ; la même équité veut que l'on passe

à Scarron ce qui n'est que pure bouffonnerie, en faveur de ce qui est vraiment naïf; et en considération de ce qu'il a d'agréable en une infinité d'endroits, on peut bien lui pardonner s'il se contente quelquefois du ridicule.

J'avoue mon foible : je m'accommode encore mieux du ridicule plaisant de Scarron, que du ridicule sérieux de nos néologues modernes. Que Scarron employe un terme bouffon, je ne puis l'attribuer qu'à l'envie qu'il a eue de me divertir. Je me prête même à son dessein, je ne l'ouvre que pour y trouver de la gaieté; et en fait de joie, il est bon de n'être pas toujours trop difficile à contenter. Mais quand je lis un livre aussi sérieux que les *révolutions de la république romaine* par l'Abbé de Vertot, et que j'y trouve cette étrange façon de parler, *que les romains tiroient leurs vivres de leurs derriéres*; ce burlesque auquel je ne m'attends point, me fait rire à-la-vérité; mais ce rire est bien différent de celui qu'excite la lecture de Scarron. Ce dernier est accompagné d'approbation : l'auteur a voulu me réjouir, il a réussi; je lui en sai gré. L'autre fait un effet contraire: il me raconte sérieusement, et dans un style orné, des guerres, des batailles, des révo-

lutions; je suis content du ton dont il m'en parle : tout-à-coup il change de style sans m'avertir, et me donne un burlesque digne du *roman comique.* Je ne puis le soupçonner d'avoir eu dessein de m'égayer : il faut donc qu'il n'ait pas senti lui-même tout le bouffon qui étoit dans les termes dont il s'est servi; il me divertit sans le vouloir; je suis dispensé de lui en savoir gré. Je me contente au reste de ce seul exemple : quiconque aura lu avec attention les écrits de nos illustres du tems, trouvera chez eux une ample moisson de ce burlesque déplacé.

Après tout, Scarron s'est glorieusement soutenu jusqu'à-présent, et il se soutiendra toujours, malgré le décri du burlesque. Ni les censures de Despréaux, ni les dégoûts du P. Vavasseur Jésuite, qui a pris à tâche d'écrire contre ce style un traité entier, n'ont pu arracher notre auteur des mains du public. Son sort vérifie ces quatre vers de Despréaux :

Quand un livre au palais se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
Que Billaine l'étale au deuxiéme pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier ?

Il en a été de Scarron comme d'un des Horaces, qui après avoir vaincu les Curia-

ces, fit une action sur laquelle on le jugea ; il fut condamné par les Duumvirs, et absous par le peuple. De-même, les défauts de Scarron apperçus par ces deux illustres censeurs, n'ont point empêché que toute la France, disons mieux, que toute l'Europe ne lui fît grace, en faveur de ce qu'il a d'excellent.

Tout bien considéré, quelque critique que l'on fasse du burlesque en général, et de celui de Scarron en particulier, je ne crains point d'assurer, que s'il se trouvoit jamais un malade comme lui, qui durant vingt-deux ans d'infirmités eût le courage d'amuser agréablement le public par des ouvrages où l'on verroit tout ce que la belle humeur est capable de produire de gai et d'enjoué, le public seroit toujours assez indulgent pour ne le pas chicaner sur les négligences, lorsqu'elles seroient rachetées par un grand nombre de plaisanteries fines et délicates. Je suis persuadé que le public ne me dédira point, si le cas arrive; mais il y a bien de l'apparence, que Scarron sera toujours un homme unique en son espéce.

HISTOIRE
DE
SCARRON
ET
DE SES OUVRAGES.

HISTOIRE
DE
SCARRON
ET
DE SES OUVRAGES.

LES ouvrages de Paul Scarron sont écrits d'un style si original, qu'il y auroit de l'injustice à lui refuser un rang honorable entre les auteurs célébres de son siécle. Il est étonnant que dans le grand nombre d'amis qu'il a eus, personne n'ait pris la peine d'écrire sa vie. Sa maladie singuliére, de laquelle il plaisanta jusqu'à la mort, et ses liaisons avec tout ce que la France avoit de plus distingué par la naissance, par les charges, et par le mérite personnel, auroient fourni des mémoires très-curieux. On ne l'eût pas sans-doute oublié, si, lorsqu'il est mort, il y eût de ces journaux où se trouvent les éloges historiques des gens de lettres, à mesure que la mort les enléve. Mais cet établissement n'étoit pas encore commencé. Je soupçonne même que la grande fortune que fit sa femme, contribua au silence des écrivains qui auroient pu traiter cette matiére. Ils craignirent peut-être qu'on n'imputât l'éloge du mari à l'envie de faire ressouvenir la veuve des humbles commencemens qui ne lui promettoient pas une élévation si glorieuse. A-présent que les

risques d'une pareille interprétation n'existent plus; je me propose de recueillir des œuvres mêmes de Scarron, et des écrits des auteurs qui l'ont connu, les détails de son histoire; moins pour servir d'ornement à son recueil, qu'afin de procurer à ses lecteurs des connoissances qui les mettent plus au fait de ses ouvrages, et qui augmentent par conséquent leur plaisir, en leur en facilitant l'intelligence. Je ne m'asservirai point à l'ordre d'une rigoureuse chronologie. Je me laisserai quelquefois entraîner par les matiéres, mais je mettrai les dates quand elles seront marquées dans les ouvrages mêmes, ou indiquées par les circonstances des faits.

PAUL SCARRON, Parisien, étoit fils de *Paul Scarron* conseiller au parlement, de l'ancienne famille des Scarrons, de laquelle étoient aussi *Pierre Scarron*, evêque de Grenoble, et *Jean Scarron*, sieur de Vaujour. Il étoit né l'an 1610, ou l'année suivante; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le gros des auteurs qui ont eu occasion de parler de lui, s'est également trompé sur le tems de sa naissance et sur celui de sa mort. L'auteur de la *description de Paris* le fait mourir le 14 octobre 1660, âgé de cinquante-neuf ans. Il seroit donc né en 1601, selon ce calcul; mais Scarron le détruit lui-même.

Dans une lettre à Marigni il dit: Quand je » songe que j'ai été assez sain jusqu'à l'âge de » vingt-sept ans, pour avoir bu souvent à l'Alle-» mande. « Cela veut dire que ce fut à l'âge de vingt-sept ou de vingt-huit ans qu'il perdit cette

santé qu'il regrette en plus d'un ouvrage. Il faut joindre à ce témoignage ce qu'il dit du commencement de sa maladie dans le *Typhon*, en parlant du cardinal Mazarin; il assure expressément qu'il tomba malade dans le tems que la reine accoucha de Louis XIV. Ce prince nâquit en 1638. Scarron avoit alors 27 à 28 ans: toutes les autres époques qu'il marque lui-même se rapportent à ce calcul. Il compte huit ou neuf ans de maladie dans son épître à *Henri*, prince de *Condé*, qui certainement est de l'an 1646. Dans son portrait fait par lui-même, il dit qu'il a trente ans passés, et que s'il va jusqu'à quarante, il ajoûtera bien des maux à ceux qu'il a déjà soufferts depuis huit ou neuf ans. Ce portrait est de l'an 1646 ou 47, et fut imprimé en 1648. En 1647 Scarron avoit neuf ans de maladie, et étoit alors dans sa 37e. année: il avoit plus de trente ans, et pouvoit encore souffrir beaucoup avant que d'arriver à quarante: il n'est donc pas possible qu'il pût en avoir cinquante-neuf quand il mourut, comme le suppose l'auteur de la *description de Paris*.

Scarron étoit né dans d'assez heureuses conjonctures, pour espérer une vie agréable et très-différente de celle à laquelle il fut réduit. Fils d'un conseiller au parlement qui avoit plus de vingt mille livres de rente, il n'avoit que deux sœurs, *Anne* et *Françoise*, avec qui il devoit un jour partager la succession tant paternelle que maternelle. Mais ces apparences de bonheur ne tardérent pas à se démentir. Le premier coup que lui porta la fortune, ce fut la mort de sa mére. Le conseiller se lassa bientôt du veuvage, et épousa en

secondes nôces Françoise de Plaix, de laquelle il eut deux autres filles, *Madelaine* et *Claude*, et un fils nommé *Nicolas*. Cette seconde femme profita de la foiblesse de son mari, qui, pour me servir des termes du fils, étoit le meilleur homme du monde, mais non pas le meilleur pére. Elle commença de bonne heure à faire sa main en faveur de ses enfans au préjudice de ceux du premier lit, dénatura une partie du bien, et prit ses mesures pour s'approprier le reste.

Le petit *Paul* avoit trop d'esprit pour ne pas voir ce manége. Son âge et la vivacité de son tempérament bilieux et sanguin, ne lui permirent pas de dissimuler. Haï de sa belle-mére, il n'eut pas pour elle ces ménagemens politiques si nécessaires dans l'état de subordination où il étoit. Son pére, qui avoit la tête rompue des plaintes continuelles qu'on lui en faisoit, s'en ennuya à la fin, et sacrifiant son fils à la paix de la maison, il l'envoya à Charleville chez un parent. Un exil de deux ans ayant un peu adouci l'amertume de la belle-mére, le jeune Scarron revint à Paris, où il acheva ses études et prit le petit-collet.

L'état ecclésiastique ne lui convenoit aucunement, aussi ne s'y engagea-t-il point. Il n'en prit que l'habit, qui se peut porter sans conséquence et n'oblige à rien. Paris a toujours été richement fourni de gens qui préférent cet habillement, parce qu'il est facile de se mettre ainsi très-proprement à fort peu de frais. Un homme qui l'a endossé, et qui peut se faire suivre par un laquais, a les entrées dans des maisons, où le même homme

habillé autrement ne trouveroit peut-être à la porte qu'un Suisse brutal et inflexible.

L'abbé Scarron n'avoit pourtant pas besoin de son rabat pour être admis dans les bonnes compagnies, dès qu'il fut en âge de s'y présenter. Il étoit d'une famille connue et très-estimée. Petit, mais bien fait, plein de feu et d'une plaisanterie inépuisable dans la conversation : il logeoit au marais, quartier toujours peuplé de familles aisées, dont la vie commode se passoit pour la plus grande partie dans les amusemens d'une ingénieuse oisiveté. Il s'y tenoit journellement des assemblées, il s'y formoit des cotteries, où un abbé de belle humeur comme lui ne pouvoit manquer de plaire. Son pére fournissoit à ses besoins, et il n'étoit pas homme à s'inquiéter beaucoup d'un avenir qu'il n'avoit garde de prévoir. Un fond de bouffonnerie d'une espéce toute neuve lui faisoit toujours envisager dans un objet le côté le plus plaisant, et lui fournissoit des traits réjouissans qui répandoient la gaieté dans toute une compagnie. Un homme de ce caractére étoit sûr d'être bien-venu chez des gens dont la grande affaire étoit le plaisir.

Il régnoit alors un certain tour d'esprit plein d'enjouement, qui prenoit diverses nuances, selon le plus ou moins de délicatesse de chaque personne en particulier. Quelques dames, comme la fameuse Marion de Lorme et l'immortelle Ninon de l'Enclos, si vantées par Saint Evremont, et par tant d'autres écrivains de ce tems-là, avoient toujours chez elles une compagnie nombreuse que leurs charmes y attiroient. Elles avoient un goût

fin et exquis pour la volupté, une morale douce et commode, disons mieux, un Epicuréisme déclaré qui se reconnoit aisément dans les *lettres* de mademoiselle de l'Enclos, dans les *œuvres* de St. Evremont, et dans les *poésies* de Chapelle. C'est dans cette école qu'ils s'étoient formés. L'abbé Scarron ne pouvoit guéres prendre le véritable esprit de son état dans un pareil séminaire. Aussi ne l'eut-il jamais, et nous verrons dans la suite que les maladies longues et douloureuses qui font souvent naître des réflexions sérieuses à ceux qui en sont attaqués, ne produisirent en lui d'autre effet que de lui donner matiére à un badinage dont un bel-esprit bien sain seroit à peine capable.

Il ne passa pas toute sa jeunesse à Paris. Il fit le voyage d'Italie. Il étoit à Rome en 1634, dans le tems que le poëte *Maynard* y arriva. Il pouvoit avoir alors vingt-quatre ans. Il ne démentit point le proverbe : le voyage de Rome ne le changea point. Il en revint tel qu'il y étoit allé, avec un goût très-vif pour les plaisirs de son âge.

Un jeune-homme de cette humeur qui n'avoit ni la sobriété, ni la tempérance d'un Anachoréte, vécut fort vîte. Une lymphe âcre se jetta sur ses nerfs, et se joua de tout le savoir des médecins. La sciatique, le rhumatisme, et plusieurs autres maladies vinrent tantôt successivement, tantôt ensemble, et firent du pauvre abbé un triste objet de compassion. Il ne fut plus en état de fréquenter ces réduits agréables, où des conversations vives qu'il avoit souvent animées par ses bons-mots et par ses saillies, auroient pu servir d'intermède à

ses douleurs. Il s'en dédommagea en jettant sur le papier les pensées grotesques, souvent naïves, que son esprit supérieur à tous ses maux lui suggéroit ; et en s'occupant ainsi aux heures où il manquoit de compagnie, il parvint à se faire ce style que tant de gens ont tâché d'imiter, et que personne n'a pu véritablement saisir après lui.

Après quatre ans de souffrances continuelles, notre abbé ayant inutilement essayé les ordonnances de tous les médecins du Marais, et pris une infinité de remédes qui aigrissoient le mal bien plus qu'ils ne l'adoucissoient, quelqu'un lui dit qu'à la charité au fauxbourg Saint Germain il trouveroit un habile homme, qui le guériroit infailliblement par le moyen de certains bains préparés. Rien n'est plus flateur pour un malade, que la promesse d'une guérison certaine. Scarron écouta cet avis avidement, et résolut d'en profiter auplutôt. Il s'agissoit d'une retraite de six semaines, dont son rétablissement devoit être le prix. Il ne put néanmoins quitter ses amis du Marais sans prendre congé d'eux d'une maniére digne de lui. Aussi le fit il par L'ADIEU *au* MARAIS, où il parle de toutes les personnes de sa connoissance qui logeoient alors à la place royale, ou aux environs. La charmante Ninon de l'Enclos, la belle de Lorme, la comtesse de la Suze, la comtesse du Lude, Sarrazin, la Ménardiére, et quantité d'autres noms illustres, s'y trouvent placés avec un petit mot obligeant pour chacun.

Lorsqu'on le transportoit, étant seul dans une

chaise à porteur, il ne put résister à la tentation de faire des vers. Le plaisir de se voir dans les rues l'emporta sur les douleurs que lui causoit l'agitation, et il fit l'ode intitulée. *Le* CHEMIN *du* MARAIS *au* FAUXBOURG SAINT GERMAIN.

Le bain de Tripes qu'on lui fit prendre, n'eut pas plus d'effet qu'en avoient eu les eaux de Bourbon. Il y avoit déjà fait deux voyages, le premier en 1641. Son médecin ne sachant plus que lui dire, l'avoit envoyé aux eaux. Elles étoient alors fort à la mode, et on voit par la liste des personnes qu'il y vit cette année-là, qu'on les buvoit pour bien des sortes de maux. Il n'y gagna guéres pour sa santé; mais il y fit des connoissances honorables, à la tête desquelles il faut mettre le duc de Longueville, qui lui montra de la sensibilité pour son état. L'abbé à son retour fit une plaisante description de ce qu'il avoit vu. Il l'intitula la LEGENDE *de* BOURBON, et l'adressa à mademoiselle de Hautefort, l'une des filles de la reine.

Anne d'Autriche, mére de Louis XIV. avoit à sa cour un certain nombre de demoiselles aimables, non seulement par les agrémens de leurs personnes, mais encore par une galanterie qui n'étoit guéres que dans l'esprit: c'étoit le goût de cette cour. Gombaut, Voiture, Bensserade, et autres beaux-esprits suivant la cour, y avoient mis la poésie galante à la mode; et les filles de la reine étoient ordinairement l'objet des vers de ces messieurs. On voit dans les œuvres de Bensserade quantité de stances qu'il adressa tantôt à l'une, tantôt à l'autre.

Scarron avoit connu la comtesse du Lude au Marais, mademoiselle du Lude sa fille étoit chez la reine : celle-ci lui donna occasion de connoître mademoiselle de Hautefort et sa sœur mademoiselle Descars, mademoiselle de Leuville et quelques autres. Mais mademoiselle de Hautefort eut en quelque sorte la préférence, et ce fut celle à qui il s'attacha le plus ; du-moins il fit plus de vers pour elle que pour personne. La connoissance étoit déjà faite avant le premier voyage de Bourbon, aussi lui porte-t-il la parole dans sa *légende*. Il ne pouvoit rien faire de mieux pour se faire connoître à la cour. Le grand nombre de personnes qui étoient nommées obligeamment dans ce poëme, y étoient connues la plupart ; le tour plaisant qu'il donnoit aux choses, et le rang de la personne pour qui l'ouvrage sembloit fait, tout contribua à exciter la curiosité des lecteurs. Le comte de Saint Aignan, qui fut ensuite fait duc par Louis XIV. fut si charmé de deux mots qui le regardoient, et qui avoient été amenés à l'occasion de la duchesse de Béthune sa sœur, qu'il en marqua sa reconnoissance à Scarron par une ÉPITRE en vers, à laquelle Scarron répondit par une autre ÉPITRE.

Mademoiselle de Hautefort ne se contenta pas des éloges qu'elle donnoit à notre poëte, en échange du soin qu'il prenoit de la célébrer : elle parla de lui à la reine, et lui donna la curiosité de le voir ; ce qui produisit dans la suite un bon effet. Elle ne perdit aucune occasion de le servir, et lui procura des faveurs qu'il n'eût jamais obtenues sans elle.

Les malheurs de l'abbé Scarron étoient déjà assez grands par la perte de sa santé : cependant il eut encore un surcroît d'affliction lorsque son pére, par un zéle imprudent, se mit d'une partie faite entre quelques conseillers, pour traverser au parlement certains projets que le cardinal de Richelieu avoit fort à cœur. Il harangua vigoureusement contre un édit dont la cour demandoit l'enrégistrement. Le ministre, que l'on n'offensoit pas impunément, en eut un ressentiment très-vif, et fit exiler en Touraine le conseiller Scarron. Heureusement pour ce magistrat, il avoit du bien en ce pays-là assez près d'Amboise. Il trouva aussi un ami solide en la personne de l'abbé des Landes-Payen, conseiller de la grand chambre, prieur de la charité sur Loire, et abbé du Mont Saint Martin. Ce généreux confrére avoit aussi une partie de ses biens en Touraine, et ce fut un voisinage consolant pour l'infortuné vieillard. Madame Scarron, restée à Paris avec ses enfans, acheva d'y vivre en maîtresse des biens que les malheurs de son mari lui avoient laissés, et n'oublia rien pour se les approprier. On peut juger que dans ces tems d'adversité la pension de l'abbé Scarron ne fut pas payée fort exactement.

Il songea à retourner à Bourbon l'année suivante. Il s'en promettoit plus de succès pour l'adoucissement de ses maux, et il se flattoit d'y faire quelque nouvelle connoissance qui pourroit lui aider à la cour, soit à travailler au rétablissement de son pére, soit à obtenir quelque faveur qui le dédommageât un peu du dérangement de sa fortune.

Il

Il prit cette occasion de faire une REQUETE à la reine, pour lui demander une litiére qui le pût porter. Elle commence ainsi :

Plaîse à la reine ma maîtresse.....

Il lui parle d'accidens causés par des cochets mal adroits. Cela se rapporte à un voyage que cette princesse venoit de faire à la Barre ; quelques carosses s'y rompirent. Mademoiselle Descars étoit du voyage, et Scarron lui adresse sur cette avanture une ÉPITRE fort badine, où il décrit à sa maniére les circonstances de cet accident. La reine fit apparemment quelque douceur à notre abbé. Il fit son second voyage à Bourbon, et s'il n'y trouva pas le soulagement qu'il cherchoit par rapport à sa maladie, il eut lieu d'être content des honnêtetés qu'il y reçut. Entre autres personnes illustres avec qui il y acquit de nouvelles liaisons, il y trouva Gaston de France duc d'Orléans, frére de Louis XIII, qui prit soin de s'informer de sa santé, et lui donna des marques de son affection. Parmi le grand nombre de gens qui étoient venus cette année-là aux eaux de Bourbon, monsieur et madame de Fransaiche méritent d'être distingués ici : ils prirent l'abbé Scarron, l'emmenérent chez eux, le gardérent tout un mois, et lui firent la meilleure chére du monde. L'abbé, quoiqu'estropié d'une partie de son corps, avoit toujours le cœur bon et l'estomac admirable : aussi s'accommoda-t-il bien de cette table, et il en fait mention avec toute la reconnoissance possible dans sa SECONDE LÉGENDE DE BOURBON. La premiére est de 1641. La seconde est de 1642. La cadette produisit le même effet que son aînée, et aug-

menta la réputation de son auteur. Les courtisans se firent un plaisir de le connoître.

Jusques-là il n'avoit eu aucune relation chez le cardinal *de Richelieu.* Le nom de Scarron ne pouvoit qu'être odieux à ce ministre, qui ne pardonnoit pas aisément. L'abbé se garda bien de se présenter à lui, pendant que sa colére étoit encore dans la premiére vivacité : il crut lui devoir laisser le tems de s'amortir. Mais quand il vit une partie de la cour dans ses intérêts, il jugea qu'il étoit tems de hazarder une REQUÊTE au cardinal. C'est un des chef-d'œuvres de Scarron. Richelieu se la fit lire, et ne put s'empêcher d'avouer qu'il la trouvoit fort à son gré, et qu'elle étoit *plaisamment datée.* Voici cette date.

Fait à Paris, ce dernier jour d'octobre,
Par moi Scarron, qui malgré moi suis sobre,
L'an que l'on prit le fameux Perpignan,
Et sans canon la ville de Sedan.

C'étoit flatter le cardinal par deux endroits bien agréables pour lui. Scarron augura bien du mot qui avoit échappé à ce ministre. Il ne perdit pas l'occasion de revenir à la charge, et lui adressa une ODE à laquelle il donna le titre de REMERCIMENT. Ces soins n'auroient pas été inutiles, si Richelieu eût vécu ; mais il mourut sur ces entrefaites, et toutes les espérances du pére et du fils s'évanouïrent. Au-reste, il ne se passa entre cette requête, et la mort du cardinal, qu'un mois et quatre jours.

Afin que le rétablissement du conseiller passât plus facilement au sceau, le fils avoit eu la pré-

caution peu de tems auparavant de cajoler le chancelier *Seguier* par une fort plaisante ÉPITRE, qui fit un très-bon effet.

N'ayant plus d'espérance dans la bonne volonté du ministére, il s'adressa directement au ROI par une REQUÊTE qui commence ainsi :

Grand monarque, chez qui mesdames les vertus
Ont choisi leur demeure,
Je suis un cul-de-jatte, à qui membres tortus
Font grand mal à toute heure.

Il lui parle de la requête au cardinal, et de sa mort ; ainsi cette piéce est ou de décembre 1642 sur la fin de l'année, ou des premiers jours de l'année suivante. Il y compte quatre ans de maladie. Cette requête ne produisit rien ; mais mademoiselle de Hautefort ne se découragea point, et cette généreuse amie n'en eut que plus d'empressement à servir le pauvre abbé. Sa paralysie bien déclarée dans les bras et dans les jambes, en avoit fait un homme sans conséquence, à qui les dames pouvoient témoigner une extrême amitié sans risquer leur réputation. Elle et sa sœur avoient des biens dans le Maine, et elles y alloient presque tous les ans. L'abbé avoit sa part des chapons qu'elles en recevoient ; et comme elles savoient qu'il aimoit la bonne chére, elles prenoient plaisir à lui envoyer de tems en tems de quoi se régaler, et elles en étoient payées par quelque agréable poésie burlesque. Rien n'est plus enjoué que ce qu'il écrivit à mademoiselle *Descars*, au sujet d'un pâté de six perdrix et de deux chapons, que cette demoiselle et sa sœur lui avoient envoyé. SON

ÉPITRE est intitulée, A L'INFANTE DESCARS. Cette demoiselle lui envoya une RÉPONSE en vers de même mesure. Scarron repliqua par un RONDEAU REDOUBLÉ ; et comme il la soupçonnoit de s'être servie d'une main empruntée pour sa réponse, il adressa son rondeau *à mademoiselle* DESCARS, *et à son sécretaire*, ce qui attira un AUTRE RONDEAU en replique.

C'est ainsi que le pauvre abbé se consoloit de sa mauvaise fortune. Mille gens admiroient une gaieté qui se soutenoit dans un corps accablé des infirmités les plus capables de déranger le meilleur cerveau du monde. Il en parloit souvent, mais c'étoit avec un badinage si plaisant, qu'on étoit forcé de rire de ses saillies, dans le tems même que son état inspiroit une extrême compassion.

La FOIRE DE SAINT GERMAIN, qui se tient tous les ans à Paris au fauxbourg de même nom, excita la curiosité de notre auteur : il s'y fit porter. Il paroît que son but étoit d'en faire une description burlesque. Il lui donna la forme d'une ODE, et la dédia à Gaston duc d'Orléans par un prologue où il le fait ressouvenir du voyage de Bourbon. On voit que le roi avoit marqué quelque disposition à consentir au rétablissement du conseiller Scarron, et l'abbé prie son altesse royale d'en avancer l'effet. Mais soit que Gaston n'eût pas assez de crédit pour l'obtenir, soit qu'il ne le voulût pas employer efficacement pour cela, ce rétablissement ne se fit point ; et le bon-homme mourut à Loches, ou, pour parler comme son fils, entre Tours et Amboise.

Cette mort devoit donner à notre abbé un revenu capable de le mettre fort à son aise. Mais la chicane s'en mêla. Les procès commencérent. On ne peut lire de sang-froid les FACTUMS qu'il présenta au parlement au sujet de cette affaire. Le burlesque y domine à un tel point, qu'on a de la peine à comprendre comment il a pu bouffonner si plaisamment sur un procès où il s'agissoit de tout son bien. Il ne nous en reste que deux, qu'il a insérés dans ses œuvres. On a aussi une REQUÊTE à monsieur le président *de Bellievre*, par laquelle on voit que ce procès duroit déjà depuis six ans lorsqu'elle fut composée; une ÉPITRE à monsieur *du Laurent* conseiller, l'un de ses juges; et une autre à monsieur *Prieur*, procureur, qui le servoit dans son procès.

Cette affaire ne l'occupoit pas tellement, qu'il ne songeât à se ménager d'autres ressources; en quoi il étoit fortement aidé par sa généreuse amie mademoiselle de Hautefort. Elle fit si bien que la reine, dont elle excitoit sans-cesse la curiôsité, prit enfin jour pour le voir. Louis XIII venoit de mourir (le 14 mai 1643), et l'avoit déclarée régente du royaume: toute la cour étoit alors en grand deuil. L'abbé Scarron fut porté chez la reine, et introduit par mademoiselle de Hautefort, qu'il appelle *son bon ange* en cette occasion. On a un détail de cette entrevue dans l'ÉPITRE qui commence par ce vers,

J'ai beau faire du quant à moi......

Il avoue qu'il fut démonté quand il se vit dans le cabinet de la reine, et qu'il eut besoin d'être

rassuré par la demoiselle qui l'introduisoit. Il demanda à la reine la permission d'être son malade en titre d'office. Elle sourit, et lui accorda ce qu'il désiroit. C'est dans cette pièce qu'il a mis ces quatre vers :

Elle avoit au bout de ses manches,
Une paire de mains si blanches,
Que je voudrois, en-vérité,
En avoir été soufleté.

Les rieurs ont dit que c'étoit le modéle de ces vers de la *pucelle* de Chapelain :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches :
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

Scarron prend occasion dans cette épître de badiner sur le nom d'*abbé*, qu'on lui donnoit gratuitement. Il déclare qu'il n'a aucun bénéfice, quoiqu'il porte l'habit ecclésiastique depuis quatorze ans et demi. Il falloit donc qu'il l'eût pris l'an 1628. Il compte cinq ans de maladie alors, c'est-à-dire en 1643 : on a vu que dans les ouvrages de l'année précédente il en comptoit quatre. Il fait donner un avis à la reine, savoir, qu'elle peut empêcher les gens de mentir lorsqu'ils l'appellent monsieur *l'abbé* : c'étoit demander joliment quelque abbaye. La reine ne se pressant point de lui en accorder une, il lui adressa ces vers en forme d'avis.

Aimable mère de mon roi,
Princesse en vertus admirable,
Par qui mon destin misérable

Sera changé, comme je croi ;
Si l'honneur de votre service
Me fait avoir un bénéfice,
Je ferai voir en un moment,
Sans me rompre beaucoup la tête,
Que qui sait faire une requête,
Sait bien faire un remerciment.

Un des prétextes que l'on employa pour le refuser, c'est que son état ne lui permettoit aucun service. Je me borne, repliquoit-il, à quelque bénéfice simple. Ce fut à cette occasion qu'il dit qu'il voudroit avoir un *bénéfice si simple, si simple, qu'il ne fallût que croire en dieu pour le desservir.*

Comme il vouloit tirer parti de sa qualité de *malade de la reine*, de laquelle il prétendoit être officier, il songea que cette charge de nouvelle création devoit lui procurer un logement à la cour. Cette faveur fut demandée, la reine ne la refusa pas ; mais ce fut plutôt une espérance donnée, qu'un consentement formel. Scarron crut avoir obtenu sa demande, et fit un remercîment qui fut imprimé. Il se flattoit qu'en le publiant, il faisoit à la reine une espéce d'engagement qui l'obligeoit à réaliser cette grace. Cependant le logement ne se donnoit point ; il en composa une ode en forme de REQUÊTE, qui commence ainsi :

Scarron, par la grace de dieu,
Malade indigne de la reine, &c.

Malgré tout cela le logement ne fut point accordé, et Scarron en fut pour son remercîment et pour sa requête, mais il en fut dédommagé

d'ailleurs. Le cardinal Mazarin étoit tout-puissant, la régence étoit entre ses mains, et la reine ne se gouvernoit que par lui : Scarron vit bien qu'il échoueroit, s'il ne le mettoit pas dans ses intérêts. Il lui adressa des vers auxquels il donna le titre d'ESTOCADE. Cela mit son éminence en humeur de lui vouloir du bien. Ce concours de bonne disposition de la reine et du ministre valut à Scarron une gratification. Il en fit le remerciment par ces vers :

Reine incomparable en mérite, &c.

Cette gratification devint réellement une pension de cinq cens écus, qui lui fut encore payée l'année suivante. Cependant Scarron ne se bornoit pas à si peu : il prévoyoit dans les finances un désordre assez ordinaire durant les minorités, où chacun, et sur-tout un ministre étranger, se hâte de faire sa main. Cela ne lui permettoit pas une jouissance fort réguliére de cette pension, il vouloit quelque chose de plus solide. Il visoit à quelque gros bénéfice, qui pourvût une fois pour toutes à ses besoins.

Il demeuroit au Marais, où, comme je l'ai déjà dit, il voyoit les plus belles compagnies : si sa maladie ne lui permettoit pas de les aller trouver, elles venoient chez lui, et on s'en faisoit un plaisir. On vivoit alors agréablement, et on ne peut lire sans quelque regret l'idée que Saint Evremont nous a laissée de la vie que l'on menoit à Paris dans les premiéres années de la régence d'Anne d'Autriche. Ce qui fortifie son témoignage, c'est qu'il l'adresse à mademoiselle de Lenclos qui

en avoit été témoin, et qui devoit s'en souvenir aussi bien que lui. Cette description est trop belle pour ne la pas mettre ici, du-moins en partie.

J'ai vu le tems de la bonne régence;
Tems où régnoit une heureuse abondance;
Tems où la ville, aussi-bien que la cour,
Ne respiroient que les jeux et l'amour.
Une politique indulgente,
De notre nature innocente
Favorisoit tous les désirs.
Tout goût paroissoit légitime;
La douce erreur ne s'appelloit point crime,
Les vices délicats se nommoient des plaisirs.
Meubles, habits, repas, danses, musiques,
Un air facile avec la propreté,
Rien de contraint, pas trop de liberté,
Peu de gens vains, presque tous magnifiques.
N'avoir chez soi que la commodité,
Faisoit alors les chagrins domestiques,
Qu'aux autres tems fait la nécessité.
Dans le commerce, on étoit sociable;
Dans l'entretien, naturel, agréable;
On haïssoit un chagrin médisant:
On méprisoit un fade complaisant.
La vérité délicate et sincére
Avoit trouvé le secret de nous plaire.
L'art de flatter en parlant librement,
L'art de railler toujours obligeamment,
En ce tems seul étoient choses connues,
Auparavant nullement entendues;
Et l'on pourroit aujourd'hui sûrement
Les mettre au rang des sciences perdues.

Je laisse au lecteur le soin de voir dans Saint

Evremont le reste de cette charmante peinture. C'étoit principalement au Marais que l'on vivoit alors de cette maniére. En ce tems-là, le Marais étoit une véritable isle de Cythére.

Scarron qui aimoit passionnément le plaisir, profitoit d'un si délicieux voisinage; mais il falloit du bien pour fournir à une pareille dépense, et un riche bénéfice étoit la voie la plus courte pour y arriver. Il ne perdoit point de vue le cardinal, sur qui il fondoit de très-grandes espérances. Il composa son TYPHON, le lui dédia, et lui en présenta un exemplaire magnifiquement relié, avec les chiffres de son éminence. Cette dédicace n'eut pas le succès qu'il en attendoit. Le ministre crut ne devoir rien à un homme qui venoit de toucher la seconde année de sa pension de la reine. Scarron se mit au-contraire en tête, que les libéralités de la reine n'acquittoient pas les dettes du cardinal, et il la lui garda bonne, car il étoit vindicatif: et d'ailleurs un auteur qui n'est pas riche, ne pardonne guéres le mauvais succès d'une dédicace. Celle-ci étoit un sonnet ajoûté, où il donnoit d'extrêmes louanges au Mécénas. La froide réception qu'il en eut, le porta à le supprimer : aussi ne se trouve-t-il point à la tête du *typhon*, où l'on s'est contenté de mettre qu'il étoit dédié au cardinal Mazarin, comme en effet l'invocation s'adresse encore à lui. Scarron plein de vivacité ne put résister à la démangeaison de jetter son ressentiment sur le papier, et fit le sonnet qui commence ainsi,

Après que d'un style bouffon, &c.

Je ne sai si ce sonnet vint à la connoissance du cardinal, mais le pauvre Scarron fut assez difficilement payé de sa pension la troisiéme année. Il s'adressa de nouveau à la reine, et la pria de charger de cette dépense quelque gros bénéficier; et comme on auroit pu lui objecter que sa vie n'étoit point assez cléricale pour vivre du bien de l'église, il prévient l'objection par une espéce de confession publique de la vie libertine qu'il avoit menée avant la perte de sa santé. Il montre une lueur de conversion; mais tout cela est dit d'un style si peu sérieux, qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Ce que la reine ne fit point, d'autres le firent.

Mademoiselle de Hautefort, qui comme je l'ai déjà dit, avoit des terres au Maine, engagea Mr. de Lavardin, evêque du Mans, à conférer un bénéfice de son diocése à notre pauvre abbé, qui par ce moyen se trouva à couvert des grands besoins. Monsieur de Segrais nomme ce bénéfice une prébende, Ménage l'appelle un prieuré. Il n'en fut pas pour cela moins ardent à solliciter le payement de sa pension, une nouvelle requête à la reine la lui procura. Elle commence par ce vers,

Reine dont la compassion, &c.

Il trouva les mêmes difficultés, lorsqu'il fut tems de recevoir la quatriéme année; le ministére commençoit à être affamé d'argent. Il eut recours pour la cinquiéme à messieurs de Lionne et Tubeuf, et leur adressa une requête, qu'il appelle ROGATUM. Revenons au bénéfice que Scarron avoit au Mans.

Ce fut pour lui une nécessité d'en aller prendre possession au printems de 1646. Cette époque est remarquable par la fameuse *taxe des aisés*. Chacun cherchoit à s'exempter, en paroissant moins riche que son voisin. Scarron décrit burlesquement la maniére dont les Manceaux s'y prenoient, en détournant leurs tapisseries, et les autres meubles un peu trop brillans.

Comme il avoit une imagination très-légére, qui ne pouvoit demeurer oisive, la vue de certains lieux qu'il parcourut dans le voisinage de son bénéfice, lui fit naître la pensée d'y mettre la scéne de quelque nouveau roman. Des comédiens étoient alors au Mans; il n'en fallut pas davantage pour mettre son imagination en train; il commença le ROMAN COMIQUE. Ce livre, au jugement du fameux Ménage, est le seul des ouvrages de Scarron qui passera à la postérité. Il lui applique ce vers de Catulle,

Canescet sæclis innumerabilibus:

et ajoûte » qu'il y a des endroits qui valent infi- » niment par une maniére de narrer agréable, » et toujours la plus naturelle du monde, en quoi, » dit-il, Scarron excelloit. « Ménage étoit son ami, et pourroit passer pour avoir été prévenu en faveur. d'un homme qu'il voyoit souvent; mais ce qui justifie son jugement, c'est que le public a pensé aussi favorablement que lui de cet ouvrage: quantité d'expressions sont devenues des façons de parler proverbiales, telle est celle-ci: *faire passablement bien de mauvais vers*, et quantité d'autres.

Segrais, qui étoit ami de Scarron aussi-bien que Ménage, ne parle pas si avantageusement du *roman comique*. Il prétend qu'il s'amuse à critiquer les actions de quelques comédiens : *cela est trop bas*, ajoûte-t-il, *je le lui ai dit à lui-même*. C'est dommage qu'il ne nous ait pas appris la réponse que Scarron lui avoit faite. Il n'est pas croyable qu'aimant à contester, il soit demeuré muet sur une objection si frivole. Segrais auroit peut-être loué le *roman comique* purement et simplement, s'il n'eût pas travaillé lui-même à des romans.

Pendant que Scarron s'amusoit au sien, il ne manquoit aucune occasion de se procurer des patrons du premier rang. Les victoires du duc D'ANGUIEN avoient acquis à ce prince une réputation qui s'augmentoit de jour en jour. Sa campagne de 1644 en Allemagne l'avoit couvert de lauriers, et Scarron avoit célébré son retour par une ÉPITRE qu'il lui avoit adressée. Deux ans après, ce prince étoit en Flandres, où il augmentoit sa gloire. Armand prince de Conti, son frére, sembloit destiné à l'état ecclésiastique, et jouissoit déjà de plusieurs riches bénéfices. HENRI DE CONDÉ, leur pére, n'étoit pas connu pour un prince libéral, mais il pouvoit beaucoup. Scarron lui adressa une ÉPITRE, où après un court éloge il passe à celui de ses deux fils. L'ouvrage fut goûté ; mais le prince de Condé mourut la même année (1646), et Scarron profita peu de cette nouvelle protection.

Ce fut cette même année, ou la précédente, que Scarron voulut essayer le crédit qu'il avoit

auprès de la reine. On avoit établi au louvre une magnifique imprimerie, où après quelques essais, comme le texte latin de *l'imitation de Jesus-Christ*, on avoit imprimé la *bible* en 1642, et les *conciles* en 1644. La reine en employa quelques exemplaires à faire des présens. Scarron fit une espéce d'ODE pour être admis à cette libéralité. J'en ignore le succès. Il y a apparence que s'il eût obtenu ce qu'il demandoit, nous aurions de lui un remerciment là-dessus : son silence me fait croire qu'on n'eût guéres d'égard à sa REQUÊTE.

Deux autres nouvelles connoissances que Scarron acquit, lui furent fort avantageuses. La premiére fut celle de mademoiselle DE MONTPENSIER, fille de Gaston, duc d'Orléans. Il l'avoit vue entrer par hazard chez mademoiselle de Hautefort dans le tems qu'il y étoit. C'en étoit assez à Scarron : il prit ce prétexte de lui adresser un éloge de sa façon, qu'il nomma ÉLÉGIE ; et qu'il eût pu nommer tout autrement, si la fantaisie lui en fût venue. Cependant ces vers donnérent lieu à mademoiselle de lui envoyer Segrais son gentilhomme. Il se fit entre eux une amitié qui eut des suites. Quelque tems après, les PORTRAITS étant à la mode, la princesse se divertit à en faire. Elle invita même Scarron à travailler dans ce goût-là ; et c'est à ce caprice qu'on doit les portraits que l'on a de lui, sans en excepter le sien. Ils sont tous en prose, excepté un qui est entre ses odes. Ces portraits au-reste n'étoient que des éloges sous un nouveau nom. On peut voir ce que Scarron remarque à ce sujet dans sa lettre à monsieur de Segrais. L'autre connoissance fut plus utile ; ce fut celle du pro-

cureur-général Fouquet, dont il éprouva ensuite la libéralité, comme nous le dirons en son lieu.

Enfin la première partie du *roman comique* se trouva achevée. Il n'avoit pas attendu l'impression pour savoir de quelle manière il seroit reçu du public. Il avoit cette coutume, que quand ses amis lui faisoient visite, il leur lisoit tout ce qu'il avoit composé depuis qu'ils n'étoient venus chez lui. C'étoit par-là qu'il commençoit. *Bon*, disoit-il un jour à Segrais, et à l'abbé de Franquetot, *voilà qui va bien: mon livre sera bien reçu, puisqu'il fait rire des personnes si habiles.* Il appelloit cela *essayer son roman comique.* L'abbé de Retz, neveu de l'archevêque de Paris, dont il étoit le coadjuteur, fut un de ceux qui voyoient Scarron. La maison de ce fameux malade étoit fréquentée par le beau monde de la plus haute volée, et le coadjuteur y venoit comme les autres. Scarron lui dédia la premiére partie du *roman comique.* On ne devineroit pas, à ne voir que le livre même, que c'est l'ouvrage d'une bénéficier, et que celui à qui il est dédié étoit un archevêque prêt à monter sur le premier siége de France, et à la veille d'être cardinal, comme il le fut en effet.

Scarron, en dédiant, cherchoit à se ménager deux sortes de secours, savoir, des patrons pour l'avenir, et de l'argent pour les besoins présens. Jamais homme ne s'est mieux moqué que lui des épitres dédicatoires, jamais homme n'a plus dédié que lui : ce ne fut pas toujours inutilement. M. de Belliévre lui paya une dédicace cent pistoles, et celle de *l'écolier de Salamanque* lui en valut

cinquante, que Segrais lui porta de la part de mademoiselle de Montpensier à qui elle étoit adressée.

A dire vrai, Scarron avoit besoin de secours pour soutenir sa maison sur le pied où il l'avoit mise. Il avoit pris chez lui ses deux sœurs du premier lit. L'une d'elles étoit fort jolie : les compagnies qui venoient chez Scarron étoient nombreuses, quoique choisies. Le duc de Trêmes eut du goût pour mademoiselle Scarron. Cela passa la galanterie ordinaire; il en vint un fils, qui fut baptisé sous le nom d'*Estrumel*. Le pére en usa bien envers lui et la mére, qu'il aima jusqu'à la fin de ses jours. Scarron n'ignoroit pas les intrigues de sa sœur, et il étoit le premier à en badiner. Un jour quelqu'un qui savoit que monsieur de Trêmes venoit souvent voir Scarron, et qui cherchoit une protection auprès de ce seigneur, entra chez Scarron, et le pria de le servir. Scarron qui étoit alors assis sur une chaise percée, lui dit rondement : *Vous vous méprenez, ce n'est pas moi à qui il faut vous adresser pour cela. Voyez ma sœur qui est là-haut, elle le fera bien mieux que moi.* Il appelloit ce petit garçon son neveu; on savoit d'ailleurs que ses deux sœurs n'étoient point mariées, et qu'il n'étoit pas assez bien avec le reste de sa famille pour en prendre les enfans chez lui. Quelqu'un s'avisa de lui demander, comment cet enfant étoit son neveu : *Il est*, dit-il, *mon neveu à la mode du Marais* : faisant allusion à l'usage d'appeller le fils d'un cousin germain, *neveu à la mode de Bretagne.* Ce neveu, pour n'en pas faire à deux fois, quitta ensuite le nom d'*Estrumel*

d'*Estrumel* pour prendre celui de *Fontenai*. Il épousa Anne de Thibourt, demoiselle d'une noble et ancienne famille, et fut écuyer de madame de Maintenon. Il eut deux filles, qu'elle plaça dans St. Cyr.

Les impôts que la régence multiplia à l'excès en 1647, causérent un mécontentement infini. Le parlement parla haut, le ministre dissimula quelque tems; on prit ses ménagemens pour foiblesse: il voulut choisir son tems pour faire un coup d'éclat et d'autorité, et ne produisit qu'une révolte déclarée. Ceux qui tenoient encore pour l'autorité royale, eurent l'odieux surnom de *Mazarins*, et on appella *frondeurs* ceux qui appuyoient la résistance du parlement. On voit dans les *mémoires* du cardinal de Retz et dans quelques autres livres, les intrigues qui se firent alors contre le cardinal ministre, devenu l'objet de l'indignation publique. Toutes les compagnies ne s'entretenoient alors qu'aux dépens de sa réputation. Il y eut de l'émulation entre les poëtes, à qui le déchireroit plus ingénieusement. Les satyres grossiéres ne furent pas épargnées; et toutes les chansons nouvelles, qui ont toujours été un des besoins de la populace de Paris, ne rouloient que sur des injures dont on accabloit le premier ministre.

La maison de Scarron étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de distingué à la cour et à la ville. Le coadjuteur, qui étoit en quelque façon l'ame du parti de la *fronde*, y menoit quantité de ses amis. Les beaux-esprits y venoient comme à une espéce d'académie. Si monsieur le prince

s'abstenoit d'y aller lui-même, il y envoyoit des personnes de sa maison. Le lecteur devine assez, sans que je le dise; que Scarron n'étoit pas muët dans ces occasions. Il aimoit naturellement la satyre, autant qu'il haïssoit le ministre depuis la dédicace du *typhon*. L'exemple l'encourageoit. Le burlesque étoit à la mode. Les bons-mots couloient de source. Les Parisiens ont eu de tout tems l'usage de se venger de l'argent qu'on leur extorquoit, et de s'en dédommager par le plaisir de faire des satyres et des chansons contre leurs sang-sues. Scarron eut sa bonne part à celles qui se composérent durant les guerres civiles. C'étoient quelquefois de petites piéces très-courtes, comme *l'avis de dix millions et plus*. On vit pleuvoir de tous côtés des vers contre le ministére. La plupart étoient burlesques; tels étoient: *Le courier burlesque de la guerre de Paris; le courier de la cour, en vers burlesques; la juliade; le ramage de l'oiseau; les nouveaux triolets frondeurs; les triolets royaux*, et une infinité d'autres; car enfin la cour avoit aussi ses poëtes, et le cardinal trouvoit des défenseurs. Quoiqu'il n'eût pas été libéral envers Scarron, il ne laissoit pas d'avoir des beaux-esprits pensionnaires qui se chamailloient en sa faveur contre le parti opposé. Mazarin se faisoit lire ces diverses piéces pour et contre, et les apprécioit même avec une sorte de desintéressement très-louable; jusqu'à trouver de l'esprit aux satyres qui étoient faites contre son administration, quand elles étoient ingénieuses. En cela il étoit supérieur au cardinal de Richelieu son prédécesseur, qui avoit la petitesse d'être sensible au dernier point à cette sorte d'attaques. Mazarin au-contraire étoit

le premier à rire des saillies dont il fournissoit la matiére. Mais son indifférence l'abandonna, quand il vit la MAZARINADE. Il avoit tenu bon jusques-là : les autres piéces l'avoient à peine effleuré ; celle-ci l'entama par l'endroit le plus sensible. On lui rappelloit l'affront que lui avoit fait le cardinal Colonna en le chassant d'Alcala, où il s'étoit rendu désagréable à cette éminence par ses amourettes avec une fruitiére qu'il vouloit épouser. Il fut réduit à aller à pied à Barcelone, pour s'embarquer et repasser en Italie. Cette piéce entiére est affreuse, tant par l'effronterie des imputations, que par la liberté cynique des termes qui y sont grossiérement employés sans enveloppe ; aussi l'auteur en éprouva-t-il bientôt le mauvais effet. Elle acheva de gâter la pension de Scarron, qui ne put en rien arracher, quelque instance qu'il fît pour cela.

Ce fut peut-être vers ce tems-là que mademoiselle de Hautefort remarqua dans la reine quelque froideur pour elle. Elle prit le parti de la retraite, et s'en alla au Maine ; et comme elle avoit une piété sincére, elle fut moins sensible à une disgrace qu'elle ne s'étoit pas attirée. Scarron qui n'envisageoit pas les choses dans le même point de vue, parla de cette retraite avec toute l'amertume dont il étoit pénétré : c'est dans son ODE au commandeur de SOUVRE. Mais je ne sais à quelle époque placer l'avanture de la dame inconnue.

Scarron étoit railleur, mais il souffroit impatiemment qu'on le raillât. Madaillan, un de ses

amis, voulant se divertir par une farce de sa façon, écrivit à Scarron sous le nom d'une demoiselle. On supposoit une personne qui charmée de son esprit, souhaitoit passionnément de l'entretenir ; mais elle avoit, disoit-elle, une répugnance invincible à aller chez lui. Ce fut à cette occasion que le malade composa l'ÉPITRE *à une* DAME INCONNUE. Elle commence ainsi :

Vous voyez, ô dame inconnue, &c.

Aprés plusieurs lettres qui ne furent point sans réponse, la prétendue demoiselle feignit enfin de donner un rendez-vous à Scarron au fauxbourg St. Germain. Scarron qui avoit la tête échauffée de la lecture des romans Espagnols, qui sont pleins de ces sortes d'avantures, goba l'hameçon fort aisément. Il s'adonisa de son mieux, et se fit porter du fond du marais où il demeuroit, au lieu qui lui étoit indiqué ; mais il n'y trouva personne. Il rentroit à peine chez lui, qu'il reçut un billet où la demoiselle s'excusoit fort sur un obstacle qui ne lui avoit pas permis de tenir parole. Cette lettre fut suivie de deux ou trois rendez-vous, où le pauvre Scarron se trouva avec le même succès. Enfin il ouvrit les yeux, et s'apperçut qu'on le jouoit. Pour comble de mortification, il apprit, je ne sais comment, que Madaillan lui avoit fait cette malice. Il ne put la lui pardonner, et ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

Les guerres civiles de Paris apportérent à Scarron une occasion de signaler son humanité envers une demoiselle, qu'il avoit tendrement aimée dans sa issante jeunesse. Cette fille s'appelloit *Cé-*

leste de Palaiseau. Depuis ce tems-là elle s'étoit laissée abuser par un gros gentilhomme, sous promesse de mariage. Le galant aima mieux lui payer quarante mille livres, que de l'épouser. Elle se retira avec cette somme au couvent de la Conception. Les religieuses bâtissoient alors, et reçurent avec joie une dot de cette conséquence, qui leur venoit si à propos. Mais elles ne purent se modérer, et elles firent tant de dépense à bâtir qu'elles furent réduites à faire banqueroute durant les guerres de Paris. Le couvent fut abandonné, les religieuses allérent deux à deux se réfugier où elles purent. La pauvre Demoiselle se souvint de la tendresse que Scarron avoit eue pour elle; et ce souvenir qui, dans la pratique d'une morale étroite et sévére, auroit dû engager cette religieuse à fuir Scarron, fut justement ce qui l'encouragea à le chercher. Il la retira en effet dans sa maison avec sa compagne, et la garda jusqu'à ce que par le moyen de ses amis il lui eût fait avoir un prieuré près d'Argenteuil d'environ deux mille livres de rente. Malgré tout cela, cette pauvre demoiselle étoit destinée à mourir de faim, à la lettre. Elle eut la complaisance de résigner son prieuré en faveur d'une personne, qui la voyant ensuite tombée malade n'en prit aucun soin, et la laissa mourir, faute d'une nourriture capable de la soutenir.

Scarron à-la-vérité n'étoit plus payé de sa pension de malade de la reine; mais il ne manquoit pas pour cela de quantité d'autres secours. Le premier recueil de ses *poésies*, imprimé in 4. en 1645, lui avoit fait des amis. Il lui en venoit tous les jours de nouveaux, qui valoient bien les anciens. Son

roman comique, dont le public n'avoit encore que la premiére partie, l'avoit fait connoître aux comédiens. Il se mit à travailler pour eux, et composa son JODELET, qui fut très-bien reçu. Sarrasin, après avoir parlé des comédiens Italiens, finit ainsi son épître au comte de Fiesque :

Mais toutefois un Zani baloté
Par les sergens, *Spavento di notte*,
Saut, escalade et telle mommerie,
Chicos binlis, et turcs de Tartarie,
Ne me sont rien au prix de Jodelet.
Non, de par lui, je serois un follet,
Voire un grand fol de lui donner la pomme.
Or, entends-moi, c'est que le petit homme
Que tu connois, et dont on peut prêcher,
L'esprit est prompt, *mais infirme est la chair*,
A translaté de la langue Espagnole,
N'a pas long-tems, comedie tant fole,
Où jodelet est si plaisant garçon,
Qu'Italiens il jette hors d'arçon.
Tu l'avouerois, si la piéce avois lue;
Et plus encor si jouer l'avois vue.
Don Francisco de Royas est l'auteur;
Et Paul Scarron, comme ai dit, translateur, &c.

L'épître de Sarrazin fut écrite durant les négociations pour la paix de Munster, qui fut conclue au mois d'Octobre 1648. Jodelet fut joué l'hiver 1647 et 48. Je ne voudrois pas assurer que ce soit la premiére piéce que Scarron ait donnée au théatre. Les éditeurs de ses ouvrages ne se sont nullement appliqués à conserver un ordre chronologique entre ses comédies. Quoique toutes ayent eu une dédicace,

il y en a plusieurs qui n'en ont plus : elles serviroient à fixer les tems de chacune par quelque circonstance du Mécéne ou de l'auteur. Par exemple, par l'épitre dédicatoire de *l'écolier de Salamanque*, on voit que deux autres poëtes avoient saisi en même tems le même sujet. Ces deux poëtes sont Bois-Robert, et Thomas Corneille, qui ont aussi fait chacun une comédie, intitulée, *les illustres ennemis*, ou *les généreux ennemis*. On apprend par cette circonstance, que la représentation s'en fit au commencement de 1655. La dédicace de *D. Japhet* porte sa date avec elle. Louis XIV à qui elle est dédiée, étoit alors dans sa quinziéme année; cela détermine au carnaval de 1653. Ce monarque avoit alors plus de quatorze ans, et n'en avoit point encore quinze. Après tout, cette recherche chronologique du théatre de Scarron ne peut guéres être suppléée dans les piéces dont les dédicaces ont été retranchées : heureusement elle n'est pas fort importante.

J'aime mieux faire ici une observation sur le théatre de Scarron. Ce n'étoit pas un homme à étudier ni les régles, ni les modéles du poëme dramatique. Il n'en avoit ni la patience, ni le loisir. Aristote, Horace, Plaute et Térence lui auroient fait peur, et peut-être ne savoit-il pas qu'il y eût jamais eu un Aristophane. Il voyoit devant lui un chemin frayé; la mode de ce tems-là étoit de piller les poëtes Espagnols. Montfleuri et Thomas Corneille l'avoient fait avec succès. Scarron savoit cette langue : il lui étoit plus facile de moissonner dans un champ où il trouvoit déjà tout préparé, que de se rompre la tête à inventer un sujet, et ensuite

à le mettre dans la régle des trois unités. Il commença à secouer un joug, dont son esprit, ennemi de toute contrainte, ne pouvoit s'accommoder. Une comédie alors n'étoit autre chose qu'une intrigue assez obscure d'abord, qui par des méprises, souvent par l'étourderie d'un valet, par l'intrigue de quelque soubrette, ou par un coup du hazard s'embrouilloit de plus en plus, et s'éclaircissoit enfin par quelque autre hazard aussi peu prévu que le premier. Quelque valet, mauvais plaisant pour l'ordinaire, disoit quelques ridicules douceurs à la suivante, qui répondoit à coup sûr dans le même style. Un vieillard et un mari rebuté auquel on opposoit un galant plus aimé qu'aimable, fournissoient quelque-fois une scéne plus ou moins comique. Point de mœurs, point de caractéres, point d'unité, point de régles. Un acte représentoit une entrevue dans un jardin, un autre se passoit dans un hôtel, souvent le troisiéme représentoit un quartier de la ville, à un quart de lieue de la scéne du premier acte. Les anciens comiques, tant Espagnols que François, n'y regardoient pas de si près.

Des ouvrages où rien ne gênoit l'auteur, se faisoient facilement; une imagination échauffée suffisoit pour les produire. Les Espagnols étoient riches de cette sorte de compositions. Scarron qui possédoit cette langue, prenoit d'eux l'intrigue d'une comédie, et n'avoit qu'à y répandre le badinage qui lui étoit si naturel : ainsi une piéce de théatre lui coûtoit peu ; toutes les siennes sont des sujets Espagnols. Chez lui le travail consistoit, non à faire parler plaisamment les personnages comiques, mais à donner des expressions sérieuses à ceux qui doivent

parler sérieusement. Le sérieux étoit une langue étrangére pour lui.

Mademoiselle de Hautefort revint du Maine à la cour ; la reine lui rendit ses bonnes graces, et la remit dans sa premiére faveur. Scarron célébra son RETOUR par une piéce de vers, où sa joie éclatte. Cependant, je ne vois pas qu'elle ait réussi à lui faire rendre sa pension. La colére du cardinal, et le dérangement des finances étoient deux obstacles, dont un seul auroit suffi; et à dire vrai, notre malade n'avoit pas un besoin fort pressant de sa pension. Outre qu'il avoit toujours son bénéfice du Mans, ses parens qui lui avoient contesté son bien lorsqu'ils le croyoient sans appui, le voyant protégé et caressé par tout ce qu'il y avoit de personnes du plus grand crédit, lui rendirent au-moins en partie le bien pour lequel ils avoient tant chicané. Dans la succession il y avoit une terre près d'Amboise. L'état où Scarron étoit réduit par sa maladie, ne lui permettoit guéres de jouir agréablement d'un bien de campagne. Ses ouvrages lui produisoient un assez bon revenu, qu'il appelloit son *marquisat de Quinet* : c'est le nom du libraire qui les imprimoit. Cela demandoit de l'assiduité: son absence auroit dérangé les assemblées qui se tenoient chez lui, et auxquelles il trouvoit mieux son compte, qu'à un voyage de Touraine. Ces réflexions le portérent dans la suite à se défaire de ce bien. Heureusement pour lui, M. Nublé, avocat au parlement, en eut envie. Scarron lui en demanda dix-huit mille livres. Le contrat de vente passé, et l'argent reçu, M. Nublé alla sur les lieux, et trouva la terre beaucoup plus belle qu'il n'avoit cru

en l'achetant. Il la fit estimer, et trouva qu'elle valoit vingt quatre mille livres. Mille gens se seroient félicités du bon marché. M. Nublé revint à paris, alla voir Scarron : *Vous avez cru*, lui dit-il, *que votre bien ne valoit que dix-huit mille francs. Il en vaut davantage : je ne veux pas vous tromper, il en vaut vingt-quatre mille par l'estimation que j'en ai fait faire.* Après ce compliment il lui fit prendre les deux mille écus qui manquoient pour la valeur de ce bien. Voilà certainement une action de probité dont on connoît peu d'exemples.

Ce fut vers l'an 1648, que le commandeur de Poinci donna une terrible tentation à notre malade. Cet officier perdu de goute, étoit allé à la Martinique, où l'air et les alimens du pays lui avoient été si favorables, qu'il se trouvoit guéri parfaitement en très peu de tems. Il jouoit à la paume, montoit à cheval, et alloit tous les jours à la chasse, comme s'il n'eût jamais été incommodé. Quel spectacle pour un malade, qui comptoit la goute pour la principale cause de ses maux ! Quelle espérance flateuse ! Scarron y succomba. Pour ne point aller en Amérique sans tirer tous les avantages possibles de ce voyage, il songea à former une compagnie, de laquelle Segrais devoit être. Mais ces idées furent dérangées par un incident qui attacha Scarron à l'Europe.

Une dame qui revenoit de l'Amérique avec sa fille, âgée de quatorze à quinze ans, se logea vis à-vis de la maison de Scarron. Elle ne rapportoit pas de grandes richesses de ce pays-là. Mais Scarron, dont toutes les idées se tournoient de ce côté,

fut charmé de l'entretenir des lieux où il se proposoit d'aller. Il fit connoissance sans beaucoup de peine. La dame avoit besoin de protection, elle pouvoit s'en faire dans une maison où fréquentoient quantité de personnes du premier rang, de l'un et de l'autre sexe. Ce qui n'étoit d'abord qu'une visite de bienséance et de politesse de la part de la dame, et de curiosité de la part de Scarron, devint une liaison sérieuse qui produisit le principal événement de sa vie. Mais il faut dire au lecteur qui étoit cette dame, et reprendre les choses de plus haut.

Sous le régne d'Henri III roi de France, vivoit d'Aubigné, plus connu aujourd'hui par la *confession de Sanci*, par le *divorce satyrique*, et par d'autres livres dont il est auteur, que par la charge de grand-écuyer, qu'il posséda chez Henri roi de Navarre, successeur de Henri III. et par celle de grand-amiral de Guyenne. Il parvint à un âge fort avancé: comme il étoit calviniste, il se retira à Genéve, où il se maria à soixante et douze ans avec une demoiselle fort jeune. Un fils qu'il avoit laissé en France, s'y établit et s'allia avec une maison noble et fort accréditée: ce mariage fut la source de son malheur. Il s'apperçut d'une intrigue amoureuse qu'un gentilhomme de son voisinage poussoit trop loin. Outragé dans son honneur, il ne trouva point d'autre réparation que la mort de la personne qui le déshonoroit. Cette vengeance lui coûta cher. Il avoit affaire à une famille puissante. Ses biens furent saisis, lui-même il fut arrêté et conduit prisonnier à Bourdeaux. Son procès fut instruit de maniére qu'il alloit

être sacrifié à tout le ressentiment de ses ennemis, si dieu ne lui eût préparé une ressource. Le château où il étoit gardé, étoit commandé par un lieutenant, dont la fille fut sensible aux malheurs de ce gentilhomme. Elle lui donna les moyens de s'échapper ; et comme cette action l'alloit exposer à la colére de son pére, elle prit la fuite avec lui, aprés avoir pris le ciel à témoin de leurs engagemens mutuels. Le mariage se fit comme il convenoit entre des personnes qui étoient obligées de se cacher. Je ne les suivrai point dans les courses qu'ils firent, tant dans le royaume avant que d'en pouvoir sortir sûrement, qu'en Angleterre et en Amérique. C'est de ce mariage qu'étoit née Françoise d'Aubigné, qui avoit environ quatorze ans, lorsque sa mére l'amena à Paris, et vint loger vis-à-vis de la maison de Scarron.

J'ai dit que le petit homme avoit le cœur et l'estomac admirables. Il avoit les yeux encore meilleurs. Il fut touché des charmes de la jeune demoiselle. Les malheurs de sa mére qu'on ne lui dissimula point, l'attendrirent ; et l'amour se mettant de la partie, il se proposa d'épouser sa fille, quoique ses infirmités dussent le détourner du mariage. Sa proposition fut agréée : la seule difficulté qu'on y fit, roula sur la grande jeunesse de la demoiselle, et il fut résolu que le mariage se célébreroit dans deux ans.

Scarron se privoit par-là de son bénéfice du Mans. Ménage avoit un valet de chambre, nommé *Girauld*, qui avoit quelque étude, et qui étoit résolu de prendre le petit collet. Il étoit d'ailleurs

bien fait et avoit de l'esprit. Le maître songea à lui procurer la prébende de Scarron. Quoique Ménage fût ami de Scarron, il ne voulut point lui en parler directement : ce fut la demoiselle de Palaiseau, cette amie dont j'ai déjà parlé, et qui demeuroit encore chez notre malade, qui se chargea de la négociation, et y réussit de maniére que Scarron eut bien mille écus de cette résignation. Ce trafic étoit simoniaque à la-vérité ; mais dans ce tems-là on n'en rougissoit point, et le cardinal ministre vendoit publiquement tous les bénéfices qui étoient à la disposition de la cour. Scarron avoit déjà eu à l'occasion du sien un incident assez particulier. Quelqu'un s'avisa d'écrire au Mans qu'il étoit mort. Il sembloit que la mortalité fût sur les chanoines du Maine. Il s'étoit trouvé huit prébendes véritablement vacantes, et l'evêque du Mans à qui la nomination en appartenoit, disposa de la neuviéme, qui étoit celle de Scarron, le croyant bien mort. Scarron lui écrivit à ce sujet une lettre comique, où il lui demandoit un autre bénéfice pour l'indemniser. La nouvelle de sa mort se trouvant fausse, la disposition de sa dépouille devenoit nulle, et il conserva son bénéfice jusqu'à la résignation dont on vient de parler.

Scarron en prenant le parti du mariage, ne renonçoit pas au voyage de la Martinique. Au-contraire, il comptoit toujours d'y recouvrer sa santé, et regardoit cette espéce de résurrection comme un acheminement aux douceurs qu'il se promettoit dans son mariage. Ce fut même dans la vue de se procurer de si grands biens, qu'il fit argent de sa petite terre et de son bénéfice du Mans.

Cependant les deux ans se passérent, et il se maria en 1650, ou 51; car Segrais fournit ces deux dates également.

La fantaisie de la Martinique se passa peu à peu, et il n'y pensoit déjà plus guéres, lorsque parlant de la demoiselle qu'il devoit épouser dans peu de jours, il disoit à un de ses amis: *Je ne lui ferai point de sottises, mais je lui en apprendrai beaucoup.* Comme cette demoiselle étoit très-sage et bien élevée, elle eut beaucoup à souffrir du style licentieux de son mari. Il étoit agréable et divertissant en toutes choses, même dans les chagrins et dans la colére; parce que tout ce qu'il y avoit de burlesque sur chaque chose se présentant à son esprit, il exprimoit aussi-tôt par ses paroles tout ce que son imagination lui représentoit. Mais il étoit extrêmement libre dans ses paroles, et il y a de ses poésies qui se sentent encore de cette liberté cynique. C'étoit encore pis dans le discours. La pudeur de la jeune dame ne s'apprivoisa point avec ce langage. Elle entreprit de l'en corriger, et eut le plaisir de voir qu'au bout de trois mois elle avoit obtenu une partie de ce qu'elle souhaitoit à cet égard.

Un jour que son mari racontoit à un de ses amis les mesures qu'il avoit prises pour arranger ses petites affaires, Segrais qui étoit de la compagnie, lui dit que ce n'étoit pas assez que de s'être marié, qu'il falloit avoir au-moins un enfant; et là-dessus il lui demanda s'il croyoit être en état de le faire? *Est-ce*, lui répondit-il en riant, *que vous prétendez me faire ce plaisir-là? J'ai ici,*

ajoûta-t-il, *Maugin, qui me fera cet office à point nommé.* Ce Maugin étoit son valet de chambre, bon garçon, et qui étoit fait à son badinage. *Maugin*, lui dit-il en présence de la compagnie, *ne feras-tu pas bien un enfant à ma femme?* Maugin lui répondit avec un air de simplicité, *Oui dà, Monsieur, s'il plaît à dieu.* Cette scéne fit bien rire ceux qui étoient présens. Scarron la trouva si plaisante, qu'il la fit répéter bien des fois devant toutes les compagnies qu'il avoit chez lui.

Il falloit que cette demoiselle eût une grande force d'esprit pour se résoudre à épouser un homme de la figure de Scarron. Il est vrai à la lettre que sa tête toujours penchée sur son estomac, et ses jambes toujours pliées, parce qu'il ne pouvoit dresser les genoux à cause d'un retirement de nerfs, lui donnoient la forme d'un Z. Dans le tems même qu'il se maria, il n'avoit d'autre mouvement libre que celui des yeux, de la langue et de la main. Il écrivoit sur ses genoux, ou sur une planche appuyée sur deux bras de fer attachés à son fauteuil. Mais une personne assez désintéressée pour lui passer les désagrémens du corps, trouvoit en lui des ressources capables de l'en dédommager. Il avoit un très-bon cœur, capable d'aimer fort tendrement : d'ailleurs son entretien étoit d'un en-[illegible] extraordinaire, et ceux qui l'ont connu, [illegible]nt cette justice, qu'il étoit encore plus [illegible]ns la conversation qu'il ne l'est dans [illegible] Jamais on n'a vu une imagination plus [illegible]a sienne, et elle lui présentoit tous les [illegible] la face la plus riante.

Mille gens se sont figurés que Scarron étoit véritablement un cul-de-jatte, tel que nous en voyons dans les places publiques, et à la porte des églises. Ils ont pris trop littéralement ce mot, qu'il employe en parlant de soi-même burlesquement dans ses poésies, et dont ses ennemis se sont quelquefois servis comme d'une injure très-humiliante. On a poussé la chose si loin, qu'il y a eu des portraits de Scarron, où il étoit représenté de face ayant les jambes rangées autour d'une jatte de bois dans laquelle le bas de son corps étoit enchâssé, ou même sans cuisses absolument. Le tout étoit posé sur une table. Au-dessus de sa tête étoit une ficelle à laquelle pendoit à plomb un bonnet qu'il ôtoit en baissant la tête, et qu'il se remettoit en se plaçant perpendiculairement dessous, et le laissant retomber par le moyen de la ficelle, qui étoit passée dans une poulie. Il n'a pas lui-même ignoré ces plaisanteries, et il s'en est diverti le premier dans le portrait qu'il a fait de lui-même.

Ce qu'il y a de véritable, c'est que Scarron n'étoit mendiant que de la maniére dont le sont la plupart des poëtes, dont la destinée est presque toujours d'être rassasiés de gloire et affamés d'argent. La plupart pourroient mettre sur leur porte cette inscription L'HÔTEL *de* L'IMPÉCUNIOSITÉ. Scarron ne mendioit qu'en sollicitant des graces, et en dressant des embûches à la libéralité des grands par ses dédicaces et par ses vers; et cette maniére de mendier n'a rien qui le déshonore. Il étoit toujours très-propre en habits. Il a eu soin de marquer qu'il étoit en juste-au-corps de velours noir lorsqu'il

lorsqu'il alla voir la foire Saint-Germain. Il étoit logé fort proprement. L'ameublement de sa chambre étoit d'un damas jaune, et pouvoit valoir environ cinq à six mille livres. Sa table étoit bonne, il aimoit naturellement la bonne chére, et on voit en plusieurs endroits de ses écrits, que dans le tems même qu'il étoit garçon, il se faisoit chez lui de jolis soupers, où l'on se divertissoit parfaitement bien. Les gens de qualité qui étoient charmés de s'y trouver, à cause de la joie qui y dominoit, avoient soin sans-doute qu'ils ne fussent pas tout-à-fait aux dépens de l'hôte. Ainsi Scarron menoit une vie bien différente de celle que pourroient croire ceux qui jugeroient de son état, par les plaisanteries qu'il fait lui-même de sa pauvreté.

Son mariage avec une jeune personne belle, bien faite, et très-spirituelle, n'épouvanta point les compagnies. Elles étoient aussi nombreuses qu'auparavant. Madame Scarron ne fut pas inutilement dans une maison qui étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus poli à la cour, et de tous les beaux-esprits de Paris. Avec les excellentes dispositions qu'elle avoit, elle profita admirablement d'une telle école, et devint une personne très-accomplie. C'est ainsi que, sans y penser, elle jettoit les fondemens de cette fortune éclatante, où elle s'éleva avec le tems. A mesure qu'elle se perfectionnoit ainsi le goût, elle acquit insensiblement une espéce de jurisdiction sur les ouvrages de son mari. Elle lui donna souvent de très-bons avis, et il se trouva parfaitement bien de les suivre. Aussi ce qu'il a fait depuis son mariage, est-il plus

correct et plus aimable que ce qui avoit été composé avant cette époque. Cela se remarque dans la seconde partie du *Roman comique*, dans les derniers livres de son *Virgile travesti*, dans *Léandre et Héro*, et autres ouvrages postérieurs à l'année 1650.

Scarron ne se bornoit pas aux objets dont il étoit environné. Il fit quelque chose pour Guillaume de Nassau prince d'Orange, qui lui envoya un présent. La reconnoissance du poëte se signala aussi-tôt par une Ode qu'il envoya à ce prince. Il y touche la libéralité du cardinal de *Richelieu* pour les gens de lettres, et y ajoûte un éloge du chancelier *Seguier* qui leur faisoit aussi du bien : il appuie beaucoup sur l'avidité des poëtes, qui offrent par-tout leurs dédicaces ; et cependant, comme je l'ai remarqué ailleurs, il étoit lui-même du nombre de ces beaux-esprits intéressés. Cette Ode porte sa date avec elle ; elle est écrite huit ans après la mort du cardinal de Richelieu, c'est-à-dire en 1650. Le prince d'Orange mourut la même année, et sa mort fut célébrée par une autre Ode. Cela donna lieu à l'auteur de dire qu'il étoit un véritable *porte-malheur*. Voici comment il en parle dans une lettre à M. de *Villarceaux*. » Il » en a autrefois coûté la vie à feu Armentiéres, » et depuis peu au pauvre d'Aucourt, sans vous » parler de beaucoup d'autres... que la mort n'a » pris de trop bonne heure, qu'à cause qu'ils s'étoient » trop hâtés de m'aimer... Le cardinal de Riche» lieu est mort un mois après que j'en ai été » connu, et que je fus assez heureux pour lui » plaîre. Le prince d'Orange n'eut pas plutôt envie » de me régaler, qu'il eut la petite-vérole dont

» il est mort. Le président de Mesmes ne la fit
» pas longue depuis qu'il m'eut visité, dans un
» troisiéme étage. Enfin mon amitié est un coup
» si sûr pour nuire et promptement, que je ne
» comprends pas comment le nouveau cardinal
» de Retz s'est fait tel contre vent et marée,
» dans un tems qu'il faisoit croire à tout le monde
» qu'il avoit quelque estime pour moi.

C'est dommage qu'en imprimant les LETTRES de Scarron, on ait eu si peu d'égard aux dates, soit que l'éditeur les ait négligées, soit que l'auteur eût manqué lui-même à dater. On y apprend bien des incidens de sa vie, que l'on ne sait comment ranger, faute d'en savoir le tems au juste. La date guideroit; mais souvent elle y manque entiérement, ou bien en partie; et même entre celles qui paroissent datées, il y a de fausses dates.

Scarron s'occupoit toujours de quelque nouveau sujet. Le cardinal de Richelieu lui avoit échappé, il rabattit sur la duchesse d'Aiguillon sa niéce, qui avoit hérité de la générosité et des grands biens de ce ministre. Elle eut de Scarron une ODE, qui est une des meilleures choses qu'il ait faites. J'ignore si elle la gratifia de quelque présent. Il l'avoit vue, et avoit eu un entretien avec elle. Elle ne trouva pas bon que Scarron l'eût canonisée dans ses vers : il écrivit là-dessus une fort jolie lettre, où sans se dédire il achéve l'éloge de cette pieuse dame.

La *prise de Tortose*, par le maréchal de Schomberg le 12 mai 1648, avoit fourni la matiére d'une ODE. Ce seigneur épousa quelque tems après ma-

demoiselle de Hautefort, la généreuse et constante amie de notre poëte. Sa muse se réveilla en cette occasion : il lui fit un épithalame burlesque, qui fut accompagné d'un Madrigal de félicitation pour l'époux, et d'une chanson intitulée, le CHŒUR DES MUSES.

On s'étonnera sans-doute que je sois venu si loin, sans avoir encore parlé du VIRGILE TRAVESTI. En effet cet ouvrage est un des plus importans, et des plus célébres de notre auteur. Un auteur Italien nommé *Lalli*, a eu autrefois la même idée de mettre l'Enéïde en burlesque; mais c'est tout ce que ces deux ouvrages ont ensemble de commun. Il se peut faire que quelqu'un ayant dit chez Scarron, qu'il y avoit en Italien un ouvrage de cette nature, cela lui ait fait naître la pensée de masquer ainsi son *Virgile*, et de s'en faire un petit revenu pour l'année 1648. Son but étoit d'en donner un livre tous les mois. L'entreprise n'étoit pas trop forte pour un homme qui faisoit seul en trois semaines une comédie de cinq actes; car le JODELET, ou le MAITRE-VALET, ne lui coûta pas davantage, comme il le dit lui-même dans son *épître* au commandeur de Souvré, à qui cette comédie est dédiée.

Comme il ajoûta d'abord une dédicace à chaque livre, son *Enéïde burlesque* lui auroit valu une grosse somme, s'il eût pu tenir parole. Cela alla d'abord assez bien. Le premier livre fut dédié à la reine, et le second au chancelier Seguier : il comptoit alors dix ans de maladie, et cinq de procès. Le troisiéme est adressé au président de Mesmes,

et le quatriéme, à monsieur et à madame de Schomberg. Il leur dit que c'est le second livre qu'il ait dédié à deux personnes à la fois. Cette épître aide à déterminer le tems du mariage de ce maréchal avec mademoiselle de Hautefort, qui ne se fit qu'après la prise de Tortose. Cette prise est du mois de mai 1648, comme je l'ai déjà dit : ce mariage se fit au retour de la campagne, puisqu'ils étoient mariés lorsque Scarron leur dédia son IVe livre. L'autre épître dont il parle, est celle de la *relation du combat des Parques, et des poëtes, sur la mort de Voiture.* Elle est adressée à Mrs. Ménage et Sarrazin, Sarrazin et Ménage ; car, par un ménagement burlesque, il leur donne alternativement la place d'honneur : or cette relation est de 1648, et fut faite entre le mois de mai que mourut Voiture, et le mariage de M. de Schomberg. Le cinquiéme livre lui fournit occasion de cultiver l'amitié qui avoit été entre monsieur *Des-Landes-Payen* et son pére. Il lui avoit déjà adressé une de ses épîtres dans ce dessein. L'épître du VIe livre est singuliére. La comtesse de Fiesque lui avoit promis un petit chien. Il lui avoit dressé une jolie épître en vers burlesques pour le lui demander ; de son côté il lui avoit promis la dédicace d'un livre de *Virgile.* Elle consiste uniquement à lui dire qu'il n'a pas eu le petit chien, et que voilà la dédicace promise ; cinq petites lignes font toute l'affaire. Le septiéme est dédié au duc de Roquelaure. Il venoit d'être fait duc, son brevet est du mois de juin 1652. On voit par-là que Scarron n'avoit pas tenu la promesse qu'il avoit faite à la reine, d'achever *l'Enéïde* en un an, puisque cinq ans après il n'en étoit qu'au septiéme

livre : ses distractions en furent cause. Il commença, le huitiéme livre, et interrompit ce travail pour s'occuper à des piéces de théâtre.

Le grand succès de son *Jodelet* étoit une merveilleuse amorce pour lui. Les comédiens du Marais, qui s'en étoient bien trouvés, lui demandoient avec empressement de nouveaux ouvrages. Ils lui coûtoient peu ; il en tiroit de bonnes sommes ; il se divertissoit à les faire : falloit-il d'autres raisons pour le faire pencher vers ce travail ? D'ailleurs je crois appercevoir un motif particulier dans l'abandon qu'il fit de *Virgile*. Il ne trouvoit pas si bien son compte dans les six derniers livres que, dans les autres ; ils sont moins intéressans à certains égards : aussi y a-t-il mille lecteurs qui savent presque par cœur les plus beaux-traits des six premiers livres, contre cinquante qui ayent lu entiers et de suite les six derniers. Je parle de *Virgile* même, indépendamment des traducteurs. Scarron avoit fait comme les autres : la derniére partie de *l'Enéïde* étoit un pays neuf pour lui, et lui coûtoit plus à défricher que celle avec qui il s'étoit familiarisé dès l'enfance. Ce fut vraisemblablement ce qui, joint aux autres raisons que j'ai dites, le dégoûta de ce travail, qui est demeuré imparfait. Il a mieux aimé quitter le lecteur sur la bonne bouche, que de se donner la peine qu'il eût fallu prendre pour lui plaîre également jusqu'au bout.

Don-Japhet d'Arménie parut en 1653 ; et deux ans après on joua au théatre du Marais *l'écolier de Salamanque*, ou *les généreux ennemis*, comédie de Scarron. On a déjà vu que Scarron aimoit à

lire à ses amis ses ouvrages, à mesure qu'il les composoit, et qu'il appelloit celà *essayer ses livres*. Entre les personnes qui le voyoient familiérement, étoit l'abbé de Boisrobert. Quiconque a lu *l'histoire de l'académie françoise* par Pellisson, ne peut ignorer quel étoit le grand crédit de cet homme-là auprès du cardinal de Richelieu. Scarron qui avoit besoin de ce ministre, fût charmé alors de faire connoissance avec Boisrobert son favori. Il cultiva son amitié après la mort du ministre; et lorsque le premier livre du *Virgile travesti* parut en 1648, c'est-à-dire six ans après cette époque, Boisrobert fut un des panégyristes de Scarron, et ses vers sont à la tête de l'ouvrage de ce tems-là. Mais en 1655 ils se trouvérent malheureusement en concurrence, soit que le hazard l'eût ménagée, soit qu'il y eût eu entre eux de l'émulation. Le même sujet se trouva traité en même tems par Scarron, par Boisrobert; et par Thomas Corneille. Il arriva alors ce qui est inévitable dans ces sortes d'occasions. Chacun a ses amis et ses partisans, qui font des brigues et des cabales en faveur de la piéce qu'ils sont résolus d'appuyer, et c'est toujours aux dépens des auteurs et des ouvrages qu'ils regardent comme un obstacle à la gloire et au triomphe de l'ami qu'ils protégent. Boisrobert ne pouvoit oublier qu'il avoit été un des cinq illustres du théatre sous Richelieu. Il avoit longtems figuré avec Rotrou et le grand Corneille, et regardoit Scarron comme un intrus dans le dramatique. La rivalité détruit l'affection. Il parla de la piéce de Scarron peu obligeamment. Scarron qui lui avoit lu sa piéce comme aux autres, ne put lui pardonner cette conduite. Il conçut

pour lui une haine, dont il donne une preuve bien sanglante dans une de ses lettres à Marigni.

Ce fut en 1651 et 1652 que se fit le déchaînement général de tous les beaux-esprits de Paris contre le pédant Montmort. Ménage avoit en quelque façon sonné le tocsin contre lui. Tous les amis de Ménage furent invités à donner un coup de dent à ce fameux parasite. Ménage le métamorphosa en perroquet dans un poëme latin. Sarrazin fit le testament de Goulu, et en latin la satyre intitulée, *Bellum Parasiticum*. M. de Valois composa des vers latins. Scarron ne fut pas le dernier à fournir sa part des satyres que l'on rassembloit pour déshonorer ce professeur. Il fit la *requête de Montmort* au président; cela fut suivi d'un *sonnet* et d'une *épigramme* contre ce même homme, qu'il appelloit *Faimmort*, nom digne d'un parasite méprisé par-tout.

Puisque je suis en train de parler de querelles, je mettrai ici celle qui s'éleva entre les beaux-esprits de France à l'occasion d'un sonnet de Bensserade. Ce gentilhomme avoit fait en vers une paraphrase sur les neuf leçons de Job qui se lisent dans l'office des morts. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1638. Entre les présens qu'il en fit, il l'envoya à une dame, et l'accompagna d'un sonnet, où il insinuoit qu'il aimoit cette dame d'un amour qu'il n'osoit déclarer. Le sonnet n'est pas sans défaut, mais il a de grandes beautés. Il fut fort applaudi; et comme Bensserade étoit alors fort à la mode, on mit son sonnet au-dessus de tout ce qui avoit été fait en ce genre. Ma-

dame la duchesse de Longueville, sœur des princes de Condé et de Conti, et qui a joué un si grand rôle dans les guerres de Paris, n'aimoit que les poésies de Voiture, et soutint que le sonnet de cet auteur pour Uranie valoit mieux que celui de Bensserade sur Job. La cour et la ville se partagérent en faveur de l'un et de l'autre de ces deux sonnets. Le prince de Conti, frére de la duchesse, n'osa prendre parti d'une maniére qui marquât trop combien il mettoit Bensserade au-dessus de Voiture à cet égard. Il dit du sonnet de ce dernier,

L'un est plus grand, et plus achevé;

et ajoûte,

Mais je voudrois avoir fait l'autre.

On appelloit *Uranins* ceux qui préféroient le sonnet pour Uranie, et *Jobelins* ceux qui donnoient leur suffrage à Bensserade. Scarron se sentit déterminé à s'associer aux derniers. Il regardoit Job comme son patron : heureux s'il l'eût pris pour modéle dans sa maniére de recevoir les maux de la main de dieu! *En qualité de Jobelin*, il adressa un CARTEL DE DÉFI aux Uranins. Roche du Maine, une des filles de la reine-mére, à qui on demandoit son sentiment sur ces deux sonnets, dit par un manque de mémoire, qu'elle se déclaroit pour *Tobie*. Ce mot fut relevé, et ceux qui ne vouloient point prendre de parti, l'adoptérent. Un bel-esprit qui ne vouloit point se brouiller avec les Uranins, ni avec les Jobelins, étant néanmoins pressé de dire ce qu'il pensoit, s'en tira par une épigramme qu'il finissoit de cette maniére :

Comme Roche du Maine a dit,
Je me déclare pour Tobie.

Cela passa en proverbe.

Le goût que Scarron avoit pris pour le théatre, ne l'enrichit point. Les sommes qu'il en tiroit se dissipoient, soit à payer les dettes qu'il avoit contractées, soit à fournir aux besoins présens. C'étoit toujours à recommencer. Il s'attacha à Fouquet, procureur-général, qui le gratifia d'une pension. Et même un jour que Scarron avoit fait connoître à Pellisson le pressant besoin où il étoit de remédier à plusieurs affaires qui l'accabloient en même tems, Fouquet eut la générosité de l'en délivrer, en lui envoyant mille écus. Ce présent et l'hiver de 1651, remarquable par le débordement de la seine, procurérent au public plusieurs épîtres que Scarron adressa à Pellisson. Mais l'an 1653 lui fut favorable. Son ami le marquis de Miossens fut fait maréchal de France, sous le nom de maréchal d'Albert. On a une épître chagrine adressée à ce seigneur. Le procureur-général fut fait surintendant des finances. Ce nouveau poste le rendit plus magnifique que jamais, et Scarron en profita. L'abbé Fouquet, frére du surintendant, et madame Fouquet, eurent leur part de l'encens que notre auteur prodigua à cette maison bienfaisante.

Madame Fouquet qui avoit beaucoup de piété et de sagesse, prit en affection madame Scarron, et la mena souvent avec elle à la campagne. Cette liaison fut très-solide pour le pauvre Scarron, qui en tira des avantages essentiels. Outre sa pension

dont il fut réguliérement payé, il y trouvoit une protection puissante, qui ne lui manquoit pas au besoin. Madame de Maintenon avoit un cousin qui possédoit un marquisat en Poitou. Il y eut un procés au sujet de cette terre, et la famille de Scarron se trouva bien de l'accès qu'il avoit auprès du procureur-général.

Scarron s'avisa enfin de se faire un établissement solide en devenant une espéce de partisan. Ses idées pour l'Amérique n'avoient pas réussi: au-lieu de faire le voyage de la Martinique, il s'étoit contenté de s'intéresser pour mille écus dans une compagnie qui se formoit pour Cayenne, et cette entreprise avoit tourné mal. Celle-ci réussit mieux. J'entends ici l'affaire des déchargeurs.

Aux portes de Paris, dès qu'il arrivoit des charrettes chargées de marchandises, on trouvoit une foule de soldats et d'autres gens qui les attendoient, pour se saisir du gain qu'il y avoit à les mener chez le marchand et à décharger les marchandises. C'étoient des gens sans aveu, les filoux, s'y mêloient avec les autres; il y avoit des portes où ces gens étoient en grand nombre, et d'autres où les chartiers ne trouvoient personne. Scarron entreprit de faire un corps de gens connus et sermentés, qui seroient autorisés par le magistrat à rendre seuls ce service aux marchands, qui de leur côté le reconnoîtroient par une gratification volontaire. Il se mit à la tête de cette nouvelle espéce d'office, et eut grand soin d'en écarter toute idée de maltote. Cette charge qui lui coûta bien des peines à faire passer à l'hôtel de ville, lui valut

environ six mille livres de revenu. Il eut besoin de tout l'appui du surintendant son protecteur ; encore les contradictions violentes renaissoient-elles, et je crois qu'il la négocia à la fin, et s'en défit le plus avantageusement qu'il lui fut possible.

Si j'avois nommé tous les amis de Scarron, je n'aurois pas oublié Scuderi. Leur connoissance étoit faite dès l'an 1635, que parut *l'illustre Bassa.* Quoique ce livre fût de mademoiselle de Scuderi, il avoit néanmoins été publié sous le nom de son frére l'Académicien. Scarron en parla avantageusement. Scuderi lui rendit cette civilité en faisant des vers pour mettre à la tête du *Virgile travesti.* C'étoit alors la mode que quand un auteur publioit un nouvel ouvrage, les amis à qui il l'avoit lu en manuscrit, lui adressoient quelques vers à sa louange, ce qui étoit une recommandation dans les formes, sur-tout quand les auteurs de ces vers étoient d'ailleurs des personnes connues et estimées du public. Scarron lui-même avoit rendu ce bon office à *Maître-Adam*, menuisier de Nevers, à *Mainard*, à *Beïs*, et à quelques autres auteurs.

Un des plus constans amis de Scarron fut Sarrazin, à qui entre autres il adressa deux épîtres, dont une est en vers de trois syllabes. Dans toutes les deux, il se plaint de ce qu'il ne le voit que rarement. Mais les deux intimes étoient Ménage et Pellisson. Lorsque la reine de Suéde Christine vint à Paris en 1656, elle vit tous les gens de lettres qui avoient alors quelque réputation. Ménage avoit beaucoup d'accès auprès d'elle. Scarron ne fut pas oublié. Ménage fit pour cette princesse

une *églogue*, intitulée CHRISTINE, qu'il regardoit avec une complaisance extrême comme un de ses meilleurs ouvrages. Il la citoit avec une vanité qui déplut à ceux qui ne l'aimoient pas.

Ménage, exclus de l'académie françoise à cause de sa *requête des dictionnaires*, tenoit chez lui tous les mercredis une assemblée de gens de lettres, qu'il appelloit sa *mercuriale*. Entre ceux qui y alloient, étoit Gilles-Boileau, fils du greffier, et frére aîné de Boileau-Despréaux. Toute cette famille avoit un penchant invincible pour la satyre. Ce jeune avocat faisoit quelquefois des vers, mais son style n'étoit pas encore formé. On voit dans ses premiers ouvrages un abus de l'hyperbole et des autres figures qui plaîsent tant à ceux qui commencent à composer. C'étoit pourtant dès-lors le commencement d'un grand poëte. On a de lui une traduction du IVe livre de *l'Enéïde* en vers françois, qui lui fit beaucoup d'honneur. La cour en fut charmée, et s'il eût achevé tout le poëme de Virgile sur ce ton-là, Segrais auroit pu se passer de faire sa traduction. On sent bien que c'est l'ouvrage d'un jeune-homme, qui auroit pu perfectionner cet ouvrage; mais il ne véçut pas assez pour lui donner la derniére main. Cependant cette traduction attache plus son lecteur que celle de Segrais, qui est bien plus travaillée. Segrais imita plus la versification de Malherbe, mais Boileau attrapa mieux la versification des bons poëtes qui l'ont suivi. Pour achever en peu de mots ce que je pense de lui, c'étoit un homme à approcher un jour de la perfection, s'il eût véçu plus long-tems; mais il mourut en 1669, n'étant âgé que de 38 ans.

Il n'avoit que 25 ans lorsque la reine de Suède vint à Paris. Il apporta un jour chez Ménage une piéce de vers de sa façon. Ménage en fit une critique qui mortifia l'amour-propre du jeune homme. Ménage étoit dans le fond un fort bon-homme, fort savant, ami zélé et cordial. Mais il falloit lui passer un certain air de vanité, qui ne le quittoit presque point, et qu'il avoit contracté dans le commerce des grands chez qui il avoit beaucoup d'accès, et dans le commerce des gens de lettres avec qui il entretenoit un trafic d'éloges et d'érudition.

Le jeune avocat avoit remarqué en lui une affectation à faire sentir sa supériorité en fait de vers, et il n'étoit pas fort disposé à la reconnoître. Après tout, Ménage n'étoit qu'un poëte médiocre. Boileau reconnoissoit déjà en soi-même les semences de ce beau feu qui domine dans quelques-uns des ouvrages qu'il composa ensuite. Il secoua le joug d'un maître auquel il ne se croyoit pas inférieur; et pour lui faire voir qu'il étoit plus aisé de critiquer un ouvrage que d'en composer un meilleur, il examina à la rigueur la piéce favorite de Ménage, je veux dire son églogue intitulée Christine, et en drapa l'auteur sans aucun ménagement. Cet examen est intitulé, AVIS A MÉNAGE.

Cette brochure fit un schisme sur le parnasse. Ceux qui n'aimoient point l'auteur de l'Eglogue pensérent comme les indifférens, et jugérent que *l'avis* découvroit avec beaucoup de justesse les endroits foibles d'un ouvrage qui étoit regardé par son auteur comme un chef-d'œuvre. Mais les amis de Ménage s'unirent contre un jeune inconnu qui s'élevoit contre

un homme à qui les savans en *ius* de tous pays, donnoient des louanges infinies. Pellisson et Scarron prirent aisément parti contre Boileau, qu'ils ne connoissoient point. Ce qui augmenta les allarmes de la cabale, ce fut la hardiesse qu'eut le jeune-homme de briguer à l'académie françoise la place de monsieur de Montigni, évêque de Laon, qui venoit de mourir. Ménage ami de Scarron et de mademoiselle de Scuderi, qui avoient un extrême ascendant sur Pellisson, fit si bien par leurs instances que cet académicien engagea tout ce qu'il avoit de partisans dans l'académie françoise, pour traverser cette réception. On voit dans *l'histoire de l'académie* les brigues qui furent faites contre lui, malgré lesquelles il demeura paisible possesseur de sa place d'académicien. Mademoiselle de Scuderi et Scarron ne se firent point d'honneur en commettant ainsi Pellisson, qui malgré le schisme qu'il forma dans l'académie françoise, en eut néanmoins le démenti.

Gilles-Boileau, académicien et triomphant, ne pardonna pas aisément à Scarron la part qu'il avoit eue dans les traverses qu'on lui avoit suscitées. Il s'en vengea par quelques épigrammes, dont une effleuroit en quelque sorte l'honneur de madame Scarron. Il y suppose que Scarron ne doit qu'aux charmes de sa femme les bonnes compagnies qui viennent chez lui. C'est le seul auteur que je sache qui ait osé parler sur ce ton-là. Avant lui, ni après lui, il ne s'est trouvé personne en France qui ait eu le moindre soupçon sur la conduite de cette dame.

Il est vrai que quand on la vit appariée à un

mari si peu capable de plaire à une jeune personne; entre les personnes de la cour qui fréquentoient sa maison, il s'en trouva qui comptérent beaucoup sur le dégoût que devoit lui donner la maladie continuelle de Scarron. Ils firent leurs offres, et les accompagnérent de tout ce qu'il y a de plus séduisant pour un jeune cœur. Mais la vertu de la dame fut un écueil où tous échouérent également. Sorbiére, qui ne passe pas pour le moins médisant auteur de son siécle, et qui, ce qui est à remarquer, mourut avant l'élévation de madame Scarron, en parle ainsi : » L'histoire du mariage de » Scarron ne seroit pas le plus sombre endroit de » sa vie. Cette belle personne de l'âge de seize » ans, qu'il se choisit, plutôt pour se recréer la » vue et pour s'entretenir avec elle lorsqu'il demeu» roit seul, que pour aucun usage auquel il pût » l'appliquer, en feroit le principal ornement. L'in» disposition de son mari, mais sur-tout la beauté, » la jeunesse, et l'esprit galant de cette dame, » n'ont fait aucun tort à sa vertu; et quoique les » personnes qui soupiroient pour elle, fussent des » plus riches du royaume, et de la plus haute » qualité, elle a mérité l'estime générale de tout » le monde par la sagesse de sa conduite; et on » lui doit même cette justice, qu'elle s'est piquée » d'une belle amitié conjugale, sans en pratiquer » les principales actions.

Voilà un témoignage que les gens de bien préféreront sans répugnance à ces infâmes libelles que de malhonnêtes-gens ont répandu dans le monde, en haine de Louis le grand, pour noircir les premiéres années d'une dame au mérite et à la vertu

de

de laquelle ce monarque avoit rendu justice. Il est glorieux à sa mémoire de n'avoir été attaquée que par des gens sans mœurs, qui ne la connoissoient que par les fausses idées que leur haine s'en étoit forgée. Le seul Gilles-Boileau, comme je l'ai dit, lâcha une raillerie indiscréte contre Scarron, où l'honneur de sa femme étoit insulté : tant de gens du premier rang lui firent connoître son injustice, qu'il la répara en quelque sorte par un Madrigal fort obligeant pour la dame, et fort peu pour le mari : celui-ci s'en vengea par QUATORZE EPIGRAMMES, qu'il joignit à une longue lettre adressée à monsieur Fouquet, de laquelle il parle dans une autre lettre. Cette derniére se trouvoit déjà dans ses œuvres ; mais celle où sont les épigrammes n'y avoit jamais été insérée, et elle se trouve dans cette édition.

Je ne sai par la faute de qui il est arrivé que dans le *Segresiana* on parle toujours avec mépris des deux fréres Boileau. Je ne trouve point étrange que Segrais ait parlé peu obligeamment de l'aîné, qui l'avoit prévenu dans la traduction de *l'Enéide*, et qui avoit été brouillé avec Scarron. Mais le cadet lui avoit rendu à lui-même tant de justice par rapport à ses églogues, qu'il pouvoit bien lui en savoir un peu de gré. Quoi qu'il en soit, la querelle que je viens de rapporter se passa partie en 1659 et 1660. Le Boileau dont il y est question, s'appelloit *Boileau du Manton*, selon le *Segresiana* ; il fut payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris : de-là vient que quelques-uns l'appelloient *Boileau le rentier*, pour le distinguer de ses fréres. Il acheta ensuite la charge de contrôleur de l'argenterie du

roi, ce qui lui fit donner par quelques-uns le surnom de *Boileau l'argentier.*

Les infirmités de Scarron s'augmentant peu à peu, il prévit qu'il ne pouvoit pas aller loin. La cour se disposoit alors au voyage de Guyenne pour le mariage de Louis XIV : un de ses amis qui en devoit être, alla prendre congé de lui : » Je mourrai » bientôt, lui dit Scarron, je me sens bien ; le » seul regret que j'aurai en mourant, c'est de ne » pas laisser de bien à ma femme qui a infiniment » de mérite, et de qui j'ai tous les sujets ima- » ginables de me louer. « Sa prédiction se trouva vraie à tous égards ; et sa maladie devint peu de tems après si violente, que son corps épuisé par de longues souffrances, n'y put résister. Il fut un jour surpris d'un hoquet si violent, que ceux qui étoient auprès de lui, craignirent qu'il n'expirât ; cependant ce symptôme diminua. Le fort du mal étant passé : *Si jamais*, dit-il, *j'en reviens*, *je ferai une belle satyre contre le hoquet.* Ses amis s'attendoient à toute autre résolution qu'à celle-là ; mais il fut dispensé de tenir parole, il ne revint point de sa maladie, et le public a perdu la satyre qu'il se proposoit d'écrire.

Peu avant que de mourir, comme ses parens et ses domestiques étoient touchés de son état, et fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mille autres feroient en pareil cas. *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.* Il mourut au mois de juin 1660, âgé d'environ cinquante ans.

Presque tout le monde s'est accordé à fixer sa mort au 14 d'octobre; mais cette erreur qui a pu être commise d'abord imprudemment par une personne mal instruite, et copiée par les autres avec trop de confiance, est détruite par Segrais, ami de Scarron. Il dit expressément: Scarron mourut » au mois de juin 1660, pendant que j'étois au » voyage du roi pour son mariage, et je n'en avois » rien su. La premiére chose que je fis à mon » retour, ce fut de l'aller voir; mais quand j'ar» rivai devant sa porte, je vis qu'on emportoit de » chez lui la chaise sur laquelle il étoit toujours » assis, que l'on venoit de vendre à son inventaire. » Cette chaise étoit à bras, avec d'autres bras de » fer qui se tiroient en avant pour mettre devant » lui une table, sur laquelle il écrivoit et man» geoit. « Ce détail s'accorde avec la date du mois de juin. Segrais arriva à Paris au plus tard avec la cour, qui revint de ce voyage à fort petites journées, et qui s'arrêta même quelque tems à Vincennes, afin de donner le tems de faire tous les préparatifs pour l'entrée de la reine. Or cette entrée se fit le 26 d'août. Segrais qui, au-lieu d'aller à Vincennes, étoit venu directement à Paris, y arriva en juillet, ou tout au plus tard au commencement d'août. Si Scarron n'étoit mort que le 14 d'octobre, il l'eût trouvé encore vivant à son retour. Il le trouva mort, et ses meubles déjà vendus: il devoit donc être mort au mois de juin.

Voilà les détails que j'ai recueillis dans les ouvrages de Scarron, et dans ceux des personnes qui l'ont fréquenté. J'aurois pu grossir son histoire,

mais j'ai cru que ce que j'en ai dit, suffiroit pour le faire connoître à ceux qui liront son livre. Cependant, comme mes lecteurs ne savent pas tous également quelle fut la destinée de sa veuve, et comment elle arriva à la plus haute et à la plus constante faveur qui fût jamais, je ne puis me dispenser d'ajoûter ici quelque chose pour leur satisfaction.

Françoise d'Aubigné, veuve de Paul Scarron, tomboit dans un triste état par la mort de son mari. Le peu de bien qu'il avoit, retournoit à ses héritiers. Les loix de France ne permettent pas, comme ailleurs, à un mari d'avantager à sa volonté une femme qu'il aime tendrement. Les compagnies qui avoient été toujours nombreuses chez lui, et qui donnoient occasion à de secrétes ressources, ne pouvoient se continuer chez une jeune veuve, qui étoit aussi vertueuse que belle. Cependant ses mêmes amis ne l'abandonnérent point : ils entretinrent la reine de la mort de Scarron, et lui dirent qu'à-la-vérité il s'étoit rendu indigne de la pension que sa majesté lui faisoit, mais qu'il laissoit une femme sans aucun bien ; une jeune femme fort belle, vertueuse, de beaucoup d'esprit, que la pauvreté pourroit peut-être réduire à de grandes extrêmités. Ils ajoûtérent que sa majesté ne pourroit pas faire une plus grande charité, que de rétablir pour la veuve la pension qu'elle avoit ôtée au mari. La reine demanda aussi-tôt de combien étoit la pension. Elle n'avoit été que de cinq cent écus ; mais un des courtisans ayant d'abord pris la parole, dit qu'elle étoit de deux mille livres. La reine eut la générosité d'ordonner sur le champ le rétablissement

de la pension sur le pied de deux mille livres, et qu'on lui en portât le premier paiement. Avec ce secours madame Scarron se retira chez les hospitaliéres de la place royale. Madame de Thiange la retira ensuite auprès d'elle, et ce fut par son moyen qu'elle fut connue de madame de Montespan, qui lui confia l'éducation des enfans qu'elle avoit eus de sa majesté. Ce poste lui donna occasion d'être remarqué par Louis XIV, qui goûta son esprit et son mérite. L'estime qu'il conçut pour elle fut si solide, qu'elle l'a conservée jusqu'à la mort de ce monarque. C'est elle que la France a long-tems admirée sous le nom de *marquise de Maintenon*; titre modeste qu'elle préféra à d'autres plus éclatans, que Louis XIV lui auroit accordés avec plaisir, pour peu qu'elle eût témoigné les souhaiter.

FACTUM

OU REQUÊTE,

OU TOUT CE QU'IL VOUS PLAIRA;

Pour *Paul Scarron*, doyen des malades de France,

Anne Scarron, pauvre veuve deux fois pillée durant le blocus,

Françoise Scarron, mal payée de son locataire: enfans du premier lit de feu *maître Paul Scarron* conseiller en parlement; tous trois fort incommodés, tant en leurs personnes qu'en leurs biens, *défendeurs*;

Contre *Charles Robin sieur de Sigoigne, mari de Magdelaine Scarron*,

Daniel Boilleau sieur du Plessis, mari de Claude Scarron: et Nicolas Scarron, enfans du second lit, tous sains et gaillards, et se réjouissans aux dépens d'autrui, demandeurs.

TOUT le monde sait que le bon homme Scarron, pére des demandeurs et défendeurs, a vécu toute sa vie en philosophe, et si l'on veut en philosophe cynique. Il fut le meilleur homme du monde, et non pas le meilleur pére envers ses enfans du premier lit. Il a menacé cent fois son fils aîné de le déshériter, parce qu'il osoit lui soutenir que Malherbe

faisoit mieux des vers que Ronsard; et lui a prédit qu'il ne feroit jamais fortune, parce qu'il ne lisoit pas la bible, et n'étoit jamais éguilleté.

Il ne faut pas s'étonner si un homme ayant ces maximes-là, n'a jamais su s'il avoit du bien, ou non; sa seconde femme Françoise de Plaix, la plus plaidoyante dame du monde, lui en ayant tellement ôté la connoissance, qu'en une maladie qu'elle eut, qui fit peur à son mari d'être veuf, il la conjura de lui laisser après sa mort une pension de six cent livres. Il a pourtant laissé assez de bien à ses enfans, s'il étoit également partagé, et si tout n'étoit d'un côté et rien de l'autre.

Il a laissé dans le monde trois enfans du premier mariage, et autant du second, qui se sont portés pour héritiers avec leur mére, et se sont emparés du bien, selon la coutume des enfans d'un second lit.

Les enfans du premier lit ont demandé le bien de leur mére, et la part qui leur appartient en celui de leur pére: il y a six ans qu'ils plaident, et trois ans que leur procès est en état, sans pouvoir le faire juger, à cause des chicaneries inouïes du sieur de Sigoigne, mari de l'une des filles du second lit, qui se dit l'ame de leur procès, (ce sont ses propres termes). Je vous laisse à penser si cette ame-là est bonne ou mauvaise.

Il s'est persuadé qu'à la longue le fort emporteroit le foible, et que la foiblesse et la pauvreté de ses parties, ne pouvant résister à la force de ses

chicaneries, et au crédit de ses parens, ils seroient à la fin contraints d'abandonner le procès.

Voici les deux raisons invincibles dont il se sert pour refuser à ses parties le bien de leur mére, et ce qui leur appartient en celui de leur pére.

La premiére est, qu'il a ouï dire à un bon religieux, grand ami du confesseur de la niéce d'une blanchisseuse, qui étoit sœur de la femme de chambre de la premiére femme du bon homme Scarron son beau-pére : Qu'étant à l'extrémité de sa vie, elle avoit demandé pardon à son mari de ne lui avoir point apporté de bien ; que cette femme de chambre l'avoit dit à cette blanchisseuse, cette blanchisseuse à la niéce, cette niéce à son confesseur, ce confesseur à ce bon religieux, et ce bon religieux qui n'auroit pas voulu mentir, au sieur Sigoigne. *Ergo* gluc.

La seconde, qui n'est pas si longue à rapporter : Que Françoise de Plaix sa belle-mére, seconde femme du bon homme Scarron, lui avoit promis solemnellement par contract de mariage, que les enfans du premier lit n'auroient jamais part au bien de la maison, qui étoit assez considérable, puisque ladite de Plaix a avoué que du vivant de son mari il montoit à vingt mille livres de rente ; si bien que sans son jeu, et sans les banqueroutes qu'on lui a faites à cause qu'elle mettoit son argent à trop gros intérêt, elle se seroit bientôt mise à son aise, elle qui étoit assez avare pour avoir un jour fait apetisser les trous de son sucrier. J'en pourrois conter cent stratagêmes de ménage, aussi plaisans que rares,

si je n'avois ici dessein de faire pitié plutôt que de faire rire.

Messieurs des requêtes du Palais n'ont pas beaucoup déféré à ces belles raisons-là, ayant condamné les enfans du second lit à restituer à ceux du premier, ce qu'ils ont reconnu leur appartenir, avec dépens.

Un arrêt de la grand'chambre alloit confirmer la sentence des requêtes, quand l'ingénieux Sigoigne fit intervenir à un scellé que l'on fit à la mort de leur mére, un nommé Panier, Paguier, ou Pasquier, ou comme il vous plaîra; car on n'a jamais bien su, ni comme il s'appelloit, ni d'où il étoit, ni qui il étoit, ni même s'il étoit; tant y a qu'un procureur nommé Brulé, intervint pour Panier Huguenot avocat de la Rochelle, disant qu'il avoit gagné au *hoc* trois mille francs audit Sigoigne, qu'il s'entendoit avec ses parties pour ne payer pas, et qu'il demandoit le renvoi de l'affaire à l'édit.

On remarquera que la promesse est faite la veille de l'intervention.

La chambre de l'édit allant donner un arrêt au rapport de monsieur Sevin, le même fantôme a reparu de nouveau, qui demande évocation en un autre parlement.

On a fait sommer Sigoigne de faire cesser les poursuites de son créancier particulier. On peut voir sa réponse dans la sommation produite sous la cotte D.

Je laisse à juger à messieurs du conseil, si un procès doit être éternel, parce qu'une des parties a joué de malheur au *hoc*.

Si le sieur de Sigoigne n'est pas obligé pour son honneur de nous faire voir enfin ce merveilleux Panier.

Si Paul Scarron malade depuis onze ans, et encore plus pauvre que malade, est en état d'aller plaider à Castres, lui à qui une seule visite qu'il a faite depuis peu chez monsieur le chancelier, a causé un grand mal de dos, et lui a fait dire plus de deux mille *hélas*, plus de deux cent *je renie ma vie*, et autant de *maudit-soit le procès*.

S'il est raisonnable que les enfans du second lit ayent des chiens courans, et des carosses, tandis que Paul Scarron qui n'a point d'autre bien que son procès, est endetté par-dessus la tête, et a lassé tous ses ennemis : Qu'Anne Scarron va dans les rues de son pied, la tête la premiére, et crottée jusqu'au cul, façon de marcher qu'elle a retenue de son pére.

Que Françoise Scarron qui est plus propre et plus délicate, n'a pas le moyen d'aller en chaise, et gâte quantité de beaux souliers.

Enfin, si les chicaneries peuvent être rendues immortelles, et s'il n'y va pas de la réputation des juges, que ce pauvre malade soit contraint de se faire porter de la porte du conseil à celle d'une église.

Messieurs du conseil sont trop justes, pour n'arrêter pas le cours de tant de chicaneries : et s'ils sont assez indulgens pour ne pas faire rouer tout vifs le frére et les beaux-fréres des enfans du premier lit, et pendre leurs femmes comme recelleuses, pour avoir volé leurs propres fréres et sœurs dans la capitale du royaume, et à la barbe de la justice, plus hardiment qu'on ne fait dans les grands-chemins ; au-moins seront-ils assez justes pour les condamner aux dépens, dommages et intérêts envers les enfans du premier lit. Amen.

Monsieur DE LA MARGUERIE,

rapporteur.

CABOUD avocat.

SUITE
DU FACTUM
DE SCARRON.

Les causes d'évocation, dont se sert Nicolas Scarron contre les défendeurs, sont si ridicules, qu'on a négligé de les détruire dans le factum.

C'est la coutume des demandeurs de faire des productions vaille que vaille, et de se mettre peu en peine s'ils scandalisent les juges, pourvu qu'ils empêchent de juger.

Les défendeurs agissent autrement, et ne produisent rien il y a long-tems, de peur d'allonger le procès, et de faire croire aux juges qu'ils se défient de leur bon droit.

Messieurs du conseil sont trop clair-voyans, pour ne trouver pas les causes d'évocation de Nicolas Scarron aussi foibles que celles de l'invisible Panier, si tant est qu'il y ait un Panier autre part que dans l'imagination forte du sieur Sigoigne, qui aura bien de la peine à prouver par un certificat de ministre, qu'il y a un avocat huguenot à la Rochelle nommé Panier.

Et si ce bon joueur de *hoc* n'est pas un fantôme, au-moins est-il un étrange homme de fermer les oreilles à l'offre que font les défendeurs de le payer,

sauf leur recours contre Sigoigne; et il faut qu'il ait l'ame bien chicanante, d'aimer mieux un procès que le paiement d'une dette, en un tems où l'argent est si cher.

Quoique Panier et les demandeurs agissent par un même esprit de chicane, il y a pourtant cette différence entr'eux, que Panier refuse ce qu'on lui doit pour faire durer un procès, et les demandeurs font durer un procès pour refuser ce qu'ils doivent.

Mais c'est trop parler de Panier, revenons à Nicolas Scarron.

Les parens qui lui sont communs avec ses parties ne sont que trois, Pierre Scarron évêque de Grenoble, conseiller honoraire, Jean Scarron sieur de Vaujour, et Prosper Bavin; ceux de ses beaux-fréres ne lui doivent pas être suspects, puisqu'il a même intérêt qu'eux, s'est porté comme eux héritier pur et simple, qu'il jouit du bien comme eux, qu'il le mange comme eux, qu'il aime le bien comme eux, et le rendra comme eux le plus tard qu'il pourra.

Pour rendre la chose vraisemblable, il a fait une querelle d'Allemand à ses sœurs et à ses beaux-fréres, et leur a demandé aussi-bien qu'aux défendeurs, une provision de vingt mille livres. Le pauvre enfant qui n'a que vingt-six ou vingt-sept ans, et qui pourroit déjà avoir augmenté le nombre des vivans de quelques-uns de sa façon, s'est contenté six ans durant de quelque argent que lui ont donné ses beaux-fréres, pour acheter des tartelettes et des toupies, et ne s'est avisé de demander du bien que

six semaines avant l'évocation; et cependant il est aisé de prouver, qu'il est bien suivi, bien monté, bien vêtu, et bien nourri; et s'il n'a encore rien contracté de mauvais de l'affinité de ses consorts, il ne niera pas qu'il n'ait avoué à Paul Scarron son frére, qu'il recevoit également avec ses sœurs le revenu de la succession; sur quoi on le feroit jurer, si cela n'allongeoit point le procès.

Les enfans du premier lit devroient bien plutôt que lui, demander une provision; mais ils espérent que messieurs du conseil les mettront bientôt en état d'avoir un arrêt du parlement qui confirmera la sentence des requêtes du Palais, qui leur a adjugé tous dépens, dommages et intérêts. C'est la seule espérance dont le pauvre Paul Scarron repaît ses créanciers, gens acariâtres qui ne goûtent point sa poésie, et que sur un poëme de mille vers burlesques ne lui feroient pas crédit d'un double.

J'avois oublié que les enfans du second lit ne plaident que sur des ouï-dire et des conjectures, et ceux du premier sur des contracts et quittances; et que ces mêmes enfans du second lit ont cru que leurs parties étant enfans aussi-bien qu'eux du bonhomme Scarron, qui croyoit sa seconde femme en toutes choses, devoient par bienséance avoir la même civilité pour les enfans de ladite seconde femme qui sont de leurs fréres, et ne voudroient pas dégénérer de leur pére dans sa simplicité et son indifférence pour le bien, vertus qu'ils souhaitent plus que toutes autres à leurs parties.

PORTRAIT DE SCARRON,

FAIT PAR LUI-MÊME.

AU LECTEUR,

Qui ne m'a jamais vu.

LECTEUR, qui ne m'as jamais vu, et qui peut-être ne t'en soucies guéres, à cause qu'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue d'une personne faite comme moi; sache que je ne me soucierois pas aussi que tu me visses, si je n'avois appris que quelques beaux-esprits facétieux se réjouissent aux dépens du misérable, et me dépeignent d'une autre façon que je ne suis fait. Les uns disent que je suis cul-de-jatte; les autres que je n'ai point de cuisses, et que l'on me met sur une table dans un étui où je cause comme une pie borgne; et les autres que mon chapeau tient à une corde qui passe dans une poulie, et que je le hausse et baisse pour saluer ceux qui me visitent. Je pense être obligé en conscience de les empêcher de mentir plus long-tems, et c'est pour cela que j'ai fait faire la planche que tu vois au commencement de mon livre. Tu murmureras sans-doute; car tout lecteur murmure, et je murmure comme les autres quand je suis lecteur; tu murmureras, dis-je, et trouveras à redire, de ce que je ne me montre que par le dos. Certes

ce n'est pas pour tourner le derriére à la compagnie, mais seulement à cause que le convexe de mon dos est plus propre à recevoir une inscription, que le concave de mon estomac, qui est tout couvert de ma tête penchante, et que par ce côté-là, aussi-bien que par l'autre, on peut voir la situation, ou plutôt le plan irrégulier de ma personne. Sans prétendre faire un présent au public, (car pour mesdames les neuf Muses, je n'ai jamais espéré que ma tête devînt l'original d'une médaille,) je me serois bien fait peindre, si quelque peintre avoit osé l'entreprendre. Au défaut de la peinture, je m'en vais te dire à peu près comme je suis fait.

J'ai trente ans passés, comme tu vois au dos de ma chaise. Si je vais jusqu'à quarante, j'ajoûterai bien des maux à ceux que j'ai déjà soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai eu la taille bien faite, quoique petite. Ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied. Ma tête est un peu grosse pour ma taille. J'ai le visage assez plein, pour avoir le corps très-décharné; des cheveux assez, pour ne porter point perruque; j'en ai beaucoup de blancs, en dépit du proverbe. J'ai la vue assez bonne, quoique les yeux gros; je les ai bleus; j'en ai un plus enfoncé que l'autre, du côté que je penche la tête. j'ai le nez d'assez bonne prise. Mes dents, autrefois perles carrées, sont de couleur de bois, et seront bientôt de couleur d'ardoise. J'en ai perdu une et demie du côté gauche, et deux et demie du côté droit, et deux un peu égrignées. Mes jambes et mes cuisses ont fait premiérement un angle obtus, et puis un angle égal, et enfin un aigu. Mes cuisses et mon corps en font un autre, et ma tête se penchant sur mon estomac,

je ne ressemble pas mal à un z. J'ai les bras raccourcis aussi-bien que les jambes, et les doigts aussi-bien que les bras. Enfin je suis un raccourci de la misére humaine. Voilà à peu près comme je suis fait. Puisque je suis en si beau chemin, je vais t'apprendre quelque chose de mon humeur. Aussi-bien cet avant-propos n'est-il fait que pour grossir le livre, à la priére du libraire, qui a eu peur de ne retirer pas les frais de l'impression. Sans cela il seroit très-inutile, aussi-bien que beaucoup d'autres. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on fait des sottises par complaisance, outre celles que l'on fait de son chef.

J'ai toujours été un peu colére, un peu gourmand, et un peu paresseux. J'appelle souvent mon valet *sot*, et un peu après *monsieur*. Je ne haï personne. Dieu veuille qu'on me traite de-même. Je suis bien aise quand j'ai de l'argent, et serois encore plus aise si j'avois la santé. Je me réjouis assez en compagnie. Je suis assez content quand je suis seul. Je supporte mes maux assez patiemment; mais il me semble que mon avant-propos est assez long, et qu'il est tems que je le finisse.

TESTAMENT DE SCARRON,

En vers burlesques.

IL n'est plus tems de rimailler ;
On m'a dit qu'il faut détaller :
Moi, qui suis dans un cul-de-jatte ;
Qui ne remue ni pied ni patte,
Et qui n'ai jamais fait un pas,
Il faut aller jusqu'au trépas.
Je ferai pourtant ce voyage,
Ce me semble, d'un bon courage ;
Car la rigueur de mon tourment
Adoucit fort mon monument :
Je ne crains les eaux du cocite ;
Pourvu que la goutte me quitte ;
Et que je trouve du repos.
Mais quand je vois cette Atropos ;
Et que mon mal est sans reméde,
Je la trouve encore bien plus laide
Et bien plus affreuse que moi.
Dieux ! que c'est une dure loi !
Je n'y trouve rien de burlesque ;
Rien de plaisant, rien de grotesque ;
Si ce n'étoit qu'assurément
Je passerois pour un Normand,

Je me dédirois bien encore
A voir la mort, qui tout dévore;
Je resterois dans mon grabat,
Sans manchettes, ni sans rabat,
A composer quelques sornettes;
Tant cette vie a d'amourettes.
Mais un médecin très-méchant
M'a dit en son funeste chant,
Comme oiseau de mauvais augure,
Qu'il falloit payer à nature
Le tribut, vendredi prochain;
Ainsi j'ai signé de ma main
Mon testament en ce langage,
Que je vous ai laissé pour gage.

TESTAMENT.

AU nom d'Apollon, mon seigneur,
Moi Scarron, malheureux rimeur,
Sain d'esprit, de corps bien malade,
Près de la mortelle estrapade,
Ne voulant mourir intestat,
Tout ainsi comme un Apostat;
J'ai déclaré devant les Muses,
Sans dol, ni sans fard, ni sans ruses;
Mon ordonnance en équité,
De ma derniére volonté;
C'est à savoir (mot de notaire,
Ici pourtant fort nécessaire).

Que je dispose de mes biens,
Non en faveur des enfans miens :
Car ce m'est bien de la disgrace
De ne laisser point de ma race ;
Mais en faveur de mes amis.
De ce peu que le ciel a mis
Légalement sous ma puissance,
J'en fais ici reconnoissance ;
C'est-à-dire différens dons,
Selon que je les ai cru bons.
Premiérement je donne et légue
A ma femme, qui n'est pas bégue,
Pouvoir de se remarier,
Sans aucun dessein pallier,
De crainte d'un plus grand désordre ;
Mais pour moi je crois que cet ordre
De ma derniére volonté
Sera le mieux exécuté :
Car il est vrai, malgré moi-même,
Je lui ai fait faire un carême
Qui la doit mettre en appétit ;
Qu'elle en use donc un petit,
Et que sa sage politique
N'use pas du paralitique,
Mais qu'elle jouisse des biens
Que permettent les sacrés liens.
Mais, si quelqu'autre époux l'approche ;
Qu'elle ne fasse point reproche
Des vertus du premier mari,

Pour rendre le second marri.
Du-reste, selon la coutume,
Si dieu m'envoyoit un posthume
Quelque tems après mon trépas,
Ce que pourtant je ne crois pas,
Soit à neveux, soit à niéces,
Lors je révoque mes largesses.
Item, à mon ami Loret
Je donne un muid de vin clairet;
Qui m'a cent fois sauvé la vie,
Pour boire à sa premiére envie,
Se souvenir du bon Scarron,
En faisant rôtir le marron;
Ma pie qui des mieux caquette,
Aussi pour joindre à sa gazette.
Item, par libéralité,
Cinq cent livres de gravité
A l'un et à l'autre Corneille,
Pendant qu'ils chanteront merveille;
Et mon jardin sur l'hélicon,
Qui rapporte un fruit bel et bon,
Semé des plus belles pensées
Que Phébus ait jamais tracées.
Item au sieur de Boisrobert,
Que l'on ne prend jamais sans verd;
Cent livres de galanteries,
Et quatre cent de menteries;
Et des secrets prodigieux
Que notre art produit en tous lieux.

Comme par les eaux de jouvénce
Remettre les vieux en enfance,
Donner une vive beauté
A l'affreuse difformité,
Faire un louvre d'une cabane,
D'une coureuse une Susanne,
D'un folâtre en faire un Caton,
Et d'un gros âne un Cicéron :
Quelque chose de plus encore,
Peser le vent, blanchir un Maure,
D'une farce en faire un sermon,
Et canoniser un démon,
Prédire les choses futures,
Grossir, ou moindrir les figures,
Faire un nouveau calendrier,
Et d'une buse un épervier,
Faire un libéral d'un avare,
Comme d'un sot un homme rare,
Un Alexandre d'un poltron,
Et d'un petit Nain un Tiphon.
Item, au sieur de Benserade
Quatre cent livres de pommade,
Avec quatorze quintaux
De sonnets et de madrigaux,
Et la plus belle mélodie
Qu'ait jamais inventé Thalie ;
Épigrammes, odes, ballets,
Épithalames, triolets.
A Moliére le cocuage ;

Au gros Saint-Amant, du fromage;
A prendre sur le Milanois,
Le parmesan ou modénois;
Et pour sa *Rome ridicule*
Une très-favorable bulle.
Item, je légue au sieur Quinault,
Sur le trésorier Guenegault,
Six cent livres d'enthousiasme,
Avec la doctrine d'Erasme;
La fierté des vers ampoulés,
Dans des actes bien enrôlés.
Et comme un esprit charitable
Doit assister un misérable,
Je donne au poëte crotté
Deux cent livres de vanité,
Pour contenter sa passion,
Une feinte approbation
De ses plus ridicules œuvres;
Car il avale des couleuvres
Autant qu'on lui reprend de vers;
Tant il a l'esprit à l'envers.
Mais je ne fais qu'un don funeste
A cette épouvantable peste,
Au satyrique hors de propos,
Et perturbateur du repos,
Empoisonneur d'eau d'hipocréne,
Je donne et légue la gangréne,
La fiévre-quarte, le haut-mal,
Le farcin même du cheval,

Et, comme à moi, gouttes bien rudes,
Qui tourmentent les fous et prudes;
Ma chaise et mon infect bassin,
Au fort ignorant médecin,
Avecque tous les maux encore
De cette boite de Pandore,
D'un jaloux le fâcheux tourment
Qui le ronge éternellement.

CODICILLE.

Mais pour n'user point d'apostille
Pour beaucoup que j'avois omis,
Je fais ici mon codicille
Pour mes plus confidens amis.

Ce sont ceux de l'académie
Où brillent les esprits du tems,
Dont ma Muse étoit tant amie;
Je veux tous les rendre contens.

Autant poëtes qu'orateurs,
Je donne quantité d'éloges
A ces illustres correcteurs,
Sans qui nous serions Allobroges.

Ja donne un fort bel équipage
A Cottin, Testin, Balesdens,
Pour bien corriger le langage
De nos ancêtres ignorans.

La netteté, la politesse,
Pour retrancher le superflu;
Éviter la molle bassesse
Dedans un style résolu.

Pour corriger la comédie
Et toute maniére d'écrits;
Je donne l'encyclopédie
A ces admirables esprits.

Pour Pellisson n'est guére en peine
D'être en mon testament écrit;
Il a fait comme Magdelaine:
Optimam partem elegit.

Ainsi je ne fais nul outrage:
Je donne à tous, selon la loi;
Mais pour achever mon ouvrage;
Et sous le bon-plaisir du roi,

Je mets librement mon paraphe;
Pour recevoir mes pensions,
De qui joindra mon épitaphe
A mes derniéres actions.

EPITAPHE DE SCARRON.

CELUI qu'ici maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.

Passant, ne fais ici de bruit,
Garde bien que tu ne l'éveille;
Car voici la premiére nuit
Que le pauvre *Scarron* sommeille.

SUR LE PORTRAIT DUDIT SCARRON.

TOI qui vois en cette peinture
Un plus bel-esprit que Caton,
Sous le portrait d'un avorton,
Sache, lecteur, que la nature
Mit son pouvoir et son crédit,
Pour rendre parfait cet esprit.
Si bien que dans ce grand génie,
Ayant épuisé ses trésors,
Sa puissance se vit finie,
Sans pouvoir achever le corps.

SUR LE MÊME PORTRAIT.

ALORS que nature entreprit,
Par l'ordre du lance-tonnerre,
De faire le plus bel-esprit
Qui fut jamais dessus la terre:

Elle en vint enfin à l'effet;
Mais, voulant donner davantage,
Pour rendre son œuvre parfait,
Au bel-esprit un beau visage,

Le même Jupiter, jaloux
D'un esprit tout rempli de flames;
Lui fit cesser, tout en courroux,
La façon de si belles ames.

Et de peur qu'il ne pénétrât
Dans les secrets de l'Empirée;
Il lui cria: *Non plus ultra*;
Il a l'ame assez éclairée.

Soudain la nature, à ces mots;
Quitta cette imparfaite trogne,
Et de sa chair fit un chaos,
N'osant achever sa besogne.

PORTRAIT,
ÉPITRES DÉDICATOIRES
ET
LETTRES
DE
SCARRON.

PORTRAIT.

JE veux faire aussi un portrait, puisque c'en est la mode : mais me défiant de mes forces, je choisirai une matiére si riche, que mon ouvrage, quoique peut-être mal travaillé, ne laissera pas d'avoir beaucoup d'approbateurs. La personne que je veux peindre est un homme de qualité, grand par sa naissance, puisqu'il est du sang de nos dieux, et encore plus grand par son mérite. A trente ans, on ne l'a pas cru assez récompensé de l'une des plus belles charges de la cour : on l'a fait officier de la couronne ; non de ceux qui ne sont obligés de servir le roi qu'en bas de soie ; mais de ceux qui n'ont qu'un pas à faire jusqu'à la premiére charge de la guerre, et à qui nos rois peuvent confier la défense des frontiéres, et la conduite des armées. Mais il n'est pas encore où il doit aller. Si la fortune le laisse où il est, elle n'aura jamais été plus injuste ; et quand elle lui donnera tout ce qu'elle lui peut donner, je ne sai si ce sera tout ce qu'il mérite. Il posséde sans-contredit tout ce qu'il faut avoir pour être ce que l'on appelle un héros ou un demi-dieu. Il fut le mien aussi-tôt que j'eus l'honneur de le connoître, et le sera toujours de tous ceux qui auront du discernement. Les plus grands héros de l'antiquité ne l'ont pas été plus que lui ; et de ceux qui ont porté l'épée, (car il y en a de toutes les professions) je n'en sache point qui se soit plus glorieusement servi de la sienne, qu'a fait mon héros en France et en Flandre. On y conte ses victoires, comme on faisoit autrefois dans Rome celles d'Horace sur les Curiaces ; et si,

comme à ce vaillant Romain, on lui donne la louange d'avoir toujours vaincu ses ennemis, on ne peut le blâmer comme lui, d'avoir jamais été le plus [illegible]. Mais, s'il a plus que personne au monde les parties essentielles d'un demi-dieu, il n'en a pas moins la mine. On n'en voit point de plus haute que la sienne. Les charmes de sa personne y répondent, et c'est par eux qu'il a triomphé des plus raisonnables beautés de la cour, comme sa valeur a fait des plus braves, et que ses victoires d'amour égalent celles de la guerre. Il est vrai qu'on l'accuse de courir incessamment à de nouvelles conquêtes : mais l'ambition d'un conquérant n'est jamais bornée, et qui peut vaincre avec facilité, ne peut s'empêcher d'attaquer. Sa taille est au-dessus des moyennes, sans donner dans l'excès des trop grandes ; et par ce qu'elle est encore, elle fait bien juger qu'elle a été des plus belles. Sa tête renferme tout le bon sens que l'on donne aux grises, sans en avoir la couleur ; et de l'air agréable qu'elle donne à son visage, et de celui qu'elle en reçoit, il résulte une beauté mâle, qui sans avoir la délicatesse de celles des femmes, en a tout ce qui les fait aimer. Je ne ferois point en détail le portrait de son visage, ni de sa personne entiére, si je ne craignois le reproche de n'avoir parlé que de ce qui lui seroit avantageux, et d'avoir à dessein oublié le reste. Aprés donc avoir dit qu'il a les dents belles, beauté tant aux hommes qu'aux femmes, sans laquelle la plus achevée peut donner du dégoût, j'avouerai que ses yeux, quoique vifs et pleins d'esprit, sont foibles pour les objets éloignés ; mais ils ne perdent rien de ce qu'ils regardent de prés, et ils n'en paroissent que plus doux. Quel-

ques ames se prennent à eux de l'inconstance qu'elles lui reprochent, et le plaignent de se laisser conduire à de si méchans guides, qui le font courir après tout ce qu'ils voyent, et le mettent souvent en danger de s'égarer. N'est-ce point leur faute; et celles dont elles l'accusent, ne viennent-elles point de leur mauvais exemple; et font-elles exactement ce qu'elles disent qu'il ne fait pas? On peut quelquefois occuper ses yeux indignement, pourvu que ce ne soit qu'en passant. Et comme je n'ai fait encore le portrait que de ce qu'il peut avoir de commun avec d'autres, ce qu'il a au-dessus du commun, ce qu'il ne tient ni de la naissance, ni de la fortune, mais seulement de lui-même, est bien d'un autre prix, et bien plus difficile à peindre. C'est une ame qui n'a jamais été ébranlée, un esprit qui se sent de la tranquillité de son ame, et une facilité d'expression naturelle, et non recherchée. On peut bien être quelquefois inconstant en amour, quand on est, comme lui, l'homme du monde le plus constant dans ses amitiés. En parlant de la beauté de sa taille, j'avois oublié celle de ses jambes, en un tems où les vastes canons cachent les défauts des plus cagneuses, et que les godelureaux de profession, les mieux faits en apparence, ne les ont pas souvent bien droites.

ÉPITRE
DE
SCARRON.
A MONSEIGNEUR
DE
BELLIEVRE*,
PREMIER PRÉSIDENT AU PARLEMENT.

MONSEIGNEUR,

J'ai commencé de bonne heure d'avoir pour vous beaucoup d'estime et de respect, encore que je vous le dise bien tard. Quand le feu roi vous envoya vers les princes d'Italie, le poëte Menard, dont le bel-esprit a reçu plus de louanges qu'il n'en a

* L'auteur lui dédie le recueil de ses œuvres, qui parurent en corps d'ouvrages en 1645 in-4°.

donné, vint publier les vôtres dans la ville de Rome où j'étois alors; il eut si peu de peine à me persuader ce qu'il me dit à votre avantage, que j'en crus plus qu'il ne m'en disoit. Je commençai à vous considérer plus attentivement que je n'avois encore fait; et quelque distance qu'il y ait de vous à moi, je vous ai toujours assez discerné entre ceux de votre volée, pour avoir remarqué qu'il y en a peu dont le mérite ait approché du vôtre. Je ne fis pas dès-lors de petits desseins d'être un jour connu de vous; ils se sont augmentés avec votre réputation; et s'étant enfin changés en une forte passion de vous plaire, peut être que je vous aurois plû, si la fortune, après avoir essayé sur moi jusqu'à des malheurs de nouvelle invention, ne s'étoit enfin avisée de me rompre les bras et les jambes, ou pour me rendre inutile à moi même aussi bien qu'aux autres, ou pour faire dépit à la nature, de ce qu'elle m'avoit fait un peu de bien, sans lui en parler. Mon inclination qui vous donna toute sorte de pouvoir sur moi, ne vous donnoit rien qui ne fût à vous déjà, et par un droit héréditaire; car notre maison a de tout tems été attachée au service de la vôtre, et en a toujours espéré beaucoup d'affection. Mon grand-pére fut aussi bien qu'on le pouvoit être auprès du grand chancelier de Bellièvre; il en fut aimé durant sa vie, et regretté après sa mort; et j'en sai par tradition des particularités qui ne seroient pas ici en leur place: il me suffit de vous dire, que si mon pére a hérité du sien la qualité de très-humble serviteur du vôtre, c'est en cela seulement que je me puis vanter d'être bien partagé, et d'avoir conservé mon droit d'aînesse. Mais quand tout ce que je viens de dire, ne m'auroit

pas appris tout ce que vous valez; quand la voix publique feroit douter qu'elle fût celle de dieu, en ne publiant pas que la France posséde en vous ce que le tems présenta de bon, et ce que le passé avoit de meilleur; je l'apprendrois de monsieur l'abbé Ménage, le plus savant homme de son âge, et assez généreux ami pour être le mien, encore que je sois le plus inutile de tous les hommes; je l'apprendrois aussi de monsieur Nublé, avocat en parlement: *Quo non Catonior alter.* Ces deux hommes-là ne sont point dupes en matiére de grands personnages; ils en savent juger par eux-mêmes, et en pourront démêler un véritable, entre cent autres qui feroient semblant de l'être. Quand ils me visitent par amitié, au-lieu que plusieurs autres me viennent voir par curiosité, comme un ours ou quelque bête semblable, nos conversations ne sont que de vous, tant ils ont de choses à dire sur un si beau sujet, et tant je prends de plaisir à les entendre. Enfin, MONSEIGNEUR, je vous répéte encore qu'il y a long-tems que je suis à vous, et que mes services m'auroient épargné la peine de vous le dire, si j'avois été capable de vous en rendre. C'est ce qui m'a fait ramasser tout ce que je pense avoir fait de moins mauvais, pour vous le mettre devant les yeux, afin que vous jugiez vous-même, si en l'état où je suis, j'ai encore de quoi mériter votre bienveillance. Je révoquerois à grand'joie toutes les dédicaces que j'ai jamais faites, si je savois que celle que je vous fais présentement, vous en fût plus recommandable. L'honneur que vous me faites de la recevoir, rendra la grace et la nouveauté à ceux de mes vers qui l'ont déjà perdue, et donnera de la réputation à ceux qui n'ont point encore été im-

primés. Faire passer pour nouveaux des vers déjà passés, ou pour bons, ceux qui ne le sont guére, ce n'est pas un petit miracle : mais il ne surprendra personne, puisque vous en faites tous les jours qui sont bien d'une autre importance. Le parlement, qui change si souvent de chef, et qui n'est pas toujours content de celui qu'on lui donne, reconnoît depuis que vous êtes le sien, qu'il n'en eût jamais un tel, et qu'il n'eût pu s'en donner un meilleur, quand il lui eût été permis de choisir. En-vérité, MONSEIGNEUR, une tête aussi saine et aussi bien faite que la vôtre, posée sur un corps si grand, et composé de tant et de si différentes parties, est capable de leur communiquer quelque chose de son parfait tempérament. Je ne veux pas dire qu'elles en ayent besoin, mais l'excès de santé ne fut jamais vicieux, et on ne peut se trop bien porter. La cour n'a jamais fait d'action si généralement approuvée de tout le monde, que celle de votre promotion à la charge de premier président. Pour moi, encore que ma mauvaise fortune me dispense assez de prendre part aux félicités publiques, je m'en suis réjouï autant qu'un malheureux, comme moi, l'a pu faire ; et j'ai de plus la satisfaction de vous l'avoir prédit dans mes petits vers, il y a long-tems. Un autre se tiendroit à une prédiction si heureuse, mais je ne crains point d'en faire une seconde, et de vous dire que vous ne demeurerez pas en ce beau chemin.

Sur les pas de votre grand-pére
Vous irez loin, si vous allez toujours.

Oui, MONSEIGNEUR, poussez votre barque, elle porte le grand de Belliévre et sa vertu : et j'ose

dire qu'encore qu'au siécle où nous sommes la fortune fasse bien des siennes, elle ne sera pas si folle que de se commettre avec un mérite comme le vôtre. Je pousserois la prédiction plus loin, si je ne craignois que mon épître ne vous fatiguât à la longue : je n'eus jamais si grande envie d'en faire une bonne.

Mais on ne fait guére bien,
Lorsque l'on veut trop bien faire.

Telle qu'elle est, elle aura fait son effet, si elle vous persuade que je suis passionnément,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

ÉPITRE DÊDICATOIRE
A TRÈS-HONNÊTE
ET TRÈS-DIVERTISSANTE CHIENNE
DAME
GUILLEMETTE,
PETITE LÉVRETTE DE MA SŒUR,
SALUT.

DAME GUILLEMETTE,

Je suis auteur par la grace de dieu, si c'est assez pour avoir cette qualité-là d'être imprimé avec bon privilége. Je confesse pourtant qu'elle se donne à trop bon marché, et que le peu qu'elle m'a coûté ne me devroit avoir acquis que celle de faiseur de vers burlesques. Avec ce modeste aveu que je fais, vous ne laisserez pas, je m'assure, de croire

que je me vante, et vous aurez de la peine à vous imaginer (si ce proverbe qui dit que nul n'est prophéte en son pays, a lieu parmi vous autres chiens) qu'un homme que vous voyez tous les jours à Paris, dont il est natif, qui a la tête de côté, qui ne bouge d'une chaise, enfin, qui n'est pas fait comme les autres, ait eu l'esprit de s'ériger en auteur moderne. Par Apollon, GUILLEMETTE, il n'y a rien de plus vrai; et par le même Apollon, je vous jure que je ne pense pas avoir fait pour celà une fort grande prouesse; encore qu'il y ait tantôt quatre ans que Toussaint Quinet rompt la tête à tous ceux qui vont et viennent dans la galerie du Palais, du Typhon et du Jodelet, qui m'ont fait fameux écrivain. Je consens aisément que mes œuvres ne passent que pour ce qu'on appelle fatras de livres, comme peuvent être quantité de comédies, et autres productions de demi beaux-esprits qui se vendent au Palais, que je n'estime guéres plus que des almanachs de l'année passée, dans lesquels on voit, aussi-bien que dans ces comédies, la mort d'un grand, trahisons en campagne, et autres telles inventions théatrales. Certes ces productions serviroient dès la premiére impression d'enveloppes aux beurriéres du marché-neuf, s'il ne venoit point de provinciaux à Paris, et si elles ne passoient à la vente, à la faveur de ces merveilleuses comédies, et de ces divertissans romans qui enrichissent ceux qui les font, et sont si souvent matiére de guerre civile entre les libraires. Quand on n'estime pas beaucoup quelque chose, on dit qu'elle n'est pas bonne à jetter aux chiens. Comme votre mérite et votre beauté vous mettent au-dessus de ce quolibet, et qu'il n'a pas été fait pour les chiens de votre sorte, aussi je m'en sers

seulement pour persuader aux hommes que je suis peu persuadé du mérite de mes œuvres ; et encore que vous ne soyez qu'une bête, j'aime mieux pourtant vous les dédier, qu'à quelque grand satrape, de qui j'irois troubler le repos. Car, ô GUILLEMETTE, un auteur, le livre à la main, est plus redoutable à ces sortes de messieurs qu'on ne pense, et la vision ne leur en est guéres moins effroyable que celle d'un créancier. Ce n'est pas qu'il n'y ait de grands seigneurs très-généreux. Mais il y a des auteurs modernes qui le sont si peu, qu'ils dédient plutôt leurs ouvrages à ceux dont ils espérent du bien, qu'à ceux qu'ils aiment ou qu'ils estiment. Ces mauvaises copies de Virgile et d'Horace ne veulent connoître un grand seigneur que par son nom, pour lui donner à tout hazard celui de Mécénas, et lui attribuer souvent des vertus qu'il n'a point, pour en tirer de l'argent s'il en a. On diroit que ces enfans prodigues du Parnasse en veulent aliéner le domaine. Ils donnent l'immortalité au plus offrant, un brevet de demi-dieu vâ pour un habit de drap de Hollande ; et enfin on trafique sordidement de tout ce qu'on estime dans les grands-hommes des siécles passés, avec ceux du nôtre, qui ne passent parmi les personnes de bon-sens que pour des vrais... je n'ose dire une si grosse injure. Ce qui console les honnêtes amis des Muses, c'est que ces lâches escrocs ne réussissent pas toujours, et qu'on se passe bien mieux des louanges qu'ils donnent, que de l'argent qu'ils demandent. Les grands même ont trouvé l'adresse de ne leur rien donner, sans qu'ils s'en puissent plaindre : les uns leur disent, *Apollon vous assiste* ; les autres leur font civilité, et les reconduisent jusques à la rue, c'est-à-dire les mettent

hors de chez eux. Il y en a qui rendent de l'encens pour de l'encens, et des louanges pour des louanges, pas un ne le retient à dîner, et c'est-là le dernier désespoir du pauvre auteur : car lui qui pensoit ce jour-là manger de l'entremets, ou se traiter opulemment dans quelque cabaret aux dépens du seigneur libéral, est contraint de s'en retourner en son bouge, plus pauvre qu'il n'étoit de ce qu'il a dépensé à couvrir son livre de vélin ou de marroquin de levant, pestant tout son saoul contre le siécle et les mœurs, ou contre la destinée, selon qu'il est orateur ou poëte. J'oubliois de vous dire, GUILLEMETTE, que les auteurs sont quelquefois payés par échange, en la même marchandise qu'ils ont débitée, et ne recueillent autres fruits des fleurettes qu'ils ont semées, qu'épître pour épître, ou sonnet pour sonnet; et même en cela les grands seigneurs pensent faire comme Auguste : mais on ne se joue pas deux fois à ceux qui en savent tant. Je vous dédie donc mon livre, GUILLEMETTE, pour les raisons que je viens de vous dire, et peut-être pour d'autres que je ne vous dis point. Je pense déjà vous en voir ronger les cordons, vous en battre les joues, et le déchirer en faisant mille gambades, qui me satisferont bien plus que le froid accueil d'un grand seigneur, qui ne me sauroit point de gré de mon présent, parce qu'il croiroit que je lui en demanderois un autre. Maudit soit le poëte, tant poëte soit-il, qui s'est servi le premier des productions de son esprit comme d'un hameçon. Depuis que les auteurs font les gueux en vers ou en prose, l'épître liminaire ne passe que pour une estocade; et quand le Mécénas n'a pas eu la force de la parer, il ne regarde plus celui qui l'a portée, que comme le ravisseur de

son bien. Un auteur a beau présenter son livre en souriant, celui qui le reçoit n'en devient que plus sérieux, et l'on en a vu quelques-uns devenir plus pâles que des morts à la vue d'un livre, qui ne leur promettoit pas moins que de les faire vivre éternellement. Ils ont grand tort, ces méchans dédieurs de livres, d'aller faire peur jusques dans leurs chambres à ces nobles seigneurs ; ils devroient considérer que ces dédicaces-là qui demandent à qui ne leur doit rien, ont quelque chose de plus rude qu'un exploit ; et je ne trouve pas étrange que le Mécénas ne prenne pas tant de plaisir à se voir issu d'Hector ou de Sarpédon, qu'il n'ait grand regret à l'argent qu'il donne à l'auteur pour s'habiller comme les autres hommes. Ils font sagement ces auteurs, de ne paroître pas en public comme on les voit au commencement de leurs livres. N'est-il pas vrai, GUILLEMETTE, que vous aboieriez bien fort si vous en voyiez un l'épaule nue, un manteau de Bohémien attaché sur l'autre, et une couronne de laurier sur le front ? Ce n'est pourtant pas la crainte des chiens ni la huée des enfans qui les retient de se mettre en masque, ils n'ont peur que des Suisses ; ils seroient en effet trop reconnoissables aux portiers, qui n'aiment point ceux qui font, comme eux, métier de demander, en ce tems ici principalement, auquel on diroit que les auteurs ont fait serment de n'entrer point en maison qui n'ait l'honneur de s'appeller hôtel. On ne voit autre chose dans les hôtels des grands. L'hôtel de Bourgogne en regorge jusques sur le théatre, parce qu'ils ne payent rien non plus que les pages : et ô malheur du siécle où nous sommes ! j'ai bien peur, si le tems dure, qu'on en trouve à l'hôtel-dieu de quoi

faire une académie complette. Car le tems ne leur est plus favorable, comme il a été. J'ai vu qu'il n'y avoit pas un poëte qui ne tirât mille belles conséquences pour sa fortune de celles des abbés Desportes et de Boisrobert, et autres confréres en Apollon, prélatifiés pour leurs bonnes et belles œuvres. La pension de six cent livres les faisoit aller vêtus honnêtement, ils se poudroient avec profusion, comme font aujourd'hui les plus déterminés godelureaux; et ils faisoient bien, GUILLEMETTE, car ils ont l'imagination si chaude, que la tête souvent leur en sue. La plupart avoient des éperons d'argent, et quelques-uns le bidet avec la petite housse, pour défendre des crottes la botte remontée. Mais maintenant, et le cothurne et le brodequin ne sont plus exemts des crottes; et des poëtes, les uns ont abjuré la poésie, les autres ont pris parti chez les comédiens et les libraires. Soit que la nécessité soit mére de l'invention, ou que l'invention soit partie essentielle du poëte, quelques poëtes au grand collier ont eu celle d'aller chercher dans les finances, ceux qui dépensoient leur bien aussi aisément qu'ils l'avoient amassé. Je ne doute point que ces marchands poétiques n'ayent donné à ces publicains libéraux toutes les vertus, jusqu'aux militaires, et qu'ils ne les ayent pour le moins fait descendre du trésorier des menus-plaisirs de Clodion le chevelu; ou parce qu'il étoit payen, du neveu du premier aumônier du roi Clovis: mais cela n'a réussi, à ce que l'on m'a dit, qu'à ceux de qui l'applaudissement général fait toujours réussir les œuvres. Les autres qui les ont voulu imiter n'y ont gagné qu'un bon repas, et peut-être ensuite quelque fâcheuse indigestion, car je crois bien qu'ils y mangerent trop. Il ne faut avoir

avoir qu'autant d'esprit que vous en avez, c'est-à-dire, qu'un chien, pour me reprocher que j'ai fait ce que je condamne aux autres. Il est vrai, chére Guillemette, que j'ai dédié une comédie à un homme de grand mérite et de grande condition; mais j'ai l'honneur d'être connu il y a long-tems de monsieur le bailli de Souvrai, et je l'honore, et parce qu'il le vaut, et parce qu'il m'aime. Je suis de ceux qu'on oublie fort aisément quand on ne les voit point. C'est par son moyen que notre grande reine me continue tous les ans une pension que l'illustre maréchal de Schomberg m'a procurée, non pas à cause que je fais des vers à faire rire; mais parce que je suis le plus malheureux de tous les hommes, et accablé d'une maladie étrange, qui ne finira qu'avec ma vie, non plus qu'un grand procès duquel dépend tout mon bien. Cela suffit, sans être amoureux, pour ne pouvoir dormir, sans manger presque autant d'opium que d'autre viande. Mais il n'y a pas moyen que ma bonne humeur tienne plus long-tems contre ces mauvaises pensées, qui sont tombées de ma plume à contre-tems, et qui me viennent persécuter; et puis je suis las de me jouer si long-tems avec vous, ô Guillemette. Je finirai donc tout court la dédicatoire, sans me lasser l'esprit à y chercher quelque conclusion bien pointue, et je demeurerai comme dans une lettre vulgaire,

De votre chiennerie,

Le très-affectionné serviteur,

SCARRON.

LETTRES DE SCARRON.

A MADAME LA COMTESSE DE FIESQUE.

MADAME,

Vous n'avez pas dans le monde une meilleure amie que la renommée. Si vous saviez les bons offices qu'elle vous rend tous les jours, vous lui en seriez fort obligée. Depuis que la ville d'Orléans a été emportée par une jeune princesse *, suivie de deux comtesses qui valent bien deux comtes, cette grande hableuse a étourdi tout le monde de son caquet : mais on demeure d'accord qu'elle n'en peut trop parler ; aussi la laisse-t-on faire, sans lui reprocher qu'elle redit souvent la même chose. Il faut avouer que c'est une belle action et bien éclatante, dont ma muse est fort tentée de faire grand bruit, quelque commandement que je lui aye fait d'être muette le reste de mes jours. Comment, diable, escalader une ville ? Nos plus déterminés héros n'auroient pas plus fait que votre illustre Héroïne, et Clorinde et Camille n'auroient pas été à l'assaut plus gaiement que vous et madame de Frontenac. Vous êtes l'une et l'autre deux franches Amazones, et je vous garantis telles, non seulement par toute

* Mademoiselle de Montpensier.

la France, mais aussi par toute la terre: ni la Hire, ni Poton, ni le brave Dunois, n'ont pas porté leur gloire plus loin sur les pas de l'ancienne pucelle d'Orléans qui fut brûlée, que vous avez acquis de réputation aux côtés de la moderne qui brûle tout le monde.

Et tout le monde brûlera,
Tant et si fort qu'il lui plaira.

Enfin, quelque fameux que soit le grand prince qui lui fera changer de nom, il ne faut point douter qu'on ne dise de lui et d'elle, que madame vaut bien monsieur, et je jurerois bien qu'arrivant à l'Amérique, où mon chien de destin me méne, j'entendrai parler aux Indiens de ce que cette incomparable altesse royale, suivie de ses braves lieutenantes-générales, a fait pour le parti. Je vous en dirois davantage en vers et en prose, si je prenois encore part aux affaires de l'Europe: outre que ce n'est pas à un malheureux comme moi de se faire de fête. Je ne vous écris donc que pour vous remercier de la bonté que vous avez eue de vous souvenir de la priére que je vous ai faite, dont j'aurai toute ma vie un extrême ressentiment, quand même la chose ne réussiroit pas. Je suis,

MADAME,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A MADEMOISELLE DE NEVILLAN.

MADEMOISELLE,

Quoi que l'on dise des méchans poëtes, et des pauvres estropiés, il n'y a rien tel que d'être l'un des deux, ou tous les deux ensemble, puisqu'avec ces deux malheureuses qualités, j'ai mérité une lettre de mademoiselle de Nevillan. Je ne m'en veux pourtant point vanter; car toute la cour se mettroit à faire quantité de méchans vers, dont vous seriez incommodée la première, et force gens bien faits se casseroient les bras et les jambes, ce qui me feroit grand-pitié; et avec tout cela, peut-être que vous ne leur écririez pas, et qu'il y en auroit beaucoup d'attrapés. Je ne vous ferai donc point de remerciment public, pour l'obligeante lettre que vous m'avez écrite. Je vous prie seulement de croire que je vous en serai obligé toute ma vie, et que je suis,

MADEMOISELLE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A MADAME LA COMTESSE DE FIESQUE.

MADAME,

Si vous voulez employer votre crédit à faire avoir à madame Céleste l'hôpital de Montargis, qui pourra bientôt vaquer par la mort d'une religieuse qui le

possédé, je vous en aurai une obligation extrême. C'est son altesse d'Orléans qui le donne : il l'accorda autrefois à monsieur Delegue pour celle qui en est en possession, qui n'est qu'une sœur converse. Si vous vous en mêlez, il est impossible que nous ne l'obtenions : il oblige à servir les pauvres, et ne vaut que l'entretien de l'hospitaliére ; mais si petit qu'il est, c'est assez pour une personne qui n'a point d'ambition. Je vous conjure donc, madame, de vous le faire promettre par monsieur d'Orléans, en cas que la religieuse meure, qui pourra encore languir quelque tems. Et moi, madame, je promets à monsieur d'Orléans, et à ceux que vous employerez auprès de lui, de l'immortalité selon mes forces ; c'est-à-dire, si peu que rien. Je vous supplie de tenir la chose secrette. Je suis,

MADAME,

Votre très-humble, et très-affectionné serviteur.

A MADAME DE SAINT-DENIS,

RELIGIEUSE.

MADAME,

Le présent que vous m'avez fait est fort beau, mais votre lettre vaut encore mieux. Je me parerai de vos brasselets aux jours de cérémonie, et garderai chérement votre lettre parmi mes plus chers bijoux. Mais ce n'est pas assez de vous remercier en prose.

Votre beau présent de parfum,
Hors du commun,
Belle Recluse,
M'accuse
De pauvreté:
Car pour parler en vérité,
Quand tout ce qui passe pour nôtre,
Et ce que j'aurois emprunté
Vous seroit présenté,
Je ne pourrois vous faire un don pareil au vôtre;
Et j'enragerois de bon cœur.
Voulez-vous que j'en jure? Oui, foi d'homme d'honneur;
Oui la peste me tue,
Ou pour le moins la fiévre continue.
Si ce n'est pas jurer à votre gré,
De quelque autre serment donnez-moi le modelle,
Et lors je jurerai,
Comme un homme qui perd et n'a plus de chandelle.

Je reprens la prose pour vous dire que je suis,

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
SCARRON.

A MONSIEUR SARRAZIN.

MONSIEUR,

Il faut que vous n'ayez guéres d'affaires dans votre royaume de Bordeaux, de vous amuser à m'écrire, ou que mademoiselle de Viger vous tienne bien au cœur, de m'avoir fait un si magnifique récit de tous les beaux exploits qu'elle est capable de faire en paix et en guerre. Si elle est faite comme vous dites, je vous avoue que j'aimerois mieux m'être rompu la jambe lorsque je l'avois assez bonne pour danser des balets, que de l'avoir connue; je ne vous conseille pas de vous y frotter, vous qui n'avez pas beaucoup de tems à perdre. Mais, n'est-ce pas qu'une beauté oiseuse, comme vous êtes, s'en est forgé une imaginaire? car vous m'en dites tant de choses, que j'ai pensé n'en croire guéres, si ce n'est que je me suis représenté que vous ne m'auriez pas écrit pour rien une si belle et si longue lettre. Jusqu'à cette heure on n'avoit point cru dans Paris, qu'il y eût personne dans Bordeaux capable de donner de l'amour que monsieur Guyonnet,

Que l'on vante par-tout si fort,
De qui le mérite est si rare,
Et de qui l'œil sans dire gare,
Frappe d'abord.

Mais après avoir lu votre lettre, je n'ai point de peine à croire que lorsque mademoiselle de Viger se voudra servir de tout son pouvoir, elle fera

pour le moins autant d'esclaves que Guyonnet a fait de malheureuses, et se vengera pleinement sur les pauvres hommes, de tous les ravages que ce dangereux Bordelois a fait sur celles de son sexe. Mais en conscience, beau-sire, ne craignez-vous point aussi pour votre repos, vous qui faites profession de l'aimer tant ? Pour moi, si j'étois encore, comme vous dites,

Qualis eram bonæ
Sub regno Cynaræ,

et que je fusse comme vous sur les bords de la Garonne, où elle fait naître tant de fleurs sous ses pas, il m'en coûteroit pour le moins deux ou trois mille inquiétudes, sept ou huit cent jalousies, quelques poignées de cheveux, et une bonne pinte ou deux de larmes bien chaudes : car j'ai eu le don des larmes aussi-bien que vous ; et vous n'avez pas été un plus grand pleureux que moi, quoique vous ayez été un insigne Jérémie. Pour revenir à mademoiselle de Viger, c'est grand dommage de ce qu'elle est plus sage que Salomon. Il y a bien des hommes qui seroient aussi fous pour elle, que la reine de Saba fut folle pour lui : moi, par exemple, qui ne suis pas si sage que le fils de Betsabée, comme elle vous a dit, et qui la tiens plus aimable que cette reine d'Ethiopie, je passerois à Bordeaux tout exprès pour la voir, si j'allois le printems qui vient à Baréges, comme j'en avois fait le dessein. Mais mon chien de destin m'emméne dans un mois aux Indes Occidentales ; ou plutôt j'y suis poussé par une sorte de gens fâcheux, qui se sont depuis peu élevés dans Paris, et qui se font appeller *pous-*

seurs de beaux sentimens. On ne demande plus parmi eux si on est honnête-homme, on demande si on pousse les beaux sentimens. Quantité de personnes de bon-sens entreprendroient de les pousser; mais on leur a dit que les plus pointus d'entr'eux se vantent d'être approuvés d'une grande princesse, dont l'esprit égale la qualité, et qu'ils sont assez vains pour s'autoriser de son nom à chaque beau sentiment qu'ils poussent: ce qui empêche sans-doute qu'il ne se forme un parti contre eux. Voilà, notre cher ami, le plus spirituel de l'Europe, ce qui me fait fuir dans l'Amérique. Je me suis donc mis pour mille écus dans la nouvelle compagnie des Indes, qui va faire une colonie à trois degrés de la ligne, sur les bords de l'Orillane et de l'Orénoque. Adieu France, adieu Paris, adieu tigresses déguisées en anges, adieu Ménages, Sarrazins et Marignis. Je renonce aux vers burlesques, aux romans comiques, et aux comédies, pour aller dans un pays, où il n'y aura ni faux béats, ni filoux de dévotion, ni inquisition, ni hyver qui m'assassine, ni fluxion qui m'estropie, ni guerre qui me fasse mourir de faim.

A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

MADEMOISELLE,

Je m'étois toujours bien douté que cette petite fille que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer, je ne sai pas bien pourquoi, étoit aussi spirituelle qu'elle en avoit la mine. La lettre que vous avez écrite à mademoiselle de Saint-Hermant est si pleine

d'esprit, que je suis mal content du mien, de ne m'avoir pas fait connoître assez-tôt le mérite du vôtre. Pour vous dire vrai, je n'eusse jamais cru que dans les Iles de l'Amérique, ou chez les religieuses de Niort, on apprît à faire de belles lettres : et je ne puis bien m'imaginer pour quelle raison vous avez apporté autant de soin à cacher votre esprit, que chacun en a de montrer le sien. A cette heure que vous êtes découverte, vous ne devez point faire de difficulté de m'écrire aussi bien qu'à mademoiselle de Saint-Hermant. Je ferai tout ce que je pourrai, pour faire voir une aussi bonne lettre que la vôtre, et vous aurez le plaisir de voir qu'il s'en faut beaucoup que j'aye autant d'esprit que vous : tel que je suis, je serai toute ma vie,

MADEMOISELLE,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur.

A MADAME DE SEVIGNY, LA VEUVE.

MADAME,

J'ai vécu de régime le mieux que j'ai pu, pour obéir au commandement que vous m'aviez fait, de ne mourir point que vous ne m'eussiez vu. Mais, madame, avec tout mon régime, je me sens tous les jours mourir d'impatience de vous voir. Si vous eussiez mieux mesuré vos forces et les miennes, cela ne seroit pas arrivé. Vous autres dames de prodigieux mérite, vous vous imaginez qu'il n'y a qu'à

commander. Nous autres malades, nous ne disposons pas ainsi de notre vie. Contentez-vous de faire mourir ceux qui vous voyent plutôt qu'ils ne veulent, sans vouloir faire vivre ceux qui ne vous voyent point, aussi long-tems que vous le voulez; et ne vous prenez qu'à vous-même de ce que je ne puis obéir au premier commandement que vous m'avez jamais fait, puisque vous avez hâté ma mort, et qu'il y a grande apparence que pour vous plaîre, j'aurois de bon cœur vécu cent ans, aussi-bien qu'un autre. Mais ne pourriez-vous pas changer le genre de mort? Je ne vous en serois pas peu obligé: toutes ces morts d'impatience et d'amour ne sont plus à mon usage, encore moins à mon gré; et si j'ai pleuré cent fois pour des personnes qui en sont mortes, encore que je ne les connusse point, songez à ce que je ferai pour moi-même, qui faisois état de mourir de ma belle mort: mais on ne peut éviter sa destinée, et de prés et de loin vous m'auriez toujours fait mourir: ce qui me console, c'est que si je vous avois vue, j'en serois mort bien plus cruellement. On dit que vous êtes une dangereuse dame, et que ceux qui ne vous regardent pas assez sobrement, en sont bien malades, et ne la font guéres longue. Je me tiens donc à la mort qu'il vous a plû me donner, et je vous la pardonne de bon cœur. Adieu, madame, je meurs votre très-humble serviteur. Et je prie dieu que les divertissemens que vous aurez en Bretagne, ne soient point troublés par le remords d'avoir fait mourir un homme qui ne vous avoit jamais rien fait.

Et du moins souviens-toi, cruelle,
Si je meurs sans te voir,

Que ce n'est pas ma faute.

La rime n'est pas trop bonne. Mais à l'heure de la mort, on songe à bien mourir plutôt qu'à bien rimer.

A MADAME DE VILLARCEAUX.

MADAME,

J'ai bien reconnu par votre lettre, que je vous en avois écrit une bien impertinente : mais ce n'est pas la premiére que j'ai écrite en étourdi, et je n'ai pas assez bonne opinion de ma prudence, pour espérer que ce soit la derniére que je vous écrirai de ma vie. Je vous en irai demander pardon la premiére fois que je sortirai. Cependant, madame, vous pouvez assurer mademoiselle Meusnier, qu'encore qu'elle ait dit de moi cent choses fausses, qui m'en ont appris d'elle beaucoup de véritables, je suis tout prêt à mettre la servante, dont elle se plaint, entre les mains de la justice ; et ce que vous aurez de la peine à croire, que cette méchante fille, qu'elle accuse d'avoir vendu la sienne, souhaite plus qu'elle-même d'être appellée devant les juges. Mais, madame, j'ai bien peur qu'on ne me prendra pas au mot. Je ne m'en dédirai pourtant pas. Elle peut présenter sa requête quand elle voudra ; si la servante est criminelle, je solliciterai le premier contre elle. Je crois qu'après cela elle laissera ma continence en paix, et ne fera plus dire à monsieur Duplessis, qu'il l'a tirée d'une mauvaise affaire. Pour ce qui est de vous, toute bonne, toute généreuse,

et, pour tout dire, toute madame de Villarceaux, vous n'avez pu faire autre chose qu'avoir pitié d'une mére qui a perdu sa fille, ou plutôt qui l'a voulu perdre : et pour elle, si ses voisins disent la vérité, elle n'a pu faire autre chose que de vous surprendre. Et pour moi, madame, je ne vous importunerai pas davantage, et suis certainement,

MADAME,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A MADAME DE SEVIGNY, LA MARQUISE.

MADAME,

Encore que je n'aye pas si souvent l'honneur de vous voir que quantité de beaux-esprits, et de beaux hommes, qui font si souvent chez vous de grosses assemblées, je vous prie de croire qu'il n'y a ni bel-homme, ni bel esprit qui vous honore tant que moi. Cela étant si vrai, qu'il n'y a rien de plus vrai, je crois fermement que vous m'obtiendrez de votre grande duchesse, une lettre pour le gouverneur du Havre, afin qu'il favorise et facilite notre gouvernement. Quand je dis votre grande duchesse, je dirois bien-aussi la mienne, si j'osois; mais je sai assez bien régler mon ambition pour un poëte. Vous ne serez pas aujourd'hui quitte avec moi pour une importunité. Je vous prie de donner les placets que je vous envoye à monsieur de Baril-

lon, et à ceux de sa chambre qui sont connus de vous. Je baise humblement les mains à monseigneur de Sevigny, à mademoiselle de la Vergne, toute lumineuse, toute précieuse, toute, &c. Et à vous, madame, à qui je suis de toute mon ame,

MADAME,

Votre très-humble, et très-affectionné serviteur,

SCARRON.

AU MARQUIS DE VILLARCEAUX.

MONSIEUR,

Pour la décharge de ma conscience, il faut que je vous dise que vous ne savez ce que vous faites, lorsque vous m'offrez votre amitié, et que vous me demandez la mienne. Tout accoutumé que vous soyez à faire des bonnes actions, celle de vouloir du bien à un malheureux comme moi, en est une de générosité plus périlleuse à exercer que vous ne pensez. J'y vois peu à espérer pour vous, et beaucoup à craindre ; et je ne vous conseille pas de l'entreprendre, quelque bien qu'il m'en puisse arriver. Il en a autrefois coûté la vie à feu Armentiéres, et depuis peu au pauvre d'Haucourt, sans vous parler de beaucoup d'autres, que je vous pourrois nommer, que vous ne connoissez pas, et que la mort n'a pris de trop bonne heure qu'à cause qu'ils s'étoient trop hâtés de m'aimer. Vous faut-il encore d'autres exemples pour vous faire voir que mon malheur

est contagieux ? En voici. Le cardinal de Richelieu est mort un mois après que j'en ai été connu, et que je fus assez heureux pour lui plaîre. Le prince d'Orange n'eut pas plutôt envie de me régaler, qu'il en eut la petite-vérole, dont il est mort. Le président de Mesme ne la fit pas longue, depuis qu'il m'eut visité dans un troisiéme étage. Enfin, mon amitié est un coup si sûr pour nuire, et promptement, que je ne comprends pas comment le nouveau cardinal de Retz s'est fait tel, contre vent et marée, dans un tems qu'il faisoit croire à tout le monde qu'il avoit quelque estime pour moi. Après tous ces exemples-là, si le cœur vous en dit encore, je me donne à vous corps et ame. Je ne suis pas assez fou pour refuser mon bonheur, et l'amitié d'une personne que j'aime passionnément, et pour son mérite, et par mon inclination naturelle. Vous me faites pourtant grand'pitié; car encore un coup, je vous avertis que je suis un vrai porte-malheur. Je vous en dirai davantage demain chez mademoiselle de l'Enclos, où je me ferai porter à l'heure du dîner, &c.

Votre très-humble, &c.

A MADAME CÉLESTE DE PALAISEAU.

MADAME,

Ce n'est pas pour diminuer l'obligation que je vous ai de m'avoir délivré des mauvaises compagnies dont j'étois accablé, que je vous proteste que je ne les voyois qu'avec une grande répugnance.

Je

Je vous jure, madame, qu'il n'y a rien de plus vrai; mais par je ne sai quelle bonté, ou, si l'on veut, mauvaise honte, je n'ai pas la force de rien refuser de ce que l'on me demande avec opiniâtreté, ni de faire mauvais visage à ceux qui me viennent rire au nez. Enfin, j'en suis délivré, et par vos bons conseils, et par le pouvoir que* * *

A LA REINE DE SUEDE.

MADAME,

Offrir à VOTRE MAJESTÉ une comédie, et de ma façon, c'est lui faire un présent fort indigne de son mérite et de sa qualité: mais je crois que chacun doit être taxé selon ses forces, au paiement du tribut que lui doivent tous ceux qui se mêlent d'écrire dans le siécle où nous sommes. En celui d'Auguste on payoit en vers et en prose ce même tribut au patron des beaux-esprits, défunt Mécénas, que votre majesté sait mieux que moi, par le témoignage de tous les poëtes, avoir été un fort galant-homme. Mais quelque grand bruit que son nom ait fait dans le monde, il n'a aujourd'hui sur votre majesté que l'avantage de la primauté; et je gagerois hardiment le peu de bien que j'ai dans le royaume de Parnasse, que votre majesté lui auroit ôté toute sa pratique, et l'auroit fait enrager, comme votre pére le Grand-Gustave auroit fait enrager son maître Auguste, s'ils avoient eu à disputer ensemble l'empire de l'univers. Mais, MADAME, s'il est permis à un petit malheureux, comme je suis, de faire des questions à une grande reine comme vous

êtes, votre majesté n'est-elle point quelquefois incommodée d'être si fort héroïne qu'elle est ? Le mérite extraordinaire a aussi ses incommodités, et toutes ces dédicaces de livres, que nous autres poëtes voulons faire passer pour de l'encens à ceux que nous prétendons héroïser, ne sont pas toujours d'un même prix, ni d'un même effet. Il se trouve de ces drogues-là qui ne parfument gueres, et qui font beaucoup de fumée : et je ne sai si ce que j'offre à votre majesté, passera en sa cour pour pastilles d'Espagne, ou pour pastilles communes. Le feu prince d'Orange en usa autrefois, et ne s'en trouva pas mal. Si VOTRE MAJESTÉ s'en trouve bien, qu'elle ne l'épargne pas ; aussi-bien je n'en ai plus que pour elle, que toute la terre reconnoît sans-contredit avoir surpassé en mérite tous les princes des siécles passés, effacer tous ceux du présent, et devoir servir d'exemple à ceux de l'avenir : cela est aussi-vrai, qu'il est vrai que je suis passionnément,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant, et très-respectueux serviteur,

SCARRON.

A ***

MONSEIGNEUR,

Je donne aux hommes les plus sains, et aux plus intéressés dans vos affaires, à se réjouir plus que moi de ce qu'on vous a remis en liberté. J'ai pensé

dire que j'en ai autant de joie qu'en peut avoir votre éminence, mais j'eusse dit une sottise. Elle est toujours égale dans l'une et dans l'autre fortune; et si l'adversité la trouve toujours sur ses pieds, la prospérité ne la fait pas aller plus vîte. Enfin, monseigneur, vous voilà hors du noir donjon où vous étiez si mal logé; et il me semble, sauf le respect que je dois à ceux qui peuvent donner de tels logemens, qu'ils ne s'entendent guéres à faire les honneurs de leur maison, puisqu'ils vous mettent à la porte de meilleure grace qu'ils ne vous y ont fait entrer. Les applaudissemens qu'on leur en donne, leur feront peut-être prendre plaisir à en recévoir souvent de pareils. Dieu le veuille, et me fasse bientôt la grace de voir votre éminence en lieu où je lui puisse dire de ma chaise à la sienne, que je suis plus que je n'ai jamais été,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***

VOUS êtes devenue malade de la fiévre tierce; si elle se tourne en quarte, nous en aurons pour tout notre hiver; car vous ne devez point douter, qu'elle ne me fasse autant de mal qu'à vous. Faites-moi savoir, je vous prie, combien d'accès nous en avons déjà eus, et ce que les médecins en disent, puisque vous les verrez la premiére; et en-vérité

cela est assez extraordinaire, que vous sachiez de mes nouvelles quatre ou cinq jours avantmoi-même. Je me fie bien en mes forces, accablé de maux comme je suis, de prendre tant de part dans les vôtres. Je ne sai si je n'aurois point mieux fait de me défier de vous la premiére fois que je vous vis. Je le devois faire, à en juger par l'événement: mais aussi quelle apparence y avoit-il qu'une jeune fille dût troubler l'esprit d'un vieil garçon? et, qui l'eût jamais soupçonné de me faire assez de mal, pour me faire regretter de n'être plus en état de me revancher? Douceur à part, je sai que vous êtes malade; et je ne sai si on a de vous tout le soin qu'on en doit avoir. Cette inquiétude-là augmente fort le déplaisir que j'ai de vous voir aussi malheureuse que je vous suis inutile.

Tandis que la cuisse étendue,
Dans un lit toute nue,
Vous reposez votre corps blanc et gras,
Entre deux sales draps;
Moi malheureux pauvre homme,
Sans pouvoir faire un somme,
Entre mes draps, qui sont sales aussi,
Je veille en grand souci.

Tout cela pour vous aimer plus que je ne pensois. La male-peste que je vous aime, et que c'est une sottise que d'aimer tant! Comment, vertu de ma vie! A tout moment il me prend envie d'aller en Poitou, et par le froid qu'il fait. N'est ce pas une forcenerie? Hà, revenez, de par dieu, revenez, puisque je suis assez fou pour me mêler de regretter.

des beautés absentes ; je me devrois mieux connoître, et considérer que j'en ai plus qu'il ne m'en faut, d'être estropié depuis les pieds jusqu'à la tête, sans avoir encore ce mal endiablé, qu'on appelle *l'impatience de vous voir*. C'est un maudit mal. Ne vois-je pas bien comme il prend au pauvre M***, de ce qu'il ne vous voit pas si souvent qu'il voudroit, encore qu'il vous voye tous les jours ? Il nous en écrit en désespéré, et je vous le garantis ame damnée, à l'heure que je vous parle, non pas à cause qu'il est hérétique, mais parce qu'il vous aime, et c'est tout dire. Vous devriez pourtant vous en tenir à vos conquêtes, laisser enfin le genre-humain en paix,

Et commander à vos œillades,
De faire un peu moins de malades.

Vous êtes bienheureuse de n'avoir pas affaire à moi, je vous rosserois d'importance. Vous vous moquez peut-être de mes menaces ; mais sachez, beauté fiére, qu'on ne manque point d'hommes forts en une affaire où le public est intéressé. Il n'y auroit donc qu'à faire mourir les gens ? Et dites-moi, ma mignonne, êtes-vous chrétienne ? Vous êtes Turque sur mon honneur, je m'y connois bien, et vous êtes Turque des plus méchantes. Encore les Turcs de bien et d'honneur sont-ils grands aumôniers ; mais de l'humeur que je vous connois, vous ne feriez pas du bien pour un empire, même à ceux qui vous aiment. Vous ne valez donc rien, quoique vous soyez toute faite de quantité de bonnes et de belles choses. Vous autorisez plus que personne du monde, le proverbe qui dit, *tout ce qui*

reluit n'est pas or ; et enfin, vous êtes aussi diablesse que vous êtes blanche. Avec tout cela, (voyez ce que c'est que d'être belle) je suis plus que personne du monde,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***

MONSIEUR,

J'ai appris de monsieur du Pin, avec quelle bonté vous vous êtes offert à me rendre de bons offices auprès du roi : vous y devez être très-puissant par toutes sortes de raisons ; mais si je vous donnois ma mauvaise fortune à combattre, j'aurois peur de vous causer le déplaisir d'avoir manqué une fois en votre vie, à ce que votre générosité vous auroit fait entreprendre. Je ne vous mettrai donc point aux mains avec elle, et ne laisserai pas de vous en être autant obligé que le doit être un homme qui n'a presque pas l'honneur d'être connu de vous, qui ne vous a jamais rendu service, qui est incapable de vous en rendre, et à qui pourtant vous avez offert votre protection. Je trouve cela si fort de vous, autant que je vous puis connoître par votre réputation, que je vous aurois deviné sans hésiter, quand monsieur du Pin m'auroit caché votre nom. Je suis grand admirateur des personnes qui vous ressemblent, et je commence à m'affliger de ce que la fin de ma vie, qui ne doit pas être fort éloignée,

m'empêchera de savoir la vôtre toute entière, que j'aurois étudiée avec autant de satisfaction que j'ai fait toutes celles des hommes illustres. Encore que de mon naturel je n'aye jamais été grand courtisan, je suis une des personnes du monde à qui des plus grands du royaume ont le plus souvent promis, et le plus souvent manqué de parole. Ce malheur-là joint avec beaucoup d'autres, n'empêchera pourtant pas que je ne sois fort content de ma fortune, si vous croyez que je suis de toute mon ame,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A MONSIEUR DE SEGRAIS,

Sur une jupe que madame la comtesse de FIESQUE *lui avoit promise, pour faire un ornement de chapelle.*

A la fin c'est trop de silence,
En si beau sujet de gronder:
Si long-tems des jupes garder,
N'est pas chose usitée en France.

C'EST ainsi que j'avois commencé des vers sur la jupe que la comtesse de Fiesque m'avoit promise; mais je me suis défié de ma muse irritée. Vous devriez la faire ressouvenir quelquefois de

m'envoyer enfin la jupe sale, qu'il y a si long-tems qu'elle m'a promise. Puisque les choses promises ne sont plus à nous, ou elle veut aller directement contre un proverbe, ou elle se parera de la jupe d'autrui, jusqu'à tant qu'elle m'en ait donné une; ce qui ne sera pas fort beau à une personne de condition. Représentez-lui, s'il vous plaît, que le prêtre qui me dit la messe, n'a qu'une chasuble d'emprunt, aussi courte qu'un juste-au-corps; et que, si on me la redemande, je n'assisterai au service divin, non plus qu'un excommunié; car on n'ira pas pour ses beaux yeux dire la messe en habit séculier. J'ai été conseillé quelquefois de lui faire ôter la jupe de dessus le corps; mais il n'en faut venir à ces extrêmités-là que le plus tard que l'on peut, et la plus douce voie est toujours la meilleure. Je finis de peur d'en dire trop. Adieu, le roman s'imprime.

A * * *

MALE-peste! que vous êtes querelleuse! et, si vous n'aviez beaucoup d'autres bonnes qualités, qu'aurois-je à souffrir en cultivant l'amitié que j'ai grande envie de faire avec vous! Hé bien! quand je vous aurois manqué une fois de parole, vous seriez bien gâtée! Je vous en manquerai plus de cent fois, et si je ne vous en aimerai pas moins. Voyez-vous, mademoiselle de la Illiére, j'aime si fort mes amis que j'en suis honteux: mais j'avoue qu'il y a quelques petites incommodités à souffrir avec moi: je suis paresseux en diable; et pour vous montrer que je dis vrai, c'est que, de pure paresse, je ne puis encore me résoudre à vous choisir des

vers dans ma cassette, quoique j'en aye plus grande envie que vous, et c'est tout ce que je pourrai faire tantôt. Quand vous me direz des injures ; vous verrez avec quelle patience je les souffrirai, et jugerez par-là qu'au-moins je suis bon à être gourmandé, si d'ailleurs je ne suis bon à rien. Monsieur votre neveu n'a guéres d'affaires, de nous vouloir brouiller ; nous nous brouillerons bien tout seuls, sans que personne s'en mêle : mais aussi nous nous raccommoderons bien vîte, et ce sera à recommencer de plus belle. Adieu, je suis votre très-humble et très-obéisant serviteur, ou le diable m'emporte.

A MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DU MANS.

MONSEIGNEUR,

Je ne suis pas mort, comme les huit chanoines dont vous avez depuis peu donné les prébendes, et cependant vous avez aussi donné la mienne. Je serois bien fâché qu'ils ne fussent morts que comme moi : ce n'est pas que je n'aime assez mon prochain ; mais s'ils n'étoient point morts, messieurs de Costard et de l'Eslée, qui sont peut-être encore de mes amis, ne seroient point archidiacres et chanoines. Je ne sai comment j'ai mis ce mot de *peut-être* : peut-être je ne l'eusse pas mis, si j'y eusse bien songé ; si jamais j'ai l'honneur de vous écrire, je ferai un brouillon, afin de n'y rien mettre contre ma conscience. Pour revenir à ma prébende, puisque vous l'avez donnée, vous m'en devriez bien donner une autre, quand ce ne seroit que pour me racquitter du tems que j'ai perdu à me fier aux promesses de feu votre oncle, d'heureuse mémoire,

[illegible] peu de paroles. Vous savez bien ce que vous [illegible]; mais si j'étois en votre place, je don[illegible] à une personne qui seroit en la [illegible] vous avez un coup sûr pour [illegible] faire contre les bonnes [illegible] un châtré, nommé Mortier, [illegible] et qui l'étoit de Marmoutier, [illegible] maître moine empoisonna [illegible] vingtaine de prieurs, et là-dessus [illegible] *la méthode de faire vaquer* [illegible] par le révérend-pére [illegible] grand signe que je vieillis, [illegible] d'historiettes. Mais il est [illegible] qui sont grands par[illegible] parlent autant qu'eux, [illegible] parleurs que je con[illegible]-là, et parce [illegible] que pour vous [illegible] encore, qu'à [illegible] de vos péres, [illegible] ami Ménage [illegible] de bien d'église, [illegible] Je viens aussi [illegible] ma lettre à [illegible] MONSEIGNEUR [illegible] vous; mais [illegible] la même faute; et encore [illegible] plus que je ne fasse un [illegible] je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur, et plus chanoine,

SCARRON.

A SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE RETZ.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez fait riche en dépit de la fortune, en vous faisant cardinal en dépit de tous vos envieux. J'ai hazardé tout mon bien à parier que vous le seriez bientôt. Il faut qu'il augmente de moitié, si j'ai affaire à des gens d'honneur. Je prie dieu que le vôtre en fasse de-même, de la maniére que sa providence le trouvera plus à propos. Il y a apparence qu'il n'en fera pas à deux fois; et votre nouvelle dignité sera bientôt soutenue de tout ce qui lui manque, pour faire voir à toute la terre que la main qui a fait les cardinaux d'Amboise et de Richelieu, n'avoit pas encore montré tout ce qu'elle savoit faire. J'espére que nous en aurons bientôt le plaisir. Cependant, MONSEIGNEUR, je vous prie de croire qu'en France, aux Indes, ou en quelque part que mon malheureux destin me méne, je serai toujours passionnément,

DE VOTRE ÉMINENCE,

Le très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE RETZ.

MONSEIGNEUR,

Vous vous savez peut-être bon gré d'être généreux ; détrompez-vous en ; c'est la plus incommode qualité que puisse avoir un grand seigneur, quand il est assez imprudent pour rire quelquefois au nez à un malheureux comme moi. Nous autres écrivains, nous n'avons qu'à être obligés une fois, nous importunons tous les jours de notre vie. Vous me donnâtes l'autre jour les œuvres de Voiture. J'ai bien à vous demander une chose de plus grande importance. Je connois tels seigneurs qui auroient changé de couleur à ces derniéres paroles de ma lettre ; mais un duc DE RETZ les aura lues sans s'effrayer ; et je jurerois bien qu'il est aussi impatient de savoir ce que je lui demande, que je suis assuré de l'obtenir. Voici ce que c'est. Un gentilhomme de mes amis, qui à l'âge de vingt ans a fait vingt combats aussi beaux que celui des Horaces et des Curiaces, et qui est aussi sage que vaillant, a tué un fanfaron qui l'a forcé de se battre. Il ne peut obtenir sa grace hors de Paris, et voudroit bien y être en sureté, à cause qu'il a une répugnance naturelle à avoir le col coupé : je le logerois bien chez un grand prince, mais il feroit mauvaise chére ; et je tiens que mourir de faim, est un malheur plus à craindre que d'avoir le còl coupé. Si votre hôtel lui sert d'asyle, il est à couvert de l'un et de l'autre ; et vous serez bien aise d'avoir protégé un jeune gentilhomme de ce mérite-là. Au-reste vous aurez

le plus grand plaisir du monde à voir moucher des chandelles à coups de pistolets, toutes les fois que vous en voudrez avoir le passe-tems. Et vous me remercierez sans-doute, comme vous êtes très-généreux, de vous avoir donné un si beau-moyen d'exercer votre générosité ; et moi je vous promets de ne vous en laisser point manquer, et qu'aussitôt que vous m'aurez accordé ce que je vous demande, je vous importunerai tous les jours d'employer votre crédit, et celui de vos amis, pour obtenir la grace du mien. La muse burlesque ne s'en taira pas, et s'acquittera assez bien d'un remerciment, quoique jusqu'ici elle n'ait guéres eu à travailler en pareille matiére. Je vous demande mille pardons de la longueur de ma lettre, et vous baise autant de fois les mains blanches, ou telles qu'elles sont. Obligez d'un mot de réponse,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-
obéissant serviteur,

SCARRON.

A LA REINE DE SUÉDE.

MADAME,

J'envoye à V. M. des ouvrages de ma façon, qu'elle n'a peut-être point vus encore. Si elle y trouve quelque chose qui lui plaîse, j'en serai ravi de joie autant qu'on peut l'être, quand après avoir

eu l'honneur de la voir, on est assez malheureux de ne la voir plus. Pour achever ma mauvaise fortune, il ne manquoit à tous les malheurs de ma vie, que celui d'avoir à s'affliger d'être loin de V. M. et en même-tems d'avoir à porter envie à ceux qui sont auprès d'elle. Je ne sai pas si ces bienheureuses personnes-là connoissent bien leur bonheur; mais je les tiens pour les plus stupides de tous les animaux sans discernement, s'ils n'ont pas pour V. M. plus que de l'admiration et du respect. Pour moi, si j'étois en leur place, et en état de courir les champs, je serois bientôt un petit Roland pour l'amour d'elle. Il est vrai que je ne coupérois pas d'un seul coup d'épée d'aussi gros arbres que celui de l'Arioste, et que je ne ferois pas tant de ravages; mes folies donneroient plus de plaisir que les siennes, si elles n'étoient pas tant à craindre, et peut-être ne feroient-elles pas moins de pitié. Vous voyez, MADAME, que je me sers assez bien de la permission que V. M. m'a donnée comme à un galant sans conséquence, d'être pour la plus grande reine qui ait jamais été, ce que fut ce pauvre Paladin pour une reine qui ne fut jamais. V. M. fit bien de me la donner, puisque je l'aurois prise, et qu'en me la refusant elle se seroit vue désobéir par une personne qui ne le feroit pas en toute autre chose, quand il y iroit de sa vie. Majesté à part, MADAME, vous êtes une admirable personne. Par-tout où vous passez, vos yeux vous font plus de sujets qu'un grand royaume ne vous en a donné; et s'ils font d'eux-mêmes tout ce que nous leur avons vu faire, sans que vous preniez la peine de leur rien apprendre, il faut tomber d'accord qu'il n'y en a pas dans le monde de plus beaux et de

plus charmans, mais encore de plus dangereux. Aussi ne vois-je que des rivaux en toutes les personnes qui me visitent, et je ne vois pas moins de rivales, ce qui n'est pas un des moindres miracles qu'ait jamais fait V. M. que d'avoir rendu les dames aussi équitables pour elle, qu'elles sont de leur naturel envieuses pour toutes les autres. Je craindrois, MADAME, d'être trop libre avec V. M. si elle ne savoit mieux que personne du monde qu'il entre beaucoup d'Icare et d'Ixion dans la composition d'un poëte, et que l'histoire de ces deux téméraires, quoique la fin n'en soit pas fort à l'avantage de ces pauvres marchands d'immortalité, est de toutes les fables celle qui leur plaît le plus, et qui leur est de plus grand usage. Il n'y a point de poëte bien avéré, qui ne préférât la réputation d'être un Ixion moderne, à celle de bien tourner une stance; et une belle audace, (c'est ainsi qu'ils appellent leur amour de contemplation) au laurier, à l'argent, ou à tous les deux ensemble. Mais, MADAME, j'abuse peut être du commandement que V. M. m'a fait de lui écrire, si je n'en ai déjà abusé. Je la supplie donc, si elle a envie que je continue d'avoir cet honneur-là, de me faire savoir jusqu'à quel point de liberté mes lettres peuvent être privilégiées auprès d'elle, afin qu'elles ne sortent jamais hors du respect que je lui dois. Je suis,

MADAME,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, et très-obéissant et très-respectueux serviteur,

SCARRON.

A LA REINE MÉRE DU ROI.

MADAME,

C'étoit une trop belle avanture au plus malheureux de tous les hommes, d'être connu de V. M. et d'avoir quelque part en sa bienveillance. Son malheur plutôt que sa faute, ne l'a pas laissé jouir long tems de sa bonne fortune. Il est tombé dans la disgrace de la plus grande reine du monde, sa bienfaitrice; et depuis ce tems-là son déplaisir lui en fait une longue et cruelle guerre. V. M. n'aura-t-elle jamais pitié de ce misérable, et ne rendra-t-elle point la paix à son esprit, dans le tems qu'elle la donne à tout le monde? Il n'est pas assez insensé pour demander de nouvelles graces à V. M. il la conjure seulement de n'avoir plus d'indignation pour lui, afin qu'il puisse achever le peu de vie qui lui reste avec la joie de pouvoir dire qu'il est,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, et très-obéissant,
et très-respectueux serviteur,

SCARRON.

A

A MONSEIGNEUR LE PRINCE.

MONSEIGNEUR,

N'est-ce point se faire trop de fête que d'oser écrire à V. A. sur son heureux retour ? J'en ai une joie si grande, qu'elle me donne beaucoup à souffrir, quand, pour faire de l'homme modéré, je tâche de la retenir ; et quand je la laisse paroître, on regarde comme un prodige un malheureux assez occupé à soutenir son infortune particuliére, et qui prend autant de part en la félicité publique, que les plus heureux et les plus sains, sans avoir l'honneur d'approcher V. A. et de la distance qu'il y a du grand prince de Condé à lui, l'aime aussi fort que s'il avoit incessamment le plaisir de le voir et de l'admirer. En vérité, monseigneur, cela est aussi difficile à croire que vos victoires, et n'est pas moins véritable : et si V. A. en pouvoit être persuadée sur ma simple parole, elle me sauroit peut-être bon gré d'un zéle aussi ardent que le mien, et ne douteroit point que je ne sois plus que personne du monde,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant et très-passionné serviteur,

SCARRON.

A***

Du vingt-sixiéme octobre.

MONSIEUR,

Que diable faites-vous sur les bords de la meuse? Vous êtes un homme de grandes et singuliéres entreprises. En me parlant de Charleville, vous me faites souvenir d'un lieu où j'ai passé ma treize et quatorziéme année. Je suis ravi que monsieur le maréchal de Fabert ait toutes les bonnes qualités que vous dites. Tous ses confréres ne lui ressemblent pas, j'en connois qui n'ont que de l'instinct et de la colére. Vous pouvez bien penser que ce n'est pas de mon maréchal d'Albret que je parle, qui a de l'esprit infiniment; et qui a de la fidélité, de la chaleur, et de la fermeté pour ses amis. Je vous envoye la seule copie de mes épîtres qui me reste. Suppléez aux fautes qu'aura peut-être faites le méchant copiste : mais c'est à condition que vous m'enverrez tout ce que vous trouverez de Raimond Lulle, je vous en rendrai l'argent à Paris. Adieu, monsieur, tenez-vous gaillard. Pour moi je me trouve depuis quinze jours plus mal que je n'ai jamais fait, et n'ai plus d'espérance qu'en l'or potable.

SCARRON.

A MADAME LA COMTESSE DE BRIENNE.

Du septiéme août 1657. A Paris.

MADAME,

Vous avez eu la curiosité de me voir comme la reine de Suéde : vous devriez comme elle me permettre d'être amoureux de vous, et vous faire honneur d'une chose qui déjà peut-être ne dépend plus de votre consentement. Si vous croyez que je vous demande plus que vous ne devez m'accorder, ou que j'entreprenne plus que je ne puis, je veux bien me réduire à n'être que de vos amis, et à vous cacher ce que je vous serai davantage. Je crois qu'à moins de cela il n'y aura rien à faire pour moi auprès de vous, et j'en aurai un sensible déplaisir ; car j'avois une furieuse passion de vous plaire de toute ma force. Après la déclaration que je viens de vous faire, vous pouvez bien penser que je ne voudrois pas vous tromper pour toutes les choses du monde. Je m'en vais donc vous apprendre avec beaucoup de sincérité les bonnes et mauvaises qualités de la personne qui se veut donner à vous pour tout le tems de sa vie. Le corps à-la-vérité en est fort irrégulier, comme vous l'avez pu voir, et même on le défend aux femmes grosses. Pour l'ame, il est si content de la sienne, qu'il n'en troqueroit pas avec qui que ce soit, si ce n'étoit avec vous. Quand il aime, il le fait avec tant de violence, qu'il en est quelquefois honteux ; et puisqu'il vous faut tout dire, quoiqu'il soit fort ponctuel dans les devoirs

de l'amitié, il ne l'est pourtant guéres à écrire à ses amis : mais aussi il en dit du bien en toutes rencontres avec quelque sorte de furie, et souvent jusqu'à fatiguer ses auditeurs ; et quand il est obligé à prendre le parti de la personne qu'il aime, un lion et lui c'est la même chose. Si vous me voulez tel, que je me viens de dépeindre, je me donne à vous corps et ame. En attendant que vous vous déclariez sur mon bon ou mauvais destin, je suis, et même serai, de quelque façon que vous me traitiez,

DE VOTRE LANGUEUR NATURELLE,

L'homme du monde le plus charmé,

SCARRON.

A MADAME LA COMTESSE DE BRIENNE.

Du huitiéme août 1657.

MADAME,

Vous pouvez bien n'avoir jamais souffert qu'on vous fît une déclaration d'amour ; mais qu'on n'ait jamais osé vous en faire, comme cela n'a point dépendu de vous, permettez-moi d'en douter, tant que vous ne me commanderez point absolument de le croire.

Si vous étiez de ces beautés vulgaires,
Un sévére regard, une noble fierté,

Pourroient vous garantir des discours téméraires
D'un amant emporté.
Mais peut-on, quand on vous a vue,
Avec tous les attraits dont vous êtes pourvue,
N'être pas d'amour embrasé ?
Et peut-on, vous aimant, vous cacher qu'on vous aime?
Hélas! je juge par moi-même,
Qu'alors que l'amour est extrême,
Le secret en est mal-aisé.

Avouons de bonne foi, madame, que nous avons manqué d'ingénuïté l'un et l'autre, dans les premiéres lettres que nous nous sommes écrites; et que s'il est impossible qu'on n'ait jamais osé vous parler d'amour, belle comme vous êtes, il ne l'est pas moins, qu'ayant tout le discernement que j'ai, j'eusse pu me réduire à n'être que de vos amis, comme je vous avois dit. Si la fin de votre lettre est aussi sincére que le commencement ne l'est pas, les sentimens que vous me promettez d'avoir pour moi, produiront peut-être de dangereux effets à la cour, et vous verrez qu'il y aura presse à se faire estropier. Je n'y saurois que faire; je n'en tâcherai pas moins de mériter, par l'impétuosité de ma passion, ce que votre langueur naturelle me permet d'espérer: et cependant qui ne sera pas assez malade pour vous plaîre à son dam.

A MONSIEUR LE COMTE DE VIVONNE.

Du douziéme juin 1660.

MONSIEUR,

Vous aurez beau courir, et par monts et par vaux ;
Et même tuer des chevaux,
Vous n'assisterez point au fatal mariage,
Qui vient de réunir deux peuples belliqueux,
Et faire faire assaut de pucelage,
Aux deux divinités de la seine et du tage.
O ! que, s'ils ont agi tous deux,
Autant heureusement qu'ils en avoient la mine ;
Leur premier coup d'essai, quoique fait à tâtons,
Va donner à la France un, même deux garçons,
De royale origine.
On n'en attend pas moins des saints embrassemens
De ces adorables amans.
Qu'elle s'en sait bon gré, la reine Anne d'Autriche :
Et qu'ils en trembleront, et le Maure et le Turc ;
Mais ce diable de mot, loin d'être rime riche,
(Car le françois n'a point de rime en urc)
N'est pas même rimable.
C'est pourquoi trouvez bon,
Le satrape le plus aimable,
De tous les courtisans de Louis de Bourbon,
Que je quitte les vers, et vous écrive en prose ;
Plus propre à dire toute chose.

En prose donc, ô brave comte de Vivonne, je vous dirai, quoique vous le sachiez déjà bien ; mais

il faut vous écrire, et je n'en ai guéres de matiére. Vous saurez donc que Paris est comme il étoit quand vous êtes parti : Que pour une personne raisonnable, il s'en trouve cent mille qui ne le sont pas, et ne le seront jamais, et qu'il en est des femmes comme des hommes. Les enfans de Paris ont le haut du pavé en l'absence de la cour, et contrefont le mieux qu'ils peuvent messieurs du bel air. Il n'y a guéres de quartier qui n'ait quelque poëte, bon ou mauvais ; ni de maison qui reçoive compagnie, où il n'entre par jour plus de douze mauvais plaisans ou diseurs de rien. La mienne est toujours celle de France où l'on dit le plus de coyonneries, et où vous avez le plus de pouvoir. On y boit souvent à votre santé, et d'Elbéne vous trouve fort à redire dans nos petits repas de piéces rapportées. Pour moi je vais toujours en empirant, et je me sens traîner vers ma fin plus vîte que je ne voudrois. J'ai mille douleurs, ou plutôt mille légions de diables dans les bras et les jambes, et en cet état-là j'ai été assez téméraire pour me laisser aller à vous aimer bien fort. Je ne sai pas comment il m'en prendra : mais je sai bien que vous me devez beaucoup d'estime et d'amitié, et que, si vous me faites justice, j'aurai à me vanter d'avoir fait sur la fin de mes jours une connoissance aussi avantageuse que la vôtre. Je m'en devrois tenir-là, quelque ambitieux que je puisse être : mais vous m'avez tant dit de bien de l'esprit de M. Manchini, que je ne vous quitterai jamais de la promesse que vous m'avez faite de me donner l'honneur de sa connoissance, pourvu toutefois qu'il ne soit point homme de grands complimens ; car quand on m'en fait, ou qu'on m'oblige à en faire, je me mets à

pleurer, et me défais de la plus pitoyable maniére du monde. Enfin les complimens sont mon aversion, comme les serpens et les crapauds sont presque celle de tout le monde, et je ne les crains pas moins que les haleines fortes et les esprits doux; qu'ainsi ne soit, je finirai ma lettre sans vous en faire, je veux dire des complimens, et vous dirai tout court que je suis à vous plus que personne du monde,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

SCARRON.

A MONSIEUR DU RINCY.

Du vingt-troisiéme février.

MONSIEUR,

Ce qui se passera jeudi à la maison de ville, sera pour moi une bataille de pharsale. Mon destin doit s'y déclarer, et m'apprendre si je dois encore espérer, ou m'aller pendre. Je vous conjure donc, ô brave du Rincy, de représenter au généreux Pellisson que c'est ici un coup de partie; qu'il faut redoubler, ou jamais, la recommandation de son patron, devant qui maintenant tout genou fléchit; et que, si la fatigue est trop grande, se prépareront chez eux à voir le prévôt des marchands, quatre échevins, et le procureur du roi Piétre, qui les peut

trouver tous ensemble jeudi matin à la maison de ville, sur les dix heures; mais il ne faut pas seulement leur recommander justice, ils la doivent même au bourreau; il leur faut demander faveur, si on en a besoin : mais, entre nous, l'affaire est juste, et ils peuvent passer sans faire crier après eux.

A MONSIEUR DE MARIGNY.

MONSIEUR,

Je vous avoue que je ne suis point à l'épreuve d'un aussi grand honneur que celui d'être quelquefois dans le souvenir de monsieur le prince; et bien que je sois plus misérable et plus chagrin que je n'aye jamais été, que ma joie a été reçue de tout le monde depuis que vous m'avez écrit que son altesse s'étoit divertie en lisant mes lettres. C'est par un grand hazard qu'elles se trouvent plaisantes à Bruxelles. Celui qui les écrit à Paris est souvent l'homme du monde de la plus mauvaise humeur. Et qui diable ne le seroit à ma place? Il est vrai que quelquefois on m'estime; que souvent on plaint mon infortune, mais jamais on ne la soulage: cependant

Je vieillis, et lorsque j'y songe,
Et qu'en ce penser je me plonge,
Mes maux passés et présens
Augmentent le froid de mes ans.

Quand je songe que j'étois né assez bien fait pour avoir mérité les respects des Bois-Roberts de mon tems.

Vous savez bien que ce prélat bouffon ;
De beaucoup d'impudence, et de peu de mérite ;
Et par-dessus l'arche de Frigion,
Un très-grand sorboniste.

Quand je songe que j'ai été assez sain jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, pour avoir bu souvent à l'Allemande ; que j'ai encore le dedans du corps si bon que je bois de toutes sortes de liqueurs, et mange de toutes sortes de viandes, avec aussi peu de retenue que feroient les plus grands gloutons. Quand je songe que je n'ai point l'esprit foible, pédant, ni impertinent, que je suis sans ambition et sans avarice, et que si le ciel m'eût laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et jouer du luth, et enfin un corps très-adroit ; que je pouvois mener une vie heureuse quoique peut-être un peu obscure ; je vous jure, mon cher ami, que s'il m'étoit permis de me supprimer moi-même, il y a long-tems que je me serois empoisonné. Et ma foi il me faudra bien peut-être en venir-là.

Accablé d'ennuis et de maux,
Sous qui ma constance succombe,
Et n'espérant plus qu'au repos
Qui se rencontre dans la tombe,
Je rêve incessamment, pourquoi mon triste sort,
Par un long et barbare effort,
Depuis le jour fatal que le ciel m'a fait naître,
A répandu sur moi tant de malheurs divers.
O! grand dieu, ce pourroit bien-être,
A cause que je fais des vers.

Pour tempérer un peu le chagrin de ma lettre, dont il a fallu malgré moi que je me sois déchargé le cœur, je vous envoye six stances que j'ai ajoûtées à la baronade.

La nouvelle du paralityque Espagnol, qui doit faire assaut de réputation contre moi, a bien fait rire ceux à qui je l'ai apprise. On n'a pas acheté des grammaires Espagnoles pour 50000 livres, comme vous dites, mais il ne s'en faut guéres; et jamais la langue Espagnole n'a été si corrompue qu'elle l'est depuis peu dans Paris. Je vous suis bien obligé de la peine que vous prenez de me faire trouver des comédies Espagnoles. Je voudrois, &c.

Au même.

Du premier août.

MONSIEUR,

Je suis enragé qu'en un tems où vous croyez que je pourrois divertir SON ALTESSE, je ne puisse vous écrire de tout mon enjouement, et de ma main crochue : car, moi indigne, j'ai depuis un mois une furieuse goutte aussi-bien que SON ALTESSE, comme si je n'en avois pas assez de tous mes autres maux. Tout ce que je fais dans ce nouveau mal, et dans les furieux chagrins que me donne ma mauvaise fortune, c'est que je jure, sans me vanter, aussi-bien qu'homme de France ; et je crois, si SON ALTESSE se vouloit humaniser à jurer quelquefois un peu, il ne s'en trouveroit pas mal. Je

ne lui conseillerois pas de jurer autant que moi; mais SON ALTESSE peut quelquefois rimer en dieu, sans avoir intention de jurer. Pour moi, je suis quelquefois si furieux, que, si tous les diables me vouloient venir emporter, je crois que je ferois la moitié du chemin. Je vous envoye une seconde épître chagrine. Si SON ALTESSE avoit une aussi parfaire connoissance de tous nos vié-dazes de beaux-esprits, comme elle l'a de tout ce qui se peut faire dans la guerre, et de toutes autres choses du monde, elle se divertiroit à lire cette épître. Mademoiselle de l'Enclos qui soupa hier avec d'Elbéne et moi, me dit qu'elle écrivoit aujourd'hui à SON ALTESSE. J'ai envoyé complimenter monsieur de Rochefort à l'hôtel d'Estrées; cela n'a fait que blanchir; à notre tour nous lui tiendrons rigueur à Paris. Ma lettre est courte, aussi est bien la vôtre. Vendredi nous ferons mieux. Adieu.

Au même.

Du huitiéme mai 1659.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait grand plaisir de m'écrire. Je n'ai point d'autre bien dans ce monde que mes généreux amis; et quand vous m'assurez que vous êtes encore des miens, vous me réjouissez davantage que ne fera la paix générale. La comparaison d'abord vous paroîtra foible, et je vous avoue que les affaires de l'Europe pourroient bien changer cent fois de face, que les miennes n'en iroient pas mieux. Mais

J'ai une furieuse passion de revoir votre prince en France, quand ce ne seroit qu'à cause que la France est cette année-ci fort mal en princes, bien qu'elle en ait plus que jamais, et que les années qui viennent ne seront peut-être pas meilleures; et je ne l'ai pas moindre d'embrasser mon grand, mon gras, mon gros, M.... Car je ne doute point que la double biére ne l'ait bien fait profiter. Mais est-il possible que le grand Condé sache que je sois au monde ? Mon ami Guenault m'a dit qu'il avoit vu sur sa table la seconde partie de mon *roman comique*. J'en ai été bien fier. Ces diables de héros voudroient trop d'argent, s'ils étoient capables d'aimer un peu les pauvres mortels qui les aiment beaucoup. Pour le vôtre, il semble qu'il s'est héroïfié au centuple, depuis qu'il prend quelquefois la peine de chausser les éperons à nos invincibles troupes ; et l'on peut dire de lui, que s'il fut grand prophéte en son pays, où l'écriture dit qu'on ne l'est point, il le fut encore plus grand dans un pays étranger. S'il prend la peine de lire quelque chose des cinq épîtres que l'on vous envoye, faites-moi savoir ce qu'il en aura dit. La chagrine est encore toute chaude, les autres sont de l'année passée. On vous enverra aussi quelque table d'attente, ou fragment qui a quelque chose d'assez fort en nature d'invective. C'est dommage que l'ouvrage n'ait été fait sur quelque faquin plus connu. Celui-ci est un maltotier qui me doit six cent pistoles, et tâche de ne me point payer. Il faut que je vous dise de quelle maniére commence le volume de mon *roman comique*.

Il n'y avoit point encore eu de precieuses dans le monde, et ces Jansénistes d'amour n'avoient point

encore commencé à mépriser le genre-humain. On n'avoit point encore oui parler du trait des traits, du dernier doux, et du premier désobligeant, quand le petit Ragotin, &c.

Ah, ma chére! à quoi avez-vous passé le jour? Ah, ma chére! Bastonneau, tout pur. C'est un terme de précieuse, pour dire acheter des étoffes. Adieu, mon cher mangeur de tartines, botrames et de birombrot, revenez vous remettre au beurre de Vanvre. Quand le brave Persan sera à Paris, il ne tiendra qu'à lui que nous ne renversions encore un pot de thé dans ma petite chambre. Assurez-le de mon très-humble service, faites un compliment pour moi à messieurs de Bouteville et de Rochefort. Avertissez de bonne heure la belle dame que vous dites être amoureuse de moi, que mes maux m'ont rendu d'une figure si irréguliére, que l'on me défend ici aux femmes grosses. Et m'aimez toujours, je vous en conjure par votre, je ne veux pas dire quoi, grand, gros, ou comme le seigneur vous l'a donné.

LAZARILLO de TORMES.

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL D'ALBRET.

Du treizième octobre 1659.

A d'autres, MONSEIGNEUR le maréchal, vous n'êtes pas tant à plaindre que vous le dites. Vous quitteriez la campagne, si vous ne vous y trouviez pas bien. Mais quelques beaux-yeux de Xaintonge

ont mérité l'adoration des vôtres; ou peut-être voulez-vous faire voir dans vos trophées amoureux des calles et des bavolets, mêlés avec des couronnes, des cornettes de point de Venise, et des coëffures à grandes boucles. Je vous répéte donc que vous n'êtes pas tant à plaindre que vous le dites, puisque votre exil, ou comme vous le voudrez nommer, n'est que très-volontaire. Mais vos amis qui vous trouveront beaucoup à dire, sont plus à plaindre que vous. Pour moi, j'en suis tout décontenancé. Quand vous me faisiez l'honneur de me venir voir, je m'en vantois avec beaucoup d'ambition. Votre carrosse rendoit ma petite porte vénérable à tous les habitans de la rue Saint-Louis, et plusieurs portes cochéres lui portoient envie. Le seul carrosse du Rincy retient encore mes voisins dans le respect; mais ils le perdront enfin, si quelques messieurs de la cour ne reviennent bientôt à Paris, et ne soutiennent un peu jusqu'à votre retour notre gloire déjà beaucoup ébranlée. Mais quand elle tomberoit à n'en jamais relever, on s'en pourroit consoler avec un peu de philosophie. Il n'en est pas de-même de perdre seulement pour six mois les personnes que l'on aime. Sans la bonté que vous avez quelquefois de m'écrire, je ferois bientôt connoître par un fameux désespoir, que mes héros ne sont point dans mon ame des Idoles, que le caprice ou le tems peuvent détruire; que madame Scarron parle contre sa conscience, ou ne sait pas bien ce qui se passe chez un homme avec qui elle passe la plus grande partie de sa vie, quand elle vous dit que je ne vous aimerai que six mois. Cela gît en fait. A propos de héros, vous me demandez que monsieur le surintendant, qui est aussi mon héros, et de plus mon seul bien-

faiteur, passera à Pons. Je ne doute point que vous ne recommandiez les intérêts de votre serviteur, et la conclusion de sa fatale affaire. Jamais le tems n'a été plus propre à l'établir. Julian-Colas, le plus insolent de tous les cabaretiers qui n'ont point d'honneur, qui préféreroit le moindre roulier d'Orléans au plus bel-esprit du royaume, et qui seul empêchoit l'établissement de mon affaire, est mort à perpétuïté. Les déchargeurs souhaitent autant que moi de la voir établir. Mais monsieur le surintendant a dit à Pellisson, qu'elle ne se pourroit achever qu'au retour de la cour. Peut-être que le voyage qu'il y vient de faire, la pourra avancer, et que le plus misérable de tous ceux à qui il fait du bien, aura bientôt l'esprit en repos, et se verra hors de danger de mourir de faim. Madame Scarron a été à Saint-Mandé. Elle est fort satisfaite de la civilité de madame la surintendante, et je la trouve si férue de tous ses attraits, que j'ai peur qu'il ne s'y mêle quelque chose d'imput. Mais, comme elle ne va que quand ses amis la ménent faute de carrosse, elle ne lui peut faire sa cour aussi souvent qu'elle le souhaite. Je vous écris-là des choses dont vous n'avez que faire : mais que peut-on demander d'une ville où Vernelle représente la cour, comme je vous l'ai déjà écrit ? Quand je saurai quelque chose digne de vous, je ne manquerai plus de vous l'écrire,

MONSEIGNEUR,

L'homme le plus soumis de tous vos adorateurs.

SCARRON.

Au même.

Au même.

Du vingtiéme août.

MONSEIGNEUR,

On a peu de chose à vous écrire, quand on est réduit à vous faire savoir que Boncœur et Charleval sont en Normandie, et que madame de Martel et sa fille sont revenues d'hier. Si faut-il que je vous fasse une longue lettre, et que je vous témoigne du-moins par les efforts que je ferai de vous divertir autant qu'une de mes lettres le peut faire, qu'il ne tiendroit pas à moi que je ne vous fusse bon à quelque chose. J'ai besoin pour cela de mettre tout en œuvre; et bien que les spectacles de la gréve ne soient pas de fort belles choses à mander à une personne de votre qualité, je vous dirai pourtant, par pure stérilité de nouvelles, que l'on pend et roue ici tous les jours de la semaine, que le bourreau même en est fatigué, et que ma * *, qui après monsieur de * * * n'aime rien tant que de voir mourir en public, commence à en être rassasiée; et que si ce n'étoit à cause de Saint-Ange qu'elle veut voir rouer à quelque prix que ce soit, elle ne mettroit de long-tems le pied dans la gréve. Ce sont tous enfans de Paris, la plupart fils de rôtisseurs qui faisoient tous les vols des carrosses et des chaises, et plusieurs Javottes, Fanchons, et Nanons, comme receleuses, sont en grand danger de mourir en l'air. Je vous dirai, par digression, que les Parisiens, mes compatriottes, sont d'ordinaire assez vaillans; mais ils ont la pente fort pati-

bulaire. A propos de morts violentes, je vais vous en conter une qui n'a pas été si honteuse que celle des voleurs dont je viens de vous parler, et qui n'a pas été moins cruelle. Avant que d'entrer en matiére, vous saurez qu'à Charenton, le lendemain des dimanches et des fêtes, on ne trouve rien à manger, et moins du pain frais que toute autre chose. Ce fut un lundi que l'impétueux Rincy, le fécond Pellisson, la sans pareille Scudery, et la discrette Boquet, à dix heures et demie du matin, envoyérent dire au bel Izar, qui depuis huit jours prenoit l'air à Charenton, qu'ils alloient dîner avec lui, et qu'il ne se mît en peine que du bon potage et du dessert, parce qu'ils porteroient des viandes de rôtisseur. Izar et un avocat du conseil, nommé du Mas, qui lui tenoit compagnie à la campagne, se mettent en devoir de bien recevoir une si grosse troupe d'illustres; car on n'en voit pas tous les jours quatre ensemble. On rehausse le potage de trois poulets et de quantité de pois verds; et pendant qu'un homme de cheval va querir des fraises à Bagnolet, on fait travailler en tartes et en gâteaux les plus renommés pâtissiers de Charenton. On met le couvert dans le jardin, et on couvre de fleurs nouvelles la nappe et les serviettes, qui sentoient fort la lavande. La fine crême des beaux-esprits arrive. Rincy descend de carrosse dans la cuisine, n'est pas content du potage, ni des diligences qu'Izar et du Mas avoient faites, et en parle avec tant de colére et d'autorité, que dès-là du Mas commença de le respecter et de le craindre. Qui voulut laver les mains, les lava. On se met à table. Rincy méprisant la soupe de village, entame un pain, le trouve dur et trop rassis, en fronde un abricotier

voisin, et le rend inhabile à porter fruit, lui brisant les plus grosses branches. Il entame un second pain, qu'il trouve aussi peu frais que le premier, et de la même vigueur et promptitude il en fronde un autre arbre. Enfin, de six ou sept pains qu'il trouva durs, il estropia autant d'arbres fruitiers, au grand déplaisir de l'hôtesse, qui accourut à la désolation de son jardin, et fit de grandes clameurs. Rincy ne s'en émut point. Il protesta que personne ne mangeroit qu'il n'eût du pain tendre. On courut par-tout où l'on cuisoit, et l'on trouva du pain sortant du four, que l'on servit à Rincy, et qui se trouva si chaud et si fumant, qu'on alla ramasser entre les branches brisées les pains qu'on avoit rebutés, qui étoient encore plus mangeables que du pain qui brûloit les lévres. Les brusques maniéres d'agir et de parler du brave Rincy surprirent fort l'avocat du Mas, et son air impérieux ne l'effraya pas moins. Depuis ce tems-là, il a toujours eu Rincy dans son imagination. Il n'a point dormi sans songes turbulens, et ses songes n'ont point été sans Rincy. Enfin, la peur que lui fit Rincy lui donna la fiévre. La fiévre l'a emporté en moins de quinze jours, il est mort furieux, parlant incessamment de Rincy. Voilà, mon cher MONSEIGNEUR, tout ce que j'avois de meilleur à vous mander. Madame Scarron dit qu'elle ne peut se résoudre à vous écrire, qu'elle n'ait vu quelque enjouement dans vos lettres. Cela me fait songer que si vous êtes aussi affligé à Pons que vous l'étiez à Paris, ma lettre sera un contre-tems très-impertinent. Mais le tems, encore plus votre raison, auront fait leur effort ordinaire sur un déplaisir sans remède. Je vous envoye ma seconde épître. Les gens de métier veulent qu'elle soit meil-

leure que la premiére, je ne le veux pas. J'attends toujours les effets des belles promesses de monsieur le surintendant.

Il seroit bien à contre-tems de vous parler présentement d'une chose que je souhaiterois que vous eussiez oubliée : mais je ne puis pourtant m'empêcher de vous dire, que je suis assurément la personne du monde qui ait été la plus touchée du malheur qui vous est arrivé ; et que j'ai connu en cette occasion-là, que j'ai pour vous tous les sentimens que je dois au plus honnête-homme de France, et à qui j'ai le plus d'obligation.

Au même.

Du quatriéme février 1660.

MONSEIGNEUR,

Je ne sai si vous aurez reçu une lettre de vingt-huit pages que je vous écrivis par le dernier ordinaire. Cette longue lettre rendra celle-ci courte. C'est pourquoi je l'accompagne de mes épigrammes contre B***, en attendant la Baronade que je vous enverrai dimanche. Je vous envoye aussi une balade qui n'est pas mauvaise ; des vers de Benserade ensuite de ceux qu'il a faits pour la paix ; et un sonnet sur une jouissance, fait par une jeune fille de dix-neuf ans, qui s'appelle **. C'est dommage qu'elle ne soit pas aussi belle que je la tiens bien intentionnée. J'attends, comme les juifs le messie, l'effet des promesses de monsieur le

surintendant. On languit pendant qu'on espére. Quelquefois on souffre, et les retardemens en pareilles affaires ne servent jamais de rien, et nuisent souvent. Mais il ne m'est jamais rien arrivé d'heureux, que malgré des oppositions incroyables. Pardonnez cette triste réflexion à un misérable qui a grand froid. Il y a deux mois et demi que la gelée me fait la guerre. On désespére de la santé du duc d'Orléans. Le duc de Lorraine prit hier matin la poste pour Blois. Villarceaux est toujours à la bastille, bien que messieurs les maréchaux eussent fait espérer qu'il n'y feroit qu'entrer. Voilà, MONSEIGNEUR, tout ce que j'ai à vous mander. Si quelques-unes de mes lettres n'ont point été employées à allumer du feu, je vous prierois de me les renvoyer. Il s'y trouve quelques fragmens, qui embelliroient le recueil que je fais imprimer.

Au même.

Du deuxième Décembre 1659.

MONSEIGNEUR,

Depuis le pâté que vous m'avez envoyé, j'ai reçu vos excellens fromages. Je crois que vous avez entrepris de nous nourrir des meilleures choses du monde. Votre libéralité s'est étendue sur tous mes commensaux, qui ne sont pas les moins honnêtes gens du monde, et qui ont bu à votre santé. Si votre grand pâté fut trouvé bon, vos fromages ont été trouvés aussi bons que des fromages le peuvent être. Pour moi, sans rien dérober à vos beaux

présens des louanges qu'ils méritent, permettez-moi de me récréer sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et de vous dire qu'il n'y a rien de plus spirituel et de plus galant. Entr'autres, l'endroit où vous me dites que vous laissez aux beaux esprits le soin de divertir le mien, que vous ne vous mêlez que de divertir mon goût. Je donne aux plus rafinés de nos beaux esprits à écrire plus finement sur une pareille matière. En cela, MONSEIGNEUR, il paroît que vous avez une ambition insatiable, et que ne vous contentant pas de la gloire des armes que vous avez acquise pendant la guerre, vous voulez aussi pendant la paix emporter sur nous autres pauvres écrivains, celle des belles-lettres. Je voudrois bien avoir des nouvelles à vous écrire. On ne dit rien à Paris que la maladie de Meneville, qui est fort dangereuse; et que tous les courtisans reviennent à Paris, excepté le maréchal de Villeroi. Aussi-tôt que j'aurai appris quelque chose qui mérite de vous être écrite, je ne manquerai pas de vous témoigner par ce seul petit service que je suis capable de vous rendre, à quel point je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

SCARRON.

A***

MONSEIGNEUR,

Il n'appartient qu'à ceux de votre maison de porter la générosité et la bonté aussi loin qu'elle peut aller. Monsieur le procureur-général, votre frère, m'a donné une pension sans que je la lui aie demandée, et vous m'êtes venu voir sans que j'aie brigué l'honneur de votre visite. Une telle bonté me donne à vous terriblement, *pour parler à la mode*. Je sai bien, MONSEIGNEUR, que c'est un des plus petits présens qu'on vous puisse faire; mais je vous le fait de si bon cœur, que vous l'auriez bien dur, si vous ne daigniez pas le recevoir, et si vous ne me permettiez pas de prendre toute ma vie la qualité de,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-affectionné serviteur.

SCARRON.

A MONSEIGNEUR LE PROCUREUR-GENERAL ET SURINTENDANT DES FINANCES.

MONSEIGNEUR,

Ce n'est pas à un inutile comme moi à vous demander des graces : mais je suis déjà en possession d'en recevoir, et vous m'avez déjà donné tant de preuves de la bonté que vous avez pour moi, et de la pitié que vous font les malheurs dont je suis accablé, que, sans vouloir employer la faveur des personnes qui vous sont les plus chères, et qui m'honorent de leur bienveillance, je me fie assez au crédit que j'ai auprès de vous, pour vous demander une grace. Elle est de celles que vous accordez quelquefois, comme vous le verrez par la requête que je vous envoye, et que je vous supplie d'avoir la bonté de lire. Elle est pour un parent de ma femme, qui a toujours été bon serviteur du roi, et qui est persuadé que vous me faites l'honneur de m'aimer. Ce sera à vous, MONSEIGNEUR, de lui faire voir qu'il ne s'est pas trompé, et à moi de publier à toute la France que vous êtes le plus généreux de tous les hommes, aussi - bien que le plus habile homme du siécle. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-affectionné serviteur,

SCARRON.

Au même

MONSEIGNEUR,

Je n'appris qu'hier la grande perte que vous avez faite ; mais dans le peu de tems que j'ai eu de m'en affliger, je m'en suis aussi-bien acquitté que ceux qui l'ont apprise plutôt. J'ai grand sujet de me plaindre de monsieur de Chaulnes, de ne m'en avoir pas averti de bonne heure, pour me donner l'avantage d'être des premiers à vous témoigner la part que je prends dans tout ce qui vous touche. C'est sans doute un mauvais tour que m'a fait encore ma mauvaise fortune, qui tâchera de me faire manquer malgré moi à ce que je dois, pour me rendre indigne des assistances que je reçois de vous, et que je n'ai jamais reçues de personne. Monsieur des Mares, qui me fit hier l'honneur de me venir voir, vous pourra témoigner le déplaisir que j'avois d'avoir ignoré ce que tout le monde sait. Il me donne la hardiesse de faire un méchant sonnet, que je faisois difficulté de vous envoyer, de peur de renouveller votre douleur. Mais j'aime mieux qu'on me blâme d'avoir mal pris mon tems, que d'avoir été indifférent dans un déplaisir qui vous a été si sensible. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

Au même

MONSEIGNEUR,

Je ne vous ai dit que trop vrai, quand je vous ai écrit quelquefois que mon malheur ne se pouvoit vaincre que par un homme aussi généreux et aussi puissant que vous. Il vous résiste encore depuis le tems que vous le combattez, et M. le chancelier depuis huit jours a rayé du traité de monsieur Doublet, ma fatale affaire des déchargeurs, croyant peut-être que ce soit une nouvelle charge sur le peuple. Il auroit été facile, si l'on eût voulu, de lui faire voir qu'il est si vrai que c'est une commodité publique plutôt qu'une charge, que la fondation des déchargeurs s'est établie d'elle-même depuis un grand nombre d'années; que sans elle mille charettes demeureroient aux portes sans pouvoir entrer, parce que l'on ne confie pas aux rouliers l'argent des entrées, et que les déchargeurs payent et répondent pour eux, et les conduisent chez les marchands ou bourgeois dont ils ignorent les demeures, et déchargent les marchandises à leurs périls et fortunes; que l'argent qu'on leur donne ne s'exige point, mais se donne de gré à gré, comme un salaire manuel, dont se servent seulement ceux qui le veulent, sans qu'on prétende les y contraindre; et enfin, qu'elle a passé à la maison de ville, aussitôt que le prévôt des marchands, qui s'y étoit opposé autrefois faute de la connoître, a eu une parfaite connoissance qu'il falloit faire créer ces fonctions-là en offices, et les faire exercer par des gens qui

eussent domicile, et fissent serment devant lui, à cause que toutes sortes de gens s'en mêloient, jusqu'à des soldats des gardes; et que pendant que ces coquins se battoient aux portes pour se disputer la pratique, et alloient jusqu'à une lieue de Paris pour se l'ôter, les charettes demeuroient aux portes sans être acquittées et sans pouvoir entrer, au préjudice des rouliers et des marchands. Vous voilà, monsieur, aussi savant que moi dans l'affaire des déchargeurs, et plût à Dieu que monsieur le chancelier la sût aussi! Je l'en aurois bien instruit, si j'eusse été averti de ce qui est arrivé, ou plutôt si je n'eusse craint de me nommer dans cette affaire, contre mon intention. Je vous demande pardon de la longue narration, dont vous vous passeriez bien: mais, MONSEIGNEUR, un misérable qui a une affaire, a toujours intérêt à la conter. Celle-ci est la derniére espérance de ma femme et de moi, et je vous avoue que je ne serois pas consolable, si je ne me représentois bien que je sers un maître dont les promesses sont inviolables, et qui peut donner reméde au mal que l'on m'a fait. J'en suis pourtant malade de chagrin: mais, MONSEIGNEUR, si vous saviez ce que nous avons à craindre et à devenir, si cette affaire nous manque, vous ne vous étonneriez pas beaucoup du désespoir de monsieur Vissins et de moi, s'il m'est permis de parler de lui en ces termes; autrement nous n'avons qu'à nous empoisonner les boyaux. Je vous avoue que ma lettre au Patron est longue; mais j'ai cru à propos de l'instruire de mon affaire, en cas qu'il eût la bonté d'en parler à monsieur le chancelier. Entre nous, monsieur Doublet eût mieux fait, s'il eût voulu, non sans

beaucoup habler et sans faire des fanfaronnades d'amitié ; il m'a amusé en me disant qu'on lui avoit rayé les principaux articles de son traité, et eutr'autres le mien, et que par le moyen du Patron il feroit tout rétablir. Et cependant il a fait revivre ses articles, et a laissé le mien. Mais j'espére que le Patron n'en aura pas le démenti. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,
SCARRON.

Au même.

MONSEIGNEUR,

Je ne puis mieux récompenser monsieur Pelisson, de la bonté qu'il a eue de vous parler de mon affaire, et de me faire voir l'obligeante réponse que vous lui avez faite, qu'en vous faisant voir le billet qu'il m'en écrit. Il y découvre si bien les véritables sentimens qu'il a pour vous, que je crois vous bien faire sa cour, en vous disant ainsi sans qu'il en sache rien, ce que peut-être il voudroit bien que vous sûssiez sans se hazarder de vous le dire. Il est mal-aisé de parler de vous, quand ce seroit à vous-même, sans vous donner des louanges ; mal-aisé de vous en donner sans vous déplaire, et plus mal-aisé encore de s'empêcher de vous en donner. Je voudrois donc bien que quelqu'un vous dît pour

moi, que vous êtes le plus généreux homme du monde, et que toutes les graces que vous me faites, vont toujours au-delà de toutes les priéres que je vous fais. Mais, Monseigneur, ne soupçonnez-vous point le bon office que je crois rendre à mon ami, de n'être pas tout-à-fait désintéressé? Et ne croirez-vous point que vous faire voir un billet, et vous le faire valoir, comme je fais, c'est en quelque façon se servir adroitement de ses pensées, pour exprimer les miennes, sans me mettre au hazard de faire souffrir votre modestie? Je veux bien vous avouer qu'il en est quelque chose: mais, puisque je n'ai pu vous le cacher, jugez par mon ingénuïté combien j'ai l'ame sincére, et croyez qu'il n'y a rien de plus vrai, que je suis plus que personne du monde,

Monseigneur,

Votre très-humble, très-obéissant et très respectueux serviteur.

Scarron.

Au même.

Monseigneur,

Je ne sai si vous serez en état de lire ma lettre. La derniére fois que j'envoyai savoir comment vous vous portiez, votre santé n'étoit pas encore rétablie. Vous n'aurez pas de peine à vous figurer les alarmes qu'aura donné une si fâcheuse nouvelle

à un homme qui vous doit présentement tout, et qui sans vous seroit encore plus malheureux qu'il n'est, quoique ses malheurs soient presque sans exemple. Ceux qui, comme vous, m'ont fait l'honneur de m'aimer, ont eux-mêmes pu reconnoître que je les aimois bien fort, s'ils ont reconnu que je ne les servois guéres; et je suis bien assuré que je ne commencerai pas d'être ingrat envers le plus généreux homme du monde. J'ai impatience d'aller à Paris, pour vous aller faire moi-même le serment de fidélité que je n'ai pu encore vous faire paroître. Cependant, MONSEIGNEUR, je vous prie d'achever la grace que vous avez commencé de me faire dans le traité des déchargeurs, et de tenir la main à faire faire justice à ceux à qui ce traité a été confirmé. Monsieur Poncet rapportera l'affaire samedi, s'il a y conseil. Ceux que l'on poursuit, sont pleinement convaincus de devoir au roi plus de quatre mille livres; et c'est une affaire qui s'étend bien plus loin, comme vous pourra dire le porteur de la présente. Je suis, .

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, très-obéissant et très-passionné serviteur,

SCARRON.

Au même.

MONSEIGNEUR,

Si on ne se satisfaisoit soi-même en faisant du bien, je ne sai pas pourquoi vous m'en feriez. Je ne vous suis point utile, et je n'oserois souhaiter de le devenir, de peur de faire un souhait qui vous pût être désavantageux. Je ne dois pas aussi espérer de contribuer beaucoup à votre divertissement, ne pouvant avoir l'honneur de vous approcher, ni de me faire connoître autrement à vous, que comme tous les autres me connoissent, pour être malheureux durant ma vie comme un damné, et pour faire quelquefois des livres ; c'est-à-dire, être (le grand dieu le permet ainsi) une des grandes incommodités du genre-humain. Mais quand j'aurois de meilleures qualités, et quand une connoissance de plusieurs années m'auroit acquis votre bienveillance, quand je la pourrois cultiver par un commerce de lettres, les affaires du ministére ne vous laisseroient pas assez de tems pour pouvoir prendre la lecture de mes lettres. En vérité, MONSEIGNEUR, ces pensées me donnent bien de la peine toutes les fois que je me sens de votre libéralité, et j'ai bien de la honte de ne me pouvoir conserver dans votre souvenir, que par les misérables productions d'un esprit à qui un corps plus misérable, et un destin encore plus misérable que ce corps ruiné, ne laissent guéres de tranquillité. Mais, MONSEIGNEUR, à propos de productions d'esprit, ma fable de Léandre et de Héro vous a-t-elle plû ? Monsieur de Chaulnes me l'a voulu

faire croire, mais il a peut-être voulu flatter un malade. Je vous conjure, MONSEIGNEUR, de me donner de votre main une approbation, que je préférerai à celle de tous les académistes du monde, ou de me la censurer, pour m'apprendre à me connoître. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
SCARRON.

Au même.

MONSEIGNEUR,

La grace que vous m'avez faite de ne mépriser pas la comédie que je vous ai dédiée, m'obligeoit assez à me donner à vous, sans que vous eussiez à m'y engager davantage par une nouvelle obligation. Je crois que c'est en quelque façon vous en remercier, que de vous avouer que je ne le puis assez faire, et que je vous exprime mieux mon ressentiment par cette confession, que par tous les complimens du monde. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur
SCARRON.

Au même.

Au même.

MONSEIGNEUR,

Je mérite si peu le bien que vous me venez de faire, que j'en aurois été surpris si je n'avois déjà reçu d'autres marques de votre libéralité, ou si j'étois le seul dans le royaume qui ne sût pas que vous y faites incessamment du bien à tout le monde. Je vous conjure de croire que j'en ai tout le ressentiment dont je suis capable. Mais, MONSEIGNEUR, si j'ai une extrême joie de voir que toute les affaires de l'État dont vous avez le soin, ne vous empêchent pas de songer aux miennes, je n'ai pas un léger déplaisir de ne pouvoir taire votre bienfait sans ingratitude, ni le publier sans faire soupçonner que c'est moins par inclination que par intérêt que j'ai été toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, &c.

Au même.

MONSEIGNEUR,

On n'a point vu de surintendant en France aimé et estimé comme vous l'êtes. Aussi n'en a-t-on point vu de si généreux et de si obligeant que vous ; mais je crois qu'il vous en coûte bon, et qu'une bonne réputation vous attire de grandes inportunités.

Pour moi, j'aurois un continuel remords de vous avoir importuné toute ma vie, et de n'être pas encore prêt de m'en corriger, si je ne voyois même les personnes les plus riches, et de la plus grande condition, vous demander des graces, avec moins de retenue que je ne fais, quoiqu'ils n'ayent pas tant de droit à prétendre à vos bienfaits qu'un malheureux comme je suis, à qui vous avez promis de mettre l'esprit en repos. C'est, MONSEIGNEUR, une entreprise digne de vous; et c'est pour vous donner plutôt la satisfaction de l'avoir achevée, que je vous recommande mes intérêts dans l'affaire des Debets. Vous savez bien, MONSEIGNEUR, que ce fut à ma priére que vous en accordâtes la confirmation. Ceux pour qui je vous sollicitai, m'offrirent une petite part dans l'affaire : mais comme je ne suis pas heureux, et que je ne pourrois pas m'imaginer qu'elle devînt telle qu'elle est, j'aime mieux attendre six cent pistoles qu'ils me promirent par écrit sur les premiéres sommes à recevoir. Je n'ai maintenant ni part dans l'affaire, ni l'argent que l'on m'avoit promis, pour l'avoir facilitée. Un mot que vous aurez la bonté de dire au partisan, à qui elle demeurera, me conservera l'un ou l'autre, ou tous les deux ensemble. Je ne doute point que vous ne m'accordiez cette grace, puisque je suis plus que personne du monde,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

Au même.

MONSEIGNEUR,

Je prends la liberté de vous faire une priére aussi hardiment que, si après une cour de plusieurs années, je vous avois rendu quelque service important. Mais les hommes de votre qualité, généreux au point que vous l'êtes, ne le sont pas seulement à leurs serviteurs et à leurs amis, ils le sont à tous ceux qui en ont besoin : ils ont incessamment à protéger des malheureux, et à faire réparer des injures ; et pour vous, MONSEIGNEUR, je crois qu'il ne se passe point de jour, que quelque chevalier, ou quelque dame affligée, ne vous aille demander un don. Je vous prie donc, comme malheureux et comme l'homme du monde qui vous honore le plus, de m'en accorder un. C'est, MONSEIGNEUR, d'obtenir du prévôt des marchands, qu'il ne s'oppose point à l'établissement de quelques offices de police, dont j'ai acquis la propriété. C'est une affaire qui pourroit rétablir les miennes, et me donner quatre ou cinq mille livres de rente. Mais mon malheur qui ne perd pas la moindre occasion de me nuire, a suscité un faquin, qui, sans intérêt dans l'affaire, prévient le prévôt des marchands, et me l'a rendu contraire. J'avois employé auprès de lui monsieur le président de Guenegaut, qui avoit eu la bonté d'y mener monsieur de Franquetot et ma femme; mais sa recommandation a encore moins fait qu'un *Factum*. J'attends bien un autre effet de la lettre que je

vous prie de lui écrire, et de lui envoyer par un des vôtres. Il suffit seulement qu'il sache que j'ai l'honneur d'être connu de vous, pour lui faire croire que je vaux la peine d'être obligé. Mais si vous voulez bien lui dire que je ne vous suis pas indifférent, il fera son affaire de la mienne, puisqu'il croira qu'elle sera en quelque façon la vôtre, et vous en retirerez la satisfaction que le plus zélé de vos serviteurs n'en sera pas le plus pauvre, et ainsi jouïra plus purement de l'honneur de votre bienveillance. Je suis,

Monseigneur,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

Scarron,

Au même.

Monseigneur,

Quoique vous soyez le plus habile homme de l'état, vous me permettrez de vous dire que vous n'avez pas trop bien su ce que vous faisiez, quand vous m'avez voulu faire croire par le plus obligeant billet du monde, que j'avois quelque part en votre bienveillance. Les malheureux comme je suis, sont souvent importuns contre leur naturel; et les hommes généreux autant que vous l'êtes, ont quelquefois à se repentir de l'être trop. Après ce que vous avez fait pour moi, dont je vous serai obligé toute ma

vie, quand le succès n'en seroit pas si bon que je l'espérois, je n'aurois pas droit de vous importuner encore, si le malheur de ma fortune me le permettoit en quelque façon, ou si votre générosité se pouvoit lasser. Mais, MONSEIGNEUR, elle m'a trop promis pour me faire craindre de lui trop demander, ; outre que l'affaire que je vous prie de me faciliter, est de celles qui ne se refusent guéres dans le conseil. Elle est de police, elle donne en peu de tems de l'argent au roi ; et si elle réussit, j'aurai autant à me louer de vos bienfaits, que je me loue déjà de votre extrême civilité. Mais quelque chose qui m'en arrive, je serois le plus ingrat homme du monde, si je n'étois toute ma vie.

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, très-obéissant et très passionné serviteur,

SCARRON.

Au même.

MONSEIGNEUR,

N'est-ce point en user trop librement que de vous écrire en billet ? Avertissez-m'en je vous prie, afin que si j'ai commis une faute, je m'en corrige. A vous parler ingénument, je ne puis m'empêcher d'être un peu familier avec les personnes que j'aime beaucoup, ni d'être sérieux jus-

qu'à la fin d'une lettre que j'aurai commencée par un gros MONSEIGNEUR. N'allez pas vous imaginer sur ce que je viens de vous dire, que je vous manque jamais de respect. Je vous tiendrai toujours ce que je vous dois selon mes forces, et saurai bien prendre pour vous le bien sublime, lorsqu'il le faudra faire. Mais ce même homme qui mettra quelquefois demi-pied de distance entre MONSEIGNEUR, et le commencement d'une lettre qu'il vous écrira; qui s'y épuisera d'hyperboles, et qui n'oubliera pas la moindre de vos qualités pour faire un dessus de lettre authentique, hazardera quelquefois de vous écrire des bagatelles, et de défroncer un peu le visage sérieux qu'il me semble que vous devez avoir, quand vous donnez des conclusions. Enfin, il tâchera quelquefois de vous *décatoniser*, si j'ose ainsi dire. A la vérité ce ne sera pas dans le tems que vous délibérerez des plus importantes affaires de l'état, et que vous êtes procureur-général, surintendant des finances, et ministre d'état tout ensemble. Monsieur de Chaulnes prendra mieux son tems, et ne me fera paroître devant vous, que quand vous êtes monsieur Fouquet, je veux dire le plus honnête homme du monde; lorsque vous brillerez de votre propre lumiére, sans emprunter celle de vos charges et de vos dignités; lorsqu'ayant quitté la robe consulaire vous êtes à S. Mandé ou à Paris dans votre chambre en habit court, et à peu près dans l'équipage et dans l'humeur où se trouvoit Scipion, quand il ramassoit des coquilles au bord de la mer avec son ami Lelius. C'est-là, MONSEIGNEUR, où, si javois le bonheur de me trouver, je vous dirois tout ce qui me viendroit à la tête, et me

réjouirois de tout l'enjouement que le ciel m'a donné. Ce seroit pourtant après vous en avoir demandé la permission, telle que me la donnoit le feu cardinal de Lyon, et telle que je la prenois sans la demander avec le cardinal de Retz, quand il se couchoit auprès de moi sur mon petit lit jaune, pour y parler d'autre chose que de la fronde. Je me puis vanter qu'en ces deux éminences-là j'ai triomphé de la morgue et du sérieux que donne le chapeau rouge. Ils m'ont voulu faire croire autrefois qu'ils m'aimoient beaucoup; vous pouvez après eux m'aimer un peu sans honte, et par l'extrême soin que j'ai eu de me rendre digne de leurs caresses, jugez de quel zéle je me porterai à vous aimer. Vous me voulez du bien par la seule raison que je suis malheureux, et vous m'en avez plus fait en quinze jours, qu'un grand nombre de satrapes ne m'en ont promis depuis le tems que je suis condamné à une perpétuelle séance. Depuis vingt ans il ne s'est point passé d'année, que quelque grand seigneur, de ceux qui me viennent voir dans ma chambre, comme on alloit voir autrefois l'éléphant, ou qui y viennent passer l'après-dînée, quand ils ont manqué leurs visites, ou qu'ils n'ont rien à faire; il ne s'est point, dis-je, passé d'année que quelqu'un de ces faux généreux, et ces francs fanfarons d'amitié, ne m'ait manqué de parole, et ne m'ait aussi souvent offert pour mes amis ou pour moi, ce que je ne lui demandois point. Au lieu que monsieur le premier président, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, m'envoya l'année passée un présent considérable par l'abbé Ménage, un peu après que je lui eus dédié un Livre; au lieu que vous, qui

ignoriez que je fusse au monde, m'avez honoré de vos bienfaits d'une maniére encore plus obligeante qu'un bienfait même. Je crois, Monseigneur, que je ne dois pas vous expliquer davantage ce que je souhaite de vous, quelque commandement que vous m'avez fait de le faire. Je dois recevoir les graces que vous me ferez avec tout le sentiment dont je suis capable, mais je n'ai pas droit de vous les prescrire, ni de vous en demander. Votre générosité sait bien ce qu'elle aura à faire. C'est assez pour le repos du reste de ma vie, que vous m'ayez regardé de la place où vous êtes en celle où je suis; et je ne doute point, après l'obligeant billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et que je garderai chérement, que je ne puisse dire bientôt en parlant de vous,

Nobis Deus hæc otia fecit.

Au même.

MONSEIGNEUR,

Quand j'aurois été aussi mal reçu de la reine de Suéde, que je l'ai été fort bien, j'ai toujours appris en me faisant porter au louvre pour contenter sa curiosité, que je me puis faire quelquefois porter chez vous, et voir enfin la personne du monde à qui je suis le plus obligé. J'aurois déjà contenté l'extrême impatience que j'en ai, si ma santé ne m'avoit obligé à venir prendre l'air à une lieue de Paris, où j'espére achever une

comédie, et la conclusion de mon roman. Cependant, MONSEIGNEUR, je vous prie de vous souvenir de la promesse que vous avez faite à ma femme touchant le marquisat de son cousin de Circe, et de trouver bon que monsieur Patriau vous en fasse le rapport. C'est une grande grace que nous vous demandons; mais je crois vous avoir déjà dit que vous n'en pouvez faire de petites; et je vous proteste encore que si je n'étois pas persuadé que la terre pour laquelle nous vous demandons des conclusions définitives, est une des plus seigneuriales de France, je n'aurois pas entrepris de vous en parler, quoique tout ce que ma femme a de parens en Poitou m'en ait instamment prié. Je n'abuserai pas davantage de votre patience. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, très-obéissant et très-respectueux serviteur,

SCARRON.

A MONSIEUR PELISSON.

MONSIEUR,

Vous pouvez lire devant moi ce que m'écrit le Patron.

Après tous les bons offices que vous rendez auprès de lui, vous pouvez bien ouvrir les lettres

qu'il m'écrit; et j'ai en quelque façon à me plaindre de ce vous n'avez pas lu devant moi celle-ci aujord'hui. Il est encore plein de bonté pour moi; il échauffe à tel point ma reconnoissance, et me rend si confus, que s'il m'en écrivoit souvent de semblables, lui que je dois aimer plus que personne du monde, je crois que je m'irois à la fin poignarder à ses pieds, ne sachant rien hors cela d'assez fort pour bien exprimer un ressentiment aussi véritable que le mien. Je vous envoye ce billet, afin que vous disiez, aussi bien que moi, qu'il n'y a rien de plus obligeant. Renvoyez-le moi, car je le veux garder dans les archives qui me sont les plus chéres, comme un gage de la bienveillance qu'a pour moi le plus généreux de tous les hommes. Faites-moi savoir si vous croyez qu'il fut diverti des Epigrammes dont je me suis entretenu avec B**. Il y en a deux plaisantes.

A***

MONSIEUR,

Il est presque impossible d'être obligeant comme vous êtes, et de n'être pas souvent importuné. Pour moi, je sens bien que je vous importune souvent : mais les importunités sont en quelque façon permises aux malheureux comme je suis, et vous trouveriez étrange vous-même que je ne profitasse pas de l'honneur de votre connoissance, et des bontés que vous avez pour moi. Mon valet laissa avant-hier chez vous un mémoire pour l'affaire que je puis avoir avec monsieur le Tardif,

qui ne vous refuseroit pas sans doute une chose de plus grande conséquence, et à qui je ferai voir quand il voudra, sur quoi j'ai fondé ce que je prétends. Je vous supplie, monsieur, d'avoir la bonté de lui en dire un mot, et de trouver bon que je lui envoye quelqu'un de votre part lui demander ce que vous verrez dans le mémoire que je vous envoye. C'est un de mes amis de Dreux qui m'en a donné l'avis, et qui m'y fait trouver quelque utilité, outre la satisfaction de le servir. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur,
SCARRON.

A ***

MONSIEUR,

Je perds beaucoup à n'être pas connu de vous autant que je vous connois : vous ne douteriez point que je n'eusse pour votre générosité tous les sentimens qu'elle mérite, et pour les obligations que je vous ai, toute la reconnoissance dont je suis capable. J'ai appris aujourd'hui de M. le Tardif de quelle maniére vous vous prenez à me faire du bien, et je lui ai appris combien les procédés obligeans que vous avez pour moi sont hors de soupçon de tout intérêt, puisque je suis le plus inutile des tous les hommes. Je vous supplie, monsieur, de

les continuer, et d'achever un ouvrage qui ne pouvoit être entrepris que par un homme qui eût l'ame faite comme vous l'avez. Si vous donnez un jour pour cela, j'en avertirai monsieur le Tardif. J'ai hâte de vous devoir tout mon repos, non pas tant pour le voir bientôt établi, que pour avoir plus de droit de me dire l'homme du monde qui vous est le plus acquis, et je vous prie de croire que ce sera désormais toute l'ambition de,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***

MONSIEUR,

Je me suis trouvé aujourd'hui sans argent, cela m'est fort ordinaire. J'ai envoyé mon valet à monsieur de Richemont, pour le prier de m'avancer mon quartier de onze jours. Monsieur *** s'y est trouvé, que je n'ai pas l'honneur de connoître, et je crois que ce n'est pas ma faute. Il me l'a pourtant reproché, comme un grand défaut, et m'a mandé fort impitoyablement qu'il ne me connoissoit point; que je ne connoissois que monsieur de Lorme, et que je ne lui avois jamais dédié de Livre. Que dites-vous de la brutalité de ce

galant - homme ? Ce n'est pas la premiére qu'il m'a faite. Faites moi savoir à fond ce qu'est ce rude seigneur, et en quelle considération il est auprès d'un maître aussi civil qu'est monsieur le surintendant. Je lui veux faire des plaintes de cet homme si cruel aux pauvres gens. En vérité, mon cher cousin, si vous me voyez jamais dédier des livres à monsieur *** tenez - moi pour le plus grand coyon, non - seulement de toute la Scarronnerie, mais de tout ce qu'il y a de coyons volontaires de la France fertile en coyons. J'espére avoir à la fin de la semaine mon présent par madame la surintendante. Faites-moi réponse.

SCARRON.

A ***

MONSIEUR,

Je voudrois bien vous écrire un billet qui méritât d'être montré à votre Patron, et qui fît donner un second ordre à monsieur Bruant. Mais peut-on faire de bons billets quand on n'a point d'argent ? Je n'ai jamais été si mal avec la prospérité que je le suis aujourd'hui. En trois loteries je n'ai trouvé que des billets blancs, et deux flacons d'argent que madame Scarron a gagnés, et qui n'entrant point dans la communauté, n'ont servi qu'à me faire envier sa bonne fortune, et détester mon malheur. Ajoutez à cela le Bois-Robert, et les Corneilles,

Que votre cher Patron,
Le moderne Mécéne,
A régalés en faveur d'Hippocréne;
Ce qui pourroit troubler le repos de Scarron;
Autant que les lauriers du vaillant Miltiade
Empêchoient de dormir un autre Athénien;
Je ne sai pas en quelle Olympiade:
Mais cela n'importe de rien.

Je reconnois par-là que le proverbe *face d'homme fait vertu*, est des plus véritables. Si j'allois et venois comme un autre homme, vous en auriez été moins importuné de plus de vingt billets, et j'irois faire ma cour en ma figure irréguliére.

Mais quand Scarron pense aller voir
Ton Patron son unique espoir,
Et qu'à sortir le beau tems le convie;
Que pour lui plaire il est razé, paré,
Que les porteurs, dont il s'est assuré,
L'ont enlevé dans la chaise éternelle;
Il lui survient une douleur nouvelle
Capable de rendre apostat,
Le bon Vincent ou le P...
Alors le misérable jure,
Car il est jureur de nature,
Aussi fort que feroit
Un joueur qui perd tout contre quelque homme froid.

En Narquois de Bigot, on appelle ce que je viens de vous dire en vers (être visité du seigneur); et il m'est arrivé souvent que de bons religieux se sont réjouis avec moi, de ce que le bon dieu me visitoit plus souvent qu'un autre, et sembloient m'envier une félicité que je leur eusse cédée de bon cœur, avec tout le beau moyen de me sauver que fournit l'honneur qui, &c. Je n'en suis pas encore à me savoir bon gré de pareilles visites, et j'ai bien à monter jusqu'au haut degré de la résignation parfaite à la volonté du seigneur. Cependant je languis et soupire après ce que vous me faites espérer de monsieur Bruant. Je crois, comme vous me l'écrivez, qu'il veut m'obliger, mais je doute qu'il le veuille beaucoup. Je crois aussi qu'il est fort empêché à trouver de l'argent au commencement d'une campagne; mais il m'en faut si peu pour me bien faire commencer la mienne, et ce que j'attends de lui contribueroit si peu à le tirer d'embarras, qu'il peut faire cesser le mien sans que le sien en augmente. Vous avez intérêt à l'en solliciter, pour vous délivrer de la persécution de mes billets et de mes épîtres. A propos, on me fit hier grand'peur, on me dit que monsieur Meraut, maître des comptes, demandoit à me voir; je m'attendis à un éclaircissement, mais il ne me parla que des réparations de sa maison, des inondations de la seine, et de l'affaire de Hesdin, et sur le tout me dit que j'étois bien heureux d'avoir tant d'esprit. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A***

MONSIEUR,

Je vais vous faire un conte où vous êtes mêlé; et qui vous divertira si je ne me trompe. Il y a trois jours que je me trouvai avec peu d'argent, accident qui m'est fort ordinaire. J'envoyai mon valet à monsieur de Richemont, de qui je reçois tous les quartiers quatre cent livres, que me donne monsieur le surintendant. Je le priois de m'avancer de dix jours le paiement du quartier qui court. Il s'y trouva un monsieur *** que je ne connois point, et qui me le reprocha comme un grand défaut, dont je ne crois pourtant pas me corriger de sitôt. Voyant mon valet, il lui dit: je ne connois point votre maître; il ne connoît que monsieur de Lorme, et ne m'a jamais dédié ni donné de ses Livres: dites-lui qu'il n'aura son argent qu'à la fin du mois. Vous voyez, monsieur, combien la pauvreté attire le mépris; et qu'encore que les reines, et les princesses, et toutes les personnes de condition du royaume, ayent la curiosité de me voir, m'honorent de leurs visites, et me dispensent de leur en rendre, j'éprouve un rude seigneur, en un monsieur ***; et vous voyez aussi, monsieur, qu'encore que vous soyez estimé et aimé de tout le monde, vous n'êtes pas sans quelque envieux brutal, à qui votre belle réputation fait passer de mauvaises heures. Je ne ferai pas davantage murmurer les gens d'affaires qui sont dans votre anti-

chambre,

chambre ; en vous amusant plus long-tems à lire une lettre de peu d'importance. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, très-obéissant et très-passionné serviteur,

SCARRON.

A ***

MONSIEUR,

Je suis en peine du mal de vos yeux ; ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'ayant toute la mine d'être mal-faisans, ils ne sont pas plaints de beaucoup de monde : c'est à vous à savoir s'ils ont mérité ce qu'ils souffrent, et à chercher dans votre vertu toute la patience qui vous est nécessaire. Pour moi, j'en suis très-affligé, et par attente, et par intérêt ; car, depuis que l'on sait que j'ai l'honneur d'être connu de vous, je m'en trouve plus considérable à beaucoup de personnes. L'autre jour je ne fis que parler de vous comme je dois devant monsieur de Scudery : il m'a écrit aujourd'hui une lettre que je vous envoye, par laquelle vous verrez qu'il espére beaucoup de vous, si peu que vous joigniez de votre crédit à la priére que monsieur Menage a faite pour lui. Monsieur de Servient vous dira sans-doute que ces brevets de Rome sont bien importuns, et moi plus que pas un, de vous recommander deux affaires en huit jours. Mais pour les autres je suis hardi comme un lion, et pour moi si nonchalant,

que quand mon régne seroit de ce monde, je n'importunerois jamais personne de mes intérêts. Puisque ma lettre est déjà si longue, il faut que je vous dise qu'aussi-tôt que je vis monsieur de Servient, je jugeai qu'il seroit selon mon inclination. Son mérite me l'a depuis rendu très-vénérable, et la bonté qu'il a eue de songer que j'étois en vie, m'a tout-à-fait acquis à son service. Il n'y a pas un mot de flatterie en tout cela. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A***

MONSIEUR,

Je vous envoye les deux lettres que je vous lus hier, parce que je remarquai qu'elles ne vous déplûrent pas; cependant je vous en ferai copier d'autres, et quelques vers aussi; mais je n'en fais plus guéres que de comédie, parce que j'en tire ma principale subsistance. C'est un malheureux travail qui n'est pas de grande utilité quand on y employe beaucoup de tems, et qui ne donne guéres de réputation quand on le fait à la hâte. Les autres veulent du repos et de la tranquillité. On n'a guéres ni l'un ni l'autre, quand on est aussi mal dans sa santé que dans ses affaires; et pour moi, je vous

avoue que je sens mon enjouement bien diminué, depuis que je suis réduit à faire des vers pour vivre comme un malheureux artisan. Je me trouve bien embarrassé dans la pensée que j'ai, que si je ne remercie pas monsieur le procureur-général autant que mon ressentiment me le conseille, il ne me soupçonne de n'en avoir guéres; et si je le remercie autant que j'en ai envie, qu'il ne croye que j'aye l'ame fort intéressée. Je sai bien qu'il est assez généreux pour ne s'attendre pas aux complimens de ceux à qui il fait du bien, et qu'il est trop éclairé pour ne savoir pas que c'est proprement donner, que de donner à un inutile comme je suis; au-lieu que faire du bien à une personne de qui on peut tirer quelque service, c'est plutôt faire un trafic qu'un bienfait. Enfin, monsieur, j'ai en cela un certain tempérament à tenir, que je puis seulement apprendre de vous qui le connoissez depuis long-tems. Je ne pensois pas vous écrire si sérieusement; mais il se forme quelquefois des nuages dans l'esprit, qu'il faut laisser passer. Apprenez-moi le nom de votre ami, afin que je sache à qui je suis obligé d'une vérité,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-affectionné serviteur.

SCARRON.

A ***.

MONSIEUR,

Je voudrois bien n'avoir jamais à écrire à Vaux que des lettres assez divertissantes, pour donner de la joie au Patron : mais celle-ci ne vous parlera que de mon chagrin et de mon désespoir. Monsieur Doublet m'a appris que monsieur le chancelier avoit rayé les principaux articles de son traité, et entr'autres celui des déchargeurs, sans vouloir entendre ses raisons, ni dire les siennes. Je pourrois lui faire voir que l'article des déchargeurs érigés en offices, est une commodité publique, qui s'est établie d'elle-même, et s'exerce depuis long-tems; que le salaire des déchargeurs ne s'exige point, mais se paye de gré à gré, pour avoir avancé aux portes l'argent de l'entrée des marchandises, qui n'ont que des lettres de voiture, et dont les rouliers n'ont jamais l'argent, à cause qu'ils pourroient feindre d'avoir été volés, et qu'ainsi les charettes n'ont point à attendre aux portes que le bourgeois ou le marchand dont on ignore la demeure, les viennent acquitter, puisque les déchargeurs le font pour eux, et conduisent chez eux les marchandises et les déchargent à leurs périls et fortunes. J'aurois pu lui faire voir que l'affaire est passée à la maison de ville, qui ne s'y étoit opposée que faute de la connoître; et que cette création d'offices a été nécessaire, à cause que toutes sortes de faquins se mêloient de la fonction des déchargeurs, et s'entrebattoient aux portes, tandis que

les charettes en grand nombre et en grande confusion, ne pouvoient entrer, ne pouvant être acquittées. Enfin, il m'auroit été facile par mes amis, ou par moi-même, de faire voir à monsieur le chancelier, que cet article n'est rien moins qu'à la foule du peuple, comme il pense. Mais quelque affliction, *&c.*

MONSIEUR,

Le très-humble, très-obéissant et très-respectueux serviteur,

SCARRON.

A ***.

du dix-septiéme Mars 1656.

MONSIEUR,

Je m'attendois à toute autre réponse qu'à celle que vous m'avez faite; vous ne devriez pas, ce me semble, vous défendre d'une chose où il n'y va que de votre honneur. Si je ne savois que vous le faites par un fort bon principe, je me plaindrois du peu de confiance que vous avez en moi. J'ai trouvé votre *semperne auditor tantùm*, aussi à propos que chose au monde: si vous ne vouliez pas que je le montrasse, vous ne me le deviez pas écrire; car je ne puis taire ce que je sai de bon, et principalement quand c'est sans nuire à mes amis, et encore bien moins quand c'est quelque chose qui vient d'eux

Pour ce qui est de ce que je vous ai promis; je ne le puis envoyer encore; dès que j'aurai achevé, je vous le ferai tenir. Je vous prie de me croire,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***.

Du cinquième Avril 1656.

MONSIEUR,

Je vous avoue qu'il est impossible que je voye marier votre bonne amie madame *** , sans que je vous témoigne la joie que j'en ai: pour grande qu'elle puisse être, je ne doute point qu'elle ne soit moindre que la vôtre. Cela sera bien plus commode, de l'humeur dont est monsieur son très-cher mari, qui (dit-on) ne sortit pas de l'occasion comme on l'espéroit: je l'en tiendrois inconsolable, si vous n'étiez aussi disposé que vous êtes à remédier à la douleur qu'elle en peut avoir. Sur-tout prenez garde qu'elle ne vous mette aux abois; du tempérament dont vous êtes, vous ne sauriez vous empêcher de faire plus que votre devoir. Quoiqu'elle vaille beaucoup, je ne vous conseille pas d'emmaigrir à son service. Je l'ai envoyée féliciter sur son sacrement. Je crois qu'elle se passeroit bien de mon compliment, et d'être en état

de le recevoir ; mais malheureusement pour elle, les ennemis sont dans la tranchée et hors d'état d'en sortir ; c'est pourquoi elle peut bien se résoudre à souffrir leurs assauts. Sur-tout modérez les vôtres, car j'y prends plus de part qu'aux autres, comme étant,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-affectionné serviteur,
SCARRON.

A ***.

Du dix-neuviéme Septembre 1657.

MONSIEUR,

En vérité c'est trop. Quoi! vous prenez les gens dans les envies qu'ils peuvent avoir, apparemment de ce qui dépend de vous ? Si je ne vous connoissois aussi modeste que généreux, je n'en demeurerois pas-là, et je vous remercierois le plus amplement que je pourrois du présent que vous m'avez fait. Mais comme j'aime mieux ne vous pas rendre ce qui vous est dû, que de vous fâcher en vous parlant, je me contenterai de vous assurer que je serois au désespoir de n'être pas au nombre de,

MONSIEUR,

Vos très-humbles, très-obéissans, et très-respectueux serviteurs,
SCARRON.

A ***.

Du treiziéme Novembre 1657.

MONSIEUR,

J'ai donné les placets que vous m'avez envoyés; il m'en a bien plus coûté qu'une recommandation, car je les ai accompagnés chacun d'une Epigramme; et si cela ne fait rien, ne vous mettez pas en peine; quelque foible que je sois, je leur ferai voir ce que c'est que d'irriter ma sollicitation. C'est la moindre chose que je voudrois faire pour votre service. Je vous renvoye vos livres, et vous supplie de me les garder dans votre cabinet, ils y seront bien mieux que chez moi. Quelque disposé que vous soyez à me donner, je le serai, si je puis, autant à ne pas accepter de vous tous les jours de nouvelles choses. Croyez-moi, s'il vous plaît,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A***.

Du treizième Décembre 1657.

MONSIEUR,

Je vous suis bien obligé du soin que vous prenez de ma santé ; dans l'infirmité où je suis, un jour sans douleur est pour moi un miracle : aussi il y a long-tems que j'ai renoncé à toutes les satisfactions que l'on peut attendre dans la vie. Bien m'en a pris ; car si j'en avois usé autrement, je me serois trouvé bien souvent trompé. Les vers que vous m'avez envoyés sont fort bien faits, et quelque secret que vous m'en fassiez, je suis persuadé qu'ils viennent de votre crû. Si quelque chose m'en faisoit douter, c'est qu'il me semble que vous n'avez pas assez éprouvé les disgraces de la fortune, pour la traiter comme vous faites ; pour moi je tiens que l'on ne peut bien parler que par expérience. Je souhaite que vous ne connoissiez jamais sa méchante humeur que sur le rapport d'autrui. Quoique vous travailliez beaucoup, et que vous dussiez avoir plus que vous n'avez, vous êtes en état néanmoins de ne pas appréhender les orages que cette inconstante peut exciter tous les jours à des gens moins aisés que vous. Tout ce que je vous puis dire, c'est que vous n'en aurez jamais tant que je vous en souhaite, et que vous n'en méritiez encore davantage. Pour moi je ne me plains plus d'elle, car j'en suis las : son horloge n'a pas encore frappé mon heure, et je crois même que l'aiguille tournera toujours sans

s'arrêter le moins du monde en ma faveur. Il n'importe, j'essayerai de m'en passer, et j'attendrai la derniére de ma vie, dans le dessein que j'ai d'être toujours,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***.

A Paris ce 14 Juin 1657.

MONSIEUR,

Je crois vous témoigner à quel point je suis de vos amis, en vous donnant la connoissance du fils de madame de Mongeron, et le moyen d'obliger une dame de mérite en la personne de son fils, qui est très-digne de l'amitié que je vous demande pour lui. Vous me donnerez par-là des marques de celle que vous m'avez promise; et j'en espére de vous et de lui de beaux et de grands remercimens, que vous me payerez l'un et l'autre à la fin de la campagne. De toutes les bonnes qualités de ce gentilhomme dont je vous parle, je ne vous en apprendrai qu'une, qu'il vous cacheroit peut-être. C'est qu'il joue du luth mieux qu'homme de sa condition, sans que le tems qu'il a donné à

cet exercice-là, ait fait tort à tous les autres, non plus qu'à ses études et à ses voyages d'Espagne, d'Allemagne, et d'Italie. Quelque modestie qu'il ait à ne se faire pas trop valoir, un discernement comme le vôtre découvrira bientôt ce que je vous dis, et même davantage, dont nous nous entretiendrons cet hiver; et cependant tenez-vous gaillard, ô le plus emporté des hommes, et le moins ponctuel en toutes choses, si ce n'est en amitié. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,
SCARRON.

A ***.

MONSIEUR,

Je vous suis bon à quelque chose, puisque je vous donne le moyen d'obliger un fort honnête homme. C'est monsieur R. dont je vous parlai l'autre jour. Il est autant mon ami que j'ai envie d'être le vôtre. Je crois vous apprendre par-là qu'il a beaucoup de mérite : car pour votre honneur, vous ne devez point me soupçonner de ne m'y connoître pas; moi qui ai si bien connu d'abord ce que vous valiez, et qui acheterois votre amitié à quelque prix que vous la voudriez mettre, si j'avois de quoi payer. Monsieur de Rosteau vous dira le reste. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant et très-passionné serviteur,
SCARRON.

A ***.

MONSIEUR,

J'ai appris de ma femme les obligeans desseins que vous aviez pour nous. Ces nouvelles marques de votre bonté n'ont rien ajouté à ce que j'en savois déjà. Le peu de tems que j'ai eu l'honneur de vous voir, m'a entiérement persuadé ce que votre réputation m'avoit déjà voulu faire croire; et je vous proteste, monsieur, que quand les espérances que me donnent votre amitié et votre protection ne seroient suivies d'aucun bon succès, je ne me plaindrois que de mon malheur, et me louerois toujours de votre générosité. Je ne passe pas pour ingrat dans le monde, et je ne vous en puis donner de meilleures preuves, qu'en vous faisant remarquer, qu'encore que je sois le plus inutile de tous les hommes, quantité de personnes de condition et de mérite sont mes amis, ou font semblant de l'être. Mais je veux bien vous avouer, qu'entre ceux qui paroissent les plus échauffés à me vouloir du bien, il n'y en a point qui s'offre de m'en faire de si bonne grace que vous. Votre tems est moins à vous qu'aux autres, et je vous en ferois trop perdre, si je mettois ici tout ce que m'inspire ma reconnoissance. En attendant que j'en fasse une déclaration publique, contentez-vous de la protestation sincére que je vous fais d'être toute ma vie,

MONSIEUR,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***.

MONSEIGNEUR,

Si la Serre, qui, comme a dit S. Amant, *livre sur livre desserre*, a reçu autrefois les appointemens d'historiographe du Roi, et en porte encore le titre, il me semble qu'en me faisant quelque faveur, on pourroit bien me faire succéder dans le même emploi à mon pauvre ami Costar, que vous avez choisi pour tel si généreusement et si justement; et si quelqu'un y doit prétendre, qu'il vaut autant que ce soit moi qu'un autre; puisque je suis effectivement plus qu'aucun autre le plus zélé de vos serviteurs. Je sai bien, MONSEIGNEUR, que je ne puis vous tant demander, que votre grande ame ne soit portée à me donner encore plus que je ce que demande: mais je sai bien aussi, que, puisque vous me donnez tout ce que j'ai, vous pouvez me refuser tout ce que je vous demande, sans que j'aye à m'en plaindre. Je ne vous ferai pas perdre davantage de tems à lire une lettre; et pardonnez à un malheureux qui a besoin d'être bientôt secouru, s'il vous fait ressouvenir de l'affaire que vous lui avez promis d'achever. Je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A***.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

Vous m'avez appris que le pére Vavasseur avoit écrit contre le style burlesque, il a bien fait; je porte envie à un si beau dessein, et vous me ferez plaisir de me faire voir un ouvrage dont le public lui doit être obligé. Si j'avois à écrire contre quelque incommodité du genre-humain, ce seroit contre les vers burlesques: mais vous avez mauvaise opinion de moi, si vous croyez que je lui en sache mauvais gré. Après les mauvaises haleines et les mauvais plaisans, je ne connois point de plus grande incommodité que les vers burlesques; et puisque je suis cause en quelque façon du grand débordement qui s'en est fait, le pére Vavasseur n'auroit peut-être pas mal fait de s'en prendre à moi. Ceux qui vous ont dit que j'en étois en colére contre lui, ne me connoissent pas; et j'ignorerois encore qu'il eût écrit contre les insectes du Parnasse, si vous ne me l'aviez appris. Tout le public lui doit être obligé d'avoit fait un ouvrage qui va à une réformation d'un si grand abus. Vous devriez bien me le faire voir, pour réparer le tort que vous m'avez fait, en me croyant capable d'une grande impatience. Je suis du pére Vavasseur, et de vous,

MON REVEREND PERE,

Le très-humble &c.
SCARRON.

A***.

MADAME,

De la façon que je conçois madame d'Aiguillon, après l'avoir vue, l'avoir ouïe, et après avoir lu la lettre que vous m'avez fait voir, je ne puis rien rabattre de ce que j'ai dit d'elle. Au nom de dieu, madame, employez-vous sérieusement à ne point faire gâter mes vers, en changeant un mot, sans lequel ils seroient défectueux : son acte d'humilité me feroit faire une injustice; et sur ma parole vous lui pouvez dire qu'il a fait déjà son effet envers dieu. Je l'en assure avec autant de certitude que pouroient faire beaucoup d'autres, qui pensent être mieux instruits que moi, de ce qui se passe en la cour céleste. Elle n'est que la seconde de celles que j'ai canonisées avant leur mort; mais elle est celle de la vertu de laquelle je suis le plus assuré : et j'ose dire que quand elle laisseroit un fonds durant sa vie pour les frais de sa canonisation après sa mort, ce seroit moins un effet de sa présomption que de sa sagesse. Je vous en dirai davantage, lorsque je me donnerai l'honneur de vous voir. Mais, quoique féru de son mérite plus que personne ne l'a jamais été, j'en croirai encore plus que je ne vous en dirai, moi qui ne parle point petitement de ce que j'estime, et qui suis précieux dans les intérêts des personnes qui lui ressemblent, quand elles m'ont gagné par leur bonté. O que si elle avoit des querelles qui se dussent vuider la plume à la main, vous

me verriez faire de grandes promesses à son service ! Je pensois ne vous écrire qu'un billet ; mais si je croyois mon courage, j'écrirois jusqu'à demain d'une même force. Je suis,

MADAME,

Votre très-humble, et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A ***.

MONSIEUR,

Si la beauté de vos premiéres lettres nous a fait croire que monsieur de *** et vous aviez beaucoup de santé et de joie, l'aigreur des derniéres nous fait craindre que vous n'ayez eu depuis peu l'une et l'autre fort altérée. Il est vrai que vous êtes demeuré maître de votre mal, et je croirois même que vous n'en avez guéres, puisque vous entendez la raillerie : mais pour monsieur de ***, je lui conseille de se faire tirer du sang, et lui promets de ne le lui échauffer jamais par mes façons de parler trop libres. Je ne raille qu'avec mes amis, parce que je crois qu'ils le trouvent bon, et qu'ils peuvent en user de même sans que je m'en fâche. Je me réjouïrai donc encore avec vous, quand j'aurai de quoi ; et pour recommencer de plus belle, je vous dirai que tout plaisant que me croit votre ami ***, je ne le suis pas la moitié tant que lui ; et qu'en sept ou huit mois qu'il a été à Paris en Ringrave, et faisant l'amour

l'amour par placets, factums et lettres de recommandation, il a plus diverti le monde, que je ne le ferai en toute ma vie, avec tout le burlesque et l'esprit enjoué que dieu m'a donné. Il a cet avantage sur moi, que je m'efforce d'être plaisant, et qu'il l'est naturellement, et sans penser l'être. Comme, par exemple, il écrivit l'autre jour à madame Scarron qu'il passeroit des journées entiéres dans sa chambre à l'attendre de plain-pied. Un moins plaisant que lui auroit dit de pied ferme, et ne diroit de plain-pied qu'en matiére de chambre et d'appartement. Je lui fais grace de quantité d'autres remarques, qui le convainquent de plaisantissime. Mais ma lettre vous paroît aussi aigre que nous a paru ce qu'il a écrit dans la vôtre sur l'innocente raillerie de son très-humble serviteur. Parlons donc d'autre chose. Je vous envoye un portrait de madame de Bonneau, que m'a fait faire madame Scarron. On l'a trouvé ressemblant, et écrit assez naturellement. Les louanges ne divertissent guéres, et disent quasi toujours la même chose. La Baronnade est achevé; je vous l'enverrai aussi-tôt que je l'aurai fait voir à monsieur le procureur-général. Je suis bien en peine de monsieur le maréchal d'Albret, on le croit à Paris fort malade, et l'on m'a dit qu'il s'y faisoit apporter en brancard. La perte d'un si généreux ami ne seroit pas un des moindres malheurs du plus malheureux homme du monde Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble, très-obéissant et très-respectueux serviteur,

SCARRON.

A ***.

MADAME,

Quand mon affaire seroit tout-à fait désespérée, je la préférerois à la plus avantageuse que je puisse faire, puisqu'elle m'a fait recevoir une de vos lettres. On n'en peut pas écrire une plus obligeante; et, quand je ne serois pas un galant sans conséquence, je ne pourrois pas m'empêcher d'en faire le vain. Vous avez peut-être pensé ne m'écrire qu'une lettre de civilité; vous avez fait bien davantage, et je vous avoue, Madame, que du plus malheureux de tous les hommes vous me rendrez si satisfait de ma fortune, que je me crois aujourd'hui plus digne d'envie que de pitié. Enfin, madame, l'effort que votre bonté fait dans mon esprit, est ma plus importante affaire, et qui m'occupe à tel point, que je ne sai pas comment je vous puis plus parler de celle que j'ai devant monsieur de la Noue Renard. Mais, puisque vous me l'ordonnez, et qu'il est plus juste que je vous obéisse que de suivre mon emportement, je vous dirai, madame, que pourvu que vous fassiez savoir à monsieur de la Noue Renard, que madame Scarron et moi avons quelque part en vos bonnes graces, il est impossible que mon affaire ne réussisse pas entre ses mains, quand il me seroit aussi contraire que je le trouve disposé à vous servir. Je suis,

MADAME,

Votre très-humble, très-obéissant, et très passionné serviteur,

SCARRON.

A ***.

Du douziéme Avril.

MONSIEUR,

Je ne sai si vous êtes autant perdu pour vos autres amis, que vous l'êtes pour moi. Je ne vous vois non plus que si vous étiez déjà des premiers de la cour céleste, dont vous prenez le chemin à grandes journées. Je ne vous trouvois pourtant pas mal établi dans ce bas-monde; et il me semble que douze mille livres de rente en bénéfices simples, et huit cent mille livres d'autres biens, valoient bien la peine que vous fissiez un plus long séjour parmi nous autres pauvres mortels. Raillerie à part, pourquoi ne vous voit-on plus ? N'est-ce point que vos accès de dévotion durent encore, et que vous voulez rompre tout commerce avec un aussi grand pécheur que moi ? Ce seroit une vraie action de Pharisien, et vous devriez plutôt entreprendre mon salut, comme chose mal-aisée, et ne me quitter point que vous n'eussiez fait de moi une petit saint en gerbe. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
SCARRON.

A MONSIEUR DE SEGRAIS.

MONSIEUR,

SON ALTESSE me fait beaucoup d'honneur, de songer que je sois au monde, et vous ne m'en faites pas peu, de me croire capable de bien faire un portrait. Quand je serois assez vain pour me laisser persuader là-dessus, et quand l'envie de vous plaîre me donneroit celle de peindre, les portraits que SON ALTESSE a faits, m'ôteroient le courage d'en faire. Ils sont, à ce que j'en puis juger, les plus beaux de tous ceux qui ont été encore faits ; et les beaux esprits seroient bien à plaindre de voir emporter sur eux à cette princesse la gloire de bien écrire, s'il ne leur étoit très-glorieux de la voir faire leur métier. Un bon portrait est plus difficile à faire qu'on ne pense. Il faut bien connoître ce qu'on veut peindre ; et il me semble qu'on ne connoît guéres bien que soi-même, et quelquefois ses intimes amis. Une honnête personne se peut-elle louer elle-même sans beaucoup de vanité ? et se doit-on accuser de ses défauts à d'autres qu'à son confesseur ? Peut-on aussi louer ses amis sans les fatiguer, ou leur dire leurs vérités sans les fâcher ? Il ne se trouve pas de moindres inconvéniens à louer des personnes indifférentes. Car, comme les portraits doivent être des sujets connus, et que c'est par la qualité et le mérite qu'on se fait connoître, on se met en danger de désobliger des personnes à qui l'on

doit du respect et de l'estime, si on ne leur donne pas les louanges qu'elles méritent. On passe pour impertinens, si on leur en donne de fausses ; et de quelque maniére que puissent être des louanges, il n'y a rien, ce me semble, de plus ennuyeux, et pour celui qui les reçoit, et pour celui qui les donne, et pour ceux qui les entendent. Outre ces raisons générales qui m'ont fait prendre la résolution de ne faire point de portraits, j'en ai de particuliéres, dont sans doute vous serez d'accord. Un malheureux, comme moi, qui ne sort jamais de sa chambre, ne connoît bien les choses et les personnes que sur le rapport des autres. Vous m'avouerez que c'est là un grand défaut pour un peintre, qui doit avoir l'esprit rempli d'un grand nombre d'idées et de connoissances, qui ne se peuvent acquérir que dans les compagnies du grand monde ; et je sens bien, à mon grand regret, que l'on se rouille enfin dans une chambre comme à la campagne. Il faut avoir autant d'esprit et de discernement qu'en a Mademoiselle, pour bien faire des portraits, et être d'une aussi grande qualité que la sienne, pour pouvoir louer ou blâmer sans qu'on y puisse trouver à dire. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ELBŒUF.

MONSEIGNEUR,

Je sai bien ce que je dois à un grand prince comme vous, et je n'en abuserai jamais : mais il me seroit impossible de ne vous écrire pas en tremblant, et de conserver mon enjouement dans une lettre qui commenceroit par un MONSEIGNEUR, suivi de demi-pied de distance. Trouvez donc bon qu'en billet je vous rende mille graces de l'honneur de votre souvenir, de tous les pâtés que vous m'avez jamais donnés, et du dernier que je viens de recevoir. L'ouverture s'en fera aujourd'hui entre messieurs de Vivonne, de Mata, d'Elbéne, de Châtillon, et moi; nous y boirons votre santé avec emportement, et l'honneur de votre souvenir me consolera pleinement de l'absence de madame Scarron, que madame de Montchevreuil m'a enlevée. J'ai grand peur que cette dame débauchée ne la fasse devenir sujette au vin et aux femmes, et ne la mette sur les dents avant de me la rendre; et pour vous, MONSEIGNEUR, ne dissipez pas tant d'humide radical avec les picardes, qu'il ne vous en reste un peu pour les pauvres parisiennes. *Con questo*, je demeure de vos très-humbles et très-obéissans serviteurs, le plus respectueux et le plus zélé.

SCARRON.

A MONSIEUR DE VILLETTE.

Du douziéme Novembre 1659.

MONSIEUR,

Je n'ai pu vous faire plutôt réponse, à cause d'une grande fluxion que j'ai eue sur un œil. Depuis ce tems-là vous avez écrit à madame Scarron, et monsieur de Nossac aussi. Vos deux lettres sont des choses admirables, dignes d'être apprises par cœur, et en un mot ce qu'on appelle des *opéra*. Une personne de bon-sens que vous connoissez bien, a dit en les lisant, qu'il falloit de nécessité que vous vous portassiez bien, et que vos affaires fussent capables d'écrire de si belles lettres. Pour moi si je ne savois pas que vous écrivez l'un et l'autre fort facilement, je dirois des beaux ouvrages en prose, à qui vous faites si souvent courir la poste, ce que le même monsieur d'Elbéne a dit autrefois fort plaisamment de ceux qui s'efforcent toujours à briller en conversation, qu'à la vérité il y avoit beaucoup de gloire à acquérir à dire toujours de belles choses; mais aussi qu'il y avoit beaucoup de fatigues, et même qu'il avoit remarqué que ces gens-là ne vivoient pas long-tems. Le seigneur par sa toute puissance vous veuille toujours conserver dans cette grande fécondité d'esprit et infatigabilité de main, et que je puisse être encore dans cinquante ans régalé de leurs heureuses productions. Ceci soit dit seulement en passant.

Madame [illegible] est bien malheureuse. Je [illegible] d'équipage, pour [illegible] grande [illegible] Bretagne [illegible].

[illegible]

[illegible] à Paris, [illegible] Bretagne [illegible] Paris [illegible] Bretagne [illegible]

laissé dans le néant où elles vous ont trouvés, vous ne serez plus que des provinciaux et de misérables insulaires. Adieu, j'ai la main lasse.

A MONSIEUR LE COMTE DE VIVONNE.

MONSIEUR,

J'ai trouvé le brouillon de la lettre que je vous avois écrite, qui me paroît très-impertinente : mais puisque vous la voulez voir, je vous l'envoye telle qu'elle est. Vous m'avez fait grand plaisir de vous souvenir de moi, et grande justice aussi; car vous devez du-moins à un homme qui vous estime autant que je fais, songer quelquefois qu'il est au monde; et je vous prie de croire que votre retraite à Roissi ne vous est pas plus ennuyeuse qu'à moi, qui espérerois quelquefois vous voir dans ma petite chambre, si vous étiez à Paris ; cela s'entend, quand vous n'auriez trouvé personne dans la rue des tournelles ou ailleurs, et que vous n'auriez rien de meilleur à faire. Le prochain seroit souvent la matiére de notre conversation, et souvent aussi nous dirions pour nous délasser des coyonneries, sans lesquelles je soutiens que toute conversation doit périr à la longue. Cependant nous buvons quelquefois à votre santé, monsieur d'Elbéne et moi. Puissiez-vous bien-tôt nous venir faire raison. Monsieur de Mata est en Xaintonge ; je voudrois bien qu'il fût à Paris, vous auriez encore moins à craindre de vous ennuyer, quand vous auriez la bonté de venir voir votre très-humble serviteur,

SCARRON.

A***.

Du cinquiéme Septembre 1660.

Enfin, Monsieur, mon affaire a été signée, et je vous en ai toute l'obligation. Je voudrois bien avoir autre chose que des complimens, pour vous en témoigner ma reconnoissance : mais les miens ont du-moins cela de bon, qu'ils sont très-sincéres, et que je vous prie de croire que je ne publierois pas à tout le monde que je suis le plus grand admirateur qu'ait monsieur le comte de Guiche, et le plus zélé de ses serviteurs, si je ne l'étois véritablement.

Scarron.

A Monsieur le Marquis de VILLARCEAUX.

Monsieur,

Je vous suis fort obligé de m'avoir fait avoir en m'éveillant l'agréable vision de deux anges de votre façon. Il faut qu'en les faisant vous ayez travaillé d'une excellente méthode, et que vous y sachiez quelque chose de plus que les autres : car on ne rencontre jamais par hazard à faire une chose toute parfaite, comme ils sont l'un et l'autre, et même en cette sorte d'ouvrage, où l'on se précipite malgré qu'on en ait, et où il faut achever d'un coup tout ce que l'on veut faire. L'ami Rois-

teau dit là-dessus fort plaisamment, que vous ne devriez faire autre chose que des enfans. Pour revenir aux vôtres, je les trouve admirables : et comme chaque chose a son prix, le plus grand me semble partagé en aîné ; soit qu'il soit plus avancé que son frére, qui aura ses partisans à son tour, ou que mon inclination penche vers lui pour continuer toujours, dont je ne vous puis dire la cause. Mais enfin ils sont tous deux très-dignes de leur pére ; et puisque vous voulez que je vous dise sur leur physionomie, ce que j'espére de leurs avantures, ils feront bien des ravages dans l'un et dans l'autre sexe. L'aîné ne sera pas encore longtems sans commencer ses conquêtes, et pourra bien entreprendre sur les vôtres. Dieu par sa toute puissance veuille détourner de dessus votre maison un malheur qui peut diviser des fréres, et faire d'un pére et d'un fils, deux rivaux irréconciliables. Il y avoit dans ma chambre, quand ils y sont venus, deux ou trois personnes très-bons connoisseurs, qui les ont trouvé tous deux fort accomplis : mais ils ont été de mon sentiment pour l'aîné, et lui ont donné leur voix. En effet, je crois que l'on pourroit dire de lui avec raison,

Son visage est divin, et sa taille est divine,
Enfin tout son corps est divin :
Et si l'on doit juger de l'esprit par la mine,
Il en doit avoir du plus fin.

A ***.

MONSIEUR,

Je vous suis infiniment obligé de votre civilité et de m'avoir offert de me rendre de bons offices auprès de la reine. Depuis que je suis tombé dans la disgrace, je n'ai jamais osé écrire à sa majesté, pour me plaindre de mon malheur, et lui faire voir mon innocence. Le déplaisir que j'en ai eu, ne m'a donné le moindre relâche, que depuis que vous m'avez fait savoir que sa majesté avoit demandé de mes comédies, et que j'ai pu croire par-là qu'elle se souvenoit encore que j'eusse été au monde. Pendant les troubles de la régence, ma malheureuse réputation a été cause que tout ce qu'on a imprimé à Paris de bon et méchant a été publié sous mon nom; et cet abus dure encore, quelque peine que j'aye prise à le faire cesser. On m'a imputé des vers insolens contre son éminence; cela a été appuyé peut-être par les caresses que m'a toujours faites une autre éminence opposée à la sienne, et dont j'ai été connu et aimé dès ma jeunesse, et avant qu'elle eût commencé d'être mal à la cour. Mais quand j'aurois été assez ingrat et insensé pour manquer de respect à sa majesté et à son éminence, un véritable repentir ne devroit-il pas faire envers l'un et l'autre ce qu'il peut faire envers Dieu? Je ne demande pas à sa majesté de rentrer dans ses bonnes graces, que le malheur du tems, plutôt que mon crime, m'a fait perdre; je voudrois seule-

ment la conjurer de n'avoir plus d'indignation contre un malheureux qui n'a plus guéres à vivre, cela seroit digne de la grandeur de son ame; et si ce grand bonheur-là m'arrivoit par vos bons offices, je vous serois plus obligé qu'à homme du monde. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très humble et très-obéissant serviteur,

SCARRON.

A MONSIEUR LE SURINTENDANT FOUQUET.

MONSEIGNEUR,

Peut-être que ce qui s'est passé depuis peu entre Boileau * et moi, et les épigrammes dont nous nous sommes estocadés, pourront vous divertir. Je vous en fais donc une petite relation, me trouvant obligé en conscience de contribuer au divertissement de mon bienfaiteur, à qui je ne puis rendre d'autre service, et à qui je ne dois pas moins que tout le repos que j'aurai le reste de ma vie. Boileau donc, si connu aujourd'hui par sa médisance,

* Gilles Boileau de l'académie françoise, frére aîné de Nicolas Boileau Despréaux, contrôleur de l'argenterie du roi. Voyez la vie de l'auteur, où cette querelle est rapportée avec moins de passion.

par la perfidie qu'il a faite à monsieur Menage, et par la guerre civile qu'il a causée dans l'académie, est un jeune-homme qui a commencé de bonne heure à se gâter soi-même, et que depuis ont achevé de gâter quelques approbateurs, que je n'approuve guéres, et dont le discernement m'est suspect. Il est le seul de tous ceux qui se sont trouvés dans ma seconde épître chagrine, qui n'ait pas entendu raillerie. Comme il s'est mis dans la tête que sa médisance et sa critique l'avoient rendu redoutable à tout le genre-humain, il a cru que je lui manquois de respect, puisque je ne le craignois pas; et que ne pouvant s'en venger sur moi seul, il devoit s'attaquer à madame Scarron. Il fit donc contr'elle une épigramme fort insolente. Elle n'a pourtant pas daigné s'en offenser, et je crois qu'il en enrage. Il est vrai qu'il a usé fort discrétement de ne la confier qu'à monsieur de Boisrobert, à qui depuis il en a cédé toute la gloire. Je ne sai lequel des deux en est l'auteur, je sai seulement que ce sont des injures des halles. Une personne de qualité représenta à monsieur de Boisrobert, que madame Scarron ne s'étant point attiré une pareille offense, et n'étant pas responsable d'avoir un mari du nombre des poëtes, qui sont pour la plupart fort étourdis, les coups d'épigramme pouvoient dégénérer en coups de bâton.

On sait de cent Boileaux les tristes avantures,
Et leurs dos ont souvent de noires meurtrissures.

Boileau jugea donc à propos, pour rendre vains ces fâcheux pronostics, de faire une Epigramme à madame Scarron, dont elle eut en quelque façon

à se louer, encore que j'eusse à m'en plaindre. Dans cette épigramme il dit à Iris qu'il a trop de connoissance de ce qu'elle vaut, pour se prendre à elle de ma médisance, et que son malheureux mari n'a rien de commun avec elle. Cela a été dit il y a long-tems. On me récita cette épigramme en bonne compagnie, dont j'en fis quatorze sur le champ; en voici la premiére :

Petit avocat, que je fronde,
Et que toujours je fronderai,
Avez-vous l'esprit égaré,
De vous estimer du beau monde,
Pour un seul voyage à Thoré ?

Ce voyage de Thoré ne fut pas heureux à monsieur Boileau, qui y avoit été mené avec monsieur de Boisrobert. La compagnie s'en trouva fatiguée, car ces pédans fatiguent tôt ou tard; et monsieur le président le renvoya par le messager, son sac de nuit à l'arçon qui portoit deux chemises, son bonnet et les satyres de Régnier. En ce bel équipage ce bel-esprit revint à Paris piquant en latin.

Pour revenir à mon épigramme, elle fut lue au troisiéme pilier de la grande salle du palais, où Boileau préside tous les matins, depuis qu'il s'est érigé en bel-esprit. Il a voulu persuader à madame de Thoré qu'elle étoit offensée dans mon épigramme, et, ce qui est du dernier fripon, il a fait des vers contr'elle, qu'il m'a voulu supposer. Il a nié à des personnes de qualité n'avoir jamais fait des vers contre madame Scarron, et le même

jour son libraire qui est le mien, m'avoit apporté de sa part l'épigramme que vous allez lire, et que je garde écrite de sa main.

EPIGRAMME DE BOILEAU

CONTRE

SCARRON.

Voi sur quoi ton erreur se fonde,
Scarron, de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi ! ne vois-tu pas, grosse bête,
Si tu grattois un peu ta tête,
Que tu le devinerois bien ?

Il me semble que madame Scarron n'est guéres ménagée dans cette épigramme, qui étoit accompagnée d'une autre purement à moi, que je garde encore écrite de sa main. La voici :

AUTRE.

Après toute la médisance
Contre la pourpre et l'éminence,
Scarron, tu peste bien à tort
Contre l'injustice du sort;
Béni l'heureuse maladie
Qui te sauve aujourd'hui la vie.
Dès long-tems au bout d'un cordeau
Auroit pendu ta tête folle,
Si dessus toi l'orde vérole
N'eût fait l'office de bourreau.

Et

Et parce que ces beaux vers ne satisfaisoient pas leur auteur, ils étoient soutenus de cette belle prose, écrite aussi de sa main blanche ou noire. » PENSES-» TU, monsieur le cul-de-jatte, qu'à cause que » de quelque côté qu'on te tourne, tu te retrou-» ves toujours sur ton cul, on n'ose s'attaquer à » toi ? Jusques-ici j'ai gardé des mesures pour le » sexe, mais s'il t'arrive de commencer...... « Ces petits points-là faits de sa main ont quelque chose du *Quos ego !* de Virgile.

Ce qu'il a écrit depuis, n'est point encore venu à ma connoissance : on m'a pourtant dit qu'il a rimé quantité d'injures contre mes amis et moi. Monsieur de Boisrobert m'a dit pour me faire craindre son désespoir, qu'il portoit sur lui des pistolets, ce qui m'a donné beaucoup de joie. D'autres m'ont dit qu'il étoit fort mortifié de ce que les rieurs n'étoient pas de son côté. Ce qui m'en fait croire quelque chose, c'est que monsieur *** nous a priés de recevoir ses visites et ses satisfactions ; ce qui peut être l'effet d'un remords, ou de ce qu'il aura ouï dire que nous avons empêché avec beaucoup de peine des personnes de qualité, qui d'office vouloient nous venger et le public aussi, mais autrement qu'avec des épigrammes. Voici le reste des miennes.

EPIGRAMME.

Boileau, ce gentil écolier,
Est la même galanterie,
Il brille les matins au troisiéme pilier;
Et les soirs sur le quai de la mégisserie.

SONNET.

De plaideurs, de marchands, et de clercs entouré;
Au troisiéme pilier qui soutient la grand'salle,
Le grammairien Boileau tous les matins étale
Quelque Madrigalet de lui seul admiré.

Un ami * généreux, de vertu sans égale,
Fut par l'Iscariote lâchement déchiré;
Et Costar de ses traits qui piquent si serré,
Piqua l'infame auteur d'une action si sale.

L'avocat réformé blasphéma, s'emporta;
Et de tous ses amis le secours emprunta,
Ne pouvant rien tirer de son esprit de ronce;

Mais on servit si mal ce malheureux garçon,
Qu'il fit deux ans entiers attendre sa réponse;
Que l'on ne crut jamais être de sa façon.

AUTRE SONNET.

CONTRE LE MEME.

Oui, je lui faisois trop d'honneur,
De le mettre dans mon épître,
Ce drole qui s'enfle du titre
De satyrique critiqueur.

* *Giles Menage.*

Ce très-ignorant traducteur,
Dont l'esprit n'est que soufre et nitre;
Veut s'acharner sur mon chapitre;
Je l'en conjure de bon cœur.

Mais que comme lui je trahisse;
Et que mes amis je noircisse
Par des libelles médisans;

Que comme lui je sois infame,
Si chaque jour, pendant trois ans;
Je ne le sers d'une épigramme!

EPIGRAMME.

Est-ce que l'on te maltraite,
Quand on t'appelle avocat?
Ce sentiment délicat
Est d'une tête mal faite.
Avocat *ad honores*,
Sache, si tu ne le sais,
Qu'un avocat non vulgaire
Mérite qu'on te révére;
Mais l'avocat sans procès,
Bien que fort sur la grammaire;
Crote sa robe au palais,
Et c'est tout ce qu'il sait faire.

AUTRE.

SUR LE MÊME SUJET.

A voir Boileau qui mord si bien,
Je le crois moins homme que chien,
Mais chien qui peut-être a la rage.
Prenons-y garde, cher Menage :
S'il nous mordoit jusqu'à la chair,
Un voyage jusqu'à la mer
Nous seroit un fâcheux voyage.

AUTRE EPIGRAMME.

Offensé d'un Boileau, voulez-vous que l'on fasse
Quelque accommodement avecque ce Boileau ?
Quoi ? mordu d'un mâtin, trouveriez-vous fort beau
Qu'il me rendît visite et que je l'embrassasse ?

AUTRE.

Je pardonne à ton esprit noir ;
Tes vers et ton imposture ;
Qui mépriseroit de si lâches injures ;
Mériteroit d'en recevoir.

EPIGRAMME.

De langue médisante, et de tête mal faite ;
L'onziéme traducteur des œuvres d'Epictéte,

Qui dans ce qu'il écrit ne met guéres du sien,
Et qui n'écrit pourtant qu'avec beaucoup de peine ;
Boileau donc perd l'esprit et ne perd presque rien.
Sa folie est plaisante, il se croit Diogéne,
A cause qu'il mord comme un chien.

EPIGRAMME,

SUR UNE RÉPARTIE QUE FIT M. DE FENESTREAUX A BOILEAU.

Petit avocat morfondu,
Tu me dis, pour faire le drôle,
Que je suis l'homme de la Gaule
Au palais le plus assidu.
Ma foi, l'on ne m'y verroit guéres,
Gaillard Boileau, si, comme toi,
Je n'avois jamais eu d'affaires,
Ni pour les autres, ni pour moi.

ÉPIGRAMME,

EN RÉPONSE A CELLE DE BOIL[illegible].

Avec Iris je n'ai rien de commun,
D'autres l'ont dit, mais c'est tout un ;
Et j'en rirai, si bon m'en semble.
Mais ce que tout le monde et moi
Ont de commun ensemble,
C'est de croire aussi vrai qu'un article de foi,
Qu'un honnête-homme et toi
N'ont rien qui se ressemble.

T 3

EPIGRAMME.

Quand tu m'appelles malheureux,
Tu crois dire un bon mot pour rire.
Ce sentiment est généreux,
Et digne du métier que tu fais de médire.
Si je naquis infortuné,
C'est la faute du sort, et ce n'est pas la mienne:
Mais ce sera toujours la tienne
D'avoir l'esprit pédant et mal tourné.

AUTRE.

Boileau tous les jours m'outrage;
Et je l'outragerois bien;
Mais me fâcher contre un chien,
Et contre un chien de village,
Seroit-ce avoir du courage?
Ah! ne lui disons plus rien.

CHANSON

CONTRE LE MÊME.

Sur l'air: *taisez-vous, tambours*, &c.

Taisez-vous, Boileau le critique;
On fait pour votre hiver grand amas de fagots;
On veut qu'un bras fort vous applique
Cent coups de bâton sur le dos.
Fuyez, fuyez ce bois, même dans la froidure;
Toute l'académie en corps vous en conjure.

DERNIERE EPIGRAMME.

Boileau, je l'avoue, est fort laid,
Et je lui crois l'esprit mal fait:
Mais depuis qu'il se met au monde,
Qu'il dégraisse sa tête blonde,
Qu'il se polit, qu'il étudie,
Et que l'abbé de Boisrobert
Lui fait des leçons du bel air,
Et l'exhorte à changer de vie,
On espére qu'en peu de tems
Il se peut rendre propre à mener des enfans;
Soit à Clermont *, soit à l'académie;
Et donner de la jalousie
Aux plus renommés des Pédans.

Voilà, Monseigneur, les rimes que j'ai été assez sot de faire contre une personne que je devois mépriser; mais je vous proteste que je m'y suis diverti sans me mettre en colére. Je les soumets à votre censure, et suis prêt de les supprimer, comme je ferai toujours de tout ce que j'aurai à mettre au jour, quand vous y trouverez quelque chose à redire. Je suis &c.

Scarron.

* Collége des PP. Jésuites à Paris. C'est aujourd'hui *le collége de* Louis le Grand. Cette épigramme au reste paroîtra fort virulente, si on se rappelle le caractére que monsieur de la Monnoye fait de l'abbé de Boisrobert dans le *Menagiana*.

LA
MAZARINADE
ET LA
BARONADE
DE
SCARRON.

LA

MAZARINADE.

Muse, qui pinces, et fais rire,
Viens à moi, de grace, et m'inspire
L'esprit qui Catule inspira,
Quand il entreprit Mamura.
J'en veux, aussi bien que Catule,
Au Tiran qui s'appelle Jule;
Mais mon Jule n'est pas Cesar;
C'est un caprice du hazard,
Qui naquit garçon, et fut garce;
Qui n'étoit né que pour la farce,
Pour les cartes et pour les dés,
Et pour les plaisirs débordés,
Et pour la perte du royaume,
Si quelque maître Jean Guillaume
Ne nous en délivre à la fin:
Et ma foi, il sera bien fin,
S'il s'en sauve, le galant-homme;
Haï dans Paris et dans Rome,
Où diable pourra-t-il trouver
Un lieu qui le puisse sauver?
Bon, je sens échauffer ma verve,
Cà, ne disons rien qui ne serve,
Et que chaque vers ait son trait,
Pour bien achever le portrait

De ce prodige de fortune,
Sans en oublier chose aucune.
A toi donc, Calabrois romain,
Bon pied, bon œil, et bonne main :
Pare le coup que je te porte,
Ou que le grand diable t'emporte.
Et toi mon brave Marigni,
Qui plus qu'aucun sur le Zani
As décoché mainte balade,
Écoute ma Mazarinade.

A la malheure, Mazarin,
Du pays d'où vient Tabarin,
Es-tu venu troubler le nôtre !
On te prenoit bien pour un autre ;
On t'avoit fort mal deviné,
Lorsqu'on te croyoit rafiné
Et de science, et de pratique :
Tu n'es pas un grand politique ;
Tous tes desseins prennent un rat
Dans la moindre affaire d'état.
Singe du prélat de Sorbonne,
Ma foi, tu nous la bailles bonne !
Tu n'es à ce cardinal duc
Comparable qu'en aqueduc.
Illustre en ta partie honteuse,
Ta seule baguette est fameuse.
Outre cette vertu de coq
On te tient inventeur du Hoc,
Ou beau jeu de trente et quarante ;

De certaine chaise courante,
Autre cheval de Pacolet;
Et de plus de ce cher balet,
Ce beau, mais malheureux Orphée;
Ou, pour mieux parler, ce Morphée;
Puisque tant de monde y dormit,
Ma foi, ce beau chef-d'œuvre mit
En grand crédit ton éminence,
Ou plutôt ton impertinence:
Tes courtisanes, tes châtrés,
Y furent des mieux chapitrés,
Pour avoir fermé tes bougétes
Aux Gueux qu'on appelle poëtes:
Si chers au feu Rouge-Bonnet,
Qui savoit le mal qu'un sonnet,
Qu'on a mal récompensé, cause;
Et qui craignoit sur toute chose,
Que par ces divins affamés
Ses beaux faits fussent diffamés:
Pour avoir, dis-je, au verd de Pégase
Été par trop raquedenase,
N'en as-tu pas bien dans le cu?
Au lieu qu'en donnant quelque écu,
Ton immortelle renommée
Par l'Europe eût été semée,
Et ne passerois point par-tout
Pour un Forfante, et haye-au-bout;
Au lieu des vertus cardinales,
Tu n'as rien que les animales,

Le vain orgueil d'un [illegible],
Et tu n'es qu'un franc coïon,
Un vieux bougre [illegible] [illegible],
Et [illegible] [illegible] un [illegible].
Ton esprit, esprit de coyon,
Pour quelque froide illusion,
Que par hazard il a su faire,
Dont on a fait un grand mystère;
T'a fait, mais je ne sai comment,
Succéder à feu maître Armand.
Hà, ne tranche plus du ministre,
Tu n'étois né que pour le sistre;
Mais la fortune en bonne humeur
T'a fait prince, de parfumeur.
Casse ta garde de soudrilles,
Va-t-en travailler en pastilles,
Va-t-en travailler [illegible]
Digne emploi de [illegible] main;
Et que ta tête chauve et blonde
Se mette à couvert de la fronde:
Fuis les arrêts du parlement,
Trousse bagage, et vîtement;
Que ton altesse Mazarine
Craigne le destin de Concine;
Va, va-t-en dans Rome étaler
Les biens qu'on t'a laissé voler:
Va, va-t-en gredin de Calabre,
Filocabron, ou Filocabre,
Va, va-t-en, repasse les monts;

Va vîte, et fais rompre les ponts :
Car s'il faut que quelqu'un te suive ;
Que l'on te demande QUI VIVE ?
Que tu répondes, MAZARIN,
C'est fait de toi, cher Tabarin,
On te coupera, pauvre Jule,
Et l'un et l'autre testicule :
Et lors, ô cardinal pelé,
Cardinal détesticulé,
N'étant plus ni femme, ni homme ;
Comment paroîtras-tu dans Rome,
Mutilé du fatal boudin,
Qui t'a fait prince, de gredin ?
De tes fautes dans la police,
De tes ordres pour la milice,
Je ne te reprocherai rien :
Mais je te veux, homme de bien ;
Reprocher la cruelle guerre
Que tu fais vivre en cette terre ;
Où tu prétends malgré les dents
De tant et tant de braves gens,
Tenir contre vent et marée.
Ton ignorance est avérée,
Et tu n'es pour trancher le mot,
Quoiqu'un grand prélat, qu'un grand sot.
Te souviens-tu bien, seigneur Jule,
Du raisonnement ridicule
Que tu fis un jour sur des glands ?
Cela te mit en beaux draps blancs :

Depuis, la nation françoise
A méprisé la Calabroise.
Te souvient-il bien d'Alcala,
Quand, Ganiméde, ou Quinola,
L'amour de certaine fruitiére
Te causa maints coups d'étriviére?
Quand le cardinal Colona
De parole te mal-mena,
Et qu'à beaux pieds comme un Bricone
Tu te sauvas à Barcelone;
De Barcelone tu gagnas
Ton pays, où tu besognas
Si bien, que tu devins la gouge
D'un autre bougre à bonnet rouge?
O, que s'il t'eût abandonné,
Ou bien, s'il ne t'eût rien donné,
Ton incroyable destinée
Par ce très-sortable hymenée,
De toi prince des maquignons,
Avec la vendeuse d'oignons,
Eût été bornée en Espagne
A revendre quelque chatagne,
Sans nous faire un prince, d'un fou,
Et nous le mettre sur le cou.
Mais ton altesse Mazarine
N'est qu'une altesse triveline,
La fortune se changera,
Et son ouvrage défera
Par quelque rude coup de fronde,

Faisant

Faisant raison à tout le monde.
O que l'aveugle rêvoit bien,
Quand au malheur des gens de bien;
Elle fit du Val de Mazare
Sortir ce ministre si rare!
De Mazare, vient Mazarin;
Des Canaries, Canarin:
Comme on dit le Manceau, du Maine;
Le Tourangeau, de la Touraine;
Basque, Champagne, où le Picart,
Ou quelque autre nom d'autre part;
Comme en usent en notre France
Les faquins de basse naissance.
Tu nous as, par adresse ou non,
Escamoté quelque renom;
Moi, je crois que c'est par fortune:
Ne m'en porte point de rancune,
Je défére à la vérité
Plus qu'à la cardinalité.
Va, va-t-en donc où l'on t'envoie;
Qu'ici jamais on ne te voie;
Va rendre compte au Vatican,
De tes meubles mis à l'encan,
Du vol de nos tapisseries
De celui de nos pierreries,
Du sale trafic de Mondin,
Autre gredin fils de gredin,
De tes deux cent robes de chambre;
De tes extraits de musc et d'ambre,

De tes habits vieux et nouveaux,
Du beau palais de tes chevaux;
D'être cause que tout se perde,
De tes caleçons pleins de merde,
De tous tes manquemens de foi,
De la nourriture du Roi,
De l'impudente simonie
Que tu fais sans cérémonie;
De tes conseils si violens,
De tes procédés insolens;
Du désordre de nos armées,
De nos provinces affamées,
De Courtrai, d'où par trahison
Tu fis sortir la garnison;
De Lérida deux fois manquée,
Quoique deux fois bien attaquée;
Du fruit du grand combat de Lens,
Perdu par tes conseils trop lents;
De la Catalogne réduite
Au désespoir par ta conduite;
Du duc de Guise mal logé
Dans Naples, qu'on a négligé;
De la disette des provinces;
Du péril que courent nos princes,
Qui sont à la guerre, tandis
Qu'en ton palais tu t'ébaudis;
Du duc de Beaufort mis en cage,
Digne effet de ton grand courage;
D'un maréchal de France pris,

Pour la récompense et le prix
D'avoir bien fait à Barcelone;
Du vol du duché de Cardone;
D'avoir fait prendre un faux bouillon
Au feu président Barillon;
De la reine persuadée
De ta sincérité fardée;
Des anglois qui n'ont point de pain;
Que tu laisses mourir de faim;
Et de leur reine désolée,
De ses bagues par toi volée;
Du vénérable parlement
Traité par toi peu dignement;
Et de la pauvre France étique
Par ton avarice hydropique;
De l'argent qu'on a détourné
Au nom de Portolongoné:
D'avoir, Couretier de Priape,
Supprimé les neveux du pape,
Pour plaire à ce beau cardinal
A qui tu servois d'urinal;
De la paix que tu pouvois faire,
A l'Europe si nécessaire,
Et qui fut par toi néanmoins
Refusée aux yeux de témoins.
Qui, comme ils sont tous gens notables,
Ne peuvent être reprochables;
De notre monarque enlevé,
En quoi ton altesse a rêvé;

De la grande ville bloquée,
De toute la France attaquée,
Laquelle te l'a bien rendu,
Dont je te tiens très-confondu;
D'avoir appaisé la Guienne
Selon ta méthode ancienne,
Et de Richon qui fut pendu;
Plaise à Dieu qu'il te soit rendu!
Comme aussi du pauvre Canole;
Puisses-tu perdre la parole,
De la façon qu'il la perdit,
Quand à Bordeaux on le pendit!
D'avoir perdu par ignorance
L'autorité des rois de France;
D'avoir au soldat étranger
Offert la France à sacager;
Mais par grand bonheur Léopolde
S'est défié d'un manigolde
Dont la parole et le cachet
Ne servent que de trébuchet;
Et (défendez-lui la cabale)
Qui n'est qu'un ministre de bale:
D'avoir fait éloigner Seguier,
Ce grand, ce digne chancelier;
De Gondi, dont tu prens outrage
Par son esprit et son courage,
Et cent vertus que tu n'as point;
De toi différent en ce point,
Que la dignité cardinale

D'un cardinal Sardanapale,
En tous ses plaisirs criminel,
Reçoit un opprobre éternel;
Et que de ce prélat illustre
La pourpre recevoit du lustre;
D'avoir osé choquer Gaston,
Prince en sagesse un vrai Caton;
En valeur un autre Alexandre;
Étoit-ce à toi de l'entreprendre?
Pauvre rat qu'on vit autrefois
En petit pourpoint de chamois,
Quand de Sachéti secrétaire,
Honorable emploi pour un hére;
Tu servois aux plus débauchés,
Au ministére des péchés?
De Crémone, et de son sot siége;
De la principauté de Liége,
Dont eût été coadjuteur
Le frére de ton protecteur,
Si par mille pratiques sourdes
Ton esprit trop fertile en bourdes
N'eût traîtreusement éludé
Les desseins du vaillant Condé,
Qui depuis, ô! le plus grand traître
De ceux qui se mêlent de l'être,
Pour t'avoir si bien protégé
Se voit dans le Havre logé:
Lui, dont le bras fut ton égide;
Qui te tira, comme un Alcide,

Des mains du peuple une autre Hydra;
Lequel enfin se prévaudra
Des fureurs dont il est capable;
Et lors, ministre détestable,
Bougre, des bougres le majeur;
Des politiques le mineur,
Par qui la France est décriée,
De ses amis desalliée,
Par qui le commerce est perdu;
Enfin, tout l'état confondu:
Alors, dis-je, le plus sot homme
Qui soit jamais sorti de Rome,
Rejetton de feu Conchini,
Pour tout dire, Mazarini,
Ta carcasse des entraillée,
Par la canaille tiraillée,
Ensanglantera le pavé;
Ton priape haut élevé
A la perche sur une gaule;
Dans la capitale de Gaule,
Sera le jouët des laquais,
L'objet de mille sobriquets;
De mille peintures grotesques;
Et mille épitaphes burlesques.

Hé bien, ô cardinal pelé?
N'est-ce pas à moi bien parlé?
Tu ne sauras pas qui te tire
Par derriére cette satyre.
Jule jadis l'omnipotent,

Tu voudrois bien m'en faire autant,
Et tu me voudrois bien pis faire.
Prince malgré toi débonnaire,
Pouvant bien faire à tous, dis-moi,
Pourquoi n'as-tu fait bien qu'à toi ?
Sergent à verge de Sodome,
Exploitant par tout le royaume,
Bougre bougrant, bougre bougré,
Et bougre au suprême degré,
Bougre au poil, et bougre à la plume,
Bougre en grand et petit volume,
Bougre sodomisant l'état,
Et bougre du plus haut carat,
Investissant le monde en poupe,
C'est-à-dire, baisant en croupe;
Bougre à chévres, bougre à garçons,
Bougre de toutes les façons,
Bougre venant en droite ligne
D'Onan, mastuprateur insigne;
Bougre docteur *in utroque*,
Piqueur, magicien *quoque* !
Homme aux femmes, et femme aux hommes;
Pour des poires, et pour des pommes,
Comme défunt Jean Foutaquin,
Fils et petit-fils d'un faquin,
Qui diffames la case Ursine
Par l'alliance Mazarine,
Qui de marauts fais des abbés,
Aux livres préféres les dés,

A tous les gens d'esprit es rogue,
Et pourtant d'un roi Pédagogue.
Hà, que ne puis-je d'un revers
Accompagner ces petits vers,
Ou sur ta tête chauve et fole
Appliquer une croquignole !
Mais le tems tout aménera,
Et la fronde t'achevera.
Ministre à la tête de courges,
En fauteuil les armes de Bourges,
On te reverra dans Paris,
Et là comme au trébuchet pris,
Et de ta rapine publique,
Et de ta fausse politique,
Et de ton sot gouvernement,
Au redoutable parlement,
Dont tu faisois si peu de compte,
Ultramontain tu rendras compte;
Puis après ton compte rendu
Cher Jule, tu seras pendu
Au bout d'une vieille potence,
Sans remords et sans repentance,
Sans le moindre mot d'examen,
Comme un incorrigible. *Amen.*

COPIE D'UNE LETTRE

D'UN AMI A UN AUTRE.

MONSIEUR, vous saurez que la nuit de lundi dernier, le cardinal sortit de cette ville en habit déguisé, et étoit attendu hors du fauxbourg par cinq cent chevaux, qui l'escortérent jusqu'à saint-Germain-en Laie; et voulant entrer dans le château, on lui en refusa l'entrée; les habitans du bourg prirent les armes, et il fut contraint de loger dans une hôtellerie. Mais peu de tems après, ceux du château reçurent ordre de le recevoir. Le lendemain le parlement s'assembla, et fut délibéré que l'on iroit remercier la reine, de ce que le cardinal s'étoit éloigné de Paris: et fut très-humblement suppliée de le faire sortir hors du royaume. De sorte que se voyant ainsi sollicitée, elle donna son consentement; et le lendemain on donna arrêt contre ledit Cardinal, ses parens et domestiques étrangers, pour vuider le royaume, ainsi qu'il s'y voit au long. Pendant ce jour-là on fit courir le bruit que la Reine devoit sortir de cette ville, et emmener nuitamment le Roi; de quoi elle voulut désabuser le peuple, et pour cet effet elle manda hier au soir les six corps des marchands, et les assura qu'elle n'avoit jamais eu la pensée de le faire, et qu'elle demeureroit à Paris avec le Roi. Cependant, au préjudice de cette parole, on l'a voulu enlever cette nuit derniére, et le Roi étoit déjà sorti de sa chambre pour monter en carosse, sans que quelques personnes l'ayent apperçu, et voyant tous les préparatifs que l'on faisoit pour cette sortie,

en sont venus avertir son altesse royale, monsieur de Beaufort, et autres, lesquels sont montés à cheval avec quantité de noblesse, qui ont empêché cette sortie. Pendant ce tems-là plusieurs quartiers ont été en allarme, et plusieurs compagnies de bourgeois ont été sous les armes, et l'on a fait garde à quelques portes jusqu'à l'aube du jour. Ce matin, le duc d'Epernon sortant du palais royal en carosse, a été rencontré par la populace, qui s'est jettée avec une grande violence sur son carosse, qu'ils ont brisé en morceaux et emmené les chevaux; de sorte qu'il n'a eu que le loisir de s'enfuir au plus vîte audit palais. Depuis, le comte de Harcourt sortant quelque tems après dudit palais royal, a été rencontré pareillement; mais comme il avoit du monde résolu et armé, ils ont mis l'épée à la main, et ont blessé trois ou quatre personnes de basse condition. Ensuite de quoi il s'est retiré audit palais. Depuis ce que dessus écrit, la Reine a mandé le prévôt des marchands, et échevins et conseillers de ville, à qui elle a confirmé la bonne volonté qu'elle avoit, de ne point sortir de Paris; et que si on ne vouloit point s'assurer sur sa parole, qu'elle consentoit que l'on fît garde la nuit de douze personnes seulement, pour ne point altérer les esprits. Ce que l'on a commencé d'exécuter cette nuit. La reine a envoyé à son altesse royale une lettre de cachet pour la liberté de messieurs les princes; messieurs de la Rochefoucault, de Cominges, et la Vrilliére sont partis pour le Havre; de sorte qu'on les attend ici jeudi au plus tard. Monseigneur le duc d'Orléans a assisté en personne dans toutes les assemblées du parlement, où il a déclaré, que son avis ne fut jamais de faire

emprisonner les princes, et que pour éviter d'en venir à une extrémité dangéreuse, il avoit toleré beaucoup de choses, sur l'espérance qu'elles seroient remédiées avec un peu de tems, par les voies de douceur, qui se sont malheureusement trouvées inutiles à cause des mauvais conseils dont leurs majestés ont été toujours prévenues.

De Paris, le vendredi dixiéme de Février, 1651.

EXTRAIT
DES
REGISTRES
DE PARLEMENT.

CE jour la Cour, toutes les chambres assemblées ayant délibéré sur le récit fait par les gens du Roi, de ce qui leur a été dit par ledit seigneur Roi et la Reine régente, sur l'exécution des arrêtés des fept et huitieme des mois et an ; et déclaration de la volonté dudit seigneur Roi et de ladite dame Reine, que l'éloignement dudit cardinal Mazarin est sans espérance de retour; Et ouï sur ce lesdits gens du Roi : a arrêté et ordonné en conséquence de ladite déclaration et volonté dudit seigneur Roi et de ladite dame Reine régente, que dans quinzaine de jour de la publication du présent arrêt, ledit cardinal Mazarin, ses parens et domestiques étrangers, vuideront le royaume de France, terres et places de l'obéissance du Roi; et faute de ce faire, ledit tems passé, sera contr'eux procédé extraordinairement, permis aux communes, et tous autres, de leur courir sus ; sans qu'ils puissent revenir pour quelque prétexte, causes, emploi et occasions que ce soit. Fait défenses, ledit tems passé, à tous gouverneurs de provinces, maires et échevins des villes, et autres sujets du Roi, de le retirer et recevoir. Ordonne, que le présent arrêt sera affiché, lu et publié à son de trompe et cri public par tous les carrefours de cette ville et fauxbourgs,

et envoyé aux bailliages, sénéchaussées et siéges de ce ressort, pour y être pareillement lu, publié et exécuté à la requête du procureur-général du Roi, et diligence de ses substituts. Et qu'il en sera donné avis aux autres parlemens. Fait en parlement, le neuvième février mille six cent cinquante et un.

Signé, GUIET.

SATIRE DE SCARRON,

CONTRE UN NOMMÉ BARON.

BARONADE (1)

O MUSE! donne-moi non du style plaisant,
Mais du chagrin du médisant,
De celui qui tranche, et qui pique,
Et qui de loin, comme de près,
Lance d'inévitables traits,
Dont les coups, quoi qu'on leur applique,
Et fût-ce un remede magique,
Laissent des marques pour jamais.

Non, ne me donne point de vers trop sérieux:
Les plaisans se répandront mieux
Par toute la France habitable.
Le vers comique et l'enjouement,
Au vrai, mais scandaleux roman,
Rendront le lecteur favorable;
Et le héros très-batonnable,
En enragera doublement.

(1) On avoit mis dans l'édition de Paris BARONÉIDE; mais Scarron dans ses lettres l'appelle la BARONADE.

Maranne sous le chaume autrefois l'enfanta:
Le mou teton qui l'allaita,
De toutes les mains fut la proie :
Et son géniteur indigent,
Sourd à l'honneur, âpre à l'argent,
Fut un sbirre, et mourut de joie,
De voir cheminer sur sa voie,
Un fils plus larron qu'un sergent.

Mais un bourg fut un lieu peu digne et trop petit;
Pour l'insatiable appétit,
De notre chouëtte publique;
Il alla donc en Oleron,
Etre ce qui rime à Baron,
C'est-à-dire, afin que j'explique;
Qu'il s'y fit un fameux larron.

Entre plusieurs larcins, un lui fut glorieux;
Il vola le cœur par les yeux
D'une paillarde matelotte,
Qui dans ce jeune pied d'escot;
Crut retrouver son matelot,
Mais elle s'y trompa, la sotte;
Car il mangea jusqu'à sa cotte,
Et la quitta sans dire mot.

On dit, mais que sait-on? qu'avant de la quitter;
L'ingrat époux lui fit tâter
D'une ménestre empoisonnée;

Quoi

Quoi qu'il en soit, elle mourut,
Détestant son funeste rut,
Et le patibulaire Enée,
Loin de sa Didon surannée,
Se moqua du bruit qui courut.

Autre vieille en chaleur, et qui sous deux cocus;
Avoit acquis quelques écus,
Moitié larcin, moitié ménage,
Le prit pour son troisiéme époux:
Mais ses enfans, deux jeunes fous
Vinrent troubler le mariage,
Et la grêle suivit l'orage:
Ils lui donnerent mille coups.

On dit qu'il en eut moins; mais c'est toujours beaucoup;
Puisqu'il ne faut souvent qu'un coup
Pour envoyer un homme en terre.
Craignant donc de recevoir pis
De ces trop coléres beaux-fils
Qui lui faisoient ainsi la guerre,
Il rompit l'hymen comme un verre;
Et de son pied vint à Paris.

Dans cette vaste mer de différens poissons;
Où, jusqu'aux vendeurs de chansons,
Chacun trouve sa subsistance,
Notre héros, en peu de jours,
Se fit connoître par cent tours

D'escroquerie, et d'impudence,
Pour le plus grand fripon de France;
Et fit de nouvelles amours.

Il se trouvoit alors dans l'hôtel d'Aiguillon;
Une nimphe sans cotillon,
Qui le regarda pour sa dupe;
Lors ses attraits on aiguisa,
On se cérusa, se rasa,
On frisa sa tête de hupe,
On boursilla pour une jupe;
On fit si bien qu'on épousa.

O muse! dis-moi bien qui fut la ***
Avant qu'un licite congrès
En eût fait une maltotiére:
Apprends-moi quel âge elle avoit;
Pendant le tems qu'elle servoit
De soubrette non roturiére,
Et sur-tout de quelle maniere
La bonne donselle vivoit.

Où les eaux de la Loire abreuvent l'Angevin;
Sous un côteau fertile en vin,
S'étend une longue vallée:
Là chacun vit à peu de frais
Du revenu de ses guérets:
Là naquit la tête pelée,
Et la peau noire et tavelée,
La sans pareille ****

Son pére, grand mangeur de liévres en civé,
Dans le village de Long-vé,
Avoit une gentilhommiére;
Sa fille au visage d'oison,
Servoit toujours dans la saison
D'épouvantail de cheneviére;
Et par fois étoit dindonniére
De la paternelle maison.

Cette infante s'étoit endurcie au travail;
Elle ne mangeoit rien sans ail,
Couroit aussi vîte qu'un Basque,
Reclamoit en mille façons,
Les grands et les petits cochons;
Haussoit et rabaissoit un masque,
Comme la visiére d'un casque,
Et ne portoit point de chaussons.

Sur une jupe jaune un corps de damas bleu;
A manche de couleur de feu,
Etoit son habit de dimanche:
Les autres jours elle filoit,
Et tous ornemens méprisoit,
Et sur-tout la chemise blanche:
Mais souvent la main sur sa hanche;
Faisoit bien voir ce qu'elle étoit.

La nymphe campagnarde, abondante en bon sens;
S'étoit dès ses plus jeunes ans,

Rendue admirable en lésine :
Le bruit après tout s'en étendit :
Une dame qui l'entendit,
Voulut avoir cette Angevine,
Pour régler sa froide cuisine,
Paya son voyage, et la prit.

En peu de tems son train, par la faim combattu;
Devint sans force et sans vertu,
Tant la lésine fut extrême :
Dans les visages différens,
Des serviteurs petits et grands,
La mort parut difforme et blême :
La dame mourut elle-même,
Et lui laissa soixante francs.

Auprès d'une duchesse un seigneur la plaça:
Un écuyer la caressa,
Et reçut quelques faveurs d'elle;
On l'en chassa les pieds au cu,
Elle étoit sans un quart d'écu;
Grand malheur quand on n'est pas belle!
La mort prit son amant fidelle,
Et l'empêcha d'être cocu.

Elle crut la campagne un mal-plaisant séjour.
Où la fortune, ni l'amour,
Ne pouvoient rien faire pour elle.
Elle fit son petit paquet,
Mit quelque argent sous son gousset;
Je veux dire sous son aisselle,

Et vint malgré sa parentelle,
A Paris planter le piquet.

Je n'ai point su comment elle en fit le chemin;
Aucuns ont dit sur un roussin,
Juchée entre deux grosses malles:
Qu'importe? il suffit qu'elle y vint,
Qu'avec Baron elle convint,
Après quelques douceurs verbales,
De s'entre-donner les mains sales,
Et cependant qu'il l'entretint.

Il prend de tous côtés des meubles à crédit;
Et tous les jours change d'habit,
(S'entend habit de friperie)
Fait à sa dame de beaux dons,
Entr'autres les premiers chaussons
Qu'elle eût jamais mis en sa vie,
Et d'une eau faite au Bain-Marie,
Pour lui sécher quelques bourgeons.

Le beau jour de l'hymen des Amans désiré,
Le bienheureux couple paré
Se soumit au sacré mystére:
La fête vraisemblablement
Devoit se passer plaisamment;
Chacun s'efforçoit d'y bien faire:
Mais dieu permit tout le contraire,
Et je vais vous dire comment.

Comme on étoit à table, et que chacun mangeoit;
Et bien ou mal goguenardoit,
Comme on fait en pareilles fêtes,
Un créancier désobligeant,
Accompagné de maint sergent,
La moins pitoyable des bêtes,
Et deux tapissiers malhonnêtes,
Saisirent tout, faute d'argent.

Lors le lit nuptial, quoique bien défendu;
Par un sergent fut détendu;
L'un détapisse, l'autre emballe:
Enfin, comme un enchantement,
Tout disparut en un moment;
Et tantôt rouge, tantôt pâle,
Baron vit marcher vers la halle
Son fugitif ameublement.

Ainsi fut le destin des Lapithes troublé,
Quand le Centaure écervelé
Porta trop loin l'incontinence.
Cependant le vin mis au frais,
Fut bu par l'insolent laquais:
Baron détesta l'insolence,
Et fit venir en diligence,
De nouveau vin sur nouveaux frais.

Le festin s'acheva, mais s'acheva de bout;

Car la justice enleva tout,
Hormis le couvert et la table :
Et pour le troisiéme malheur,
On prit un bassin au traiteur ;
Baron en fut cru le coupable,
Et le traiteur, homme intraitable ;
Fit une terrible rumeur.

Le voilà possesseur de la jeune beauté,
Qu'il appelloit sa déïté,
Bien qu'elle eût l'haleine un peu forte :
Si le seigneur l'avoit aussi,
A sa femme en est le souci,
Ce n'est pas chose qui m'importe ;
Mais parlons de la cotte-morte,
D'un riche moine de Blancy.

Est-il un croniqueur qui ne s'abuse point ;
Alors qu'il n'a pas bien à point,
Les mémoires de sa cronique ?
J'avouerai donc ingénument,
D'avoir oublié lourdement
L'action la plus héroïque,
Où notre moderne Angelique
Ait plus fait voir de jugement.

Quand le pauvre écuyer qui s'appelloit l'Auné ;
Mourut, jurant comme un damné,
De voir éloigner son bel ange ;
Ce bel ange qu'on mit dehors,

N'avoit sur son très-vilain corps,
Qu'une jupe, ou plutôt qu'un lange;
Et dans cet équipage étrange,
La Seine le vit sur ses bords.

L'héritiére d'Armand, la duchesse aux beaux yeux,
De qui les soins toujours pieux
Ont secouru le misérable,
La prit dans l'hôtel d'Aiguillon,
Vit par les trous de son haillon
Que son linge étoit effroyable,
Et lui fit donner, charitable,
Chemise, robe, et cottillon.

Un moine de Blancy son destin termina;
La bonne duchesse donna,
A monsieur tel sa cotte-morte,
A la Baron, trois mille francs:
Elle acquiert le droit des parens,
Et de ce droit chicane ensorte,
Que sur monsieur tel elle emporte
La cotte-morte avec dépens.

Comme l'argent comptant, et les prospérités,
Erigent en divinités
Les guenons les plus effroyables,
Quantité de Godelureaux,
Pour la laide firent les beaux,
Intéressés comme des diables.

Hors Baron, tous ces misérables,
Tirérent leur poudre aux moineaux.

Disons après cela qu'il est des nœuds secrets;
Et que les amoureux progrès
Sont purs effets de sympathie.
Baron alors comme aujourd'hui,
Étoit sans bien, et sans appui:
Mais le ciel de ces deux parties,
Avoit les ames assorties:
Il fut pour elle, elle pour lui.

Arnaudet de Niort, de son oncle héritier;
A Baron confie un papier,
Pour lui conserver un office.
Baron sans honneur, et sans foi,
Conserva l'office pour soi.
Arnaudet l'appelle en justice;
L'or sauva Baron du supplice,
Et fit perdre un rameur au roi.

Biou de qui le linge est toujours sale et noir;
Biou fort mal-plaisant à voir,
Les cheveux gras, et sans manchettes,
Obtint le parti des Débets.
Cette affaire étoit de grands frais,
Il avoit beaucoup de disette,
Etoit mal avec sa planette,
Et n'y faisoit pas grands progrès.

Baron en oit parler, et ce fourbe maudit
  Lui vante si bien son crédit
  Auprès des maîtres des finances,
  Que Biou n'ayant pas un sou,
  Céde son affaire au filou,
  Sans bien prendre ses assurances.
  Baron ayant fait ses avances,
  Ne connoît plus monsieur Biou.

Lors Baron et sa femme ont de l'argent comptant:
  Tandis que Biou mécontent
  Fait contre eux des desseins tragiques,
  Les tapis Chinois sont foulés,
  Dans leurs alcoves bien meublés:
  Et ces deux figures comiques
  Font traîner deux chars magnifiques,
  Par des chevaux gris pomelés.

Mais il n'est rien de pur dans ce bas univers,
  Et la médaille a son revers
  Soit faute d'argent, soit sottise,
  Celle qui sur le cuir vilain
  De son pendantissime sein
  Fait éclatèr la perle exquise,
  Et dépense en points de Venise,
  N'a qu'une saliére d'étain.

Change en bons plats d'argent l'inutile bijou:
  Et si tu veux parer ton cou,
  Attaches-y quelques reliques:

Cesse de nous blesser les yeux,
D'un luxe aussi sot qu'odieux :
Tes ameublemens magnifiques ;
Et les atours que tu t'appliques,
Sont bons, mais de l'argent vaut mieux.

Baron traitoit un jour des nobles Angevins ;
Et leur prônoit entre deux vins
Sa richesse et ses espérances :
Il juroit, leur serrant les poings ;
Et prenant ses gens à témoins,
Qu'on lui devoit des récompenses ;
Et qu'on l'alloit voir des finances
Premier directeur pour le moins.

Dans le tems qu'il leur tint ce discours fanfaron ;
De sergens un gros escadron
L'a bloqué devant et derriére,
On le lui vint dire : il pâlit,
Et se cacha derriere un lit ;
Sa femme gagne la gouttiére ;
Et d'une effroyable maniére,
Leur train en demeure interdit.

Mais le neveu de Richelieu
S'y trouva, puisqu'il plut à dieu,
Apprit l'avanie inhumaine,
Et fit retirer les sergens :
La Baron appella ses gens,
Descendit du toît à grand'peine ;

Et du toît baissant dans la plaine,
Fit à l'abbé ses complimens.

Ainsi souvent Baron s'enfuit, triste et pantois;
Devant le sergent discourtois,
Qui de tems en tems le relance.
Ainsi souvent ce financier
Eprouve que le créancier,
Qu'on excroque sans consciènce;
Se venge quand moins on y pense;
D'un perfide banqueroutier.

Ici le croniqueur attend que son héros
Fournisse en détail comme en gros,
Assez de quoi se faire pendre.
Ce n'est pas que le croniqueur
Manque de matiére ou de cœur,
Il n'a que trop de quoi s'étendre;
Mais on ne perd rien pour attendre.
Qu'on exécute le voleur.

Fin de la Baronade et du tome premier.

